ACCADEMIA DI MEDICINA
DI
TORINO

RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE*, PHARMACIE, &c.

Par M. VANDERMONDE, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monſtrante viam. . . . .

Marc. Manil. Aſtronom. lib. 1. *v.* 63. 64.

JUILLET 1756.

TOME V.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR
DU JOURNAL.

NOUS avons reçu pluſieurs Lettres de Province, par leſquelles il ſemble qu'on nous reproche d'avoir inſéré dans ce Journal des réflexions ſyſtématiques ou contraires aux principes les plus reçus en Médecine. On doit faire attention que tout ce qui eſt d'opinion, eſt ſuſceptible de pluſieurs faces, & que l'on peut embraſſer un parti différent des autres, ſelon le dégré de ſes connoiſſances & ſelon le plus ou le moins de juſteſſe d'eſprit dont on eſt capable. Au reſte nous déclarons que nous ſuſpendons notre jugement, & que ſans approuver ni déſapprouver perſonne, nous nous ferons toujours un vrai plaiſir de faire valoir, autant que nous le pourrons, les productions des Auteurs qui veulent bien nous conſacrer le fruit de leurs veilles.

2° Les différentes matieres que l'on a traitées dans les Obſervations que nous avons reçues, ſont très-curieuſes

& très-utiles ; mais on nous permettra d'obſerver qu'il y a encore pluſieurs objets importans dans la Médecine qui méritent d'être éclaircis, & qui ſemblent entiérement négligés. Prenons pour exemple la colique de Poitou, qui eſt une maladie endémique dans ce pays-là & fort rare dans ce pays-ci. Si les Médecins de Poitiers vouloient faire des obſervations ſur cette maladie, en bien détailler les ſymptomes eſſentiels, en diſtinguer les accidentels, tâcher d'en découvrir les cauſes prochaines & éloignées, les remedes les mieux appropriés, & de donner un proſpectus curatif fondé ſur l'expérience, aſſurément ils rendroient un ſervice important à leur patrie, aux Médecins & à tous les hommes. Il en eſt de même du *chorea ſancti Viti*, qui eſt aſſez commun en Picardie. Les Médecins pourroient déterminer par de bonnes obſervations ſi cette maladie eſt véritablement une affection convulſive, & ſi elle n'a pas ſon ſiége dans les premieres voies, comme l'ont prétendu quelques Auteurs célebres. Il eſt inutile de tracer ici aux Chirurgiens & aux Apothicaires le chemin qu'ils ont à ſuivre dans les découvertes qu'ils peuvent faire, & dans les choſes qui reſtent

à perfectionner dans la Chirurgie & la Pharmacie ; vouloir les fixer, c'eſt borner leurs talens & retarder les progrès de nos connoiſſances.

3° Les maladies épidémiques que l'on nous a adreſſées, peuvent bien ſervir de modéles à ceux qui auront occaſion par la ſuite de faire de pareilles Obſervations ; mais ces ſortes d'ouvrages deviendroient plus inſtructifs, ſi l'on y joignoit une connoiſſance exacte du caractere particulier de l'épidémie, de la cauſe prochaine de la maladie par l'ouverture des cadavres, de la température de l'air qui a précédé, qui accompagne & qui ſuit l'épidémie, & ſur-tout un récit fidéle des bons & mauvais ſuccès que l'on a éprouvés.

4° Toutes les Lettres que l'on nous a fait l'honneur de nous écrire, qui contiennent des Obſervations & qui ne ſont pas ſignées, ne paroîtront pas en public. A l'égard des Diſſertations, elles s'annoncent d'elles-mêmes, & elles ſont dans une circonſtance plus favorable. Cette précaution nous paroît eſſentielle dans une matiere auſſi délicate que l'eſt la vie des hommes. Nous travaillons en cela autant pour la ſûreté du Public que nous reſpectons, que pour notre propre ſatisfaction.

5° Nous invitons toutes les perſonnes qui s'intéreſſent à cet Ouvrage, à nous aider de leurs conſeils pour le tirer de ſon berceau. Nous avons fait tous nos efforts pour l'élever & lui donner de nouvelles forces; s'il commence à marcher d'un pas plus ſûr, il en eſt redevable au zéle des Sçavans qui nous ont éclairés de leurs lumieres & à celui des Auteurs célebres qui ont bien voulu nous communiquer leurs Obſervations: nous leur rendons cet honneur qui leur eſt légitimement dû, nous ne cherchons pas même à le partager. C'eſt aſſez pour nous d'avoir été les dépoſitaires de leurs richeſſes, & d'avoir ſçu les employer au profit de l'humanité.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Suite des Expériences ſur l'irritabilité & la ſenſibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR LE SENTIMENT DES MEMBRANES.

SUR LA PLÉVRE.

J'AI découvert le 28 Mars 1752 la plévre d'un chat, en coupant ſucceſſivement le grand pectoral, le petit, & les muſcles intercoſtaux. Cela n'eſt pas aiſé dans un animal qui vit, qui ſouffre & qui s'agite; & cette opé-

ration ne réuſſit pas toujours. J'irritai la plévre, & l'animal n'y parut pas ſenſible ; mais je ne voudrois pas me fonder ſur cette expérience. Je découvris, le 29 Mars, la plévre d'un chien, je l'irritai avec le ſcalpel, je la brûlai avec de l'huile de vitriol, ſans que l'animal donnât aucune marque de ſenſibilité. Le 30, je raclai la plévre d'un chevreau, ſans que l'animal s'en reſſentît. Je fis, le 10 Avril, de nouvelles tentatives ſur un autre chevreau, qui réuſſirent à merveille. Cet animal eſt beaucoup plus facile à contenir que ne le ſont les chats, les chiens & tous les animaux carnaſſiers. Je mis à découvert une bonne partie de la plévre, & je l'irritai, ſans que l'animal parût ſouffrir ; mais quand j'approchai de la peau une éponge trempée, il cria & s'agita fortement.

SUR LE PÉRITOINE.

Je découvris, le 7 Avril, le péritoine dans un chien & le nettoyai, du côté qu'il eſt recouvert par les muſcles droits ; je l'irritai avec le ſcalpel & le beurre d'antimoine, ſans que l'animal donnât des marques de douleur. J'ai réitéré ces expériences ſur des chiens, des chevreaux, & l'événement en a été exactement le même.

SUR LA SENSIBILITÉ DES VISCERES.

J'ai irrité, déchiqueté, brûlé les poumons,

le foie, les reins & pluſieurs glandes, & jamais l'animal n'y a paru ſenſible. Je cherchai, le 24 Décembre 1750, dans un chien le plexus des nerfs qui accompagnent l'artere cœliaque & la veine-porte, je les irritai, l'animal parut avoir ſenti de la douleur; mais il n'en réſulta aucun mouvement dans le foie, ni dans l'eſtomac. Il étoit naturel que des nerfs euſſent du ſentiment, eux qui en ſont l'organe; mais ils ne peuvent produire de mouvement que dans les muſcles. Je découpai, le 10 Janvier 1751, le foie, les reins, la rate de pluſieurs souris & d'un chat, & ces animaux n'ont pas paru ſenſibles à ces bleſſures. On ne doit donc pas être étonné de ce que l'on ne ſent pas de douleur dans les ulceres du poumon, du foie ou des reins. J'ai vu le poumon, j'ai vu le rein percé à coups d'épée ſuppurer abondamment, ſans que les bleſſés ſe plaigniſſent d'aucune douleur, & les uns & les autres guérirent aiſément par l'abſtinence toute ſimple.

SUR LE SENTIMENT DES NERFS.

J'irritai, le 2 Septembre 1750, dans un chat le nerf qui deſcend avec les muſcles fléchiſſeurs du tibia; l'animal pouſſa des cris affreux, & la douleur le rendit furieux. J'ai ſouvent fait cette expérience dans ces animaux dont la vie eſt fort dure, & toujours avec le même ſuccès. Le 6 Avril 1751, je liai le nerf brachial d'un chien, qui ré-

pond au médian de l'homme, & qui eſt aſſez facile à découvrir ; je me ſervis dans toutes les ligatures d'une aiguille de laiton courbe, fort peſante & obtuſe, pour percer les tuniques cellulaires ſans bleſſer les vaiſſeaux ni les nerfs. L'animal, pendant que je ſerrois le fil, donna les marques de la plus vive douleur. Sous la ligature tout devint inſenſible, le tronc même du nerf irrité ne cauſoit plus de peine à l'animal, dans le tems que d'autres nerfs que je n'avois pas pas liés & que j'irritois, produiſoient de violentes convulſions dans leurs muſcles. Le nerf de la huitieme paire ſe trouve à côté & derriere la carotide dans le lapin : le 30 Octobre 1752, je le liai, & pendant que je ſerrois le fil, cet animal qui ne ſe plaint jamais, & dont je n'avois pas encore entendu la voix dans mes nombreuſes expériences ſur la reſpiration, cria d'une maniere à émouvoir la pitié d'un homme dont la connoiſſance du vrai ne ſeroit pas le ſeul motif qui animeroit ſes travaux ; il ſurvint de grands accidens, des efforts continuels pour vomir, une reſpiration difficile, & une parfaite pourriture de tout ce qui étoit dans l'eſtomac. L'animal périt la nuit qui ſuivit l'opération, & je lui trouvai des matieres vertes, mais entiérement pourries dans le ventricule. La prompte mort de ce lapin étoit bien ſûrement la ſuite de la ligature ; car la bleſſure elle-même

n'avoit entamé que la peau, avec une perte de ſang fort peu conſidérable. Le 14 Novembre, je compris dans la ligature tout le paquet des nerfs du bras d'un chat, & non le médian déja ſéparé, comme dans les expériences précédentes. L'animal pouſſa des hurlemens affreux pendant l'opération ; il perdit le mouvement de la jambe, & périt le cinquieme jour. Le fil de la ligature en avoit coupé le nerf, & il y avoit une forte ſuppuration aux environs, dont l'odeur étoit preſque inſupportable. Je liai, le 31 Décembre, dans un chien le nerf de la huitieme paire ; d'un côté l'animal perdit la moitié de ſa voix : je le liai de l'autre, & il devint muet, comme dans les expériences de Galien faites à la vérité ſur le nerf récurrent. J'ai répété une infinité de fois ces expériences ſur des chiens avec le même réſultat.

J'ai fait l'expérience ſuivante ſur un grand nombre de grenouilles. On en prend une dont on arrache le cœur ; les nerfs n'en conſervent pas moins de ſentiment, & les muſcles entrent en convulſion, quand on en irrite le nerf.

Ces expériences n'ont rien de nouveau, ni de contraire aux principes reçus. Elles concourent à faire voir qu'en liant un nerf, on empêche la ſenſation des parties, dont il fournit les rameaux nerveux, d'être portée à l'ame & de s'y repréſenter, & que par

conſéquent l'ame ne ſent pas dans la partie. Elles prouvent encore que cette même ligature intercepte la cauſe qui naît de la volonté, & qui va par les nerfs aux muſcles; il ne leur reſte plus que leur contraction naturelle. Peut-être n'eſt-il pas ſi commun de reconnoître les ſuites funeſtes des ligatures des nerfs. Sur dix expériences, il n'y en a qu'une ſeule, dans laquelle l'animal a échappé aux ſuites funeſtes de la ligature ſi communes dans les amputations, dans leſquelles il eſt de la méthode de paſſer des aiguilles par les chairs pour lier l'artere avec les nerfs qui l'accompagnent. Cette opération faite ſur une partie auſſi ſenſible que l'eſt le nerf ne m'a jamais plu, & j'en ai partagé encore mieux le plaiſir de la nouvelle découverte de l'agaric ſubſtitué à la ligature des troncs artériels. J'aurois pu joindre les expériences de la huitieme paire à celles que je vais rapporter; elles démontrent que la reſpiration, la digeſtion & la voix dépendent en grande partie de ce nerf.

SUR LA FORCE MOUVANTE QUE LES NERFS FOURNISSENT AUX MUSCLES.

J'ai irrité avec le ſcalpel différents nerfs dans des grenouilles, des ſouris, des rats, des corbeaux, des chiens & des chats, & j'ai obſervé conſtamment que les muſcles

dans leſquels ils alloient ſe répandre, entroient en convulſions. Je découvris, le 2 Décembre 1751, le nerf médian dans un chien; je gliſſai ſous ce nerf une régle bien diviſée & d'une échelle dont les dégrés étoient aſſez petits: j'irritai le nerf, les muſcles ſe ſont contractés. Je regardai fort attentivement le nerf pour diſtinguer s'il feroit quelque mouvement, & ſi par conſéquent il paſſeroit d'un dégré de la régle à l'autre; ce qui devoit arriver infailliblement, pour peu qu'il eût fait d'oſcillations: rien n'arriva, il n'y eut jamais de mouvement que celui qui ſuit méchaniquement de l'attouchement du ſcalpel dont on ſe ſert pour irriter le nerf. Après cette expérience, je touchai le nerf avec de l'eſprit de nître fumant; il n'en réſulta aucun mouvement dans le nerf qui fut détruit par ce poiſon.

Cette expérience & une infinité d'autres paroiſſent ſuffiſantes pour prouver, 1° que la cauſe des mouvemens violens des muſcles y vient par les nerfs, puiſque l'irritation d'un nerf quelconque produit dans le muſcle auquel il aboutit des mouvemens convulſifs. 2° Cette cauſe du mouvement volontaire paroît effectivement dépendre du ſentiment, & l'opium ſupprime cette faculté des nerfs par laquelle ils excitent du mouvement dans les muſcles. M. Oeder, expérience 176, a fort bien remarqué que l'irri-

tation du nerf ne produit jamais de mouvement que dans le muſcle dans lequel il ſe diſtribue ; c'eſt du moins ce que toutes mes expériences m'ont appris, quelle que puiſſe être la démonſtration contraire que l'on tire des mouvemens ſympathiques dans les maladies. 3° Pour exciter du mouvement dans les muſcles par l'irritation des nerfs, il n'eſt pas néceſſaire que ce nerf ait conſervé ſa continuité avec le cerveau, ni avec la moëlle de l'épine ; car l'irritation d'un nerf entiérement ſéparé de la moëlle épiniere ou du cerveau produit les mêmes contractions dans le muſcle que celle d'un nerf dont la continuité avec ſes parties eſt conſervée. 4° Le nerf qui produit la force contractive d'un muſcle, ne ſe meut pas lui-même, & n'a aucune oſcillation viſible ou proportionnée aux mouvemens qu'il produit. Cette expérience eſt de conſéquence pour la Phyſiologie ; elle détruit tout ce qu'on a dit ſur le tremblement des nerfs analogue à celui des cordes élaſtiques, & ſur l'élatere des nerfs. 5° Il ſuit encore de la même expérience que la fibre nerveuſe elle-même ne ſçauroit produire de mouvement ſans l'aſſiſtance des fibres muſculaires. Il faut donc retrancher de la Phyſiologie ce que d'habiles gens, & moi d'après eux, ont écrit ſur les lacs nerveux qui environnent les arteres, les veines, & les vaiſſeaux exhalans & abſorbans. L'action

du nerf n'eſt pas de ſe mouvoir pour faire mouvoir le muſcle, comme une force méchanique qui en met une autre en mouvement ; elle conſiſte à faire parvenir aux muſcles, d'une maniere ſecrette & inacceſſible aux ſens, cette force qui les met en contraction, ſoit que cette force ſoit un fluide quelconque, ſoit que nous n'en ayons pas d'idée encore. On pourroit objecter que ce tremblement de la ſubſtance nerveuſe peut être inviſible. Mais alors il ne faut pas le comparer à celui des cordes élaſtiques dont on voit & on compte les vibrations, & il ne paroît pas qu'on puiſſe attendre d'une oſcillation inviſible qu'elle ait la force de ſerrer l'artere ſouclaviere, ou l'aorte même, aſſez puiſſamment pour y changer le mouvement du ſang.

SUR LE NERF PHRÉNÉTIQUE EN PARTICULIER.

Je l'ai irrité dans pluſieurs animaux, le diaphragme s'eſt contracté ; j'ai attendu une fois que le diaphragme ceſſât de jouer, & que l'animal fût bien affoibli : j'irritai alors le nerf phrénétique, & le mouvement revint à ce muſcle. J'irritai, le 30 Novembre 1750, le nerf phrénétique d'un chien, & le diaphragme ſe contracta ; je le comprimai & je l'irritai au-deſſus de l'endroit comprimé, le diaphragme n'agit pas moins ; je l'irritai ſous la

compreſſion, & le muſcle agit derechef. Je ne l'irritai point, & le diaphragme fut tranquille. Je le ſerrai entre le pouce & l'index, & je fis gliſſer les doigts en haut, le diaphragme n'agit point; je les fis deſcendre, & le diaphragme ne s'en ébranla pas davantage. Je coupai, le 6 Avril 1751, le nerf diaphragmatique d'un chien, je l'irritai après qu'il eut perdu ſa continuité avec ſes racines; le diaphragme ne s'en reſſentit pas moins vivement, & ſe ſecoua avec la même vigueur qu'il l'auroit fait, ſi le nerf n'avoit rien ſouffert.

Ces expériences confirment ce que j'ai dit un peu plus haut, qu'on comprime, qu'on lie, qu'on coupe le nerf d'un muſcle, & qu'on intercepte tout le commerce qu'il avoit avec le cerveau, qu'on irrite ce nerf, pourvu qu'il ſoit encore frais & humide, ces irritations produiront dans le muſcle auquel ce nerf aboutit les mêmes mouvemens qu'elles auroient produits, ſi ſa continuité avec le cerveau étoit entiere. Ce théorême ayant été prouvé pour les nerfs qui obéiſſent à la volonté, l'eſt ici pour les nerfs vitaux. 2° On a prétendu avoir fait ſur le nerf phrénétique des expériences dont on a abuſé pour tirer des preuves en faveur des eſprits animaux. Il eſt abſolument contraire à l'expérience qu'un nerf ſerré entre les doigts produiſe du mouvement, lorſqu'on fait remonter

monter ſes doigts ; il eſt même faux qu'il y produiſe une plus grande diſpoſition au mouvement qu'y excite l'irritation.

PHÉNOMENES SUR LA FORCE CONTRACTIVE QUI EST ESSENTIELLE AUX MUSCLES.

J'ai vu dans un chien le crémaſtere & le muſcle droit du bas-ventre palpiter, & leurs chairs approcher alternativement du milieu des muſcles & s'en éloigner pour s'étendre : ces mouvemens ſe faiſoient long-tems après la mort apparente ou la parfaite inſenſibilité de l'animal ; les muſcles ne pâliſſoient pas pendant la contraction. J'ai obſervé dans un autre chien la maniere dont les chairs d'un muſcle s'acquittent de leurs fonctions. Elles deviennent plus courtes de la moitié, mais ſans perdre de leur rougeur ; les fibres s'approchent du milieu, & peu-à-peu dans le relâchement du muſcle elles s'en éloignent. Il me parut que ſes fibres ſe riderent, & formerent des ondes tranſverſales. Le tendon ne fait qu'obéir au mouvement des chairs, ſans ſe contracter lui-même. Un ſeul paquet de fibres peut agir à part, dans le tems que le reſte du muſcle ſe repoſe. J'ai vu tout cela long-tems & exactement. J'ai obſervé un chevreau qui paroiſſoit mort, quand j'irritai les chairs des muſcles

gaſtrocnémiens, ils entrerent en action, & l'extrémité des fibres s'approcha du milieu. J'ai remarqué que dans un chat pluſieurs muſcles & le diaphragme ont conſervé longtems après la mort leur force contractive & leurs palpitations. J'ai découvert un des gros muſcles de la cuiſſe de deux grenouilles, j'ai irrité ſon nerf, je l'ai fait entrer en action; pendant que ſes chairs ſe contractoient, je conſidérois, armé d'une bonne loupe, le muſcle, & je fixois mon attention ſur les vaiſſeaux qui marchent entre le paquet des fibres. Je les vis également remplis de ſang, & dans la contraction du muſcle & dans ſon état de relâchement, & je ne trouvai pas qu'ils perdiſſent la moindre choſe de leur couleur rouge. Je repris la chienne à laquelle j'avois lié le nerf médian; elle avoit perdu le mouvement volontaire & le ſentiment de cette jambe; la peau, les muſcles & le tronc du nerf lié étoient inſenſibles ſous la ligature. Mais quand j'irritai ces muſcles privés de ſentiment & qui n'avoient plus de mouvement volontaire, ils ne laiſſerent pas que de ſe contracter. Ce mouvement des muſcles ne dépendoit donc pas du ſentiment. J'avois lié le nerf ſciatique à un chien; la peau & les muſcles de cette jambe étant inſenſibles, je découvris ceux-ci, & je les irritai. Ils ſe retirerent évidemment, & palpiterent ſans l'aſ-

ſiſtance des nerfs. J'avois lié le nerf ſciatique d'un chien ; les muſcles inférieurs à la ligature ayant perdu le ſentiment, je les irritai, & leurs chairs palpiterent & tremblerent.

Ces expériences prouvent, 1° que la nature irritable des parties du corps humain eſt différente de la ſenſibilité : celle-ci périt, quand on a lié ou détruit le nerf, ou coupé une extrémité ; mais l'irritabilité reſte à ces parties devenues inſenſibles. 2° Il y a trois forces contractives dans les muſcles : la premiere & la plus foible dure même après la mort & pluſieurs jours après, tant que la fibre a conſervé ſa ſtructure. Quand on coupe alors un muſcle, ſes fibres ſe retirent vers les parties ſolides auxquelles il eſt attaché & vers le milieu de la chair, elles laiſſent entr'elles une diſtance ; c'eſt une force naturelle de la fibre animale qui ne dépend ni du ſentiment ni de l'irritabilité, & qui n'a rien de commun avec la vie. La ſeconde force des muſcles, c'eſt l'irritabilité ; elle leur eſt naturelle & dure autant que la vie, & même après la fin de la vie, juſqu'à ce que les muſcles ſoient réfroidis dans les animaux à ſang chaud. C'eſt elle ſeule qui anime les muſcles dans les animaux qui n'ont point de nerfs. On la voit agir d'elle-même dans les muſcles découverts, & on la rappelle en les irritant. Elle produit un tiraillement al-

ternatif des fibres qui s'approchent vers le milieu du muſcle, & qui retournent à leur place. Cette irritabilité produit le mouvement ſans l'aide des nerfs ; elle ſubſiſte dans le cœur, les inteſtins, les glandes ſéparées du corps. Elle demeure attachée aux muſcles dont on a coupé les nerfs, ou dont on les a rendus par une forte ligature incapables d'agir ; elle perſiſte dans les parties dont le ſentiment eſt entiérement ſupprimé. La troiſieme force des muſcles eſt celle qui part des nerfs ; elle eſt excitée quelquefois par une douleur ou une cauſe quelconque qui irrite les nerfs, & plus naturellement par la volonté de l'ame. Elle eſt beaucoup plus forte que les deux autres ; du reſte elle produit à-peu-près le même effet, c'eſt de faire retirer les chairs vers le milieu du muſcle. 3° Ces expériences ſoutenues par d'autres nombreuſes encore prouvent abſolument que le muſcle ne change point de couleur quand il agit, & que le ſang n'en ſort point pendant la contraction. 4° La diminution & la longueur du muſcle qui ſe contracte, eſt beaucoup plus grande qu'on ne l'a trouvée par l'hypotheſe des veſſies formées par la dilatation des fibres. Je l'ai vue dans le diaphragme, & ſur-tout dans les muſcles intercoſtaux dont les termes ſont fixes, réduire ces muſcles à moins d'une moitié de leur longueur. Des expériences analogues m'ont fait

voir la même choſe dans les muſcles des lévres, le ſphincter de l'anus, l'eſtomac & les inteſtins. 6° Quelques expériences établiſſent la conſtance & l'irritabilité du diaphragme, qui paroît ſupérieure à celle des autres muſcles. Je ſouhaiterois pourtant que cette expérience fût vérifiée plus ſouvent.

SUR LE MOUVEMENT DE L'IRIS.

Cet anneau membraneux eſt doué d'une eſpece d'irritabilité toute particuliere. Il ſe ferme par un ſtimulus qui n'a aucun effet ſur le reſte du corps humain par la lumiere toute ſimple, & il ſe relâche par l'ombre & par les ténébres. C'eſt la prunelle, pour parler plus juſte, qui ſe rétrécit au jour, & l'iris eſt alors dans un état de dilatation; elle gagne toute la largeur que la prunelle perd. A l'ombre, c'eſt la prunelle qui ſe dilate, & l'iris qui ſe rétrécit. Cela eſt fort viſible dans l'homme vivant, & encore plus dans le chat & les animaux. L'iris ſe dilate juſqu'à ne laiſſer qu'une fente au lieu de prunelle. J'ai obſervé quelques phénomenes de cette membrane, & je vais les rapporter.

Pour connoître ſi cet anneau eſt muſculeux, le 24 Novembre 1750, je perçai la cornée d'un chat avec une aiguille à coudre. Il ne me parut pas que l'animal ſentît l'effort qu'il fallut faire pour percer l'épaiſſeur

de la cornée. J'irritai enſuite l'iris; je ne vis pas que la prunelle en devînt plus étroite, & il ne parut aucun mouvement dans l'iris. Le 24 Février 1751, je pris un lapin blanc pour faire ces expériences. Les animaux de cette couleur ont la prunelle rouge pendant leur vie, à-peu-près comme on dit que l'ont les négres-blancs: peut-être les négres-blancs, doivent-ils, de même que les lapins, cette rougeur au manque de mucoſité noire dont l'œil des lapins blancs eſt entiérement privé. On y voit fort à ſon aiſe les vaiſſeaux rouges de la choroïde, qui donnent à la prunelle cette couleur roſe-pâle. Quand l'animal eſt mort, la choroïde pâlit, & la rougeur de la prunelle diſparoît en même tems. Dans le lapin blanc la prunelle devint d'une largeur énorme, dans le moment même que l'animal alloit mourir; elle me parut plutot un peu plus étroite, quand l'animal fut tout-à-fait mort. Pendant qu'il vivoit, l'iris étoit extrêmement ſenſible aux moindres changemens de la lumiere; elle ſe rétréciſſoit à meſure que la lumiere diminuoit, & elle devenoit plus large avec les plus petites augmentations de la clarté. L'iris a des vaiſſeaux rouges concentriques à la prunelle. La cornée contribue évidemment à groſſir les objets: placée ſur des caracteres, elle en augmentoit le volume. Le cryſtallin faiſoit la même choſe, plus puiſſamment encore;

il étoit fort gros, fort convexe, & rendoit l'iris convexe avec lui. On voyoit à travers la prunelle les troncs rouges de la rétine. Le 3 Juin, je pris un chat : l'iris étant bien large dans une chambre bien éclairée, je l'irritai avec une aiguille paſſée à travers la cornée ; il ne réſulta aucun mouvement de cette irritabilité, & la prunelle ne s'en rétrécit point. Le 1 Septembre, je choiſis une grenouille : cet animal a deux manieres de défendre ſes yeux. Il a une membrane qui le fait clignoter très-fort, & il a avec cela des muſcles qui renverſent l'œil dans le fond de l'orbite, où l'iris & le cryſtallin vont ſe cacher : cette iris eſt dorée, comme on ſçait, & elle eſt inſenſible ; ni l'irritation méchanique ni la lumiere ne ſçauroient la faire entrer en contraction. Le 7 Février 1753, nous noyâmes un chat, dans l'intention de tenter des moyens pour le rappeller à la vie. Pendant qu'on le tenoit aſſujetti ſous l'eau, je vis, comme autrefois M. Mery, trois troncs rouges des arteres de la rétine & un cercle verd-brun (c'étoit la place de la lame cribleuſe) & le tapis luiſant de la choroïde. Il faut faire cette expérience ſous l'eau ; car on n'appperçoit plus les arteres de la rétine, dès qu'on en retire la bête.

Je conclus de ces expériences, que la cauſe des mouvemens de l'iris ne réſide pas dans ſon tiſſu. S'il y avoit des fibres muſculaires

dont le ſentiment exquis occaſionneroit le rétréciſſement de la prunelle, elles ſeroient irritables par des cauſes bien plus fortes que les rayons de la lumiere ; cependant d'autres expériences que j'ai faites, font voir que la cauſe du mouvement de l'iris eſt dans le ſentiment, puiſque l'opium qui détruit le ſentiment, détruit auſſi la mobilité de l'iris. Il faut que le ſentiment réſide dans la rétine ; car l'iris devient immobile, quand une cauſe quelconque rétrécit, comprime ou détruit le nerf optique dont la moëlle continuée par les troncs de la lame cribleuſe forme la rétine. Enfin le mouvement par lequel la prunelle ſe dilate, continue dans le moment de la mort & après la mort même ; dans la plus grande partie de mes expériences je m'en ſuis convaincu. Pour la cauſe qui dilate l'iris & qui rétrécit la prunelle, elle ne ſubſiſte que pendant la vie, & auſſi longtems que la rétine eſt en bon état : le méchaniſme de l'un & de l'autre mouvement me paroît bien difficile à découvrir.

Au Journal prochain nous continuerons les mêmes Expériences.

LETTRE

A l'Auteur du Journal ſur l'effet de l'alkali volatil dans un mal de gorge gangréneux, guéri par M. MAJAULT, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Armées du Roi, & un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris.

MONSIEUR,

Je croirois manquer à ce que je dois par état au Public, ſi je ne faiſois part à mes confreres d'un remede que j'ai employé avec ſuccès dans le traitement du mal de gorge gangréneux; mal qui par les ravages qu'il a faits à Paris depuis quelques années, a effrayé avec raiſon. Je n'entre pas dans le détail des ſymptomes de cette maladie, pluſieurs célébres Médecins les ont très-bien décrits, & quelques-uns de mes confreres les ont auſſi détaillés dans des Diſſertations faites à ce ſujet qui ont été rendues publiques. Mon objet n'eſt donc que de rendre compte des moyens que j'ai employés pour arrêter les progrès & détruire même la gangrene d'une partie ſur laquelle l'application des remedes avoit paru impoſſible, & ſans

laquelle cependant cette maladie doit être regardée comme incurable. J'expoſerai la méthode dont je me ſuis ſervi avec d'autant plus de confiance, qu'elle a mérité l'attention & l'approbation de douze de mes confreres aſſemblés à la Faculté pour le *prima menſis* (*a*) d'Août 1752.

Une Demoiſelle âgée de vingt-un ans fut attaquée d'un mal de gorge très-violent, le 19 Juillet 1752. Pendant l'eſpace de quatre jours il ne parut que des ſymptomes peu différens de ceux qui accompagnent ordinairement l'inflammation vive des glandes amygdales. Pendant ce tems on fit cinq fortes ſaignées du pied à la malade; on ne lui donna pour boiſſon que du petit-lait clairifié, & la diéte fut très-ſévere : on obſervoit pluſieurs fois par jour s'il ne paroiſſoit aucun ſigne de l'eſpece de mal de gorge dont il eſt queſtion. La nuit du quatre au cinq à onze heures du ſoir, on ne trouva rien de différent des jours précédens : huit heures après, la partie malade, c'eſt-à-dire, l'amygdale gauche qui avoit ſemblé devoir ſuppurer, le voile du palais, la luette qui juſques-là n'avoient pas paru violemment enflammés, non ſeulement furent couverts de taches gangréneuſes, mais déja rongés par la gangrene;

(*a*) La Faculté de Médecine de Paris toujours occupée du bien public, s'aſſemble tous les premiers du mois pour délibérer ſur les choſes qui intéreſſent la vie ou la ſanté des citoyens.

des petites puſtules pleines d'un *ichor* lymphatique jaunâtre dont le pharinx étoit chargé, annonçoient que cette partie commençoit à éprouver le même ſort ; une petite toux ſéche & très-fréquente, la difficulté de former des ſons ne laiſſoit pas à douter que le larinx & la trachée-artere n'euſſent contracté le vice du voiſinage ; enfin une puanteur inſupportable aſſuroit une corruption encore plus conſidérable que celle que l'œil pouvoit appercevoir. N'ayant alors pour objet que la maladie locale, & me rappellant ce que j'avois pratiqué autrefois dans les Hôpitaux du Roi avec tant de ſuccès pour procurer l'exfoliation des parties gangrénées, je crus qu'il étoit poſſible de tirer partie du remede employé dans ce cas qui ne tient ſa vertu que de l'alkali volatil : puiſque ce médicament, me diſois-je, n'agit que ſur la partie volatile, il faut charger l'air de ce volatile qui pourra par conſéquent être porté par ce véhicule dans les parties, où tout autre fluide que celui de l'air ne ſçauroit être admis ; l'inflammation qui ceſſe, dès qu'une partie tombe en gangrene, ſera renouvellée, & la gangrene du larinx & de la trachée-artere qui tue infailliblement les malades attaqués d'eſquinancie gangréneuſe, ſera circonſcrite & pourra s'exfolier. Pour remplir ces vues, je fis mettre dans ſix onces d'eau commune deux onces d'eſprit de vin chargé

de beaucoup d'alkali volatil (*a*) & une once & demie de miel roſat ; ce mêlange qu'une bouche ſaine pouvoit à peine ſupporter à cauſe de ſon piquant, parut preſque inſipide à la malade : j'ordonnai qu'elle s'en lavât la gorge ſans ſe gargariſer, & qu'elle le rendît dans une aſſiete, après l'avoir gardé le plus long-tems qu'elle pourroit ; mais convaincu que le remede ne toucheroit que le voile du palais & la partie de la luette qui eſt du côté de la bouche, & que la ſurface de la glande amygdale & les autres parties malades ne pourroient tirer aucun avantage de cette eſpece de fomentation : pour ne pas perdre de vue ce que je m'étois d'abord propoſé, j'ordonnai que la malade ſe tiendroit la bouche ouverte ſur l'aſſiete qui contenoit le mêlange dont elle s'étoit ſervie, duquel il s'élevoit une grande quantité d'alkali volatil, afin que toutes les parties malades fuſſent touchées par ce remede dont l'air étoit chargé. Au bout de ſix heures, j'apperçus déja que non ſeulement la gangrene avoit ceſſé de faire des progrès, mais qu'elle étoit circonſcrite ; trente heures après l'exfoliation commença, & fut achevée en quarante-huit heures ;

(*a*) L'alkali volatil étant le même par-tout, il eſt indifférent qu'il ſoit tiré du regne végétal ou animal. Celui que j'ai employé, venoit du raifort ſauvage ; ſi je ne l'avois pas trouvé aſſez puiſſant, je me ſerois ſervi du volatil de ſel ammoniac mêlé avec de l'eſprit de vin.

l'air que la malade reſpira pendant trente-ſix heures, fut preſque toujours chargé d'alkali volatil, ſans cependant qu'il le fût aſſez pour mettre le poumon dans un état de ſpaſme : l'indication alors étoit changée, il fallut auſſi changer le remede. Je fis mettre une once & demie de miel roſat & d'eſprit de vin dans ſix onces ou environ d'eau commune, pour faire une eſpece de défenſif dont la malade uſa pendant deux jours, comme elle avoit fait du mêlange chargé d'alkali, & j'eus la ſatisfaction de la voir guérie le neuvieme jour de ſa maladie. Je ne parlerai point des remedes acceſſoires faits pendant la maladie & convaleſcence. Cette maladie qui, à la gangrene près, n'a rien de différent des inflammations vives, n'exige auſſi que les remedes dont on fait ordinairement uſage dans ces ſortes de cas; remedes connus de tous les Médecins qui les varient ſelon les indications.

L'alkali volatil, ſoit à raiſon de l'analogie qu'il a avec les principes qui entrent dans la compoſition du regne animal, ſoit à raiſon de la diviſibilité de ſes parties & de ſon piquant, pénetre le corps gangréné, renouvelle l'inflammation de la partie voiſine de la gangrene, & procure une ſuppuration légere, ou peut-être un ſuintement lymphatique qui ſépare la partie morte d'avec la vivante : ce remede ne conviendroit donc

point dans le cas où il n'y auroit point de gangrene, parce qu'il ſeroit propre à augmenter l'inflammation, puiſqu'il la procureroit même à une partie qui n'auroit pas la moindre diſpoſition à être enflammée : l'effet des cantharides & celui du cataplâme de moutarde en eſt une preuve.

Il ſembleroit qu'il ſeroit à propos de placer ici quelques réflexions ſur les avantages qu'on pourroit tirer de la méthode de charger l'air de principes convenables aux différentes maladies auxquelles le larinx, la trachée-artere & le poumon ſont expoſés ; mais cette matiere étant trop étendue, je me réſerve à la traiter lorſque quelques expériences auront confirmé des conjectures que je regarde comme auſſi bien combinées que celles qui m'ont conduit dans le traitement de la maladie qui fait le ſujet de cette Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur un vomiſſement hyſtérique, par M. Pomme le fils, Docteur en Médecine à Arles.

Dans le courant du mois de Février de cette année 1756, je fus appellé pour voir une fille âgée de trente-cinq ans, d'un tempérament robuſte & ſanguin, & qui dès l'âge de puberté n'avoit jamais été bien réglée : elle étoit travaillée d'un vomiſſement hyſtérique ſi violent, qu'elle rejettoit tout liquide avec des efforts ſi terribles, qu'ils amenoient le ſang avec eux. Le premier remede auquel on eut recours, ce fut, ſelon la coutume ordinaire, à une potion antihytérique, compoſée d'eau de méliſſe & d'armoiſe, de quelques gouttes de teinture de caſtor, & de celle de laudanum liquide de Sydenham. Cette boiſſon fut la ſeule, il eſt vrai, dont l'eſtomac ne ſe révoltât point ; on en réitéra les doſes dans l'attente de calmer le vomiſſement ; mais on fut fort ſurpris de ce que dans peu la malade ajouta aux efforts du vomiſſement la difficulté d'avaler. Le ſpaſme de l'eſtomac s'empara de l'œſophage, & il ne fut plus poſſible d'avaller, ni même de préſenter une ſeule goutte d'eau, ſans qu'elle fût

livrée à de pareils efforts. L'éretiſme des fibres de tout le canal inteſtinal me paroiſſant être la véritable cauſe de ces ſortes d'affections, j'ordonnai le bain comme le ſeul ſpécifique : je voulus même exiger que la malade y fût plongée juſqu'à entiere guériſon. Mais comme le préjugé n'eſt pas facile à détruire, à peine pus-je obtenir dix heures de bain par jour. L'eau du bain fut pour lors ſon unique remede, celle qui pénétra par les pores cutanés, ſervit à entretenir le ſang dans ſa fluidité naturelle, puiſque les urines coulerent. Ce fut au ſeptieme jour que le relâchement ſuccéda au ſpaſme. Un évanouiſſement ſubit me l'annonça. Dans cet inſtant, la fille avalla pour la premiere fois. Sa boiſſon fut une tiſanne de ris, au défaut de celle de poulet, dont je lui fis boire conſidérablement ; & ce fut par ce double ſecours qu'elle fut entiérement rétablie.

N'eſt-il pas naturel de conclure, après une expérience de cette eſpece, que l'eau eſt le ſeul antidote des affections hyſtériques ? Et n'eſt-il pas encore plus naturel d'aſſurer que les antihyſtériques ſont plus nuiſibles que ſalutaires ? Outre les raiſons de probabilité que la théorie nous préſente, celles que cette expérience nous offre deviennent ſans réplique. La potion antihyſtérique que l'on fit prendre à la malade, loin de calmer ſon vomiſſement, ne produiſit-elle pas l'effet

l'effet que l'on devoit attendre de ſa volatilité ? Loin de relâcher les fibres de l'eſtomac, comme l'indication l'auroit exigé, ne les tendit-elle pas davantage, & ne les criſpat-elle pas au point que le ſpaſme s'empara de tout le canal inteſtinal depuis le rectum juſqu'à l'œſophage, d'où s'enſuivit la difficulté d'avaller ?

LETTRE

A M. Delius, *Profeſſeur en Médecine en l'Univerſité d'Erlang, de l'Académie des Curieux de la Nature & de celle de Montpellier, au ſujet de l'empire de l'ame ſur le corps. Par M.* DE SAUVAGES, *Profeſſeur Royal en Médecine à Montpellier, de l'Académie des Sciences, &c.*

MONSIEUR,

Voici la Démonſtration prétendue que M. Fred. Schreiber apporte contre les Animiſtes, pour prouver que l'ame n'agit point ſur le corps.

» *Définition.* Si l'être A fait effort pour » produire un changement dans l'être B, & » B un pareil ſur A, l'être B eſt dit généralement *Réſiſter* à l'être A. » Obſervez que

M. Schreiber parle de l'être en général, & ce qu'il dit n'eſt cependant vrai que de l'action d'un corps ſur un autre, & non de l'action d'un eſprit ſur un corps ou réciproquement.

» *Lemme*. Les êtres doués de force mou- » vante ſe réſiſtent réciproquement. Appel- » lons ces êtres A. B. C. D. &c. il ſuit de » la notion de force mouvante, que l'être A » eſt dans un continuel effort pour produire » un nouveau mouvement, c'eſt-à-dire, pour » occuper le lieu de l'un des autres B. C. D. » &c. que cet effort ſoit égal de part & d'au- » tre, ou inégal, ces êtres ſe réſiſtent l'un à » l'autre, dans le premier cas avec égalité, » ce qui fait l'équilibre; dans le ſecond cas » avec inégalité, d'où s'enſuit le mouvement. » Donc les êtres doués de force mouvante ſe » réſiſtent réciproquement.

Obſervez encore que l'Auteur voulant parler des êtres en général, pour pouvoir comprendre les eſprits dans ſa concluſion, ne parle réellement que des corps; car qui pourroit lui attribuer l'opinion que l'ame occupe le lieu d'un corps, comme il arrive aux êtres dont il parle.

» *Propoſition*. Un être ſimple ne peut » avoir de force mouvante.

» Mettons qu'un être ſimple puiſſe avoir » une force mouvante, ainſi il réſiſtera aux » autres êtres qui en auront auſſi, par le

» lemme précédent : & comme il n'y a au-
» cune raiſon pour qu'il réſiſte en un ſens plu-
» tôt qu'en un autre, cet être ſimple réſiſte-
» ra également en deux ſens oppoſés Mais
» un être ſimple ne peut avoir qu'une ſeule
» force (par l'Ontologie) ni faire plus
» d'un effort, encore moins en faire d'op-
» poſés : donc autant que le principe de
» contradiction eſt certain, autant l'eſt-il
» qu'un être ſimple ne peut avoir de force
» mouvante. c. q. f. d.

» Coroll. 1. Toute force mouvante eſt
» donc une force compoſée : d'où il s'enſuit
» qu'il n'y a qu'un être compoſé qui puiſſe
» l'avoir.

Tout ce raiſonnement ſuppoſe que les êtres en général ne peuvent agir les uns ſur les autres ſans ſe réſiſter, ce qui n'eſt vrai que des corps ; car il n'y a que les corps qui agiſſant les uns ſur les autres, cherchent à ſe déplacer réciproquement ; mais il eſt abſurde de dire qu'un corps déplace un être ſimple qui n'occupe aucune place ; ainſi ce raiſonnement porte ſur une abſurdité.

Le Corollaire n'eſt pas moins erroné. Car Dieu eſt un être ſimple (Théol. 1. 83.) mais Dieu eſt l'être vivant (Théol. 111.) actif (105) tout-puiſſant, & qui a imprimé aux globes immenſes qui roulent autour du Soleil, la force mouvante qu'ils ont ; autant donc qu'il eſt abſurde de penſer que Dieu

n'a point de force mouvante, autant il l'eſt d'aſſurer qu'un être ſimple n'en peut avoir.

De ce qu'il plaît à M. Schreiber de prétendre que toute force mouvante dépend de l'aſſemblage de pluſieurs forces actives dont ſont doués les êtres ſimples, ce que je crois vrai pour les corps, il ne s'enſuit pas que nul être ſimple n'ait de force mouvante.

» Coroll. 2. Il s'enſuit auſſi que l'ame hu-
» maine ne peut avoir de force mouvante.

Cette conſéquence eſt auſſi peu démontrée que la premiere, & ſe réfute de la même façon. L'argument d'Alfonſe Borelli eſt plus clair que celui-là, & me paroît plus concluant.

» Que le principe & la cauſe effective du
» mouvement des êtres animés ſoit l'ame,
» c'eſt ce que perſonne ne peut ignorer, puiſ-
» que c'eſt par l'ame qu'ils vivent, & que
» durant la vie le mouvement perſévere en
» eux ; & après la mort, c'eſt-à-dire, l'ame
» ceſſant d'opérer en eux, la machine ani-
» male devient tout-à-fait immobile & ſans
» action. Borell. pag. 1.

On appelle *force mouvante* la cauſe d'un mouvement dans un corps, ou la raiſon ſuffiſante de l'exiſtence de ce mouvement : or l'action de l'ame eſt la ſeule choſe qui nous fait marcher, parler, & la ſeule choſe qui manque dans les cadavres, leſquels ne peuvent faire aucun de ces mouvemens ; c'eſt

donc elle qui contient la raiſon ſuffiſante de ces mouvemens.

» *Scholie*. Donc l'influx Phyſique ne peut » avoir lieu : & les Scholaſtiques ſe ſont » trompés en attribuant inconſidérément une » force mouvante à l'ame. Que perſonne ne » s'expoſe donc plus à l'avenir à ſe faire » mocquer de lui, en citant les forces de » l'ame pour expliquer les phénomenes du » corps.

M. Schreiber ne croit pas à l'influx Phyſique d'Ariſtote, ni au ſyſtême des cauſes occaſionnelles de Deſcartes ; il tient pour l'harmonie préétablie : pour moi je ne tiens à aucune de ces hypotheſes, & j'aime mieux avouer que je ne conçois pas plus comment l'ame agit ſur le corps, que comment Dieu agit ſur l'univers & l'a mis en mouvement ; mais de ce qu'on ne conçoit pas comment une choſe ſe fait, s'enſuit-il qu'elle ne ſe faſſe pas ?

Si on attribue aux Anciens d'avoir penſé que l'ame agit ſur nous comme un corps ſur un autre en faiſant effort pour occuper ſa place, & qu'enſuite on en prenne occaſion de s'en mocquer, on doit commencer par rire de ſes propres rêves : enfin M. Schreiber conſeille charitablement à ſes adverſaires de ne plus s'expoſer à la riſée des Machiniſtes, en citant l'ame comme le principe ou la cauſe d'aucune action de l'homme ; mais

ne fait-il pas comme Metrodore, qui ſoutenoit avec tant de vivacité & tant de fortes geſticulations l'impoſſibilité du mouvement, qu'il ſe diſloquat le bras; alors il pria ſon adverſaire de lui remettre le bras en place; à quoi il fut répondu qu'il faudroit pour cela que le mouvement ou le changement de lieu fût poſſible; ce qui, ſuivant lui-même, n'étoit pas.

Voilà, Monſieur, à quoi ſe réduit la Démonſtration par laquelle M. Schreiber a débuté dans ſes Elémens Phyſico-Mathématiques de la Médecine. Je ne puis lui refuſer la gloire d'avoir dans le reſte de ſon Ouvrage enchaîné ſes raiſonnemens avec beaucoup de juſteſſe & de force. Il eſt pourtant étonnant qu'il ait pu s'imaginer que quand il écrivoit de ſi belles choſes, ſon ame n'avoit aucune part à l'action de ſon corps, & qu'il fallût que ſa machine ſeule fût montée dès ſa naiſſance de façon à écrire avec tant d'ordre un ſi prodigieux nombre de mots, conformément à ſa volonté & à ſa penſée, ſans que le principe qui penſoit & qui vouloit, y eût aucune part. Cela me paroît tout auſſi ſurprenant, que la penſée qu'on prête à un ſavant Prélat d'Irlande, qui eſt qu'il ne mange & ne boit qu'en idée, & que ſon corps ni ceux qui l'environnent n'ont aucune réalité. L'un attribue tout au corps, l'autre tout à l'ame: je penſe qu'il eſt plus ſûr de philoſopher ſimplement comme nos Peres,

& de regarder l'ame comme le principe de la vie & des mouvemens, dont le corps & ſes différentes parties ſont les organes : telle étoit la façon de penſer de Riviere, Sennert, Fernel, & de tout ce qu'il y a eu de grands Médecins juſqu'à ce ſiécle, ſi on excepte ceux des payens qui étoient matérialiſtes, & qui croyant que Dieu & l'ame étoient des corps, attribuoient par-là tout aux corps.

OBSERVATION

Sur un hoquet périodique, par M. HAZON, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Une Demoiſelle âgée de trente ans, d'un aſſez mauvais tempérament, fut ſurpriſe par une fâcheuſe nouvelle dans un tems critique ; tout ſe ſupprima, & l'accident qui ſuivit cette ſuppreſſion fut la fiévre, une ſuppreſſion de poitrine & un hoquet très-violent. Ce hoquet duroit trente-ſix heures, il ceſſoit vingt-quatre ; il reprenoit trente-ſix heures, & gardoit réguliérement ce période. Il faut remarquer que dans le tems des régles, la malade étoit ſujette à une évacuation de ſéroſités aſſez abondantes qui remontoient de l'eſtomac & ſortoient par la bouche ; elle ſe trouva auſſi ſupprimée en même tems.

Cette évacuation auſſi critique & réguliere fut celle qui m'occupa le moins : je penſois qu'elle venoit d'un défaut de l'eſtomac & des digeſtions, ordinairement moins bonnes dans le tems critique, & ſur-tout dans une fille d'un aſſez mauvais tempérament, & je ne penſois nullement qu'elle influât pour cauſe dans l'accident de ce hoquet ; c'étoit cependant la principale. Je fis faire pluſieurs ſaignées du pied aſſez copieuſes, pour tâcher de ſuppléer ou de rappeller les régles dont la ſuppreſſion paroiſſoit la principale cauſe & même l'unique. J'employai les toniques, les acidules, les calmans de différentes eſpeces, & même les gouttes minérales anodynes d'Hoffmann, le tout ſans ſuccès ; le hoquet reprenoit toujours de la même force, & cela pendant ſes trente-ſix heures. Enfin je fis cependant quelque attention ſur cette évacuation auſſi critique de ſéroſités qui paroiſſoit réguliérement tous les mois en même tems que les ordinaires : je preſcrivis des purgatifs hydraguogues gradués & choiſis. Dès le premier purgatif, le hoquet diminua conſidérablement : en répétant le purgatif, la malade guérit en peu de tems ; mais la convaleſcence fut longue. La malade avoit été épuiſée par le hoquet, l'inſomnie, les ſouffrances & la diéte.

Il n'y a guére de maladie plus fatiguante pour le malade & le Médecin que ces ho-

quets rebelles, dont on ne peut ſouvent connoître la vraie cauſe. Qui eût penſé dans cette occaſion qu'une évacuation de ſéroſités ſupprimées eût produit un hoquet ſi opiniâtre, & que des purgatifs hydraguogues aſſez forts euſſent dû guérir un hoquet, maladie convulſive de l'eſtomac & du diaphragme ?

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur une catalepſie, par M. PEFFAULT DELATOUR, *Docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, à Beaufort en Anjou.*

MONSIEUR,

Plus l'on conſidére votre Journal, plus l'on en ſent l'utilité ; une entrepriſe de cette nature ne pouvoit être miſe que trop tard au jour : je ſerois trop heureux, ſi en m'y joignant par mes foibles réflexions, je pouvois atteindre au but que je me ſuis propoſé, en m'inſtruiſant dans une ſcience que j'ai embraſſé par inclination, & que je déſire cultiver avec fruit.

Je vais dans ce deſſein vous faire part du détail de la maladie qui ſuit.

Une fille de treize ans perdit tout-à-coup l'uſage des ſens & de la parole en préſence

de ſa mere qui m'envoya chercher ſur le champ. Malgré toute ma diligence & la proximité du lieu, je trouvai la malade revenue en connoiſſance, mais fort interdite, ayant le viſage enflammé, la vue égarée, le pouls plein, & ſe plaignant d'un engourdiſſement général. J'ordonnai auſſi-tôt deux ſaignées du bras à trois heures de diſtance, un lavement émollient dans l'intervalle, après quoi je preſcrivis la ſaignée du pied pour le ſoir; le lendemain deux verres de caſſe émétiſée produiſirent tout l'effet qu'on pouvoit en attendre. Le régime néceſſaire en pareil cas fut obſervé, de ſorte que cette jeune perſonne fut quatre jours ſans s'appercevoir de rien, & ſe regardoit comme entiérement guérie; mais au bout de ce tems un nouvel accès ſurvint qui la ſaiſit lorſqu'elle étoit debout, au même inſtant qu'elle étoit occupée à vouloir prendre un ſac ſuſpendu au mur, dont l'élévation la mettoit dans la néceſſité d'étendre le bras droit & de lever le pied gauche, en ſorte qu'elle demeura dans cette attitude ſans connoiſſance, ſans parole, ſans ſentiment, ſans mouvement, & dans un parfait équilibre. Un fait auſſi ſingulier ſe paſſant en plein jour, ne fut aſſurément pas ſans témoins dont je fus du nombre, ayant été mandé à l'inſtant.

Le vulgaire qui ne connoît que le préjugé pour régle de ſes déciſions, jugea que c'é-

toit un ſort. Je perſuadai, autant qu'il me fut poſſible, à tous les aſſiſtans que cette maladie, quoiqu'extraordinaire, ne paſſoit pas les forces de la nature; ce que je confirmai, au moyen d'une bouteille à moitié remplie d'un ſel volatil urineux que je fis ſentir à la malade, & qui fit ceſſer le charme prétendu dans le moment. Je travaillai de nouveau à détruire le principe du mal : pour cet effet j'ordonnai l'application des ſangſuës, les lavemens de différente eſpece, l'émétique, les céphaliques, les antihyſtériques, les bains, les véſicatoires, les frictions, tant le long des vertébres que ſur la tête. Malgré tous ces remedes, qui pendant l'eſpace de deux mois furent appliqués ſuivant l'ordre de leur indication, la malade éprouva plus de ſoixante accès plus ou moins longs & violens, quelquefois juſqu'à trois par jour; la reſpiration étoit des plus laborieuſes & ſemblable à celle des agoniſans, avec cette différence que le viſage étoit des plus naturels & teint des plus belles couleurs. La roideur des membres, la difficulté qu'on avoit à les fléchir, les différentes attitudes auxquelles ils ſe prêtoient, quoiqu'avec beaucoup de réſiſtance, & qu'ils gardoient conſtamment juſqu'à la fin du paroxiſme, ne laiſſoient aucun équivoque & caractériſoient parfaitement la catalepſie.

Les remedes, qui au jugement de la ma-

lade eurent le plus de ſuccès, furent les émétiques ſuivis de juleps céphaliques & anti-hyſtériques, qui furent répetés à différentes fois, juſqu'à ce que la malade rebutée de remedes, & voyant que les accidens s'éloignoient de plus en plus, reprit ſa maniere de vivre ordinaire; pendant l'eſpace de deux ans, elle eut quelques accès aſſez légers de diſtance à autre, qui furent enfin totalement terminés par l'éruption des régles; de ſorte que s'étant mariée depuis, elle a eu des enfans, & jouit actuellement d'une parfaite ſanté. Elle peut avoir aujourd'hui vingt-ſix ans; elle ſe nommoit Gourdin de ſon nom de fille, ſon pere eſt tiſſerant, & ſon mari eſt boulanger.

Cela prouve que les menſtrues qui communément commencent chez les femmes depuis l'âge de treize à quinze ans ou environ, pour finir à celui de cinquante plus ou moins, leur ſont très-ſalutaires; & que comme il arrive aſſez ſouvent que le beſoin d'évacuer précéde en elles la diſpoſition des vaiſſeaux qui y ſont deſtinés, cela donne lieu non ſeulement aux maladies les plus communes, mais encore à celles qui ſont les plus extraordinaires & les plus biſarres, par la trop grande abondance du ſang & les différens effets qui en peuvent réſulter, à moins que la nature ne trouve les moyens d'y ſuppléer par d'autres voies, ainſi qu'il arrive à

certaines qui ſont ſujettes à des hémorragies périodiques ſoit par le nez, ſoit par les hémorroïdes, quelquefois à des hémoptiſies, ou autres évacuations qui leur tiennent lieu de menſtrues; dérangement dont elles ſont tôt ou tard les victimes, parce que chaque partie de nous-mêmes ayant une fonction déterminée, ne peut être remplacée par quelqu'autre que ce ſoit que pour peu de tems, de ſorte que ſi l'ordre ne ſe rétablit, la ſanté ne peut être qu'imparfaite & la vie abbrégée.

De tous ceux qui ont parlé de cette maladie, les plus anciens, tels que Galien, Petrus Foreſtus, Thomas Burnet, Cardan, Fernel & autres, l'attribuent à une imtempérie froide & congélante, théorie qui approche beaucoup des qualités occultes d'Ariſtote; ainſi quand je fais attention que la catalepſie captive les membres dans la même ſituation où ils ſe trouvent lors du paroxiſme, qu'ils retiennent celle dans laquelle les aſſiſtans jugent à propos de les mettre, avec perte des ſens extérieurs, & le plus ſouvent avec abolition des ſens intérieurs, excepté du pouls & de la reſpiration; lorſque je conſidere, dis-je, la ſingularité de ces faits qui ne ſe manifeſtent préciſément que ſur les parties dont le mouvement paroiſſoit auparavant ſoumis à la volonté, je ne puis me rendre au raiſonnement de ces Auteurs, quel-

que fameux & reſpectables qu'ils ſoient à tous autres égards; l'ouverture des cadavres que cite Boerhaave, dans leſquels il a découvert à l'occaſion de cette maladie, l'engorgement des arteres & des veines du cerveau, prouve que la trop grande abondance du ſang & du ſuc nerveux en eſt la vraie cauſe, puiſque par elle l'on en peut expliquer les principaux ſymptomes. En effet la ſecrétion du ſuc nerveux qui doit ſe faire en raiſon de la quantité du ſang, ſera trop abondante ſi celui-ci excede dans ſa quantité; enſorte qu'il s'en fera un amas aſſez conſidérable pour ſurcharger les nerfs dans toute leur étendue, & les réduire à un état de pléthore qui les prive de toute action; circonſtance bien différente de la paralyſie, qui ſuppoſe la privation de ce ſuc dans la partie paralytique, & de la convulſion qui ſuppoſe l'irrégularité dans ſon mouvement & dans ſa diſtribution, au lieu que dans le cas dont il eſt queſtion il n'y aura ni paralyſie ni convulſion, tout reſtera dans cet équilibre, ce ſpaſme univerſel, cette perte de connoiſſance, cette inſenſibilité, cette indifférence à toute attitude, enfin dans cet état qui caractériſe la catalepſie; & comme ce ſuc nerveux perd de ſa fluidité en raiſon de la diminution de ſon mouvement, & que ſon mouvement diminue en raiſon de ſa trop grande quantité, les parties de ce même ſuc ſe toucheront donc par de plus grandes ſur-

faces, & acquéreront par ce contact auſſi ſerré, une qualité viſqueuſe & tenace qu'elles communiqueront aux parties qu'elles pénetrent intimement, & qui s'en trouvent pour ainſi dire imbibées, & qui, à l'inſtar de la cire & de toute autre ſubſtance gommeuſe, retiendront ces mêmes parties dans toutes les modifications dont elles ſeront ſuſceptibles, juſqu'à ce que le ſang, dont le mouvement ſubſiſte toujours dans cette circonſtance, ait perdu par les autres voies une partie de ſa ſurabondance, & ait procuré, au moyen de cette décharge, la facilité aux nerfs d'en uſer ainſi à l'égard du ſuc dont ils ſont ſurchargés, ce qui s'opere par le mouvement des arteres qui les touchent; pour lors le paroxiſme ceſſe par la diſſipation du ſuperflus de cette humeur, enſorte que celle qui reſte dans une quantité proportionnée, recouvre ſa premiere fluidité, & les nerfs leur ſoupleſſe; tout enfin rentre dans l'ordre, juſqu'à ce que par une nouvelle ſecrétion trop abondante (la cauſe étant toujours la même) un nouvel accès reparoiſſe, ce qui prouve que le fluide nerveux péche par le trop comme par le trop peu.

Voilà, Monſieur, le précis des réflexions dont j'avois deſſein de vous faire part à l'occaſion de cette maladie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CONSEQUENCES relatives à la pratique, déduites de la ſtructure des os pariétaux. Par M. BERTIN, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, &c.

Les os pariétaux ſont preſque nuds, ils ne ſont recouverts dans la plus grande partie de leur étendue que par l'aponévroſe des muſcles frontaux, par la peau & le péricrâne; ainſi les coups que l'on reçoit, & les chutes que l'on fait ſur ces os peuvent plus facilement les fracturer que l'os frontal, que l'occipital, que le temporal.

En effet, l'os frontal eſt recouvert du muſcle ſourcilier, du muſcle frontal; dans l'écartement de ſes deux tables eſt pratiquée une grande cavité, ſous laquelle paroît la table interne du crâne; la paroi antérieure de chaque ſinus frontal eſt un rempart pour la paroi intérieure. D'ailleurs, les éminences ſourcilieres forment une eſpece de bourlet oſſeux qui fortifie l'os frontal; l'os occipital eſt terminé par une tubéroſité très-forte & très-épaiſſe; il eſt matelaſſé intérieurement par les muſcles trapeze, ſplenius, complexus, grands droits, petits droits poſtérieurs,

par

par les grands obliques, les petits obliques, & par les petits complexus.

Sa partie ſupérieure eſt recouverte des muſcles occipitaux; d'ailleurs, elle eſt très-forte; la tubéroſité la met à l'abri du choc dans les chutes que nous faiſons en arriere.

Les apophyſes maſtoïdes, les oreilles, les muſcles ſterno-maſtoïdiens, les muſcles temporaux ſuppléent à la foibleſſe de la portion écailleuſe de l'os temporal; mais rien ne met à l'abri des coups & des chutes les os pariétaux; ils ſe préſentent preſque nuds à la ſurface des corps qui fondent ſur eux ou ſur leſquels nous tombons. Ces os ſont plus minces, plus foibles que les autres os; ils préſentent une grande ſurface dont les plaies qui attaquent les parties de la tête qui répondent aux pariétaux, doivent faire redoubler l'attention du Médecin & du Chirurgien, en réfléchiſſant ſur la figure du corps qui a fait la plaie, ſur la violence avec laquelle il a agi, ſur la hauteur de la chute, ſi c'eſt une chute qui a produit la plaie, ſur l'âge du malade, ſur la nature des ſymptômes de la maladie: le jugement que l'on portera ſur la plaie précédera en quelque ſorte l'inciſion des tégumens, c'eſt-à-dire, que ſans qu'il ſoit preſque beſoin d'ouvrir la plaie ou de la dilater, l'on ſera en état de prononcer s'il y a fracture.

Une circonſtance rend encore les plaies des pariétaux dangereuſes, c'eſt que les principales ramifications des arteres & des veines de la dure-mere, rampent dans cette partie de la dure-mere qui tapiſſe la table interne des os pariétaux ; ces arteres, par l'ébranlement externe qu'elles éprouvent à l'inſtant du coup, ſe caſſent ; & il ſe fait un épanchement mortel, à moins que l'on ne donne iſſue aux fluides épanchés.

M. Hunauld a obſervé des fractures de l'os pariétal mortelles par des chutes que trois à quatre enfans différens s'étoient faites en tombant ſimplement de leur hauteur ; ce qu'il y a de ſingulier dans les faits que M. Hunauld rapportoit dans ſes Cours particuliers, c'eſt que ces enfans après leur chute n'avoient preſque pas été malades ; c'eſt que dans les uns, pluſieurs ſemaines s'étoient écoulées ſans qu'il parût de grands accidens, c'eſt qu'il n'y avoit qu'une ſimple tumeur ou inflammation à l'endroit de la plaie, & que les autres avoient ſurvécu à leur chute pendant pluſieurs mois, ſans ceſſer de ſortir & de ſe procurer les plaiſirs ordinaires à l'enfance ; mais ces enfans, les uns plutôt, les autres plus tard, furent attaqués tout-à-coup de tous les accidens qui accompagnent ordinairement les épanchemens ſur le cerveau & les fractures du crâne.

Les parens eurent recours à M. Hunauld, qui à l'aſpect des ſymptomes effrayans dont ces enfans furent attaqués, ſoupçonna quelque fracture ou au moins une commotion au cerveau, produite par une chute & par quelque coup à la tête; les parens interrogés, répondirent qu'il étoit vrai que leurs enfans étoient tombés; mais que leurs chutes leur avoient paru de ſi peu de conſéquence, qu'ils n'avoient pas cru devoir l'avertir.

J'ai dit ci-deſſus qu'il étoit reſté une tumeur conſtante à l'endroit de la chute, il n'en fallut pas davantage pour engager ce célébre Médecin à toucher avec ſoin le lieu de la tumeur; il ſentit à travers ſon épaiſſeur un bruit & une eſpece de craquement; ç'en fut bien aſſez pour conclure qu'il y avoit fracture.

La maladie fut connue alors, mais il étoit trop tard; le mal étoit ſans reméde, le ſéjour des liqueurs épanchées en avoit altéré la qualité, elles s'étoient corrompues & avoient dérangé l'économie du cerveau: l'on fit une inciſion ſur le pariétal ſur lequel étoit la tumeur; il ſortit une quantité conſidérable de matiere, dont le cerveau même étoit le foyer; l'on découvroit l'os pariétal; le péricrâne étoit ſéparé de la ſurface de l'os, ainſi qu'il arrive dans le dernier dégré de la putréfaction ou du ſphacele; l'os pariétal étoit fracturé dans toute ſon étendue, par une

fente longitudinale. De telles obſervations devroient engager ceux qui ſont prépoſés à l'éducation des enfans, à ne les laiſſer jamais ſans avoir la tête environnée d'un bourlet circulaire.

Quoique j'aye dit que les os temporaux, l'os frontal & l'occipital ſe fracturent moins fréquemment que les pariétaux; quoique j'en aye fait connoître les raiſons, il n'en faut pas conclure que ces os ne ſe fracturent jamais, ſoit par les coups, ſoit par les chutes; j'ai voulu ſeulement prouver que dans les plaies des contuſions de la tête qui ont leur ſiége ſur l'os pariétal, l'os eſt ſouvent fracturé, & que cela arrive quelquefois aux enfans, ſans que de telles fractures ſoient immédiatement ſuivies des ſignes qui caractériſent les fractures du crâne; mais comment, dira-t-on, les os pariétaux peuvent-ils par une ſimple chute ſe fracturer dans leur longueur? Comment, en admettant des fractures auſſi grandes, concevoir qu'un enfant puiſſe vivre des mois entiers ſans éprouver aucun des accidens qui accompagnent ordinairement les fractures du crâne? Mais premiérement, l'os pariétal, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus, eſt, ſi l'on excepte la portion écailleuſe de l'os des temples, le plus mince & le plus foible des os du crâne; il eſt le plus expoſé aux coups & aux chutes, il eſt de tous les os du crâne celui qui ſe caſſe le plus aiſément dans la ten-

dre enfance ; on le caſſe aiſément avec la main ; en le pliant il éclate dans toute ſa longueur, il n'eſt recouvert d'aucune partie molle ; il ne cede pas au choc des corps ; parce que étant large, & par conſéquent les ſutures qui l'uniſſent aux autres os étant éloignées, les fêlures s'y prolongent dans ſa longueur ; l'on ne doit donc pas être ſurpris que les enfans qui tombent de côté ſur des corps ſouvent très-durs, ſe fracturent quelquefois l'os pariétal ſur lequel ils tombent très-fréquemment.

Je reviens à la ſeconde demande : il s'agit de ſçavoir pourquoi l'os pariétal étant fracturé en long dans les enfans dont je viens de parler, les accidens ordinaires aux fractures n'ont pas éclaté dès les premiers jours. L'on en concevra facilement la raiſon, en faiſant attention aux réflexions ſuivantes. La cauſe la plus ordinaire des accidens funeſtes qui accompagnent les fractures du crâne, eſt la compreſſion que le ſang extravaſé excite dans le cerveau : or dans les fractures où les os pariétaux ſont fendus depuis un de leurs bords juſqu'au bord oppoſé, il eſt manifeſte que le ſang extravaſé ne ſçauroit faire une forte compreſſion ſur le cerveau des enfans. Car les bords des os pariétaux, dans la tendre enfance étant à peine unis avec les os voiſins, peuvent être rejettés en dehors par le

mouvement du cerveau ; les deux bords de la fracture peuvent, par la même force avec laquelle le cerveau s'éleve, être un peu écartés l'un de l'autre, & laiſſer une libre ſortie à la matiere épanchée.

De ces deux raiſons qui ſont liées l'une à l'autre, & qui ſont fondées ſur la foibleſſe des ſutures dans la tendre enfance, l'on peut donc conclure qu'il arrive quelquefois de très-longues fractures aux os du crâne, ſans que le cerveau ſoit comprimé, & par conſéquent ſans que les accidens, qui ont pour cauſe prochaine & immédiate la compreſſion du cerveau, doivent éclater dans les premiers tems qui ſuivent la fracture.

Mais ces maladies ſont d'autant plus terribles, que ſous des dehors trompeurs, elles portent un coup mortel. En effet le ſang extravaſé juſqu'à une certaine quantité, ne peut être repris par les ouvertures abſorbantes des vaiſſeaux ; il s'accumule, ſes principes ſe décompoſent, il ſe pourrit. Il communique ſourdement aux parties voiſines le poiſon dont il eſt infecté ; ces parties ſont la dure-mere & le cerveau, c'eſt-à-dire, les parties les plus importantes à la vie : alors tout-à-coup le malade, comme s'il étoit frappé de la foudre, tombe dans des accidens funeſtes, tels que la fiévre, les mouvemens convulſifs, le délire, accidens plutôt produits par l'âcreté d'une matiere

âcre & irritante, que par la compreſſion. Mais bientôt par l'effet de la fiévre les vaiſſeaux du voiſinage ſe gonflent, s'enflamment; il ſe forme un dépôt dans toutes les parties, ſur leſquelles la matiere âcre & la premiere épanchée ne ceſſe point d'agir. Ce dépôt preſſe le cerveau, il ſe forme même en partie dans ſa ſubſtance; & alors l'aſſoupiſſement ſuccede à la fiévre, & eſt en peu de tems ſuivi de la mort du malade.

La ſtructure, la direction, les unions de l'os pariétal nous font encore comprendre la raiſon d'un phénomene intéreſſant dans la pratique : il arrive quelquefois que par un coup violent, reçu à la partie ſupérieure des os pariétaux, la fracture n'arrive pas à l'endroit du coup, mais à la partie inférieure du pariétal; il arrive même quelquefois qu'un tel coup ſemble reſpecter le pariétal, pendant qu'il fracture la partie écailleuſe de l'os occipital.

L'Oſtéologie nous apprend que la partie écailleuſe de l'os temporal eſt tout à la fois un arc-boutant qui appuie la partie inférieure de l'os pariétal, & une baſe ſur laquelle le bord inférieur du pariétal eſt appuyé. Le coup porté ſur le bord ſupérieur du pariétal, tend à enfoncer cet os; mais ce bord eſt plus fort que le bord inférieur; ſa figure, en forme de voûte, lui donne une

force nouvelle ; la violence du coup s'amollit en partie dans la ſuture ſagittale ; tous les points de la voûte oſſeuſe partagent une partie de la violence du coup. Le bord inférieur étant plus foible, plus droit, ſera pouſſé de haut en bas avec une violence extrême ; étant plus foible & plus mince que le bord ſupérieur, il pourra éclater, quoique ce ſoit ſur le bord ſupérieur que le coup aura été porté.

Il ſe pourra même que la portion écailleuſe ſe fracture, quoique le pariétal reçoive un coup porté ſur la ſuture ſagitale ; parce que toute force qui tend à abbaiſſer l'os pariétal, tend en même tems à jetter en dehors la portion écailleuſe de l'os temporal, qui eſt, ainſi que je l'ai avancé, un arc-boutant qui ſupplée à la foibleſſe du bord inférieur de l'os pariétal.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. DUPUIS, *Chirurgien Major de l'Hôpital à Pontorſon en Baſſe-Normandie, ſur une plaie à la poitrine faite à la chaſſe par un coup de fuſil.*

MONSIEUR,

Si nous voyons tous les jours notre ſanté ſuccomber aux plus légeres atteintes, & la mort nous enlever en un tems & à un âge où nous croyons ne devoir pas la redouter; ne voyons-nous pas auſſi très-ſouvent des prodiges s'opérer en notre faveur dans les plus critiques accidens & les maladies les plus aigues? Je ne veux, pour vous en convaincre, que vous expoſer ſuccinctement les effets tragiques d'un coup de fuſil chargé à poudre & à plomb, qu'un jeune homme âgé de vingt-deux ans reçut dans la poitrine le Mardi 19 Décembre 1754, de la cure duquel j'ai été chargé. Voici le détail; je me flatte que le Public, & vous, Monſieur, le recevront favorablement comme une preuve de mon zéle & de mon attachement pour mon état, & pour les malades qui m'honorent de leur confiance.

Le jeune homme dont il eſt queſtion a toujours aimé la chaſſe; il partit le jour cy-deſſus à l'iſſue de diner, avec un Officier qui voulut l'accompagner : celui-ci tua un oiſeau, qui tomba dans un buiſſon fort épais; le jeune homme, pour éviter à ſon ami la peine de l'en retirer, prit ſon fuſil par le canon, & avec la croſſe eſſaya de rapprocher l'oiſeau. Le coup part, & le jeune homme tombe à l'inſtant. L'Officier s'approche, le voit baigné de ſon ſang, prend un mouchoir & l'applique ſur la plaie : le bleſſé ſoutient le mouchoir de la main, & après avoir donné un moment au ſaiſiſſement d'un pareil accident, il ſe leve & ſe détermine à entreprendre de revenir à pied. L'Officier lui prête le bras, ils font quelques pas, le bleſſé tombe en foibleſſe, ſon ami le ſecoure le mieux qu'il peut, & le ramene ainſi à pied aſſez loin, à un endroit où ils trouverent un cheval, ſur lequel le malade monta ſeul; il en deſcendit de même en arrivant à ſa maiſon qui n'étoit pas éloignée. Je fus appellé; je trouvai le malade à demi-mort, je le fis promptement deshabiller; j'enlevai doucement les mouchoirs & les ligatures qu'on lui avoit appliqués. Je n'apperçus qu'une plaie très-ſuperficielle, ronde & large comme un liard, noire ſur les bords, ſans hémorragie, & ſituée à quatre travers de doigts de l'aréole latéralement & du côté droit. Je portai le

doigt indice ſur la plaie, plutôt qu'une ſonde, dans la crainte de cauſer quelqu'irritation & d'ouvrir quelques vaiſſeaux cautériſés par le feu : je crus d'abord que ce n'étoit qu'une ſimple excoriation. Une obſervation très-intéreſſante me frappa dans ce moment : j'examinai ſcrupuleuſement les hardes que le bleſſé venoit de quitter : je trouvai un ſeul trou à la chemiſe, à la veſte & à une eſpece de gilet qu'il portoit : après cet examen je ne pus douter que les différentes charges du fuſil, & quelques lambeaux de ſes hardes, ne ſe fuſſent gliſſés ſous les tégumens, ou n'euſſent entrés dans la poitrine. Je viſitai de nouveau la plaie qui ne me préſenta rien de ce que je cherchois. Je demandai au malade dans quelle ſituation il étoit lorſqu'il avoit reçu le coup ; il ne put me répondre : mais la foibleſſe & l'oppreſſion étoient ſi grandes, que je n'eus que le tems d'appliquer promptement de la charpie & des compreſſes, le tout ſoutenu du bandage du corps & du ſcapulaire : on le coucha auſſitôt ; mais à peine fut-il au lit, qu'il ſe plaignit qu'aucune ſituation ne lui étoit commode ; il s'agitoit tellement que le bandage qui lâcha un peu, permit au ſang de ſortir abondamment, parce que dans cette ſituation la plaie interne ſe trouvoit parallele à l'externe. Je m'en apperçus, je diſpoſai tout pour le panſer de nouveau. Je levai le premier appareil, & je

portai encore le doigt dans la plaie que je coulai alors aiſément de bas en haut ; ce qui me fit connoître que le coup avoit porté horiſontalement, & s'étoit gliſſé ſous les muſcles grands dorſal & dentelé : je pris un ciſeau courbe que je conduiſis à la faveur de mon doigt, & je dilatai la plaie en ſuivant le trajet du coup d'environ quatre à cinq pouces de long, ſur trois de large ; je paſſai enſuite le doigt tout le long de la plaie, & je ſentis fracture à la derniere des vraies côtes dans ſa partie moyenne : cette ſeconde découverte me fit craindre que la plaie ne fût pénétrante. Pour m'en aſſurer je pris un ſtilet, au bout duquel étoit un bouton ; je le portai ſur la côte, & je tombai dans la poitrine qui, remplie de ſang & d'air, bouillonnoit au moindre mouvement que je faiſois dans ſa capacité ; ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que le ſtilet ne put entrer dans la poitrine qu'entre l'eſpace des deux bouts de la côte caſſée. Il ſembloit que tout le coup ne s'étoit porté que ſur le corps de la côte : en effet tout le plomb que je trouvai aux environs de la plaie étoit écraſé & allongé : je connus alors toute la grandeur de la maladie ; je tentai tous les moyens de donner iſſue au ſang néceſſairement épanché par la rupture des vaiſſeaux, & principalement de l'artere intercoſtale. Il en ſortit beaucoup ; la difficulté étoit d'ôter les corps étrangers ;

c'étoit pour cela que je voulois faire une contre-ouverture ainſi que pour vuider la poitrine du ſang qui l'inondoit, & qui peſoit beaucoup ſur le diaphragme; mais le malade étoit ſi foible que je n'oſai pas tenter cette opération; d'ailleurs l'ouverture étoit aſſez baſſe : je me contentai donc d'appliquer ſur ſa côte découverte & fracturée un petit plumaceau trempé dans l'eſprit de vin, & le reſte comme au premier panſement, excepté que je trempai les compreſſes dans une décoction émolliente mêlée d'un peu d'huile roſat. En moins d'une heure je ſaignai deux fois le bleſſé, parce que la reſpiration étoit fort gênée. Toute la nuit il fut en délire & en convulſion, accidens qui pouvoient être produits par quelques eſquilles qui piquoient la plévre. Le lendemain je lui tirai encore vingt-quatre onces de ſang en deux fois. Sur le ſoir je levai l'appareil; je trouvai la plaie en aſſez bon état, je la panſai comme la veille, ſi ce n'eſt que je chargeai les plumaceaux d'un peu de digeſtif pour favoriſer la chûte de l'eſcarre. J'obſervois à tous les panſemens de mettre le malade en une ſituation favorable à l'écoulement du ſang; j'avois ſoin auſſi de tenir la poitrine ouverte par le moyen d'un petit ruban uſé que j'y introduiſois, après l'avoir trempé dans une liqueur ſpiritueuſe; pendant dix jours je ne panſai pas autrement: quoique ſa boiſſon fût très-humectante & que

ſes bouillons ne fuſſent qu'une eau de poulet, néanmoins pour modérer l'érétiſme & éteindre le feu de la fiévre qui le dévoroit, je lui donnai quelques lavemens émolliens qui firent très-bien, & j'ajoutai à ſa boiſſon quelques grains de nitre purifié. Par ce moyen je procurai la liberté de ventre & la ſecrétion des urines. Un grand calme & une douce & légere moiteur ſuccéderent bientôt. Mais je fus bien ſurpris à un des panſemens de voir le pus ſortir à grands flots de la poitrine. Je ne doutai plus que ce ne fût l'effet des corps étrangers, qui étoit tout ce que je craignois : c'étoit-là le cas de faire l'application de cet axiome connu de tout le monde : *Sublatâ causâ tollitur effectus*, & conſéquemment de faciliter la ſortie des corps étrangers ; cependant je différai quelque tems pour me conſulter ſur les voies que j'emploierois. Tout bien examiné je jugeai à propos d'attendre, dans l'eſpérance que la nature expulſeroit les corps étrangers à la faveur des matieres purulentes. Je ne fus pas trompé dans mon attente. J'eus la ſatisfaction de voir peu après ſortir avec le pus beaucoup de bourre.

Dans ces circonſtances j'avois pluſieurs vues à remplir ; il falloit faciliter la ſortie des matieres étrangeres, prévenir l'acrimonie du pus, déterger les ulceres & panſer beaucoup plus fréquemment. On en ſent la néceſſite.

J'employai une décoction d'ariſtoloche, que j'éguiſai d'un peu d'eau vulnéraire; j'en ſeringuois dans la poitrine à tous les panſemens. Telle a été ma méthode pendant plus de trois mois, lorſque tout à coup les matieres qui entraînoient toujours avec elles des corps étrangers s'intercepterent.

Cette interruption me faiſoit craindre que quelque fungus ne formât une eſpece de valvule, & que le pus par ſon ſéjour ne fît tomber en fonte toute la ſubſtance du poumon. Je me ſervis de teinture de mirrhe & d'aloës pour avancer plus promptement l'exfoliation des bouts de la côte fracturée: en effet je tirai bientôt après une eſquille conſidérable, qui faiſoit partie de la ſciſſure qu'on remarque au rebord inférieur & interne des côtes: auſſitôt il ſortit une ſi grande quantité de pus ſi âcre & ſi fétide, que le malade, ceux qui étoient témoins & moi, n'en pouvoient ſoutenir l'odeur qu'avec peine. Je panſai le malade comme de coutume, en obſervant ſeulement d'introduire à chaque panſement dans la plaie pour la dilater, un peu d'éponge préparée attachée à un fil, crainte qu'elle ne tombât dans la poitrine.

Comme depuis plus de trois ſemaines il ne ſortoit plus aucune matiere, j'eſſayai de cicatriſer la plaie. J'en vins à bout aiſément; je jugeai même à propos de donner au malade une médecine très-douce. J'eus lieu d'en être content.

Mais tandis que chacun le félicitoit ſur ſon bonheur & ſur ſa convaleſcence, & que je le regardois moi-même comme guéri, j'appris avec étonnement qu'il crachoit le ſang tout pur. Je lui fis une petite ſaignée; je lui conſeillai l'eau de ris, il en fit uſage huit ou dix jours, & s'en trouva bien: quelque tems après il me fit appeller pour me dire que le pus le ſuffoquoit, qu'il le rendoit à pleine bouche. J'examinai ſes crachats, je les trouvai d'une très-mauvaiſe qualité. Cet accident m'inquiéta d'autant plus que je ne pouvois pas douter que ce ne fût une vomique, c'eſt-à-dire, un abcès qui s'étoit formé dans la ſubſtance du poumon qui avoit rongé ſon kiſte, & qui s'étoit ouvert une voie par les bronches. Je redoublai mes ſoins; je ne négligeai rien pour lui faciliter l'expectoration & modérer la toux violente qui le fatiguoit. Mais cet abcès n'étoit pas le ſeul. Il y en avoit, je crois, trois ou quatre; un entr'autres qui penſa l'étouffer. Il s'annonça par des convulſions qui durerent plus d'une heure, le malade étoit ſans connoiſſance, le pouls concentré; je vins promptement à ſon ſecours, & auſſitôt je pris ce qui ſe trouva ſous ma main (c'étoit une fourchette.) Je lui ouvris la bouche avec peine, je l'agitai, je le mis ſur le ventre, il rendit beaucoup de pus. Je lui préſentai des eaux de ſenteur qui le réveillerent un peu, je lui fis avaler de la ti-

ſane

ſanne chaude, les convulſions ſe calmerent. Plus je le trouvois en danger, plus je crus devoir redoubler mes ſoins. Je lui fis une petite ſaignée deux heures après. Je lui fis boire abondamment de ſa tiſanne toute la nuit, & j'eus l'agrément de le voir bien revenu de cet accident. Le lendemain je craignis que la violence des convulſions n'eût cauſé quelqu'effet ſur la plaie nouvellement cicatriſée, elle ſe trouva réellement ouverte; je continuai de la panſer comme auparavant.

Telle étoit la poſition du malade, lorſque de nouveaux accidens me mirent dans la néceſſité de changer le traitement. Ils ſe déclarerent par des vomiſſemens, une fiévre aiguë & des inquiétudes continuelles. J'en ignorois la cauſe; je croyois que comme il prenoit depuis long-tems ſoir & matin le lait coupé avec une infuſion de liere terreſtre & de mille-feuille, cette boiſſon auroit pu s'aigrir ſur ſon eſtomac : en conſéquence je lui en interdis l'uſage. Mais je fus bientôt au fait, lorſque je vis le viſage du malade ſe couvrir de puſtules, & que le lendemain je m'apperçus que le corps en étoit infecté : pour lors il ne me fut pas poſſible de méconnoître la petite vérole. Dès que j'ai été aſſuré de l'état de mon malade & de ſa maladie, j'ai employé les remedes ordinaires, en obſervant de le panſer avec beaucoup plus de précaution; ce que

j'ai toujours fait. Tandis que la petite vérole faiſoit ſon éruption de la façon la plus favorable, la plaie ceſſa inſenſiblement de ſuppurer. Je me ſerois volontiers porté à la cicatriſer ; mais je crus devoir la tenir encore ouverte pendant quelque tems, pour voir ſi l'expectoration qui étoit très-libre, ſe ſoutiendroit. J'appréhendois d'ailleurs de retomber dans l'inconvénient que j'avois eſſuyé, & que ſa plaie ne ſe rouvrît une ſeconde fois. Après avoir attendu un mois & plus, je l'ai fermée, & j'ai eu la ſatisfaction de voir le malade revenir peu-à-peu en pleine ſanté. Il en jouit à préſent ; & ſi je ne craignois de laiſſer entrevoir ici quelque ſoupçon d'amour propre, je vous avouerois que l'agrément que j'ai de le voir, eſt pour moi beaucoup au-deſſus de toutes les récompenſes que je pourrois eſpérer. Au reſte je n'ai jamais ſçu rougir des bienfaits que j'ai reçus. Il y a dans cette ville des Médecins dont les lumieres m'ont beaucoup ſervi : je les ai conſulté ; & ſi je ne les nomme point, c'eſt que la réputation dont ils jouiſſent les met au-deſſus de la gloire qu'ils pourroient partager avec moi pour le ſuccès de cette cure. J'aurai toujours lieu d'être infiniment flatté, lorſqu'ils voudront bien m'honorer de leurs conſeils ; & s'ils ſe reconnoiſſent ici, je ſerai charmé qu'ils y trouvent l'expreſſion de mes vrais ſentimens pour eux.

Recevez, je vous prie, Monſieur, ce foible eſſai de ma part; je n'y connois d'autre mérite que le bonheur dont mes ſoins ont été ſuivis. J'aurai lieu de m'applaudir, ſi vous le trouvez digne de figurer dans votre Journal avec les Obſervations des Maîtres de l'Art.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. LEAUTAUD, *Chirurgien à Arles, cy-devant Chirurgien en Chef de l'Hôpital général du S. Eſprit de la même ville, ſur une pierre trouvée ſous la langue d'un homme.*

MONSIEUR,

Vous nous recommandez par le Journal de 1756 que vous venez de mettre au jour, de vous faire part des obſervations & des découvertes extraordinaires qui regardent notre profeſſion; c'eſt ſans contredit le moyen le plus ſûr pour bien cultiver la Chirurgie, & pour la porter au plus haut dégré de perfection. Dans le deſſein donc de ſatisfaire

à votre invitation, je vous envoie le récit d'une cure extraordinaire que j'ai faite, & qui a en tout le ſuccès poſſible. Voici le fait.

Le 6 Novembre 1754 je fus appellé à Taraſcon pour voir un jeune homme âgé de trente-ſept ans, qui ſouffroit des douleurs très-vives, une ſalivation des plus abondantes, avec une fiévre continue & ardente; ce qui ne permettoit de donner que des inſtans: le tout procédoit d'une dureté ſous la langue. Je ſaignai en conſéquence le malade trois à quatre fois dans l'eſpace de cinq jours, mais inutilement. De-là je conclus qu'un corps étranger occaſionnoit tous ces dérangemens. Me défiant cependant de mes lumieres, je fis appeller le Médecin de la Maiſon, homme de mérite; & après nos réflexions, je fus autoriſé à faire ſur la partie une inciſion de la longueur du corps étranger que je ſoupçonnois: ce que j'exéçutai avec le biſtouri; & ayant enſuite enfoncé mes deux doigts, je tirai une pierre de la groſſeur d'un œuf de pigeon. Cette pierre étoit griſâtre en dehors, & blanche comme du lait en dedans; je la pulvériſai avec la main. A peine l'opération fut-elle faite, il étoit alors environ huit heures du ſoir, que le malade entiérement ſoulagé entra dans un profond ſommeil juſqu'au lendemain matin,

& fut guéri radicalement par les gargariſmes ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une pierre engendrée dans le palais; par M. KRUGER, Docteur en Médecine à Hambourg.

Un payſan eut au palais une tumeur inflammatoire conſidérable qui dans cet état empêchoit la déglutition. Comme alors cet homme faiſoit un exercice violent, la tumeur alors en maturité s'ouvrit d'elle-même, & il ſortit de la bouche avec le pus une pierre aſſez groſſe de couleur cendrée, légere & aſſez compacte. L'eau contient la matiere des pierres; & comme nous buvons continuellement de l'eau, on comprend facilement qu'il doit s'engendrer des pierres dans le corps. Mais comme l'eau des végétaux n'y forme jamais de pierres, il eſt clair qu'il doit y avoir encore une autre cauſe; c'eſt le violent mouvement des liqueurs : car nous obſervons journellement que les poiſſons qui ne vivent que dans l'eau, n'ont jamais de pierres; mais que les ani-

maux terreſtres qui ſont plus expoſés à la chaleur, & dont les humeurs ſont très-agitées, en engendrent auſſi fréquemment. On voit que ce mouvement peut être la cauſe de la pierre, quand on conſidere que les fibres des animaux qui ſont compoſées de mollécules terreſtres peu adhérantes, étant muës fortement & d'habitude, ſont dérangées dans leur œconomie, & dans cet état fourniſſent ſuffiſamment de matiere à la pierre. Le fluide qui contient cette matiere, doit ſe mouvoir très-peu, s'il n'eſt dans une entiere inaction, ce qui ſe paſſe journellement dans la veſſie pouvant fort bien arriver dans tous les endroits où les humeurs ſtagnantes ſe changent en pus; car le pus ne ſe forme que de la réſolution du ſang & des fibres de l'animal, l'un & l'aure fourniſſant la matiere de la pierre, enſorte que pour ſa formation il a ſuffi que les particules purement aqueuſes ſe ſéparaſſent de cette matiere ou par la voie de la tranſpiration, ou en entrant dans le ſang.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR L'EAU DE LUCE.

Par M. COSTEL le jeune, Etudiant en Chymie.

Le procédé de M. de Machy eſt vrai; mais l'indiſſolubilité qu'il prétend du ſavon commun dans l'eſprit alkali volatil eſt abſolument contraire à l'expérience. Le ſavon m'a toujours ſervi à faire l'eau de Luce. La blancheur une fois donnée, n'a jamais été altérée par le tems ni par le repos. Ce qu'ont dit Boerhaave & un de ſes plus grands ſectateurs, eſt donc exact. Si l'union du ſavon à l'eſprit alkali volatil n'a pas eu de ſuccès entre les mains de M. de Machy, c'eſt qu'il eſt un point d'énergie néceſſaire pour la combinaiſon. Je l'exhorte à faire un eſprit alkali volatil des plus vigoureux, & il croira bientôt à la diſſolution. Voici mon procédé.

Je fais un ſavon ordinaire ſucciné; je le diſſous, à la faveur de la chaleur, dans le double d'eſprit de vin tartariſé, & j'en mêle ſur le champ quelques gouttes dans un eſprit alkali volatil des plus pénétrans, dont le vaſe qui le contient eſt mis dans l'eau froide.

Je ne vois qu'un inconvénient dans ce manuel, c'eſt que peu de perſonnes peuvent y avoir recours, parce que, comme je l'ai fait remarquer, mon procédé, ou plutôt celui de Boerhaave, quoique ſimple, demande un eſprit alkali volatil des plus forts; mais les Artiſtes auſſi m'en ſçauront gré, en ce que jaloux du tems pour l'employer à l'utile, & toujours attentifs à donner à leurs remedes plus d'efficacité, & par-là procurer à la ſociété des biens réels, trouveront de quoi ſatisfaire leur zéle & leur curioſité.

Nota. Le procédé que M. Coſtel a coutume de ſuivre pour faire l'eau de Luce, ne nous paroît pas aſſez détaillé; cependant comme nous ne voulons pas priver le Public de tout ce qui peut augmenter ſes connoiſſances, ou du moins les perfectionner, nous avons cru devoir placer cette piéce dans ce Journal immédiatement après celle de M. de Machy, afin que les Artiſtes puiſſent en faire le parallele, & porter leur jugement après en avoir fait la comparaiſon, & nous faire ſçavoir laquelle des deux méthodes de faire l'eau de Luce eſt celle que l'on doit préférer.

ROUGEOLES anomales épidémiques, obſervées à Florence en 1749 & 1750, par le Docteur TARGIONI TOZETTI, *Médecin aggrégé au Collége de Florence, Profeſſeur Royal de Botanique, de la Société Botanique de Florence, & de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, &c.*

Il y eut en 1749 & en 1750 des rougeoles épidémiques dans la ville de Florence & dans les campagnes voiſines; on obſerva auſſi en même tems des petites véroles & des fiévres pourprées. Cette conſtitution épidémique continua juſqu'en 1751, & me donna occaſion de remarquer des maladies fort irrégulieres, & ſur-tout des rougeoles dont il eſt important de parler.

Il eſt bon d'obſerver d'abord qu'il y eut pluſieurs perſonnes qui furent attaquées de ces ſortes de rougeoles plus d'une fois, & qu'elles ſe caractériſerent bien toutes les fois qu'ils l'eurent.

J'obſervai d'abord ſept ſujets differens qui furent pris d'une rougeole accompagnée d'une éruption abondante & des ſymptomes ordinaires; mais dans le même jour ils ſentoient quelques légeres douleurs ſpaſmodiques à la région épigaſtrique, qui étoient

bientôt ſuivies d'une diarrhée bilieuſe & abondante : elle duroit deux jours, & ceſſoit au bout de ce tems, ſans être ni précédé, ni accompagné, ni ſuivie d'aucuns fâcheux ſymptômes. Quand la diarrhée ſe déclaroit, la rougeole diſparoiſſoit, ainſi que la fiévre & que la toux qui étoit très-incommode : après la diarrhée ſuccédoit une foibleſſe & un abattement conſidérables dont ſe plaignoient les malades. La premiere perſonne qui fit le ſujet de mes obſervations, étoit une Dame d'environ trente ans qui avoit eu la rougeole dans ſon bas âge ; cette ſeconde fois-ci elle reſſentit auparavant pendant pluſieurs jours une toux convulſive très à charge, mais ſans fiévre ; j'avois déja formé le deſſein de faire ſaigner la malade du pied, pour appaiſer la violence de la toux & de la fiévre ; car les délayans & les adouciſſans n'avoient produit aucun bon effet : mais je fus fort ſurpris le ſoir lorſque je remarquai que cette Dame étoit toute couverte de rougeole; l'éruption ſe ſoutint juſqu'à ce que la diarhée parut; celle-ci fit diſparoître ſur le champ la rougeole, ce qui me fit une très-grande peur, croyant qu'il ſe feroit quelque métaſtaſe fâcheuſe. Je repris bientôt courage, quand je vis que la malade étoit entiérement délivrée de toutes incommodités, & qu'elle étoit hors de danger. Cette obſervation me rendit plus aſſuré, quand je vis la même choſe arri-

ver à deux jeunes Seigneurs qui eurent auſſi la rougeole, ainſi qu'à quatre autres perſonnes qui furent attaquées de la même maladie.

Par ces obſervations j'eus occaſion de réfléchir ſur la bonté de la théorie de Van-Swieten, qui dit que la matiere morbique qui cauſe les éruptions dans les maladies aigues dépend des premieres voies, & qu'elle ſe réunit au ventricule ou dans les parties voiſines; dans les rougeoles que j'ai décrites, il eſt vraiſemblable qu'il y en avoit ainſi une partie qui avoit été portée dans l'eſtomac, & que le reſte étoit dans les parties qui avoiſinent le cœur, & que c'étoit pour cette raiſon que la maladie ſe terminoit par une diarrhée & par une éruption, parce que la matiere morbifique qui étoit à l'eſtomac, ſortoit par les inteſtins, & l'autre qui étoit dans les routes de la circulation, prenoit ſon iſſue par la peau. Il nous reſte à préſent à examiner ſi dans ces ſortes de maladies on doit éviter l'uſage des adouciſſans, comme le vulgaire le prétend. Voici ce que j'ai obſervé.

J'ai vu trois ſujets différens dont la maladie a commencé comme une eſpece de fiévre catharrale, avec une tumeur inflammatoire à la gorge, une toux violente, ce qui dura juſqu'au ſeptieme jour; il n'y avoit eu juſques-là aucune apparence de rougeole. Je traitai cette maladie comme une maladie in-

flammatoire, & le ſeptieme jour il ſe fit une éruption très-abondante qui dura quatre jours, pendant leſquels la toux & la fiévre ſe calmerent, de façon que les malades ſe rétablirent bien vîte.

Une Dame de mes voiſines, dans la crainte de gagner la rougeole qui étoit répandue dans toutes les maiſons aux environs, alla à ſa campagne. La nuit d'après elle ſentit de la fiévre accompagnée de friſſons. Le lendemain elle en eut un autre accès pendant le jour, à une heure correſpondante à celle de la nuit. Ces accès continuerent vingt-quatre jours, pendant leſquels elle eut quarante-huit accès. La fiévre loin de diminuer, alloit toujours en augmentant, ſurtout pendant la nuit, où les friſſons étoient plus conſidérables. La malade reſſentoit auſſi une toux ſéche & convulſive, & une difficulté de reſpirer. Quelques-uns de ſes accès étoient aſſez courts & aſſez légers ; auſſi la plus grande partie ſe ſuivoient de ſi près, qu'ils formoient preſque une eſpece de fiévre continue. Comme il n'y avoit aucune marque de rougeole je fis faire deux ſaignées, & je fis donner les délayans & les adouciſſans, & j'ordonnai enſuite quelques priſes de quinquina. Mais tous les remedes furent inutiles, ainſi que les régles de la malade qui ne produiſirent aucun ſoulagement. La nuit du 15, il ſurvint à une heure après minuit une fié-

vre très-forte avec de très-grands friſſons, des mouvemens convulſifs, un délire, une toux continuelle & ſuffocante, & je crus ſur le champ que c'étoit une péripneumonie bien décidée. A peine étoit-il jour que je penſois à faire ſaigner la malade, j'apperçus ſur tout ſon corps une infinité de boutons dont elle étoit couverte, & je commençai à bien augurer de l'ancienne maladie, par la préſence de celle-ci. En effet à meſure que la rougeole qui fut très-grave, pouſſoit au dehors, on voyoit les ſymptomes diminuer; & au bout de quatre jours la rougeole eut une fin heureuſe; il ne reſtoit plus à la malade que de la foibleſſe.

Voici encore une obſervation d'une rougeole auſſi irréguliere que les précédentes. Une Religieuſe âgée de vingt-quatre ans, d'une complexion aſſez forte, eut un ſaiſiſſement ſubit, occaſionné par la chute que fit une Religieuſe de ſes amies. Malgré une ſaignée qu'on lui fit ſur le champ, elle fut priſe deux heures après d'une fiévre lente, & perdit l'appétit & les forces; mais comme le ſang qu'on lui avoit tiré paroiſſoit exténué & de très-mauvaiſe couleur, on lui fit donner un peu de vin. Immédiatement après, ſoit que le vin eût produit cet effet, ſoit qu'il y eût quelqu'autre cauſe cachée, la malade après avoir pris de la nourriture, ſentit des douleurs vives dans le bas-ventre, & la fiévre aug-

menta ; on ordonna pour lors une ſaignée du pied à-peu-près quinze jours après la premiere. Le ſang qu'on tira à la malade étoit un peu meilleur. La fiévre ceſſa, mais les douleurs ſubſiſterent pendant un mois ; au bout duquel on vit la peau ſe couvrir de boutons, & ſurtout les épaules ; cette éruption rentroit & ſortoit alternativement. La malade recouvra après cela entiérement la ſanté. Au mois de Février de l'année ſuivante, elle ſentit une toux convulſive qui augmentoit tous les jours ; & ſur la fin du mois il ſurvint quelques accès de fiévre, avec des douleurs de tête, & des difficultés de reſpirer. Cette Religieuſe prenoit du petit lait & de l'eau froide ſans aucun ſoulagement. La fiévre augmenta encore, ainſi que la toux, qui devint ſi violente, qu'il ſortit du nez de la malade une grande quantité de ſang. Le Médecin la fit ſaigner du pied, & on lui tira du ſang aſſez mauvais, comme l'année précédente ; mais on ne lui donnoit aucun ſoulagement, & tous les ſymptomes devenoient plus graves de jour en jour. Enfin deux jours après on vit les épaules de la malade toutes couvertes de boutons de la même nature qu'auparavant ; mais comme ces éruptions étoient fréquentes, le Médecin commençoit à croire que ce n'étoit pas la rougeole. Les Religieuſes diſoient le contraire, car elles aſſuroient que

la malade avoit déja eu deux fois cette maladie avant d'être Religieuſe, & qu'il y en avoit alors dans le même Couvent pluſieurs autres qui l'avoient eu deux ou trois fois. Cependant la maladie ſe caractériſa à merveille, & la plus grande partie des boutons de la rougeole étoit au viſage. La couleur de la peau étoit rouge, & violette dans pluſieurs endroits. La fiévre étoit très-forte, la toux augmentoit tous les jours avec une douleur de poitrine inſupportable. Deux autres jours s'écoulerent & tous les ſymptomes ſubſiſtoient; on appella un autre Médecin, qui fit tirer du bras ſept onces d'un ſang inflammatoire. Le ſur-lendemain les taches de la peau changerent de couleur, les urines commencerent à couler en abondance, la fiévre étoit toujours très-forte, les autres ſymptomes ſubſiſtoient dans leur violence, & de tems en tems il ſe faiſoit de nouvelles éruptions; quelques jours après la malade ſe trouva délivrée de tous ces accidens; mais l'appétit ni les forces ne revenoient pas, & elle tomboit toujours en foibleſſe après avoir mangé. La douleur de poitrine fut très-opiniâtre, & dura juſqu'au jour où la malade fut ſaiſie d'une attaque violente de vapeurs convulſives, qui dura onze heures. Elle fut tourmentée de tems en tems de pluſieurs accès ſemblables, avec une douleur très vive à l'œſophage chaque fois qu'elle mangeoit, ce qui la con-

traignoit à reſter pendant pluſieurs jours ſans prendre de nourriture. On employa inutilement pendant tout ce tems-là le petit lait, le lait d'âneſſe, les bains, les eaux ferrées. Voyant le peu d'efficacité des remedes, je propoſai pour lors une décoction de ſarcepareille : après l'uſage de cette boiſſon ſon mal ceſſa, & elle commença à avaller avec plus de facilité ; ſes douleurs & ſes convulſions ſe calmerent également : l'été ſuivant cependant elles reparurent avec une nouvelle éruption. Il faut obſerver qu'avant les paroxiſmes convulſifs, la malade avoit toujours le viſage couvert de boutons. C'eſt ce qui me fit ſoupçonner qu'il y avoit une acrimonie marquée dans la lymphe, qui ne céderoit qu'aux ſudorifiques. Je ne me trompai pas dans mon prognoſtic ; car cette Religieuſe en reçut tout le ſoulagement qu'on pouvoit en attendre ; & pour terminer la cure, je lui ai fait prendre des eaux de ce pays appropriées à ſon état & à ſon tempérament.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Juillet. A Paris, ce 18 Juin 1756.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AOUT 1756.

TOME V.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

CATALOGUE DES OUVRAGES de BOERHAAVE, qui ſe trouvent chez VINCENT.

	Prix reliés.
LEs Aphoriſmes de la Médecine ſur la connoiſſance & la cure des maladies. *in*-12. 1745.	3 liv.
Commentaire ſur les Inſtitutions de Médecine. 8 vol. *in*-12. 1750.	20 liv.
—Les tomes IV, V, VI, VII & VIII, ſéparément, à 50 ſ. le volume.	
Les Inſtitutions de Médecine, ſans Commentaire. 2 vol. *in*-12. 1739.	6 liv.
Les maladies des yeux & les leçons ſur la pierre. *in*-12.	2 liv. 10 ſ.
Traité de la matiere médicale, pour ſervir à la compoſition des remedes indiqués dans les Aphoriſmes, auquel on a joint les opérations Chymiques du même Auteur. *in*-12. 1739.	2 liv. 10 ſ.
Traité de la petite Vérole, avec la maniere préſente de la guérir. *in*-12. 1740.	2 liv. 10 ſ.
Traité des maladies Vénériennes. *in*-12. 1753.	2 liv. 10 ſ.
La Théorie Chymique de la terre, auquel on a joint le traité du Vertige, avec une lettre à M. Aſtruc ſur les maladies Vénériennes. *in*-12. 1741.	2 liv. 10 ſ.
Elémens de Chymie. *in*-8°. 2. vol. 1752.	8 liv.
—Les mêmes, *in*-12. 6 vol. avec figures, nouvelle édition. 1754.	15 liv.
Conſultationes & Reſponſa. *in*-12. 1744.	2 liv.
De la vertu des médicamens. *in*-12.	2 liv. 10 ſ.

Le Recueil de Piéces concernant l'Inoculation de la petite Vérole, ci-devant annoncé, ſe trouve actuellement chez tous les Libraires qui débitent ce Journal. *in*-12. 1. vol. 2 liv. 10 ſ.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Suite des Expériences ſur l'irritabilité & la ſenſibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR L'IRRITABILITÉ DES VAISSEAUX DU CORPS ANIMAL.

J'AI touché la ſurface extérieure de l'aorte de pluſieurs chiens, d'un chévreau, de pluſieurs chats, de quelques grenouilles; de deux anguilles; je n'ai jamais obſervé de contraction dans l'artere. J'ai pris un microſcope, & je n'ai rien vu de nouveau. Je me ſuis ſervi de nitre fumant, ce puiſſant acide

a changé le ſang en bouë dans les arteres ; mais il n'a produit aucun mouvement dans l'artere. Je fis le 14 Septembre 1750 une inciſion à une des arteres d'une grenouille, qui en ouvrit à-peu-près la moitié : dans une fente auſſi fine la moindre contraction de l'artere devoit ſe rendre ſenſible en la dilatant ; le muſcle dans un cadavre même éloigne les lévres de ſes bleſſures l'une de l'autre : rien n'arriva, la fente demeura fine & capillaire, & le même événement revint dans d'autres exemples. J'ai fait pendant le cours de l'Eté 1754 plus de cent expériences ſur des grenouilles ; jamais je n'ai vu de contraction dans les membranes des arteres ; jamais les veines qui traverſoient la largeur des troncs artériels, n'en ont été comprimées, & jamais une artere preſque à vuide, & qui ne contenoit plus qu'un petit nombre de globules, n'en a été rétrécie.

Ces expériences m'ont convaincu par leur nombre & par leur uniformité, 1° que les arteres des animaux à ſang froid ſont abſolument ſans force contractive ; 2° pour les animaux à ſang chaud, elles doivent avoir aſſez de force contractive pour rétablir une artere dilatée par la force du cœur dans le diamétre qu'elle avoit auparavant. Ces animaux ont d'ailleurs des fibres muſculaires dans leurs arteres : j'y reconnois par conſéquent de l'irritabilité ; mais je ne tire pas

une conviction des expériences dans leſquelles les acides chymiques les plus puiſſans ont produit quelque contraction dans les arteres. Ces poiſons en produiſent bien, comme je dirai en ſon lieu, ſur les nerfs qui par les expériences déja rapportées ſont abſolument déſtitués de toute irritabilité. L'irritation méchanique faite avec l'acier aiguiſé produit une contraction ſur tout véritable muſcle, & ſur les membranes muſculaires des inteſtins & de l'eſtomac, au lieu qu'elle n'en produit pas ſur les arteres. Il faut attribuer apparemment cette exemption à l'épaiſſeur de la celluloſité qui compoſe le gros de la ſubſtance des arteres, & qui couvre les fibres muſculaires.

SUR LES VEINES.

Le 2 Février 1750, je touchai la veine cave d'un chien avec de l'huile de vitriol; elle ſe reſſerra évidemment. Je vis arriver la même choſe ſur un chévreau, ſur un chat, ſur des grenouilles. J'ai touché extérieurement la veine cave avec de l'eſprit de nitre; elle s'eſt reſſerrée. J'ai fait la même choſe intérieurement; elle s'eſt reſſerrée encore. La contraction des veines touchées avec le poiſon acide eſt plus forte que celle des arteres, & la raiſon de cette différence eſt apparemment dans la ſubſtance des veines plus mince & plus recouverte de cellulo-

ſité ; mais comme cette contraction réuſſit également bien dans le cadavre long-tems après la mort, & comme l'irritation méchanique ne produit aucune contraction dans les veines, je ne voudrois pas tirer des conclusions de cette expérience. Dans les animaux à ſang froid, il ne paroît aucune contraction dans les veines. Il doit y en avoir dans les animaux à ſang froid par-tout où il y a des fibres muſculaires ; mais elles ſont fort rares dans les veines.

SUR LES VAISSEAUX LACTÉS ET LE CONDUIT THORACHIQUE.

J'ai vu devenir vaiſſeaux lymphatiques ce qui peu de tems auparavant étoit vaiſſeau lacté. Ce phénomene eſt fort commun & fort connu ; mais il démontre efficacement que les vaiſſeaux peuvent ſe décharger de leur chyle par leur contraction, & qu'à la place du chyle quelqu'autre cauſe dont il ne s'agit point ici fait ſuccéder la lymphe. J'ai touché avec de l'huile de vitriol le conduit thorachique d'une ſouris ; il s'eſt reſſerré, & a fait ſortir ſon chyle. Je réitérai le 12 Mai 1751 les mêmes expériences ſur des chévreaux ; elles ont réuſſi très-bien. En faiſant abſtraction de l'évacuation des vaiſſeaux lactés que les poiſons chymiques ont produite, on voit par les phénomenes qui par-

tent de la nature ſeule que ces vaiſſeaux ſont d'une force contractive aſſez puiſſante pour ſe défaire du chyle qu'ils contiennent. Les arteres & les veines qui contiennent du ſang, n'ont pas le même pouvoir.

SUR LA FORCE CONTRACTIVE DE LA VÉSICULE DU FIEL.

J'ai fait beaucoup d'expériences ſur des chiens, des chats, des hériſſons, des chévres, des anguilles & des lapins, dont j'ai touché la véſicule avec les poiſons chymiques : dans les unes elle a paru ſe contracter; les autres n'ont donné aucune preuve d'irritabilité. J'ai touché la véſicule d'un chien, je l'ai irritée avec une aiguille & le ſcalpel : elle ne s'eſt point reſſerrée; mais elle s'eſt contractée, quand je me ſuis ſervi de l'huile de vitriol. Le beurre d'antimoine n'y a rien fait.

Ces expériences, quoiqu'aſſez diſcordantes, ſe réuniſſent pourtant pour démontrer que la force contractive de la véſicule du fiel n'eſt ni forte ni vive, & qu'elle agit plus foiblement & plus lentement que dans la veſſie urinaire. J'ai vu à la vérité des véſicules remplies de deux ou de trois groſſes pierres former autant de cellules que de pierres, & ſe rétrécir conſidérablement dans leur intervalle. On pourroit attribuer cette

contraction à une force muſculaire de la véſicule, étant évident que le diaphragme n'y a point de part. Mais ces reſſerremens entre les places où ſe dilate un réſervoir, ſe font certainement dans le regne végetal, ſans que des fibres muſculaires y puiſſent avoir part. Dans les Raiforts, les Acacia, par exemple, l'intervalle des graines ſe reſſerre ſi fort, qu'il n'y reſte preſque plus de cavité, pendant que les graines ſe gonflent & ſe font des cellules.

SUR LA FORCE CONTRACTIVE DE LA VESSIE.

La veſſie étant fort remplie d'urine, elle ſe contracte d'elle-même par la force de ſes fibres muſculaires. Le 26 Février 1746, je perçai celle d'un chien avec une aiguille, & elle fit ſortir l'urine avec un jet ſans ceſſer de la pouſſer au-dehors, juſqu'à ce qu'elle ſe trouva réduite à la grandeur d'une noix; ſa contraction ſe fait lentement, mais ſans diſcontinuer & ſans alternative de relâchement, juſqu'à ce qu'elle ſoit au plus petit diamétre dont elle ſoit capable. Je fis le 27 Avril la même épreuve ſur un chat, & l'urine coula par le canal naturel juſqu'à la derniere goutte. Les muſcles du bas-ventre n'avoient aucune part à cette évacuation, puiſqu'ils étoient ouverts & détruits. J'ai réitéré

ces expériences ſur des chiens, des chats, des lapins, un hériſſon, une chévre, des rats, & elles ont également bien réuſſi. Le 18 Octobre, je touchai la veſſie d'un lapin avec de l'huile de vitriol; elle ſe reſſerra. J'ai cru devoir mettre en oppoſition le peu de contraction que l'huile de vitriol a produite dans la veſſie avec la vive conſtriction qu'opere l'irritation méchanique de ce ſtimulus même de l'urine. Cette contradiction acheve d'ôter le crédit aux expériences que l'on fait avec ces acides violens: on voit qu'ils produiſent de la contraction dans des membranes qui n'en ont pas de naturelle, & qu'ils n'en produiſent pas dans la veſſie dans laquelle cette force ſe manifeſte naturellement avec tant de vivacité. Il m'a paru au reſte que la veſſie ſe contracte plus vivement quand elle eſt remplie, que ſa contraction ſe fait d'une maniere continue, ſans admettre aucune alternative de relâchement. C'eſt ainſi qu'un homme qui ne reſpire pas, peut faire ſortir l'urine avec un jet continu, ſans ſe ſervir du diaphragme.

SUR L'URETERE.

J'ai vu l'uretere d'un chien ſe contracter, quand je le touchois avec de l'huile de vitriol. Il m'a paru par les différentes expériences que j'ai faites ſur différens animaux,

que la force contractive de ce canal eſt extrêmement foible, ou plutôt qu'on ne ſçauroit y démontrer cette force. L'Anatomie n'y découvre point de fibres muſculaires; & il ſemble par les phénomenes de ceux qui ſont attaqués de la gravelle, qu'il faut de violentes convulſions des muſcles du bas-ventre pour y faire avancer la pierre.

SUR LA FORCE CONTRACTIVE DE L'UTÉRUS.

Le mouvement des cornes de la matrice d'une chienne pleine me parut le 3 Janvier 1751 être extrêmement évident; il n'a pas beſoin d'irritation pour paroître, & il eſt ſemblable & égal au mouvement périſtaltique des inteſtins. J'ai vérifié ce fait ſur des chiennes pleines, des chates, des lapines. Le 25 Septembre, le mouvement de la matrice d'une lapine pleine fut très-conſidérable, quoiqu'elle fût détachée du corps & de ſes cornes. Il paroît démontré que la matrice ſe contracte auſſi fortement que les inteſtins, à l'occaſion de quelque irritation que ce ſoit, & que cette force peut faire avancer la cauſe irritante du pavillon à la matrice; car les inteſtins faiſant cet effet, les cornes de la matrice ayant un mouvement périſtaltique tout auſſi vigoureux, doivent y réuſſir également. Un fruit avalé eſt porté

de l'eſtomac au rectum ; & un œuf qui paſſe par le pavillon, doit être pouſſé par la trompe juſqu'à l'utérus.

Au Journal prochain nous continuerons les mêmes Expériences.

OBSERVATION ſinguliere de Pratique, faite par M. MAJAULT, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.*

L'uſage & la routine, & l'étalage pompeux de toutes ſortes de remedes ne forment pas l'Art de guérir ; il ne réſide que dans la juſte application d'un ſecours ſouvent ſimple, mais placé avec intelligence. C'eſt du jugement & de la ſagacité de l'Obſervateur que l'on doit tout attendre, quand on a tout tenté ſans ſuccès ; & l'on voit tous les jours échouer la Pratique la plus conſommée où l'eſprit ſeul triomphe. M. Majault vient de nous en donner une preuve éclatante dans le traitement qu'il eut occaſion de faire dernierement d'un malade qui étoit à l'Hôtel-Dieu. Nous ſaiſiſſons avec empreſſement cette occaſion de lui rendre la juſtice qui lui eſt dûe à cet égard, & de lui témoigner publiquement l'opinion

favorable que nous avons de ſes talens. Voici le fait.

Un jeune Médecin qui ſuit M. Majault à la viſite des malades de l'Hôtel-Dieu de Paris, nous a rapporté que le 13 Juin de cette année il y arriva un garçon Tailleur âgé d'environ vingt-ſept à vingt-huit ans, attaqué d'un mal de gorge violent depuis dix mois, qui avoit fait de tels ravages pendant l'eſpace de ſix à ſept mois, que le malade étoit tombé dans le maraſme, ayant perdu totalement la voix, & ne pouvant avaler aucun liquide, ſans que la déglutition fût ſuivie d'une toux violente & même convulſive. Ceux qui avoient amené le malade à l'Hôtel-Dieu, dirent qu'il y avoit pluſieurs mois qu'il étoit dans cet état. M. Majault le fit boire devant lui; mais ayant obſervé que la moitié du liquide tout au moins avoit paſſé dans la trachée-artere, lorſque la toux que cet eſſai procura fut terminée. Il ordonna au malade de porter la tête, le plus qu'il pourroit, ſur l'épaule droite, & de boire dans cette attitude. Le malade obéit, & avala preſque un demi-verre de tiſanne; il n'y eut que quelques gouttes qui paſſerent dans la trachée-artere. Il fit donner un ſecond verre de tiſanne au malade, & lui ordonna de faire le même eſſai, en portant la tête ſur l'épaule gauche, & en lui recommandant ſur-tout d'avaler dans cette attitude juſqu'à

la derniere goutte ; le malade but le ſecond verre, ſans qu'il paſſât rien dans la trachée-artere. Cet événement étonna fort, non ſeulement ceux qui avoient amené le malade, mais les jeunes Médecins qui accompagnoient M. Majault. Ces derniers lui demanderent quelle étoit la raiſon qui lui avoit ſuggéré ce moyen de faire boire, auſſi prompt que ſingulier. Il leur répondit que ſans examiner quelle pouvoit avoir été la cauſe primitive de ce mal de gorge, il étoit démontré que la glotte ou l'épiglotte, ou peut-être l'une & l'autre avoient été rongées, & que l'ouverture de la glotte mal couverte par l'épiglotte, dans l'inſtant de la déglutition, permettoit au liquide l'entrée dans la trachée-artere, & qu'en avalant, le viſage tourné du côté de l'épaule, ſoit à droite, ſoit à gauche, les muſcles qui ſervent à la déglutition, ſe trouvent dans un état de contraction qui doit diminuer l'ouverture de la glotte ; & que faire boire un malade attaqué de pareille maladie dans cette attitude, étoit le ſeul moyen de lui procurer la faculté d'avaler des liquides : moyen ſans lequel il ne ſeroit pas poſſible de donner le moindre ſoulagement au malade. Il ajouta qu'ayant obſervé que le malade avaloit plus facilement, la tête tournée vers l'épaule gauche, que vers l'épaule droite, il conjecturoit que la partie gauche de la glotte ou de

l'épiglotte étoit plus rongée que la partie droite.

Le malade mourut environ 60 heures après ſon arrivée à l'Hôtel-Dieu. M. Majault en fit faire l'ouverture ; les jeunes Médecins qui avoient vu boire cet homme, y aſſiſterent. On trouva la glotte & l'épiglotte rongées du côté gauche, l'ouverture de la glotte allongée vers le pharinx du double de ſa longueur ordinaire, & les ulceres qui avoient occaſionné ces ravages conſolidés.

On doit préſumer que ſi ce malade n'eût pas été dans cet état de maraſme qui lui a donné la mort, il eût pu l'éviter, ayant trouvé le moyen d'avaler des liquides.

Cette maniere ingénieuſe de faire boire les malades qui ſont dans ce cas, pourra avoir ſon application, lorſque la gangrene, le vice vénérien, le vice ſcorbutique auront occaſionné le délabrement de la glotte ou de l'épiglotte. Ces ſortes de malades qui périſſent ordinairement étouffés par le liquide qui entre dans la trachée-artere, trouveront une reſſource ſûre dans une manœuvre auſſi ſimple que bien imaginée.

Nota. On a lu dans notre dernier Journal une Obſervation de M. Majault ſur le mal de gorge gangréneux que nous avons jugé à propos d'y inſérer, quoiqu'elle ait été déja imprimée dans le Mercure de France 1752 :

nous nous y ſommes déterminés d'autant plus volontiers, que nous croyons que pluſieurs Médecins ne liſent pas le Mercure, & que cette Obſervation qui eſt cependant importante à connoître, auroit bien pu être ignorée. Il s'y eſt gliſſé une faute d'impreſſion : elle eſt page 27, ligne 19. On lit, *n'agit que ſur la partie volatile ;* il faut lire, *n'agit que par ſa partie volatile.*

OBSERVATION

Sur l'expulſion d'un fœtus mort & corrompu dans le ſein de ſa mere, à la ſuite d'une fiévre putride maligne. Par M. DUPUY DE LA PORCHERIE, Docteur en Médecine de Montpellier, Aggrégé au Collége Royal des Médecins de la Rochelle.

Catherine Didier, femme de François Thevenin de cette ville, âgée de trente-ſix ans, d'un tempérament bilieux & groſſe de cinq mois, ſe plaignit le 13 de Juillet 1751 d'une grande douleur à la tête, aux reins, & principalement dans tout l'intérieur & l'extérieur de la gorge, avec inflammation de la luette & des amygdales, ce qui l'empêchoit d'avaler même ſa ſalive ; les parties poſtérieures de la gorge, & ſur-tout le voile du palais, étoient parſemés de pe-

tits chancres ou ulceres malins, blancs & ronds, & de divers diamétres ; la langue étoit extrêmement chargée, & la bouche exhaloit une odeur très-fœtide. La fiévre & les accidens redoubloient tous les ſoirs, & moleſtoient la malade ſans relâche. Le pouls étoit plein & dur, la peau ſéche & aride ; les mouvemens de ſon enfant ſe faiſoient vivement ſentir.

Dans cet état l'on ſaigna la malade deux fois du bras ; tous les accidens, au lieu de diminuer, augmenterent conſidérablement, & furent bientôt ſuivis de vives tranchées dans les régions des lombes & de l'hypogaſtre, ſur-tout d'une hémorragie utérine qui dura pluſieurs jours, malgré les ſaignées & les nitreux qui furent mis en uſage & mariés avec les aſtringens, juſqu'à ce qu'enfin une langueur & un abbatement géneral, un pouls petit & inégal, de fréquentes défaillances déterminaſſent à m'appeller.

Le 24 de Juillet la malade étoit dans cet état, ſans qu'elle ſe plaignît d'aucune douleur dans aucune partie du corps, ſes ſens étoient comme aſſoupis ; elle reſſentoit cependant de tems à autre de fréquentes foibleſſes, toujours précédées de vapeurs qui ſe portoient au viſage, lui voiloient les yeux, & lui cauſoient des ſifflemens dans les oreilles ; ces foibleſſes ſe terminoient ordinairement par des ſueurs froides. Je lui trouvai le

le pouls petit & inégal, le ventre applati, le viſage pâle & défait, les temples abbatues, les yeux languiſſans & creuſés, la langue chargée & viſqueuſe, ſur-tout à ſa baſe, & la bouche exhaloit une odeur cadavéreuſe. La malade n'avoit que peu ou point uriné, & ſon ventre n'avoit fait aucune fonction depuis qu'elle gardoit le lit. Elle m'aſſura ne plus ſentir ſon enfant.

Après avoir peſé mûrement toute l'horreur d'une ſemblable ſituation, je crus m'appercevoir que tous les ſolides du corps, & principalement la matrice, étoient dans une *atonie* ſi marquée par les épuiſemens qu'elle avoit ſouffert, que je jugeai dès-lors qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que de rappeller le *vis vitæ* de ces parties, & ranimer, s'il étoit poſſible, la matrice & ſes agens auxiliaires au point d'expulſer de ſa capacité le corps étranger qu'elle contenoit avec ſes attaches & ſes enveloppes.

Pour y diſpoſer la malade, je me contentai de lui ordonner un lavement émollient & carminatif : ce remede en apparence ne produiſit que très-peu d'effet ; ce qui me détermina à lui en preſcrire un autre mieux indiqué, compoſé avec la décoction de la racine d'ariſtoloche longue, les feuilles d'armoiſe & de matricaire, les fleurs de camomille, l'anis verd & le lénitif fin. Ce lavement entraîna une quantité prodigieuſe

de matieres dures de toutes couleurs, & qui empeſtoient. Cette opération fut ſuivie & ſoutenue d'un julep à prendre à deux fois dans l'intervalle de trois heures ; il étoit composé avec les eaux diſtillées des plantes emménagogues, la teinture de caſtoreum, l'élixir de propriété, l'eſprit volatil aromatique huileux, & le ſyrop d'armoiſe. L'effet de ces remedes répondirent à mon attente ; la malade en éprouva dans la nuit de fortes tranchées qui furent ſuivies d'une perte abondante. La malade avoit uriné un peu, & rendu beaucoup de vents ; ce qui l'avoit très-fort ſoulagée.

A ma viſite du matin, je trouvai le pouls dur & un peu plus élevé, & par conſéquent moins inégal : je dis par conſéquent, parce que je n'avois attribué l'inégalité du pouls qu'à la grande foibleſſe de la malade. Le viſage me parut moins pâle, & les yeux moins languiſſans. La perte continuoit, & la malade éprouvoit d'un moment à l'autre des tranchées aſſez vives ; ce qui me fit inſiſter ſur les remedes déja preſcrits, & je lui conſeillai en outre un cataplâme emménagogue, précédé d'un liniment de même vertu, pour être appliqués chauds ſur les régions des lombes & de l'ypogaſtre. Peu de tems après l'application de ces topiques, les tranchées & la perte augmenterent prodigieuſement, & expulſerent un fœtus cor-

rompu. Je l'examinai, il étoit ſeul, le placenta n'étoit pas encore ſorti ; les tranchées cependant continuoient, ainſi que la perte. Je fis réitérer l'application du liniment & du cataplâme, qui pendant la nuit travaillerent beaucoup la malade, mais la délivrerent entiérement.

Je vis le lendemain un placenta plus corrompu encore que n'étoit le fœtus ; il avoit répandu dans la chambre une odeur cadavéreuſe ſi pénétrante, qu'on eut aſſez de peine à la diſſiper avec les parfums ordinaires. La malade, quoique fatiguée, paroiſſoit jouir d'une grande tranquillité : ſon pouls qui le jour précédent avoit paru dur & élevé, étoit devenu ſouple & mollet, une douce moiteur s'étoit emparée de tout ſon corps, & la malade commença à dormir pour la premiere fois. Je la purgeai quinze jours après avec les minoratifs, & le régime reſtaurant dont je lui conſeillai de faire uſage, acheva de la remettre entiérement. Sa convaleſcence a été cependant de près de ſix mois, au bout deſquels elle eſt devenue groſſe d'un enfant qui ſe porte bien & eſt très-bien conſtitué, & depuis elle a encore été nourrice d'un autre.

S'il n'eſt pas nouveau, du moins il paroîtra ſurprenant, que la femme qui fait le ſujet de cette Obſervation, ait pu réſiſter à la corruption inſigne que renfermoit ſa ma-

trice, ſans que cette partie ni les autres ayent ſouffert la moindre altération.

Nota. Cette Obſervation n'eſt pas la ſeule qui prouve combien la matrice eſt à l'abri de la pourriture dans ces eſpeces de cas. C'eſt un des viſceres les plus forts de la femme, & un de ceux dont elle peut le plus aiſément ſupporter la perte. Cette vérité eſt ſuffiſamment prouvée par le ſuccès réitéré de l'opération cæſarienne, par l'amputation, l'extirpation, le déchirement de la matrice, connues de Rhaſis, Ambroiſe Paré, Mercurialis, Duret, Schenkius, Bonet, Fernel, & une infinité d'autres; on ſçait de plus que la matrice peut ſuppurer, tomber en gangrene, & même ſe rompre, ſans cauſer la mort. Dans le premier cas, voyez Albucaſis, Ouſſetus, Donati, l'hiſtoire de l'Académie des Sciences; dans le ſecond, Henri à Moinichen, Gatinar, Sever, Schenkius; dans le troiſieme, Stalpartus, Van-der-Wiel, Hildanus, Bonet, Lamotte, Mauriceau, Gregoire.

OBSERVATION

Sur une ouverture à l'ombilic, qui donnoit paſſage au chyle & à des vers contenus dans les inteſtins grêles. Par M. MARTEAU, *Médecin de l'Hôpital d'Aumale.*

Hippocrate a prétendu que les ſolutions

de continuité dans les inteſtins grêles ne pouvoient ſe cicatriſer. L'Obſervation ſuivante prouve le contraire, comme pluſieurs Obſervations Chirurgicales l'ont déja établi démonſtrativement.

Magdeleine De Lattre, du village de Beaucamp-le-Vieux en Picardie, âgée de ſept ans, me fut amenée au mois de Juin 1753. Elle avoit un aſcite très-manifeſte; elle le portoit depuis l'âge de deux ans, à ce que m'aſſura ſon pere nourricier : elle guérit en trois mois. Au printems ſuivant l'hydropiſie ſe régénéra, & ſe diſſipa de nouveau par les mêmes remedes que j'avois mis en uſage la premiere fois; mais il reſta une tumeur dure & phlégmoneuſe à l'ombilic. Par l'application des cataplâmes émolliens, la tumeur mûrit & creva; il ſortit avec le pus trois lombris de la nature des ſtrongles, & enſuite des matieres chyleuſes. Cette ouverture a continué pendant ſix mois à verſer du pus, du chyle, & même à donner paſſage à des portions indigérées de nourritures, telles que des filamens de haricots verds qu'on a tirés plus d'une fois aux panſemens. Il ſortoit de tems en tems quelques ſtrongles; l'enfant ne s'en amuſoit pas moins aux jeux de ſon âge. Enfin après ſix mois la plaie ſe diſpoſant à la cicatrice, n'a plus fourni pendant dix-huit mois qu'une ſéroſité ichoreuſe, Dans le cours de ces dix-huit mois, il eſt

encore ſorti un ver par la plaie, mais plus de matiere chyleuſe : ce ver étoit le quatorzieme rendu par cette voie. L'enfant ſe porte bien depuis.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur l'héméralopie, par M. FOURNIER, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montpellier.

MONSIEUR,

J'ai vu avec bien de la reconnoiſſance de votre attention, que vous aviez eu la bonté de faire inſérer dans votre Recueil Périodique une de mes Obſervations ſur l'héméralopie. Cette Piéce n'avoit pas d'abord été deſtinée à voir le jour, avec la tournure qu'elle a dans le précis qui en a été imprimé; je ne l'avois ainſi formée, que pour pouvoir la préſenter à deux perſonnes diſtinguées par leur naiſſance & leurs emplois, qui me l'avoient demandée. J'eſpere dans quelques momens de loiſir de lui donner une autre étendue; la trame en a été préparée dans le tems, & les circonſtances de l'Obſervation. C'eſt dans cette trame que j'ai touché à ce que peuvent avoir dit les Auteurs anciens & les modernes de cette maladie;

l'on y voit ſenſiblement que les Anciens l'ont mal décrite, pour ne pas dire méconnue, & qu'ils ont plus mal encore déſigné les remedes qui peuvent lui convenir. Entre les Modernes, je n'ai pu découvrir que Maitre-Jan & Boerhaave qui en ayent parlé : le premier ne fait que gliſſer ſur la matiere ; le ſecond qui ne l'a traitée que d'après une Obſervation qu'on trouve dans les Mémoires de l'Académie de Londres, en décrit les accidens d'une maniere toute contradictoire à ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont vu avec moi beaucoup de Docteurs & d'Etudians en Médecine qui me ſuivent réguliérement à mes viſites de l'Hôtel-Dieu. M. Boerhaave prétend que dans l'héméralopie la pupille eſt fort rétrécie, tandis qu'elle m'a paru ſur plus de ſoixante-dix héméralopes très-ſenſiblement dilatée. Cette dilatation étoit encore bien plus marquée & plus conſidérable dans le cas tout récent d'un aveuglement ou parfaite cœcité qui a été emportée ſoudainement, & comme par miracle, par les mêmes ſecours que j'avois mis en uſage auprès des héméralopes que j'avois ci-devant traités. En voici le détail.

Une payſanne, de l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, & de Bias, village auprès d'Agde, s'endormit à la campagne, il y a environ neuf à dix mois, accablée de travail & de laſſitude. Ce ſommeil gagné par

la fatigue fut profond, & de trois heures, au bout deſquelles elle s'éveilla ; l'inſtant de ce réveil fut celui d'une affliction qui la pénétra d'autant plus vivement, qu'elle s'y étoit moins attendue : elle ne vit plus ni la lumiere, ni aucun objet. Elle crut d'abord que ſon réveil étoit encore imparfait, & qu'il falloit lui imputer les profondes ténébres dont elle étoit environnée ; mais cette douce illuſion s'évanouit preſqu'auſſi-tôt qu'elle en avoit été flattée. Sa vue ne revenant point, elle ſe livra tout-à-coup & ſans meſure aux horreurs de cette perte ; elle verſa tant de larmes & jetta des cris ſi perçans, que les payſans les moins éloignés accoururent pour en ſçavoir le ſujet & pour la ſecourir. Elle les conſterna, en leur annonçant ſon malheur, qui ne manqua pas d'exciter leur pitié, & qui les engagea à la conſoler & à la raſſurer ſur les ſuites de ce fâcheux événement, par l'eſpérance qu'ils lui donnerent qu'il ne dureroit pas long-tems. Sa famille qui l'avoit appris, arriva dans ce moment avec le Chirurgien qui la ſaigna, & qui la purgea le lendemain. Ces premieres reſſources ne produiſant aucun bon effet, ce Chirurgien ſe tourna du côté des collyres ; il en employa des ſecs & des liquides, mais ſi inutilement, qu'on prit le parti de mener cette fille dans la ville la plus voiſine, pour la faire voir à quelqu'un qui pût trouver un

remede à ſon mal. On ne fut pas plus heureux dans cet endroit ; tout ce qu'on y tenta pour ramener la vue, n'aboutit qu'à faire prononcer que les obſtacles qu'il falloit vaincre pour y parvenir, étoient inſurmontables, & qu'elle étoit perdue pour toujours. Cette déciſion étoit trop affligeante pour ne pas laiſſer des doutes à ces bonnes gens : il leur en reſta encore aſſez pour les déterminer à aller à d'autres ſources, à conduire ſucceſſivement cette fille dans pluſieurs villes peu éloignées, où l'on joignit aux premiers ſecours qui avoient été employés d'autres moyens qu'on crut plus capables de produire un meilleur effet, comme l'uſage des bouillons apéritifs, altérans, fondans, avec l'attention de lui faire recevoir ſur les yeux, le ſoir & le matin, la fumée qui s'élevoit des tranches d'un foie de mouton qu'on plaçoit ſur le feu, & de lui preſcrire le bizarre régime de ne ſe nourrir que de cette viande (*a*) ; mais tout cela ne produiſant rien,

(*a*) Cette méthode de faire manger du foie de mouton, ou du foie d'autres animaux, avec celle d'en diriger la fumée ſur les yeux, quand on en a mis des tranches ſur le feu, eſt empruntée des Anciens, & miſe en uſage par bien des gens, ſur-tout dans les armées, où l'on nous a aſſuré qu'elle avoit ſouvent lieu ; mais bien loin de pouvoir être favorable à ces ſortes de maladies, elle nous y paroît ou inutile, ou préjudiciable. Inutile, en ce que cette fumée ne peut immédiatement agir que ſur les parties extérieures de l'œil, qui fort ſouvent ne ſont point affectées. Préjudiciable, parce que cette fumée qui ne ſçauroit par ſon action dégager les parties poſtérieures, en déterminant une plus

on la conduiſit dans d'autres villes, où l'on n'oublia jamais les collyres, ſans que la malade reçut le moindre ſoulagement. Enfin on ſe détermina à la faire venir dans notre Hôtel-Dieu, ſous les auſpices d'un de MM. les Adminiſtrateurs qui me la recommanda fortement. Je l'examinai avec beaucoup d'attention; je trouvai, en faiſant cet examen, la pupille ſans mouvement, & ſi dilatée, que je craignis qu'elle n'eût une goutte ſéreine. Les eſpérances que je conçus & que je donnai en conſéquence, furent bien légeres & bien peu conſolantes; cependant pour ne pas laiſſer cette pauvre fille livrée à ſon ſort, ſans rien tenter pour l'en tirer, je lui ordonnai une ſaignée au bras, & deux heures après l'émétique, avec des véſicatoires au derriere des deux oreilles. C'étoit à quatre heures de l'après midi à ma viſite du ſoir; le lendemain à ma viſite du matin, je trouvai que ces remedes avoient très-bien réuſſi: cette fille me dit qu'elle comptoit voir un peu de clarté; mais que ce ſen-

grande abondance d'humeurs à ſe jetter ſur les antérieures, peut au contraire par-là augmenter les embarras des premieres; ſans compter d'ailleurs que nous regardons le foie comme une ſubſtance lourde, groſſiere, qui ne fournit dans la digeſtion que des ſucs peſans, mal préparés, capables d'engluer le ſang & toutes les humeurs qui s'en ſéparent, celles par conſéquent des yeux que l'épaiſſiſſement rendra moins propres à rouler dans les vaiſſeaux, plus diſpoſés donc à s'arrêter, à former de nouveaux obſtacles, ou à ſoutenir ceux qui ſont déja formés.

timent étoit ſi louche, & ſi peu de choſe, qu'elle craignoit de ſe tromper. A la viſite du ſoir, ſon langage fut bien mieux décidé : elle me répondit qu'elle ne pouvoit pas diſtinguer les objets, mais qu'elle étoit très-aſſurée de voir la clarté ; les véſicatoires furent conſtamment ſoutenus, & donnerent abondamment. Le lendemain matin elle n'attendit pas que je fuſſe parvenu juſqu'à ſon lit : à peine entrois-je dans la ſalle des femmes, qu'elle vint vers moi, en m'annonçant qu'elle y voyoit parfaitement, & qu'elle n'avoit jamais mieux vu de ſa vie ; elle diſtingua exactement les objets qui ſe trouverent auprès d'elle, & ne démêla pas moins bien tous ceux qu'on lui préſenta à une grande diſtance. Ce récit paroît ſi fabuleux du prime-abord, que ſi à mon témoignage ſur un événement tout récent je n'étois à même de joindre celui de plus de ſoixante témoins oculaires, preſque tous Médecins, ou deſtinés à l'être, je n'aurois jamais oſé l'hazarder.

Mais avec cet avantage de le conſtater, j'ai cru, Monſieur, que je pouvois vous l'adreſſer, & vous prier de le faire inſérer dans votre Recueil Périodique, en vous aſſurant qu'on ne ſçauroit rien ajouter à la plus parfaite conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

FOURNIER.

OBSERVATION

Sur un vice de conformation ſingulier, par M. GOUPIL *fils, Docteur en Médecine à Argentan.*

Un enfant de douze à treize ans a directement ſur le milieu du pubis une tumeur ovale, de la groſſeur d'un œuf de poule, dont la peau eſt tendue, rouge, & comme enflammée, mais ſans un ſentiment très-vif. Au côté gauche de cette tumeur eſt une fente oblique, longue d'environ quatre lignes. C'eſt par cette ouverture que l'enfant urine, mais d'une maniere aſſez ſinguliere: L'urine en tombe goutte à goutte, comme d'un alambic.

Sous la tumeur eſt une ouverture tranſverſe; il en ſort de l'air avec bruit, & quelquefois une vapeur de mauvaiſe odeur.

Immédiatement ſous cette ouverture ſe trouve une ſeconde tumeur: cette tumeur paroît être une verge, dont le gland eſt applati & découvert.

A côté de cette verge qui eſt imperforée, eſt un bourlet demi-circulaire, ou à-peu-près, qui ſemble être le prépuce tiré de deſſus le gland, & roulé ſur lui-même: plus bas en-

core, il y a un ſcrotum dans lequel il n'y a point encore de teſticules.

L'anus eſt plus en devant qu'il ne devoit être, & ſi étroit, que l'enfant ne peut aller à la garde-robbe ſans reſſentir de vives douleurs; encore faut-il qu'il ſoit debout ou couché, & non aſſis.

Comment l'urine peut-elle ſortir par le nombril? L'ouraque que l'on dit n'être point creux, le ſeroit-il dans le ſujet dont il s'agit? Le fait n'eſt pas unique. Graaf, Diemerbroek, Du Laurent, Fernel, &c. diſent avoir vu des perſonnes uriner par le nombril. L'ouverture tranſverſe, par où ſort une vapeur de mauvaiſe odeur, communiqueroit-elle avec les inteſtins? Mais il n'y paſſe jamais d'excrémens. Les teſticules juſqu'à préſent inſenſibles, deſcendront-ils dans le ſcrotum? Par où s'évacuera la ſemence, la verge étant imperforée? Le tems ſeul peut en inſtruire. Je vous informerai, Monſieur, des changemens qui pourront arriver. Si l'enfant meurt, j'en demanderai l'ouverture. L'intérieur nous fournira peut-être quelque choſe d'auſſi curieux, que l'extérieur eſt ſingulier.

DISSERTATION

Sur les avantages que l'on pourroit tirer aujourd'hui de la méthode de Celſe *pour faire l'opération de la taille. Par M.* **HEISTER**, *premier Médecin du Duc de Brunſvick & de Lunebourg, Profeſſeur de Chirurgie & de Botanique dans l'Académie d'Helmſtadt, de l'Académie Royale des Seiences & de la Société Royale de Londres, de Berlin, &c.*

On ſçait que les Médecins & les Chirurgiens ont inventé différentes méthodes de faire l'opération de la taille ; on n'ignore pas non plus que la plus ancienne de toutes eſt celle de Celſe, & qu'il y a une infinité de perſonnes à qui elle a été très-profitable : il eſt conſtant néanmoins que l'on la néglige beaucoup depuis quelque tems, & que c'eſt ſans avoir conſidéré les avantages que l'on en peut retirer. Pluſieurs Chirurgiens célébres, tant en France qu'en Angleterre, ont au contraire adopté, & ont perfectionné la méthode de tailler du Frere Jacques, que l'on a appellée ſucceſſivement méthode de M. Rau, de M. Cheſelden, & que l'on connoît aujourd'hui ſous le nom de taille latérale. J'ai publié en 1745 une diſſertation ſur la bonté de l'opé-

ration de Celſe, & j'ai fait voir qu'elle étoit dans bien des cas préférable à la taille latérale. En voici le précis.

Je fais voir d'abord que ce n'eſt pas Celſe qui a inventé cette façon d'opérer, quoi-Toletus ait voulu l'inſinuer dans ſes Ouvrages, & quoiqu'il prétende que c'eſt pour cela qu'on l'appelle méthode de Celſe; mais elle n'a conſervé ce nom, que parce que Celſe eſt le premier Auteur qui en ait donné la deſcription. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que depuis le regne de Tibere ſous lequel Celſe vivoit, juſqu'au ſeizieme ſiécle, on a fait cette opération avec un ſeul inſtrument, ou tout au plus avec deux. Ce fut à-peu-près dans ce tems-là que Romanis, Médecin Italien, inventa une autre maniere de tailler. Il s'eſt contenté de l'exercer, & n'en a donné aucune deſcription. Marianus ſon diſciple nous l'a décrite, & on l'appelloit la méthode de tailler de Marianus; mais comme celle-ci exigeoit un nombre conſidérable d'inſtrumens, on lui a donné le nom de grand appareil, comme la méthode de Celſe s'appelle le petit appareil. On a depuis imaginé beaucoup d'autres façons d'opérer, dont je ne ferai aucune mention pour être plus concis.

J'y détaille enſuite la maniere d'opérer que Celſe a décrite. Le malade eſt préparé, comme il convient: on le place ſur la table deſtinée à cet uſage, on le tourne du côté de la

lumiere, & on le fait tenir par des hommes forts & vigoureux, de peur qu'il ne ſe remue pendant l'opération. L'opérateur pour lors trempe les doigts de ſa main gauche dans de l'huile, & en introduit dans l'anus un ou deux, ſelon l'âge du malade, & tâche de ſaiſir de cette façon la pierre qui doit poſer ſur l'inteſtin rectum, & de la detourner du côté gauche du périnée, de façon que la peau ſoit élevée, & que l'opérateur puiſſe en aſſurance y faire l'opération. Alors le Chirurgien prend un ſcalpel de ſa main droite, qu'il place ſur l'endroit de la tumeur du côté gauche du périnée & vers la tubéroſité de l'os iſchion; il fait une ouverture de trois ou quatre doigts de largeur, ſelon la grandeur des ſujets, & enfonce ſon inſtrument obliquement, coupe toutes les parties qui ſe rencontrent, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé à la veſſie qu'il ouvre auſſi, de façon que la pierre puiſſe ſe voir & ſe toucher : il faut ſur-tout qu'il ait l'attention de ne point couper l'inteſtin rectum. L'inciſion faite, il ſe ſert des doigts qu'il a introduits dans l'anus, & tâche de faire ſortir la pierre; ſi elle eſt trop groſſe, il a recours au crochet, & il traite la plaie comme à l'ordinaire; ſi le volume de la pierre eſt ſi gros, qu'elle ne puiſſe pas ſortir par l'ouverture que l'on a faite, on doit faire une autre inciſion tranſverſale, dans laquelle on coupe la partie

latérale

latérale & inférieure de la veſſie, en ménageant toujours l'inteſtin & de cette façon on vient à bout de réuſſir dans cette opération.

Troiſiémement, j'examine quelles ſont les parties que l'on coupe dans la méthode de Celſe; d'abord la peau, la graiſſe, & la partie inférieure & latérale gauche de la veſſie où ſe trouve la pierre : telles ſont les parties que le Chirurgien ſacrifie, en gliſſant entre le muſcle érecteur de la verge & l'accélérateur de l'urine. J'ai fait obſerver auſſi que c'étoit à tort que depuis Hippocrate on avoit regardé les plaies faites à la veſſie comme des plaies mortelles, puiſque depuis plus de deux mille ans que l'on pratique cette opération, il y a eu beaucoup de perſonnes qui ont été guéries par cette méthode.

J'ai traité enſuite des ſignes auxquels on reconnoît la préſence de la pierre dans la veſſie avant d'entreprendre l'opération, de peur que le Chirurgien ne ſoit trompé par des ſignes équivoques, & qu'il ne faſſe une opération qui pourroit devenir mortelle. J'ai rapporté l'obſervation d'un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, qui avoit une pierre dans la veſſie, que j'avois ſondé, qui trois mois après fut parfaitement bien guéri par l'opération du petit appareil que je lui fis.

J'ai réfuté après cela les objections que

l'on a coutume de faire contre cette ancienne méthode ; & comme Celſe lui-même paroît s'être trompé, en aſſurant qu'il falloit, pour voir le ſuccès de ſa méthode, choiſir le tems, le lieu & les ſujets, j'ai prouvé par la raiſon, & par l'autorité d'Ægineте, d'Albucaſis, de Brunus, & de quelques autres anciens Médecins, que l'on pouvoit faire cette opération ſur des jeunes gens, ſur des vieillards, & qu'il y avoit très-peu de circonſtances où l'on dût les excepter de cette régle.

J'ai fait différens raiſonnemens & rapporté pluſieurs obſervations pour détruire les autres objections, & j'ai fait voir que la taille latérale qui avoit été ſi fort en vogue dans ce ſiécle en Hollande, en Angleterre & en France, ne devoit la plûpart de ſes avantages qu'à ce qu'elle tient de la méthode de Celſe. M. Rau, ce célébre Lithotomiſte (*a*), & mon Maître en cette partie, m'a ſouvent avoué, quand je lui demandois pourquoi ſa méthode réuſſiſſoit ſi bien, que ce n'étoit que ſur Celſe qu'il s'étoit formé, & que c'étoit des Ecrits de ce grand Médecin qu'il avoit appris la maniere de faire ſon opération, & le lieu où il falloit couper la veſſie.

Dans ma Diſſertation je me ſuis attaché

(*a*) Après le ſuffrage de ce grand homme, on ne ſçauroit trop engager les jeunes Chirurgiens à lire Celſe. M. Ninnin, Médecin, vient d'en donner une traduction très-eſtimable, & qui eſt la ſeule qui exiſte.

à prouver que la taille de Celſe l'emportoit ſur l'appareil latéral & ſur la méthode de Marianus, parce qu'on employoit un trop grand nombre d'inſtrumens, & que par conſéquent cela ne ſervoit qu'à rendre l'opération plus longue & plus critique.

J'ai prouvé enſuite combien la méthode de Celſe étoit préférable aux autres, d'abord en faiſant obſerver que l'on en a fait uſage pendant plus de deux mille ans, & que l'on en a retiré des ſuccès plus grands & plus multipliés que par toute autre méthode. 2° Parce qu'elle eſt très-ſimple, très-facile & très-heureuſe, & qu'on peut l'employer dans bien des occaſions où l'on n'a pas ſous la main tous les inſtrumens néceſſaires pour l'appareil latéral. 3° Parce qu'elle devient eſſentiellement néceſſaire dans les cas où l'on ne peut pas introduire la ſonde dans la veſſie, ſoit par la crainte du malade, ſoit par les douleurs & l'inflammation qu'il reſſent dans ces parties-là, ou ſoit par quelqu'autre raiſon : or ſi on eſt obligé d'avouer qu'il faut la faire dans ces ſortes de cas, & qu'elle réuſſit, pourquoi ne pas la tenter dans toutes les autres occaſions? Ne pourroit-on pas en eſpérer un bon ſuccès? 4° Comme avec la tenette, la ſonde & les autres inſtrumens néceſſaires dans le grand appareil, on court grand riſque d'offenſer quelques parties, & qu'on ne voit pas bien où l'on conduit ces

ſortes d'inſtrumens, on doit préférer la méthode de Celſe qui n'a point tous ces inconvéniens. 5° L'inciſion eſt beaucoup plus facile à faire par cette méthode, que par les autres où il faut ſuivre la direction de la ſonde, parce que la pierre préſente plus de ſurface que la ſonde, & expoſe moins le Chirurgien à manquer ſon opération. 6° Le grand déſavantage des autres méthodes, c'eſt de ne point préſenter la pierre à découvert, comme dans celle-ci, où auſſi-tôt que l'inciſion eſt faite, on apperçoit la pierre, & d'où il eſt très-aiſé de la tirer, ſans riſquer d'endommager aucune partie; on peut même de cette maniere débarraſſer plus facilement la veſſie des petites pierres qui s'y trouvent. 7° Cette méthode a tous les avantages des autres, & n'en a pas les déſavantages. 8° Ce ſont les mêmes parties que l'on coupe dans la taille latérale, que dans la méthode de Celſe: ainſi il n'y a pas plus de danger à courir de ce côté que de l'autre; on peut dire même que le chemin que l'on prend pour arriver à la veſſie, eſt moins obſcur.

J'ai joint pluſieurs corollaires aſſez intéreſſans à la fin de ma Diſſertation, pour prouver la bonté de la méthode de Celſe, qui contribuent à diſſiper tous les doutes ſur cette matiere, & dans leſquels j'ai relevé pluſieurs erreurs faites par des Auteurs qui ont écrit ſur la taille. 1° J'ai fait voir que

l'on ſuppoſoit fauſſement que l'on avoit rejetté la méthode de Celſe, auſſi-tôt que l'on a été inſtruit de celle de Marianus. 2° J'ai prouvé que dans bien des cas on ne pouvoit pas mettre en uſage la taille latérale, ni celle de Marianus, & que c'étoit préciſément ces circonſtances dans leſquelles on avoit recours au petit appareil. 3° Que dans le petit appareil on ne coupoit que la veſſie, dans les autres qu'on ſacrifioit l'uréthre & la proſtate. 4° J'ai réfuté ceux qui ſe ſont imaginé que l'on ne devoit tailler à la maniere de Celſe, que quand la pierre étoit dans l'uréthre. 5° J'ai fait obſerver que pluſieurs Auteurs avoient tort de conſeiller de faire rentrer la pierre dans la veſſie, quand elle ſe trouvoit engagée dans l'uréthre, puiſqu'elle ſe tiroit plus aiſément dans cet endroit. 6° J'ai démontré que la ſonde n'étoit pas néceſſaire dans cette opération, comme on le prétend ordinairement. 7° La taille latérale ne differe de celle que je propoſe, que par les inſtrumens ; ceux qui ne ſont pas perſuadés de cette vérité, ont une fauſſe idée de la maniere de tailler par cette méthode. 8° On croit à tort que le petit appareil eſt plus dangereux que le ſont les autres méthodes. 9° Ce n'eſt pas ſans raiſon que Marianus a taxé d'ignorance ceux qui prétendent que l'on doit ſe ſervir du grand appareil dans les enfans & les jeunes gens. 10° Dans

le petit appareil, on peut tirer autant de pierres qu'il s'en préſente; dans les autres, cela eſt très-difficile à exécuter. 11° Il eſt honteux pour la Chirurgie qu'une méthode auſſi utile & auſſi ſimple ſoit ſi fort négligée. 12° J'ai tâché de prouver que Durantes Scacchus, célébre Lithotomiſte d'Italie, étoit le premier qui ait fait mention du crochet dont on ſe ſert dans le petit appareil: cette invention a beaucoup ſervi à perfectionner cette méthode, quand il faut faire l'extraction d'une pierre conſidérable. 13° On ne doit pas plus craindre la fiſtule au périnée par cette méthode, que par les autres. 14° L'uſage du crochet eſt moins dangereux dans le petit appareil, & on le manie avec plus de facilité. 15° On peut douter dans les autres façons de tailler qu'on ait ouvert la veſſie; au lieu que dans celle-ci on voit ſur le champ, quand elle eſt ouverte. 16° Marianus & Fienus ſont de tous ceux qui ont écrit ſur la taille, ceux qui ont parlé le plus favorablement du petit appareil. 17° Enfin j'ai détaillé comment la méthode de Celſe avoit été perfectionnée par Æginette, Albucaſis, Brunus, Scacchus & Fienus, juſqu'à moi qui me ſuis livré tout entier à cette méthode, & je puis dire avec ſuccès, puiſque le grand nombre de ceux que j'ai taillés s'en ſont bien trouvés.

OBSERVATION

Sur une fracture compliquée de la jambe, par M. Henry, Maître en Chirurgie à Auxerre.

Le 9 Septembre de l'année 1754, le nommé Jean Cerqueville, de la Paroiſſe de Venoy, tomba du haut d'un arbre fruitier de la hauteur de neuf à dix pieds.

J'y fus mandé, & je trouvai la jambe droite fracturée à ſa partie moyenne, de façon que le tibia & le péroné avoient percé juſqu'au dehors de la peau, & avoient fait deux plaies aſſez conſidérables. Ayant préparé un appareil convenable, je procédai à la réduction des os. Après les extenſions & contre-extenſions faites, je m'apperçus d'un vuide que laiſſoit le tibia à ſa partie antérieure, quoiqu'il fût dans l'état naturel par ſa partie poſtérieure. Le ſang pour lors m'ayant empêché d'en découvrir la cauſe, je me contentai de mettre la jambe dans une ſituation droite, d'arrêter l'hémorragie, & de la panſer avec le bandage à dix-huit chefs; je ſaignai enſuite le malade. Le ſurlendemain je levai l'appareil; je trouvai pour lors la cauſe du vuide que j'avois remarqué. Il s'étoit ſéparé une eſquille du tibia, qui avoit quatre à cinq li-

gnes de largeur ſur trois d'épaiſſeur, pénétrant juſqu'à la moëlle, provenant de la partie ſupérieure de la fracture; enſorte que la partie poſtérieure étoit entiere. La ſuppuration s'établit parfaitement bien dès le troiſieme jour, ſans que le malade ſe plaignît de grandes douleurs, ni de fiévre; & les deux plaies, au bout de huit jours, n'en formerent plus qu'une ſeule qui avoit quatre à cinq travers de doigts de circonférence. Je panſai cette plaie pendant cinquante jours; les chairs étoient belles & bien ſolides, la plaie très-rétrécie : je voulus pour lors voir ſi les os étoient réunis, en faiſant faire avec mes mains quelques légers mouvemens de la jambe; mais je m'apperçus qu'il n'y avoit rien de fait, que la partie poſtérieure du tibia, & du péroné, ne s'étoit point repriſe, & je crus que cela ne venoit que des différens mouvemens qu'on étoit obligé de faire lors du panſement. C'étoit-là le cas d'employer la machine de M. La Faye; mais le défaut d'ouvriers pour la faire, m'en fit imaginer une aſſez ſinguliere. Je pris une forme de tinturier dans laquelle je creuſai une gouttiere pour loger aiſément le tendon d'Achille, & une échancrure aſſez conſidérable pour placer le talon; latéralement j'attachai des cartons qui formoient une boëtte avec des bouts de rubans qui venoient ſe nouer ſur la partie antérieure du tibia; la

plante du pied étoit ſoutenue par une ſemelle, & vis-à-vis la plaie qui étoit interne, je pratiquai une fenêtre au carton pour la panſer commodément & ſans rien défaire, enſorte que continuant pendant trois ſemaines, le malade de lui-même leva ſa jambe, lorſque je voulus changer de compreſſe, & ôter en conſéquence la machine, ce qui m'aſſura que tout étoit en bon état. Je remis enſuite la machine avec les compreſſes, & au bout de quelques jours je remarquai un fongus à l'endroit où s'étoit fait la déperdition d'une portion du tibia remarquée ci-deſſus. Je voulus conſommer ce fongus par les remedes ordinaires : Je fus ſurpris, lorſqu'il fut affaiſſé, d'appercevoir une pointe d'eſquille ; ayant tenté de l'avoir avec mes pinces, il me fut impoſſible de la tirer, attendu qu'elle tenoit trop. Huit jours ſe paſſerent ſans tentative, au bout duquel tems je l'amenai du côté de la partie interne du tibia & inférieure de la fracture avec aſſez de peine ; elle portoit dix-huit lignes de longueur, ſuivant la rectitude des fibres, ſur dix de large & ſur ſix à ſept d'épaiſſeur : ſa figure étant triangulaire, on y remarqua toute la face interne du tibia dans toute ſa longueur. Ainſi il n'étoit point ſurprenant que l'os ne pût ſe reprendre avec le bandage à dix-huit chefs, à cauſe des différens changemens & de quelques légers mouvemens. La plaie s'eſt cicatriſée, & le malade

a parfaitement bien guéri. Il marche ſans canne ni bâton. Le tems du traitement a été de quatre mois & demi ; mais il auroit été guéri cinquante jours plutôt, ſi cette machine y avoit été appliquée ſur le champ.

EXTRAIT DU DISCOURS

Prononcé au Jardin du Roi le 10 Juin 1756, à l'ouverture du Cours des Plantes, par M. DE JUSSIEU, Secretaire du Roi, Médecin de la Faculté de Paris, Profeſſeur Royal de Botanique, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, de celle de Berlin, &c.

SI l'étude des Sciences ne nous doit intéreſſer qu'autant qu'elles nous ſont utiles, la Botanique n'aura jamais pour nous de vrais attraits qu'à proportion des avantages conſidérables qu'elle peut nous procurer. Tant de gens l'ont vantée ſi ſouvent avant nous par cet endroit, que je crois qu'il ſeroit à préſent inutile de s'attacher à prouver une vérité dont on eſt encore plus perſuadé par une ſuite d'expériences, que par tout ce qu'on pourroit en dire.

En effet s'agit-il de conſerver la ſanté, & de l'entretenir par les voies les plus pro-

pres & les meilleures, c'eſt par le moyen des plantes alimenteuſes les plus convenables ? Faut-il la réparer cette ſanté, lorſqu'elle eſt altérée, ce qui fait le principal objet de la Médecine, ne préférera-t-on pas toujours à tout autre remede un nombre conſidérable de plantes qu'on ſçait y être ſpécifiques ? Enfin ſi l'on travaille à la perfection des Arts, n'eſt-ce pas de l'emploi de pluſieurs de ces plantes & de différens arbres que la Teinture, la Ménuiſerie, la Charpenterie, la Peinture & tant d'autres Arts tirent la plus grande partie de leur mérite.

C'eſt donc du choix de ces plantes que dépend principalement le ſuccès qu'en attendent ceux qui les mettent en uſage; & ce choix ſuppoſe tellement la néceſſité de les connoître, que ſans cette connoiſſance on ne peut guéres éviter de ſe tromper.

Dans l'obligation où je ſuis par mon état de vous donner cette connoiſſance, je ne puis me diſpenſer de vous avouer aujourd'hui qu'elle doit être appuyée de la Phyſique, & qu'il y a une partie de cette Phyſique qui a pour objet le regne végétal, celui auquel ſur-tout nous nous intéreſſons; mais je ſuis obligé, en vous faiſant connoître les liaiſons étroites qu'a cette partie de la Philoſophie avec la Botanique, de vous inſtruire en même tems des bornes qu'il faut qu'y mette celui qui veut tirer de la connoiſ-

ſance des plantes toute l'utilité qu'elles peuvent procurer.

Nous entendons par Phyſique des plantes les cauſes par leſquelles elles ſe produiſent, les parties extérieures & intérieures qui les compoſent, & les principes dans leſquels preſque toutes les plantes ſe réſolvent.

Trois faces différentes, ſous chacune deſquelles les plantes peuvent être conſidérées, & dont l'examen étant plus ou moins important au motif d'utilité qui eſt preſque le ſeul que nous ayons en vue, demande que je vous faſſe remarquer juſqu'à quel point on peut s'y attacher.

La premiere de ces faces qui concerne les cauſes de la production des plantes, dont la principale eſt leur culture, n'a point de circonſtances qui ne doivent intéreſſer infiniment la Botanique. C'eſt la partie par laquelle le ſçavant Théophraſte, le premier de nos Anciens en ce genre, s'eſt rendu très-recommandable; en quoi l'ont ſuivi Ariſtote, Dioſcoride, Pline, Ruellius & tous ceux qui ont le mieux écrit après lui ſur ce ſujet.

En effet combien ſeroit imparfaite la connoiſſance qu'on voudroit avoir des plantes les plus utiles, ſi l'on ignoroit leur qualité & celle de leur ſubſtance, ſi l'on ignoroit préciſément les ſaiſons dans leſquelles elles paroiſſent ordinairement, & les lieux où il faut les chercher, & ſi l'on n'étoit inſtruit

du tems de leur durée, & de la poſſibilité de les cultiver dans un pays qui leur eſt étranger.

Un détail de ces notions & de pareilles circonſtances fait connoître que c'eſt préciſément où ſe réduiſent toutes les obſervations ſur la culture des plantes dont on a beſoin, lorſqu'on veut s'en aſſurer la connoiſſance : car pour ce qui eſt de la maniere & du tems de les ſemer, de les planter, de les arroſer & de les tailler pour en faciliter & en bonifier la végétation, ce ſont des faits qui ne pouvant appartenir qu'à une agriculture particuliere & induſtrieuſe, ſont & deviennent en quelque façon étrangers au but de la connoiſſance que l'on doit ſe propoſer ; enſorte que toutes les obſervations phyſiques qui concernent la multiplication des plantes, à quoi s'attache ſur-tout l'agriculture, font voir que l'art & l'adreſſe des hommes ont plus de part que la nature aux effets que l'on admire de la greffe & de la bouture inventées pour multiplier & ſe procurer des nouveautés de fleurs & de fruits qui font l'ornement de nos jardins, & les délices de nos tables : nouveautés qui étant bien connues, démontrent par-là que certains individus de plantes s'éloignent beaucoup du caractere ordinaire de l'eſpece à laquelle ces variétés doivent ſe rapporter.

La ſeconde face de la Phyſique des plan-

tes eſt celle qui regarde l'extérieur & l'intérieur de toutes les parties qui les compoſent : car à examiner tous les végétaux, ſuivant les régles de la bonne Phyſique, ils ſont tous en général composés d'organes propres à leur accroiſſement & à leur génération, & chacun de ces organes eſt formé de pluſieurs parties de différente ſubſtance & différemment combinées ; & c'eſt de la diverſité de ces parties, ſurtout des extérieures, que dépend cette multiplicité d'objets qui produit ce nombre conſidérable de genres, d'eſpeces & de variétés.

Des racines, des tiges, des branches, des feuilles, des ſtipules, des ſpathes, des glands, des fleurs, des fruits & des ſemences ſont celles de ces parties extérieures qui frappent d'abord notre vue d'une maniere tout-à-fait ſenſible.

Des fibres, des véſicules, des conduits aëriens qu'on nomme trachées, une ſorte de moëlle, une liqueur nourriciere qu'on appelle ſéve, & une ſubſtance pulpeuſe qu'on connoît ſous le nom de parenchyme, ſont les parties intérieures qu'on ne peut appercevoir ſans un examen particulier qui devient vétitablement anatomique.

Quoiqu'il ſemble que la parfaite connoiſſance des plantes dépende également de l'examen des unes & des autres de ces par-

ties, ſi néanmoins par l'inſpection de tant d'objets bien conſidérés, & par des régles aſſurées, tirées de la figure conſtante des parties extérieures les plus apparentes, on peut donner des idées claires de ces productions qui par leur nombre prodigieux ſeroient capables de jetter de la confuſion dans l'eſprit, & ſi l'on vient en même tems à bout de les faire diſtinguer les unes des autres ſans charger la mémoire, ce qui conſtitue la méthode, ne doit-on pas conclure que cet examen extérieur doit ſeul ſuffire? Or cette méthode ne s'eſt perfectionnée que par des obſervations exactes des parties extérieures, dans le nombre deſquelles les plus eſſentielles ſont les fleurs & les fruits qui ſervent à la réproduction de la plante & de ſon eſpece, & qu'après ces premieres, celles qui ſervent à l'accroiſſement, telles que les racines, les tiges, les branches & les feuilles, ſont remarquables par des figures conſtantes qu'elles ont; c'eſt par conſequent des obſervations de ces deux ſortes de parties & de leur ſituation reſpective que doivent ſe tirer ces caracteres conſtans & néceſſaires pour établir des claſſes, former des genres, & en diſtinguer les eſpeces. Par conſéquent, ſans s'étendre davantage ſur la néceſſité des obſervations exactes de ces deux ſortes de parties extérieures, il faut convenir que, quelque mérite qu'ait l'examen phyſique des parties les plus

intérieures des plantes pour les faire connoître autant qu'il eſt poſſible, il doit être regardé comme inutile, à moins de vouloir s'engager dans des recherches qui, par l'incertitude du fruit qu'on en pourroit tirer, feroient perdre celui que l'on trouve ſûrement dans l'examen des deux parties extérieures.

Il eſt vrai qu'on a employé ces recherches anatomiques des parties intérieures des plantes à bâtir dans le cabinet pluſieurs ſyſtêmes ſur la maniere dont les plantes ſe nourriſſent & ſe multiplient; deux objets qui intéreſſent infiniment leur Phyſique. Mais dans combien d'erreurs & de contradictions ne ſe ſont pas jettés ceux qui ont entrepris ces ſortes d'explications, par la torture qu'ils ſe ſont donnée pour ſuivre pas à pas, comme ils le prétendent, la nature dans l'obſervation de cet intérieur? C'eſt un myſtere qui paroît devoir être long-tems caché; & bien loin que les expériences & les obſervations au microſcope des Phyſiciens les plus modernes ayent pu le dévoiler, il ſemble au contraire qu'ils n'ont fait qu'augmenter les doutes ſur la maniere dont ces deux ſortes de fonctions s'exécutent dans les deux regnes animal & végétal; quand il arriveroit même qu'à force de travail & d'exactes obſervations on parviendroit à quelque choſe de clair & de poſitif, on confirmeroit ſeulement une propoſition qui ſera toujours vraie, que ces deux fonctions

fonctions de croître & de ſe multiplier, quoique ſemblables dans les plantes & dans les animaux, ne s'y font pas certainement de la même maniere; & d'ailleurs ces découvertes ſeroient tout-à-fait ſtériles pour la connoiſſance & le diſcernement des plantes.

La troiſieme face de la Phyſique des plantes concerne encore leur intérieur, mais conſidéré d'une autre maniere que dans la précédente face.

Ce ſont les principes qu'on tire des plantes, & qui produiſent en elles les qualités par leſquelles elles nous deviennent tout-à-fait utiles.

Ces principes, qui ne ſont autre choſe que des ſels fixes ou volatils, un phlegme plus ou moins abondant, une huile plus ou moins atténuée, une ſubſtance gélatineuſe ou gommeuſe plus ou moins apparente, & une terre plus ou moins groſſiere; ces principes différemment combinés pour produire tant d'effets que nous admirons dans les plantes, ne ſçauroient ſe découvrir par la ſeule inſpection de leur extérieur; mais ils ſe manifeſtent à nous juſqu'à un certain point par les qualités ſenſibles de l'odeur & de la ſaveur, ſenſations qui font connoître en quoi certaines plantes different entr'elles: diſcernement quelquefois néceſſaire pour rendre plus exacte la connoiſſance de pluſieurs eſpeces du même genre.

A l'égard des vertus qui ſont particulieres à chaque plante par la combinaiſon de ces mêmes principes, & dont les effets appartiennent néceſſairement à la Phyſique de leur intérieur, ce n'eſt qu'à une tradition d'expériences mille fois répetées qu'on doit avoir recours, & par conſéquent ce n'eſt que par des diſcours particuliers concernant à fond l'hiſtoire de chacune de ces plantes utiles à la Médecine, qu'on peut déterminer les qualités les plus certaines de ces plantes & la meilleure maniere de s'en ſervir. Enfin ſi l'on a recours à la Chymie qui apprend à déſunir les principes dont elles ſont compoſées & les effets qu'elles peuvent opérer, comme ce n'eſt que d'une combinaiſon de ces principes tout-à-fait difficile à déterminer que dépendent tous ces effets, il eſt à propos de ſe tenir en garde contre tous les avantages que ces ſortes d'analyſes ont fait eſpérer, & attendre que des éclairciſſemens plus conſidérables & plus favorables conduiſent les Médecins à quelque choſe de certain touchant le diſcernement des vertus particulieres à chaque plante.

Ces différentes vues de Phyſique & ces moyens de tirer de la connoiſſance des plantes toute l'utilité poſſible, furent les motifs dont Gui de la Broſſe, Médecin ordinaire de Louis XIII, ſe ſervit pour perſuader à ce Monarque l'importance d'établir dans la Capi-

tale du Royaume un Jardin où toutes ſortes de plantes ſeroient cultivées, afin de les rendre utiles à la Médecine. Il voulut en même tems que des Médecins verſés dans la Botanique, dans la Chymie & dans l'Anatomie, ſe donnaſſent la peine d'en examiner non ſeulement l'extérieur, mais encore tout l'intérieur, afin d'en mieux connoître les vraies qualités, & d'en faire part au Public par des leçons qui ſerviroient chaque année à inſtruire ceux qui voudroient s'appliquer à la Médecine; Exercices qu'on a vu s'exécuter très-avantageuſement, & qui depuis, & même aujourd'hui ſe font avec beaucoup de zéle & d'exactitude par nos illuſtres Collégues.

M. Fagon, neveu de Gui de la Broſſe & Médecin de la Faculté de Paris, ſoutint avec éclat, ſous le regne de Louis XIV, par ſes leçons de Botanique & de Chymie cet Etabliſſement qu'il chériſſoit d'autant plus, qu'il en connoiſſoit tout le mérite.

Mais devenu premier Médecin & Surintendant de ce Jardin, il rétablit le bon ordre qui avoit été affoibli par des variations & des relâchemens dont il avoit été témoin. Il porta l'œil ſur l'adminiſtration des fonds deſtinés à l'entretien du Jardin; il encouragea les Profeſſeurs par ſon exemple & par des manieres dignes de ſa place; il les honora même chacun en particulier d'une af-

fection véritablement paternelle ; j'en ai moi-même pluſieurs fois reſſenti les effets, auſſi-bien que M. Tournefort, & MM. Duverney, Geoffroy & Lemery que j'ai eu l'honneur d'avoir pour Collégues ſous ce digne Surintendant.

Louis XV n'a pas moins que les Rois ſes prédéceſſeurs donné des marques du zéle qu'il a pour l'accroiſſement des Sciences qui s'enſeignent ici, en commettant M. Dufay, homme d'Epée & de Lettres, pour réparer dans ce Jardin tout ce qu'avoit négligé mal-à-propos pendant pluſieurs années le ſucceſſeur de M. Fagon. Les deux Profeſſeurs de Botanique furent auſſi-tôt conſultés pour réparer, le plus promptement qu'on pourroit, tous ces dommages.

Les fonds du Jardin & les libéralités du Roi pour les réparations furent employés dignement & avec utilité.

Le parterre & ſes allées dégradés par le défaut de ſoins, furent rétablis promptement d'une maniere convenable & ſans beaucoup de dépenſe.

Les couches deſtinées à élever les jeunes plantes venues de graines, furent fort étendues, embellies & rendues plus commodes.

Le Jardin aux fleurs, ainſi nommé à cauſe qu'on y voyoit continuellement les fleurs de plantes qui étoient de trois climats differens,

fut mis en valeur, bien orné, & devint un lieu de réſerve pour les plantes les plus difficiles à cultiver & à conſerver.

Les ſerres chaudes que M. Fagon avoit fait conſtruire dans le lieu même où Gui de la Broſſe avoit déja fait un eſſai à-peu-près pareil, menaçant ruine faute de réparations, M. Dufay en fit élever dans le même plan & le même allignement deux nouvelles plus grandes, plus ornées & plus avantageuſes.

L'expérience de leur bonté & de leur utilité excita d'abord une émulation ſurprenante pour cette nouvelle culture; on les imita preſqu'auſſi-tôt en petit dans pluſieurs jardins particuliers, & nous vîmes avec plaiſir le nombre des plantes étrangeres augmenter prodigieuſement, ce qui depuis s'eſt ſoutenu & ſe ſoutient encore parfaitement.

Le Roi, inſtruit du ſuccès de ces ſortes de ſerres, en a fait conſtruire de très-belles & de très-grandes à Trianon & à Choiſy, où Sa Majeſté nous a reçu, mon frere & moi, avec bonté, & nous a paru charmée que pluſieurs de ces plantes étrangeres qui manquoient à nos exercices, puſſent s'élever dans ſes ſerres pour nous être auſſi-tôt communiquées.

Si la volonté de nos Rois pour maintenir ce Jardin qu'ils ont toujours regardé comme utile à leurs Sujets, eſt véritablement admirable, le zele de ceux qui y ont favoriſé

nos exercices, n'eſt pas moins louable, & la reconnoiſſance exige de vous & de nous que leurs noms ſoient continuellement dans notre ſouvenir, dans l'eſpérance que leur vertu ne perdra rien en vieilliſſant.

Nota. On a été obligé d'abbréger cet Extrait, & de ſupprimer beaucoup de détails qui auroient ſans doute conçouru à donner plus d'intérêt au Diſcours, & à répandre plus d'agrémens & de lumieres ſur cet objet. Nous aurions tâché de peindre ici cette fermeté avec laquelle M. de Juſſieu s'exprime, ſi tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, ne connoiſſoient pas ſon activité à remplir tous ſes devoirs, la droiture de ſes ſentimens, la pureté de ſon zéle, & ſa conſtance qui n'a jamais été altérée depuis quarante-ſept ans qu'il fait les fonctions de Profeſſeur avec la plus haute diſtinction.

MÉMOIRE

Sur quelques moyens de ſoulagement dans les petites véroles les plus fâcheuſes. Par M. VARNIER, Docteur en Médecine, & de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier.

Quel que ſoit le ſort de l'inoculation de la petite vérole, qui fait beaucoup plus de

bruit cette année dans les Ouvrages périodiques, qu'elle n'en a jamais fait depuis trente ans qu'on en parle, tant par le mérite éminent de ſes protecteurs, que par la haute réputation de ſes adverſaires, je doute que jamais cette pratique prenne faveur en Province. Le peuple ne ſe laiſſera jamais perſuader de ſe livrer à un mal réel, dans la vue d'en prévenir un plus grand, mais incertain & plus éloigné.

La petite vérole eſt ici très-bénigne, fait rarement des ravages qui ſoient bien à craindre; & ſi nous avons le malheur de voir périr quelqu'un de cette maladie, de le voir mutilé, ou perclus de quelques parties après la guériſon, c'eſt plutôt le mauvais régime & le défaut de ſecours convenables contre leſquels le peuple eſt prévenu qu'il en faut accuſer, que le mauvais caractere de cette maladie. Quand même le peuple ſeroit bien perſuadé de la bonté de la nouvelle méthode de l'inoculation, les Médecins de Province ſeroient bien embarraſſés de faire ce préſent à ceux qui en ſeroient curieux. La petite vérole ne ſe montre que rarement parmi nous, elle eſt quelquefois cinq à ſix ans ſans paroître; il en de même de la rougeole & de la plûpart des maladies épidémiques: par conſéquent nous ſerions fort en peine de trouver de la matiere varioleuſe pour ſervir de levain de communica-

tion. Il ſeroit néceſſaire d'en faire venir des grandes villes, de Paris ou de Londres, où il paroît par différens Ecrits que cette maladie regne toujours ; ou bien il faudroit garder du pus ou des croutes varioleuſes dans des bocaux bien fermés, comme on garde de la rhubarbe, de l'émétique, &c. pour s'en ſervir au beſoin ; encore ſeroit-il incertain ſi par le laps de tems cette matiere, ces croûtes ne perdroient pas leur vertu de communication. J'en ai gardé de pluſieurs années au commencement que je faiſois la médecine ici ; mais je n'ai trouvé qui que ce ſoit aſſez complaiſant pour m'en débarraſſer, quoique j'aye bien prôné la bonté & la ſûreté de cette méthode.

Il eſt dit dans une Lettre, que rapporte M. Hoſty, à l'occaſion du voyage qu'il a fait exprès en Angleterre ſa patrie par un zéle digne de nos éloges, pour s'inſtruire à fond des bons ſuccès de la petite vérole artificielle & de la vraie méthode de la communiquer, que c'eſt principalement dans l'épidémie de cette maladie que le peuple Anglois eſt plus curieux, plus empreſſé de ſe faire inoculer, pour l'obtenir plus douce & d'un meilleur caractere, (le ſujet de qui on la prend étant choiſi, & celui à qui on la donne bien préparé,) en un mot, pour prévenir les cruels effets de la petite vérole ſpontanée. Mais ne peut-il pas arriver que

celui qui ſouffre l'inſertion, renferme déja dans ſes veines le levain de la maladie en queſtion, qui étoit peut-être ſur le point de ſe manifeſter ? Cela eſt probable, puiſque je ſuppoſe le cas d'une épidémie déclarée, comme il eſt dit dans la Lettre que je cite, & qui eſt rapportée dans tous les Journaux: ainſi l'addition du levain étranger eſt une ſurabondance de mal, une augmentation certaine, même un contraſte dangereux, & c'eſt peut-être la cauſe inconnue qui a fait périr quelques ſujets inoculés. Cette réflexion judicieuſe me donne droit de dire aux Médecins Anglois & à tous ceux qui voudront les imiter, en ſe livrant à l'inoculation, qu'ils ne doivent pas choiſir pour cela le tems où cette maladie eſt populaire, mais plutôt celui où l'on n'en voit que quelques-unes, & je ſuis perſuadé qu'il n'en mourra plus : car il y a lieu de croire que dans une épidémie univerſelle tous les ſujets ſuſceptibles du mal courant ſont tous diſpoſés de même intérieurement, & ſeroient tous tombés malades, ou auroient été attaqués du même mal, quand ils auroient été à cent lieues les uns des autres, & que c'eſt cette diſpoſition générale au même mal qui donne les apparences de contagion ; que ſi on craint cette maladie dans le tems qu'elle eſt courante, tout ce que l'on peut tenter de raiſonnable pour l'avoir plus bénigne, c'eſt de régler ſon ré-

gime de vivre très-ſobrement, de ſe faire ſaigner, ſi on eſt pléthorique; & purger, ſi on eſt cacochyme; en un mot, de garder en toutes choſes un peu de modération, ſuivant les régles de la diéte, & d'attendre patiemment les ordres de la Providence.

Laiſſons-là cette méthode qui, je crois, n'aura jamais lieu parmi nous, quelque bonne qu'elle ſoit en elle-même; mais eſſayons de donner quelques moyens peu connus & de peu d'uſage pour tirer les malades d'affaire dans certains cas fâcheux de cette maladie : cela ſera plus utile que de lutter contre les ſectateurs trop zélés de cette propagation artificielle, ou contre ſes adverſaires indiſcrets.

1° Boerhaave, dans ſes admirables aphoriſmes, dit poſitivement qu'il eſt poſſible de prévenir la petite verole, lors même qu'elle eſt annoncée par le caractere de la fiévre, & tous les ſymptomes qui ont coutume d'accompagner la premiere invaſion de cette maladie, au moyen d'une diéte bien inſtituée, par les ſaignées, les antiphlogiſtiques, & les préparations d'antimoine & de mercure, à cauſe de leur grande pénétrabilité. M. Théophile Lobb qui eſt du même avis, propoſe l'uſage de l'œtiops & des diaphorétiques. L'expérience m'a appris que cela étoit poſſible, ce qui m'oblige d'être du ſentiment de ces deux fameux Auteurs. J'ai vu

pluſieurs fois la petite vérole annoncée par un friſſon, par la fiévre lipyrieuſe avec des redoublemens irréguliers, dans l'épidémie même de cette maladie; tout le monde & moi-même perſuadé d'une éruption prochaine, le malade guérit ſans aucune effloreſcence ſur la peau, au grand étonnement de tout le monde, & cela graces à la méthode de Boerhaave, c'eſt-à-dire, aux ſaignées, aux boiſſons nitreuſes, aux acidules, aux minoratifs, &c. M. Cantwel, Anglois, D. M. P. autrefois grand protecteur de l'inoculation, & maintenant un de ſes adverſaires, eſt auſſi de ce ſentiment; mais c'eſt par le moyen de l'eau de goudron qu'il veut prévenir la petite vérole : boiſſon déteſtable qui, quelqu'efficace qu'elle ſoit pour tous les cas où la vante l'Evêque de Clouine, ne prendra jamais faveur parmi le peuple, à cauſe de ſa ſaveur abominable. J'en ai fait uſage pour moi-même fort long-tems, je la connois très-bien; l'uſage que j'en ai fait me donne le droit d'en parler. Si elle eſt bonne pour prévenir la petite vérole & pour toutes les maladies inflammatoires, & autres, c'eſt qu'elle eſt acide, par conſéquent rafraîchiſſante, antiplogiſtique, & par-là convenable où l'inflammation eſt manifeſte & fait le fond du mal. La petite vérole eſt un de ces cas les plus marqués; mais elle y conviendroit encore, d'autant mieux qu'elle eſt dia-

phorétique & tonique, à cauſe d'une portion réſineuſe balſamique qu'elle contient, qui lui donne cette vertu diaphorétique qui répond à l'idée de M. Lobb; l'acide & le réſineux lui prêtent une vertu antiſeptique qui conviendroit encore dans le cas dont il eſt queſtion, puiſque la corruption y eſt très à craindre, & fait pour l'ordinaire le terme fatal. Il faut un courage peu commun pour ſe livrer à une boiſſon auſſi mauvaiſe: les plus délicats ſe feroient violence, s'il n'étoit queſtion que d'en prendre un ſeul coup; mais la continuation en devient ſi faſtidieuſe, que les plus intrépides ne ſçauroient s'y faire. Il en eſt de même de l'eau de chaux (*a*) ſi vantée pour la pierre, ainſi que la plûpart des remedes de Mademoiſelle Stéphens. Quelqu'efficaces que ſoient ces différens remedes, ils ne deviendront jamais d'un uſage familier, à cauſe de leur goût fâcheux & rebutant. La nature & la Médecine ſeroient-elles donc ſi pauvres, qu'elles ne puiſſent ſubſtituer à cette méchante boiſſon quelque choſe d'auſſi efficace & de moins dégoûtant? Les tiſannes nitreuſes, les acidules, comme la groſeille, le limon, les grenades, même l'acide vitriolique juſqu'à une agréa-

(*a*) Il va paroître inceſſamment une traduction de l'excellent Ouvrage ſur la vertu de l'eau de chaux, par le Docteur Robert Whytt. On ſera à portée de juger de ſon efficacité dans les maladies de la pierre.

ble acidité avec le ſucre dans l'eau commune ne rempliroient-ils pas les mêmes indications en flattant le goût des malades? Et ſi l'on vouloit ſatisfaire aux vues que préſente l'eau de goudron, ou que déſire M. Lobb, on pourroit donner une ou deux fois par jour quelques gouttes d'un baume choiſi en bol avec un peu de ſucre, plutôt que ſon baume aſtringent qui eſt auſſi très-difficile à prendre, & l'œtiops antimonié pour remplir les vues des uns & des autres. C'eſt par ces moyens innocens que j'ai vu diſparoître pluſieurs fois la petite vérole ſans éruption. Cette méthode bien entendue peut donc avoir lieu : ſi un Médecin eſt appellé de bonne heure, il peut la prévenir, ou du moins la rendre ſi bénigne, qu'elle ne donneroit pas lieu de ſe faire craindre ſi fort. Comme je ſuis cette méthode antiphlogiſtique en toute rigueur, à moins qu'il n'y ait quelque incident particulier qui m'en détourne, c'eſt ſans doute la raiſon pour laquelle j'ai vu périr ſi peu de ces malades entre mes mains.

2° Il arrive aſſez ſouvent que dans certains ſujets les avant-coureurs de la petite vérole ſe déclarent, je veux dire la fiévre inflammatoire, premier période, & au quatrieme ou cinquieme jour on voit paroître quelques puſtules qui, par une diſpoſition particuliere de la peau, ou bien parce que

tout l'effort ſe porte ſur les viſceres, en un mot, par quelque cauſe que ce ſoit, diſparoiſſent en partie; les cordiaux, le vin même ſi vanté par le peuple n'y font rien; la fiévre s'allume davantage, & rien n'avance au-dehors : état fâcheux qui eſt des plus à craindre. J'ai dans ce cas ſingulier fait baigner mes malades dans l'eau tiéde à pluſieurs repriſes, & cela peut ſe pratiquer ſans riſque, ſur-tout ſi la fiévre n'eſt pas bien forte. J'ai obtenu par ce moyen pluſieurs bons effets, le relâchement du tiſſu de la peau, le retour des puſtules, l'effort déſiré du centre à la circonférence plus aiſé, une tranſpiration plus libre; en un mot pour tout dire, tous ceux à qui j'ai appliqué ce remede, ſans exception, s'en ſont bien trouvés : j'ai eu le bonheur de les voir tous guérir heureuſement. Boerhaave preſcrit le bain des pieds dans une autre vue; c'eſt pour faire une ſorte de révulſion, attirer tout l'effort ſur les extrémités inférieures, & débarraſſer d'autant le viſage. J'ai ſouvent ſuivi ſon avis dans les confluentes les plus violentes; mais je pratique le bain ſuſdit en totalité, c'eſt-à-dire, dans toutes les parties ſoumiſes à la tête, pour obtenir une éruption complette, & ſauver mon malade qui eſt menacé du plus grand danger.

Souvent dans la même idée, dans les confluentes malignes où les fonctions de la

tête ſont perverties, j'ai fait appliquer de larges véſicatoires ordinaires derriere les oreilles, à la nuque du col, aux cuiſſes, aux jambes; par-là j'ai obtenu une ſuppuration des plus abondaates, & j'ai ſauvé des malades déſeſpérés. Il y auroit bien des choſes à dire là-deſſus, *ſed intelligenti pauca.*

3° Autre cas ſingulier, & qui n'eſt pas rare dans les diſcrettes; ainſi que dans les confluentes bénignes ou malignes, le troiſieme période abſolu, je veux dire la parfaite maturité des puſtules, il arrive que la peau eſt trop dure, trop denſe, ou bien les puſtules ſont trop profondes dans le tiſſu de la peau: elles ne crevent point pour épancher leur pus, elles ſe ſéchent au viſage comme ailleurs, & chaque puſtule forme une lentille dure qui enfin ſe détache comme une verrue; mais avant d'en venir à ce deſſéchement, la plus grande partie du pus eſt repompée par les vaiſſeaux abſorbans, & rentrant dans l'intérieur, ce pus va infecter toute la maſſe du ſang dans ſes propres vaiſſeaux, ce qui peut porter un grand préjudice au malade, cauſer une fiévre ſecondaire d'un très-mauvais caractere, *peſſimi indolis*, dit Boerhaave, & fait périr les malades preſque ſans reſſource. Pour obvier à tous ces funeſtes effets, & les prévenir juſques dans leur cauſe originale, je traite les puſtules dans leur parfaite maturité, avant qu'elles

commencent à jaunir, & au moment précis où de limpides & diaphanes comme de l'eau, elles ont paſſé à la couleur laiteuſe ou de blanc-ſale ; je les traite, dis-je, comme autant d'abſcès particuliers ; je les fais ouvrir, ou je les ouvre moi-même avec les ciſeaux. En appuyant les deux lames des ciſeaux de côté & d'autre, la puſtule s'éleve entre deux, & en ſerrant les deux lames, la partie ſupérieure eſt coupée, & laiſſe tout ſon fond à jour : on eſſuye avec un linge doux & mollet, & au bout de quelques heures tout eſt deſſéché ; on peut même ne couper que celles qui ſont parfaitement blanches, & attendre la maturité des autres pour les couper ſucceſſivement, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de tout faire à la fois. Ainſi c'eſt ſeconder les intentions de la nature, que d'y revenir à pluſieurs repriſes. Je préviens par cette manœuvre charitable cette fiévre ſecondaire dont à juſte titre on a tant parlé juſqu'ici : je remédie par-là au funeſte applatiſſement des puſtules ſi redoutable ; applatiſſement qui eſt la marque trop certaine de la rentrée du pus en dedans. La peau qui couvre les puſtules eſt morte ; ainſi cette opération n'eſt pas douloureuſe, ſouvent même elle eſt inſenſible, ſi on a ſoin de chauffer un peu les lames de l'inſtrument. Cette portion morte de la peau doit néceſſairement tomber : ainſi l'opération ne fait aucun tort à la nature ;

nature ; le pus que chacun de ces petits abſcès contient, doit s'évacuer au-dehors, & non ſe repomper au-dedans, pour troubler l'œconomie animale ; trouble qui, comme ſçait tout le monde, devient ſouvent funeſte. La plûpart des ſujets tués par cette affreuſe maladie, après le dixieme jour juſqu'au dix-huitieme, doivent peut-être leur malheur au défaut de toutes ces précautions, (le vin & le mauvais régime à part.) La ſuſdite opération ne fait donc que prévenir la nature ; le ſéjour du pus ſous la peau, ou l'épiderme trop dur, trop réſiſtant, eſt la ſeule cauſe de la gravure & de la difformité qui ſuit la plûpart des petites véroles : cette matiere abondante prend par ſon ſéjour une qualité ſeptique, corroſive, rongeante, quelquefois même gangréneuſe ; de-là cette prodigieuſe perte de la ſubſtance de la peau, & cette difformité ſubſéquente de quelques ſujets qui ne ſont plus reconnoiſſables. C'eſt par-là que la beauté ſi chérie perd ſes droits, & que les plus belles eſpérances fondées ſur un ſi foible appui s'évanouiſſent ſans retour. L'opération que je propoſe, & que je pratique heureuſement depuis plus de vingt ans, prévient de ſi grands déſordres ; elle écarte la crainte & la mort même. Le viſage, cette belle partie de nous-mêmes, ne doit point être épargné ; s'il ne ſeche vîte, les parties mortes dont vous le dépouillez devant néceſſairement tomber,

comme j'ai déja dit, vous ne faites que prévenir leur chûte, en les enlevant avec le ciſeau. Mais comme il arrive pour l'ordinaire que la peau du viſage qui eſt plus fine qu'ailleurs, ſe deſſéche promptement à cauſe de ſa délicateſſe, ſoit parce que les puſtules ſont plus menues & plus ſuperficielles, vous êtes pour l'ordinaire prévenus dans votre opération pour cette partie; il ne vous reſte plus que de faire tomber bien vîte les croutes varioleuſes, en les frottant ſouvent avec de l'huile d'amandes douces ou le ſain-doux, qui en les détachant ne permet pas au pus de ſéjourner ſous les croutes, & prévient, par leur chûte qu'il occaſionne, cette laideur que quelques-uns craignent plus que la mort même. On a tout lieu d'attendre un bon effet de l'huile d'amandes douces & du ſain-doux dans ces ſortes de circonſtances, c'eſt un des meilleurs moyens d'empêcher l'air de deſſécher trop rapidement une cicatrice trop récente. J'ai vu pluſieurs enfans dont toute l'étendue du viſage n'étoit qu'une puſtule, un maſque hideux, effroyable, ſe déchirer, ſe mettre tout en ſang, & n'être pas plus marqués, que s'ils n'avoient jamais eu la petite vérole : la raiſon de cela, c'eſt qu'au moyen de ce déchirement le pus s'évacuoit, & ſon ſéjour ſous la peau n'ayant plus lieu, il ne pouvoit pas la ronger.

L'opération du ciſeau que je propoſe, n'eſt pas déraiſonnable, quand même elle n'auroit

pas l'expérience pour elle. J'ai appris d'honnêtes gens dignes de foi que quelques Médecins de réputation l'ont pratiquée ſur le viſage, ſeulement pour prévenir la difformité, & qu'elle a parfaitement réuſſi ; pour moi je préviens la mort, en l'exerçant ſans diſtinction ſur toute la ſurface du corps.

Quand on ne voudroit pas convenir, contre l'évidence, que la fiévre ſecondaire qui n'a pas toujours lieu, ne reconnoîtroit pas pour cauſe la rentrée du pus dans l'intérieur du corps, d'où s'en doit ſuivre la fermentation du ſang & ſa corruption, comme par l'effet d'un levain animal; je porterois en preuve du contraire l'inſertion artificielle de la maladie même, & celle que l'on prend chez un malade par la ſeule inſpiration : du moins l'ouverture des grandes puſtules auroit toujours lieu dans la ſaine pratique; car les puſtules qui ſont grandes, ſont des abſcès décidés. Vous n'attendrez pas de la nature ce qu'elle ne veut pas vous donner, l'ouverture de la peau pour la ſortie de cette quantité de matiere. Il faut donc lui donner iſſue par l'opération ; autrement quand le ſujet n'en devroit pas mourir, ſi le pus rentre dans le courant des gros vaiſſeaux, il ſera bien malade, & donnera bien des ſoins au Médecin.

D'où viennent à la ſuite des petites véroles ces accidens fâcheux de membres eſtropiés, perclus, même détruits, ſi ce n'eſt de ces grands

dépôts qui ſe jettent ſur une partie? Attendra-t-on la guériſon d'un grand abſcès, comme d'une ſimple puſtule? On ſe trompe, comme il eſt aiſé de le ſentir par ce que j'expoſe ici: la nature eſt en défaut, vous ſerez ſa dupe; ouvrez donc tous ces abſcès, ſuivant les principes lumineux de la ſaine Chirurgie.

Il y a des petites véroles qui ſont ſi ſimples, ſi bénignes, qu'il n'y faut rien faire que de tenir le malade dans une température convenable, à la diéte exacte; & celles-là, non plus que celles qui ſe ſéchent promptement, ne ſont jamais ſuivies de la fiévre ſecondaire. Si j'ai rarement vu cette fiévre, c'eſt que je l'ai toujours prévenue par l'amputation univerſelle des boutons meurs, quand j'ai trouvé des gens dociles.

Un mot ſur cette petite opération. Si vous ouvrez trop tôt les abſcès varioleux, avant leur parfaite maturité, avant qu'ils ayent perdu cette diaphanéité, cette couleur d'eau, qu'arrive-t-il? Nul inconvénient fâcheux: une partie du pus, non meure à la vérité, eſt évacuée; mais les puſtules ſe ſéchent à leur ſommet, & toute leur circonférence ſe remplit de pus en s'élargiſſant, & vous êtes ſouvent obligé de les couper une ſeconde fois. Voilà tout le mal qui en réſulte, qui n'a nulle conſéquence. Si au contraire ces abſcès ſont au point de maturité que je déſigne, lorſqu'on les coupe, ils ne reviennent plus, ils ſe ſéchent juſques dans leur

ſond, produiſent une certaine rugoſité de la peau qui s'adoucit par les onctions huileuſes ou par la chûte très-prompte de ces reſtes de croutes, s'ils ſont trop meurs, ſi la matiere eſt déja épaiſſie à ne plus couler : opération inutile ; ce qui doit arriver, arrivera infailliblement. Il eſt donc queſtion de ſaiſir le moment de maturité, ce qui eſt aiſé de faire. J'avois lu autrefois l'uſage de cette louable manœuvre dans les Obſervations ſur la petite vérole de M. Helvetius le fils, D. M. P. premier Médecin de la Reine, qui eſt le ſeul qui l'ordonne poſitivement. En 1736 il me tomba un étranger malade à Vitry, âgé de vingt ans, (M. le Marquis de Bezieux, Officier dans le Régiment de Mortmart :) il fut attaqué de la petite vérole, & dans un danger évident juſqu'à la pleine éruption ; alors tous les ſymptomes ſe mitigerent juſqu'à la parfaite maturité. Nous attendîmes en vain l'ouverture naturelle des puſtules : s'il s'en ouvrit quelques-unes, ce fut tout au plus au viſage ; le reſte des boutons gros, rebondis, dans la plus parfaite maturité de cette petite vérole, diſcrette à la vérité, mais ſi nombreuſe que les boutons ſe touchoient preſque, ne s'ouvrit point. Après bien des raiſonnemens ſur la crainte de cette malheureuſe fiévre ſecondaire, je propoſai de couper tous les boutons avec les ciſeaux. Un autre Officier du Régiment qu'on avoit laiſſé ici pour ſervir de Mentor à ce jeune homme

de diſtinction, n'avoit jamais ouï parler de cette opération : enfin ce ſage Officier, triſte de ne pas voir crever cette petite vérole, ſi groſſe, ſi parfaitement meure, & qui commençoit à jaunir, en craignit les ſuites ; il aima mieux s'en rapporter à moi, qu'à la nature, & il fit bien, j'eus le plaiſir de voir réuſſir l'expérience entiérement. Tous les malades que j'ai ſauvé depuis par cette manœuvre, doivent avoir obligation à ces deux Officiers ; car il faut commencer par un. La crainte de la mort m'a permis d'exécuter ici ce que la crainte de la mort ne m'a pas permis d'exécuter ailleurs : heureux qui ſçait ſe gouverner par la raiſon ! Je coupai donc toutes les puſtules, en eſſuyant à meſure avec un linge mollet, le malade lui-même m'aida complaiſamment ; & ce qui fait la perfection de l'expérience & ſon complément, c'eſt qu'il me permit de lui en laiſſer une, groſſe comme la moitié d'une balle de trente à la livre à-peu-près, qui ſubſiſta ſans crever, je crois, juſqu'au dix-ſeptieme ou dix-huitieme jour, auquel jour je la lui coupai. Nous fumes tous trois bien ſurpris de trouver tout le tiſſu de la peau ruiné, même le perioſte, & l'os de la ſeconde phalange du pouce de la main gauche qui étoit le lieu de la poſition de cette puſtule à nud & abſolument découvert. Il eſt aiſé de concevoir qu'un million de puſtules ne crevant pas, auroient néceſſairement fourni du pus en quantité dans l'intérieur, qui

infailliblement auroit mis le malade en danger. J'attendis en vain cette fameuſe fiévre ſecondaire qui ne vint pas, & mon malade s'en retourna heureuſement en Picardie ſa patrie. J'ai traité de même dans une confluante maligne Mademoiſelle Bruſlard, âgée de plus de quarante ans, à l'Abbaye de S. Jacques, Madame Houdou, épouſe de M. le Maître, Lieutenant particulier des Eaux & Forêts, & une infinité d'autres, ſans le moindre accident.

Je ne connois que M. Helvetius le fils qui parle de cette opération. La Metrie, dans la traduction de l'Abrégé de la Médecine pratique d'Allen, édition de 1737, dit d'après Waldſchmid : « *Que les puſtules de la petite » vérole que l'on perce avec une aiguille, ſont » plus long-tems à guérir, ſont couvertes de » croutes pendant plus long-tems, & laiſſent » des cicatrices plus difformes ; c'eſt donc » mieux fait de les abandonner à la nature.* » Et d'après un Auteur qu'il ne nomme pas : » *Que lorſque les puſtules des enfans ſont de» venues blanches, ce qui arrive ordinairement » le neuvieme jour, on doit les percer pour en » faire ſortir la matiere.* » De-là je conclus que cet Auteur & ceux qu'il cite, n'ont jamais exercé cett opération ; je ſuis peut-être le premier, après M. Helvetius, qui l'ait miſe en pratique. Je ne m'en ſuis pas caché ; je l'ai publiée verbalement & par écrit, & même par l'impreſſion ; je l'ai prônée en un mot tant

que j'ai pu, & cependant je n'ai pas appris que perſonne m'ait imité : au contraire j'ai quelquefois trouvé de l'oppoſition de la part de gens de ma Profeſſion.

4° Les femmes qui ont le malheur d'être attaquées de la petite vérole pendant leur groſſeſſe, doivent s'attendre aux fauſſes couches, & à voir périr leurs fruits ; du moins je n'en ai jamais vu une ſeule dans le cas à qui cela ne ſoit arrivé. La petite vérole eſt toujours chez elles confluente & fâcheuſe. Ce ne doit donc pas être à deux onces de manne & deux gros de ſel de ſeignette donnés le vingt-troiſieme jour de la petite vérole de Mademoiſelle Cambray, du bas village, qui ouvrit la porte à un tas d'ordures infectées, qu'il faut attribuer ſa fauſſe couche, mais à la maladie elle-même : dans ce cas où les déjections ſont ſi puantes & ſi corrompues, loin de les arrêter en s'occupant ſimplement du terme de dévoiment, il faut, tant qu'elles ſont ſi noires, ſi inſupportables, en aider la ſortie par quelques minoratifs, plutôt que de donner des aſtringens, des cordiaux, &c. Tous les bons Auteurs recommandent la purgation réitérée bien plutôt même avant l'éruption, & auſſitôt que les puſtules commencent à ſe ſécher ; ils preſcrivent même le tartre ſtibié, l'hipécacuanha, le ſené. Voyez Sydenham, Freind, Morton, les deux Helvetius, Boerhaave, Heiſter. Je pourrois appuyer ce que je dis de

pluſieurs obſervations, mais je ſerois trop long, *ceci ne l'eſt déja que trop.*

5° J'ai vu pluſieurs enfans extrêmement gras attaqués de petites véroles abſolument confluentes malignes, toute leur graiſſe ſe tourne en pus, la gangrene & la pourriture arrivent avant qu'on ait le tems de les ſoulager; j'en ai vu à qui, dès le ſixieme ou ſeptieme jour, la peau de tout le corps s'en alloit en pourriture, pour peu qu'on les touchât, avec une puanteur abominable. A ceux-ci il faudroit ouvrir chaque puſtule, à meſure qu'elle blanchit, & leur laver le corps avec du vin aromatique, l'eau de poulet pour nourriture & les acidules pour boiſſon, ce qui eſt le ſeul moyen pour empêcher le progrès de la putréfaction; un peu de vin coupé & le quinquina pourroient bien avoir leur place ici.

6° Il arrive ſouvent des accidens affreux dans le courant d'une petite vérole diſcrette ou confluente, en différens tems, mais dans celui de la ſuppuration, des accidens, comme dit l'illuſtre & ſçavant Boerhaave, qui ſe caractériſent ſuivant la nature des parties qui les ſouffrent. Ici c'eſt une oppreſſion terrible qui menace d'une prompte ſuffocation : on ne peut attribuer cet accident qu'à un engorgement conſidérable de ſang dans le poûmon & les parties mobiles de la poitrine, ou à un ſpaſme des parties muſculeuſes; la ſaignée du bras, en vuidant ou en relâchant, ſubvient à cet ac-

cident. Il ne faut pas héſiter un inſtant, il faut que le courage ſoit au-deſſus du préjugé. J'ai ſauvé la vie à quelques malades dans ce cas par ce ſecours répété, notamment au fils aîné de M. de Rouſſel, rue du Pont; d'autres fois c'eſt une diarrhée prodigieuſe qui menace de vuider toutes les liqueurs du ſujet, & de l'épuiſer totalement, ſi la matiere des déjections eſt ſtercoreuſe & puante. Soutenez les forces par le vin d'Alicante, la confection Alkermes, &c. mais laiſſez couler la corruption, elle s'arrêtera, quand la nature ſera débarraſſée. Si le dévoiment eſt abſolument ſéreux ſans odeur, il faut l'arrêter par la thériaque, les gouttes de Sydenham, l'extrait thébaique, ou quelqu'autre parégorique qui en calmant le ſpaſme des glandes inteſtinales d'où cet accident fâcheux peut dépendre, l'orgaſme ou la fougue des humeurs qui ſe précipitent tumultueuſement ſur les viſceres du bas-ventre, vous ſauverez la vie à votre malade qui ne peut pas tenir long tems à une évacuation ſi outrée. Cette derniere méthode m'a réuſſi pluſieurs fois très heureuſement, & même dans d'autres cas que la petite vérole.

7° Le piſſement de ſang dont tous les Auteurs de réputation parlent comme d'un accident fâcheux, & qui l'eſt en effet très-fort dans la petite vérole, eſt un ſymptome très-rare. A les entendre, il ſemble qu'il n'y ait pas un malade qui n'en ſoit attaqué. Je n'en ai jamais

vu qu'un ſeul dans une petite vérole maligne, qui ne parut preſque point, malgré tous les efforts imaginables pour la faire ſortir au-dehors : dès le quatrieme ou cinquieme jour le piſſement de ſang parut, & continua juſqu'à la fin ; le malade avoit été ſaigné deux fois, d'abord dans l'état inflammatoire, & dès l'inſtant de l'éruption le pouls étoit devenu mauvais, concentré. Le jeune malade accablé, abbatu, & ſe jettant par-tout par une eſpece de délire, s'épuiſa de plus en plus, & mourut le neuvieme jour, ſans qu'on s'apperçût preſque d'aucune élévation ſur la peau.

D'où peut dépendre ce piſſement de ſang dans une réſolution ſi prodigieuſe des forces du ſujet, dans un ſi grand épuiſement ? Certainement on n'en accuſera pas la violence de la fiévre, car à peine en ce moment étoit-elle ſenſible : il eſt vrai que dans la premiere invaſion du mal, dans l'état inflammatoire elle étoit très-forte, & c'eſt ce qui détermina les deux ſaignées ; mais lors du piſſement de ſang, le pouls étoit mol, peu fréquent & très-petit. J'ai vu un homme accablé de travail & de ſoins mourir en trois jours d'un piſſement de ſang, ſans fiévre d'abord : on preſcrivit une ſaignée qui anima un peu le pouls ; cette petite fiévre ſurvenue par l'effet de la ſaignée, en attira une ſeconde qui acheva le malade ; le piſſement de ſang continua juſqu'à la fin, ſans autre mal que l'épuiſement. Mais quelle

eſt la cauſe de cet accident dans la petite vérole, ou même dans ce cas ſingulier que je décris ici ? On n'en peut pas raiſonnablement accuſer la violence de la fiévre, il n'y en avoit point ou preſque point. Nous voyons tous les jours des malades de tout genre dans des cas inflammatoires les plus terribles, dans des fiévres outrées où ce ſymptome ne paroît point ; il eſt très-rare dans la petite vérole, il l'eſt auſſi dans les autres maladies : je l'attribuerois volontiers, ſur-tout dans les deux cas ſuſdits, à la fonte, à la diſſolution du ſang, je veux dire, à ſa trop grande ténuité, à la partie ſéreuſe trop abondante, à la partie rouge en trop petite quantité, & auſſi au relâchement conſéquent de tout le tiſſu glanduleux & vaſculeux, & dans ce cas le ſang trop fluide, ſans conſiſtance, paſſe par diapédeſe, comme dit Boerhaave, ſans rupture de vaiſſeaux, contre le ſentiment d'un grand Praticien qui prétend qu'il n'y a point d'hémorragie, ſi les vaiſſeaux ne ſont rompus ; & moi je prétends que les vaiſſeaux étant appuyés par-tout, même dans les poûmons, les hémorragies ſpontanées n'ont preſque jamais d'autres cauſes que la diapédeſe ou la tranſaction du ſang au travers du tiſſu des vaiſſeaux ſans rupture, par l'effet du relâchement des ſolides ou de la trop grande ténuité du ſang, & que le *rixis* de Boerhaave a rarement lieu. C'eſt pourquoi dans la ſuppoſition d'une ſi

grande diſſolution du ſang la ſaignée ne ſoulage point, à moins qu'elle ne ſoit révulſive, & c'eſt-là ſans doute la raiſon de la difficulté de la guériſon de certaines pertes ou de certaines hémorragies du nez.

Lobb qui a fait exprès deux gros volumes *in*-12 ſur la petite vérole, qui paroît avoir épuiſé la matiere, admet pour cauſe immédiate ou prochaine du piſſement de ſang le paſſage de ce fluide des dernieres arteres ſanguines dans les vaiſſeaux urinaires, & pour cauſe éloignée la violence de la circulation, la rupture des vaiſſeaux par l'âcreté des fluides, &c. Il ne dit qu'un mot de la diſſolution du ſang & de la ſéparation de ſes globules aidés les uns des autres pour entrer dans les tuyaux urinaires; & à cette occaſion je déſigne très-bien dans une note le moyen de connoître ſi l'hémorragie vient de diſſolution ou de la diſſolution du ſang : c'eſt, comme je l'ai dit plus haut, lorſque le pouls eſt petit, intermittent, & le malade naturellement foible, cacochyme, &c. & il convient ingénument que la ſaignée y ſeroit pernicieuſe. Dans un autre endroit, il preſcrit pour remede à ce cruel ſymptome l'uſage des acidules & le camphre; & moi, ſi je le vois jamais revenir, je ferai prendre au malade les apoſêmes de quinquina avec le nitre, parce que le quinquina eſt auſſi ſûr contre l'hémorragie que contre la gangrene, comme je l'ai éprouvé pluſieurs fois très-heureuſement dans l'un &

l'autre cas. Le ſang par l'uſage du quinquina prend plus de conſiſtance, outre que le quinquina agit par une vertu calmante & ſédative; mais n'auroit-il pas ſur le tiſſu fibreux de nos vaiſſeaux une vertu tonique fortifiante qui conviendroit très-bien dans le cas de relâchement? Ne produiroit-il pas ſur les corps vivans quelque choſe d'analogue à ce que l'écorce de chêne produit ſur les peaux des bêtes mortes auxquelles elle donne plus de conſiſtance, & qu'elle durcit? Un Médecin de réputation & de mérite m'a aſſuré avoir guéri pluſieurs fiévres intermittentes avec la noix de galle qui eſt une production du chêne. Si le chêne guérit la fiévre, pourquoi le quinquina n'agiroit-il pas comme aſtringent ou tonique qui eſt la principale qualité du chêne? Je finirai par l'hiſtoire fidéle d'une petite vérole des plus compliquées, que j'ai vue & terminé heureuſement par mes ſoins.

Une jeune Dame fut attaquée en Eté 1748 d'une fiévre très-violente qui commença par un grand friſſon, &c. dans le courant d'une petite vérole épidémique, très-nombreuſe, étant groſſe de près de quatre mois: on ne prit point le change dès la premiere invaſion. Nous jugeâmes que cette Dame étoit attaquée de la maladie régnante; elle fut ſaignée deux fois dans le fort de la fiévre: le quatrieme jour l'éruption parut, & en peu de tems les boutons étoient très-multipliés, ſe touchoient par placards dans pluſieurs lieux. Cette petite vé-

role fut abſolument confluente au viſage : la nuit du cinq au ſix il ſurvint une diarrhée ſéreuſe preſque ſans odeur. Nous convinmes, mon Confrere & moi, de donner un peu de thériaque qui produiſit tout le bien qu'on en pouvoit attendre ; le dévoiment ſe modéra, & nous fumes raſſurés de ce côté. Le lendemain le délire ſurvint qui, joint au gonflement prodigieux du viſage & des mains, m'obligea de lui baigner les jambes juſqu'aux genoux dans l'eau chaude au moins deux fois par jour, & de lui appliquer les véſicatoires à la nuque derriere les oreilles & aux jambes ; ce qui produiſit un bon effet, quoique le délire ſubſiſtât toujours un peu.

Pour finir l'hiſtoire de cette petite vérole des plus fâcheuſes, je fis ſouvent fomenter le viſage avec l'eau de guimauve tiéde ; & quand les boutons commencerent à ſe ſécher, je les fis oindre avec une plume trempée dans l'huile d'olive, ce qui les fit tomber promptement, de maniere que cette Dame n'en eſt pas marquée. Elle eſt auſſi belle qu'auparavant cette maladie ; mais les boutons du reſte du corps ne crevant que très-difficilement, on me permit de couper au ciſeau les plus conſidérables ; il y en avoit d'auſſi larges que la main, qui rendoient par l'inciſion une grande quantité de matiere. Ils ſe ſéchoient preſque auſſi-tôt qu'ils étoient coupés ; nous nous bornâmes dans cette opération aux bras, aux cuiſſes & aux jambes, ce qui n'étoit pas ſuffiſant. Auſſi la

fiévre ſecondaire arriva-t-elle, mais elle nous effraya peu ; les minoratifs de caſſe, &c. répétés deux ou trois fois, la diſſiperent. Cependant le peu de pus repompé avoit apparemment altéré les liqueurs ; car à quelques jours de-là il ſurvint une dyſſenterie des plus cruelles, douleurs d'entrailles, téneſme ou envies fréquentes d'aller à la garde-robe avec effet ou ſans effet, déjections ſanglantes & glaireuſes. Je mis en œuvre les remedes ordinaires à cette maladie, ſur-tout les huileux & les calmans, & cette nouvelle maladie ſe termina heureuſement en l'eſpace de neuf à dix jours.

A peine cette Dame commençoit-elle à ſe rétablir, qu'elle nous donna de nouvelles allarmes ; les douleurs du bas-ventre, les inquiétudes, des douleurs de tête terribles nous firent craindre une fauſſe couche, qui arriva effectivement à deux ou trois jours de-là. Elle accoucha d'un enfant mort, & dont la peau ſe levoit en lambeaux, comme quand on fait macérer long-tems le corps d'un animal dans l'eau tiéde. Malgré tous ces accidens, heureuſement venus les uns après les autres, cette Dame s'eſt rétablie parfaitement.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois d'Août. A Paris, ce 18 Juillet 1756. LAVIROTTE.

FAUTE A CORRIGER.

Page 100, ligne 17, au lieu de *Ouſſetus* ; liſez, *Rouſſetus.*

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1756.

TOME V.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Suite des Expériences ſur l'irritabilité & la ſenſibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR LE MOUVEMENT PÉRISTALTIQUE DE L'ŒSOPHAGE ET DE L'ESTOMAC.

IL y a eu de tout tems & il y a encore des Auteurs qui doutent du mouvement du ventricule. Pour lever ces doutes, j'ai cru devoir apporter un nombre d'expériences ſuffiſant pour réduire les plus incrédules à admettre la contraction d'un muſcle creux qui a reçu des fibres aſſez viſibles de la na-

ture. Il eſt ſûr avec tout cela que l'eſtomac eſt preſque toujours plus lent dans ſes mouvemens que ne le ſont les inteſtins, & qu'il ne ſe reſſerre pas avec la même exactitude; mais il n'en a pas moins ſon mouvement qu'il poſſede en propriété, & qu'il ne doit pas aux muſcles du bas-ventre. M. Chirac auroit pu ſe rappeller, quand il donna ces muſcles pour les auteurs du vomiſſement, que ces muſcles ſont ſujets à la volonté, & que le vomiſſement le ſeroit de même, s'il dépendoit d'eux. Il eſt vrai encore que le mouvement du ventricule n'a point paru dans pluſieurs de mes expériences; mais celles qui l'affirment, ont ſans contredit plus de force pour le démontrer, que n'en ont pour le détruire celles dans leſquelles il n'a pas paru. Un mouvement ne peut pas naître dans le corps humain, ſans qu'il n'y ait des cauſes ſuffiſantes dans la ſtructure de la partie, & l'effet ne ſçauroit ſe produire ſans cauſe, mais la cauſe d'un mouvement peut fort bien ne pas agir ſans ceſſe: il ſe peut faire que l'eſtomac ſoit vuide, & qu'il manque par conſéquent de cauſe irritante; il ſe peut encore que l'air froid ait détruit ſa contractilité, comme il la détruit dans le cœur même; il ſe peut encore qu'un affoibliſſement extrême de l'animal empêche l'eſtomac de ſe reſſerrer. Toutes ces cauſes ou d'autres encore peuvent ſuſpendre l'action

du ventricule, celle de la veſſie & celle des inteſtins, ſans pouvoir ſervir de preuve contre le mouvement évident qu'on voit à ces parties dans d'autres tems.

SUR LE VENTRICULE.

J'irritai, le 23 Juin 1731, l'eſtomac d'un lapin avec un ſcalpel ; il ſe reſſerra, & pouſſa l'air dont il étoit rempli vers le pylore. Je le détachai entiérement du duodénum ; il ferma ſi bien cette plaie par ſa contraction, qu'il ne ſortit rien par le pylore. Je vis le 6 Avril 1742 ſur un chien l'eſtomac ſe reſſerrer alternativement dans la région du pylore & ſe réduire au plus petit diamétre poſſible, & puis ſe relâcher & ſe gonfler par le moyen de l'air qui reprenoit la place dont la contraction du ventricule venoit de le chaſſer. Le mouvement périſtaltique de l'eſtomac m'a paru ſur des chiens plus évident même que celui des inteſtins : je l'excitois en irritant la partie ſupérieure de l'eſtomac ; il deſcendoit peu-à-peu vers le pylore, & pouſſoit devant lui les matieres contenues dans le ventricule ; les contractions & les dilatations étoient alternatives, juſqu'à ce que l'eſtomac fût entiérement vuide, & que tout eût paſſé par le duodénum. Le 16 Janvier on fit avaler à un chien de l'arſénic, & du ſublimé à un autre. Le premier

avoit dans l'eſtomac un grumeau d'arſénic ; le ventricule ſe reſſerra dans cet endroit-là, & ſe réduiſit à une eſpece d'iſthme : phénomene que j'ai vu dans bien des cadavres, & plus fréquemment, ſi je ne me trompe, dans les femmes. Le chien qui avoit avalé du ſublimé, fit voir quelque mouvement périſtaltique dans ſon ventricule, mais ſans vivacité. Quand je l'eus ſéparé de ſon œſophage, il ſe contracta, réduiſit preſque à rien la ſection, & ne laiſſa pas paſſer une goutte par la plaie. J'ai obſervé ce mouvement inconteſtablement ſur des chiens, des chats, des chevreaux, des rats, des lapins, des grenouilles. Comme on pourroit tirer quelque objection de l'accès que j'avois donné à l'air dans les expériences que j'ai rapportées juſqu'ici, & dont on pourroit accuſer la force irritante, j'ai cru devoir laiſſer le péritoine entier. J'ai vu à travers cette membrane l'eſtomac ſe gonfler & ſe dégonfler, & le diaphragme ſuivre ce mouvement, en s'élevant & deſcendant alternativement avec l'eſtomac. Le 2 Septembre je fis avaler à un chat de l'arſénic ; je vis l'eſtomac agité pendant une heure d'un mouvement lent & doux, après la mort apparente du chat. On fit avaler de l'opium à un chien, il ne parut pas de force contractive dans ſon eſtomac.

M. Sproegel avoit fait prendre du ſublimé à un chien, qui me procura le premier plaiſir

de voir l'action du ventricule pendant le vomiſſement. Il parut dans cet organe 1° un mouvement circulaire de contraction, tel que j'en avois ſouvent vu, & qui pouſſa les matieres contenues dans l'eſtomac vers le pylore ; mais il parut auſſi 2° des ſecouſſes ſubites & violentes, dans leſquelles la parois antérieure de l'eſtomac approchoit de ſa parois poſtérieure. Je voulus m'éclaircir auſſi ſur la ſenſibilité du ventricule, je l'irritai en différentes manieres ; mais l'animal ne parut pas ſouffrir autant que dans les irritations de la peau. Je le touchai enſuite avec le ſublimé ; il en provint des plis qui parcouroient la longueur du ventricule, & qui faiſoient paroître les fibres longitudinales.

Le mouvement périſtaltique de l'eſtomac d'un chien fut fort conſidérable le 15 Avril 1752, quand je l'examinai, & dura plus long-tems que celui du cœur même.

Je crois avoir démontré par ces expériences qu'il y a véritablement deux mouvemens dans l'eſtomac, un mouvement de contraction, circulaire aſſez connu, & un mouvement d'applatiſſement qui ſe fait lorſque les deux faces s'approchent l'une de l'autre : voici comme j'en comprends le méchaniſme. Je prends pour point fixe des fibres obliques, cette rangée de fibres plus fortes que le reſte qu'on appelle *Cravate Suiſſe*, en France. Les fibres qui deſcendent de ce paquet, qui ſe

répandent ſur les deux faces, & qui apparemment trouvent dans la grande arcade un autre point fixe que l'on a regardé comme un ligament, forment deux rangées d'arc dont les bouts ſont aux deux arcades, & les convexités au milieu des faces. Leur racourciſſement qui applatit ces arcs, approche les deux faces l'une de l'autre. Ces mêmes expériences peuvent ſervir à détromper les défenſeurs de la trituration, qui ont pris dans les oiſeaux granivores des idées qu'ils ont voulu appliquer à l'homme. Le chien a l'eſtomac plus robuſte que l'homme, mais le mouvement ne laiſſe pas que d'y être doux & plus foible que celui des inteſtins. Il ne faut pas faire de comparaiſon des forces de l'eſtomac à celles du diaphragme, ni à celles des muſcles qui obéiſſent à la volonté.

SUR LE MOUVEMENT DE L'ŒSOPHAGE.

Un chat avoit été forcé à avaler du ſublimé; ſon œſophage fut ſi reſſerré par l'action de ce poiſon, qu'il n'y reſta plus de cavité. Il paroît que le diaphragme reſſerre l'œſophage pendant l'inſpiration. Le 10 Février 1752 je découvris l'œſophage d'un chien dans la cavité de la poitrine, je l'irritai avec le ſcalpel; il ſe contracta parfaitement, & fit avancer la portion d'aliment que la partie con-

tractée avoit renfermée. L'œſophage d'un autre chien irrité ſe contracta avec beaucoup de force & bien plus fortement que l'eſtomac.

Il paroît par ces expériences qu'il y a deux mouvemens dans l'œſophage. Le premier appartient à l'œſophage même : il eſt périſtaltique, & de la même nature que le mouvement de l'eſtomac & des inteſtins ; c'eſt ce mouvement qui fait avancer les alimens & la boiſſon depuis le pharynx juſqu'à l'eſtomac. L'autre eſt étranger ; il eſt imprimé à l'eſtomac par le diaphragme qui ferme l'œſophage dans l'inſpiration. Cette expérience confirme ce que j'ai enſeigné autrefois, que le vomiſſement ne peut ſe faire que pendant l'expiration.

Au Journal prochain nous continuerons les mêmes Expériences.

DÉTAIL du traitement de pluſieurs perſonnes qui ont été mordues par un loup enragé. Par M. ROSE, Maître en Chirurgie de la ville de Lorris, Aggrégé à la Compagnie des Chirurgiens de Nemours.

Le 29 Mai 1755, il paſſa dans la Paroiſſe de Cudot & dans celle de Courtenay Election de Nemours Généralité de Paris, un loup enragé qui ſe jetta ſur beaucoup de beſtiaux de toutes eſpeces, bleſſa les uns & renverſa les autres. Il n'épargna pas davantage les perſonnes qui ſe trouverent à ſon paſſage, ſix furent malheureuſement de ce nombre; il déchira aux uns le viſage, & aux autres les bras & les jambes. Trois de ces bleſſés réduits à une extrême miſere & à un état déplorable par leurs bleſſures, quitterent leur pays pour chercher dans quelques villes voiſines du ſecours : ils ne ſe déterminerent néanmoins à ce voyage, qu'après avoir vu pluſieurs perſonnes qui tiennent, diſent-elles, des ſpécifiques contre cette fâcheuſe maladie ; mais l'état affreux où ſe trouverent ces malheureux, leur fit déſeſpérer de réuſſir. Dans ces circonſtances, ils ſe déterminerent à aller à Sens, pour tâcher d'être placés dans l'Hôpital de cette ville : on les

refuſa ; auſſi-tôt ils ſe mirent en route pour revenir dans leur pays. Arrivés à Villeneuve-le-Roy où ils étoient obligés de paſſer, ils attirerent la commiſération des honnêtes gens du lieu, chacun ſe prêta à fournir tous les ſecours néceſſaires pour leur guériſon ; MM. les Officiers leurs firent mettre des lits dans la géole pour s'aſſurer de ces malades & en être maître, s'ils tomboient dans la rage. La Communauté des Chirurgiens s'aſſembla, & tous de concert ſe joignirent au zéle de MM. les Officiers, & s'engagerent à traiter gratuitement leurs bleſſures & à leur administrer les remedes convenables. Les choſes ainſi concertées, on panſa leurs bleſſures, on leur donna les alimens convenables, & au bout de huit jours leurs plaies commençoient à promettre une prochaine guériſon ; on étoit flatté du ſuccès des remedes. Mais de quelle ſurpriſe ne fut-on pas frappé, lorſque tout-à-coup un de ces malades tomba dans un accès de rage des plus furieux ? Il vécut environ deux jours, & périt en ſe déchirant & en ne permettant à perſonne l'entrée de ſa chambre. Un pareil événement effraya beaucoup les deux autres, & l'allarme ſe communiqua à ceux qui étoient reſtés dans le pays & qui uſoient ſimplement de quelques légers topiques pour panſer leurs bleſſures. Les Chirurgiens de Villeneuve-le-Roy tenterent, dit-on, la mé-

thode de M. Deſault, Docteur en Médedecine à Bordeaux : pendant ce traitement leurs plaies guérirent réellement, enſuite ils les renvoyerent avec une ſorte de certitude de leur guériſon ; mais dans l'inſtant qu'ils furent arrivés, la rage les ſaiſit, & même j'ai appris depuis peu que le plus âgé de ces malades en a été attaqué en ſortant de cette ville.

La rage faiſant de plus grands ravages ſur les beſtiaux qui avoient été mordus & ceux qui en prenoient ſoin, l'allarme ſe répandit parmi les trois malades qui étoient reſtés à Cudot ; alors ils s'effrayerent, ſe déſolerent, & ſe diſpoſerent à quitter leur pays pour chercher ailleurs du ſecours ; leurs cris parvinrent juſqu'à Nemours, où M. De Château, Ecuyer & Subdélégué, étoit alors. Dans l'inſtant pénétré des vues charitables de M. l'Intendant de la Généralité de Paris, il donna des ordres à la Maréchauſſée de Courtenay pour exercer une police qui a rendu de grands ſervices à la Province, & m'honora de ſa confiance & de ſon zéle pour aller dans le pays où étoient ces pauvres malheureux, les tirer, s'il étoit poſſible, de la triſte ſituation où ils étoient, par les remedes que je leur ferois adminiſtrer & par les alimens convenables. Ce fut le 24 Juin que je partis pour me rendre au lieu de ma deſtination. Je crois être obligé de dire que j'ai entre-

pris ce traitement ſur celui de M. Darlue, Médecin à Caillan, inſéré dans le Journal de Médecine de Mai 1755.

Ce fut la veuve Surville, âgée d'environ cinquante ans, que je vis la premiere : cette femme avoit déja appliqué, comme je l'ai dit cy-deſſus, quelques remedes ſur ſes bleſſures. Lorſqu'elle me vit & qu'elle eut appris que je venois chez elle à deſſein de la traiter, elle fut extrêmement flattée ; je remarquai dans ſon air une ſatisfaction au-deſſus de toute expreſſion. Je conférai environ deux heures avec elle ſur ſon état ; elle commença par me dire qu'elle étoit ſi vivement agitée, qu'elle croyoit que la rage alloit à chaque inſtant la prendre : je lui fis entendre que ces agitations, ces inquiétudes, ces ſonges nocturnes & cette triſteſſe qui l'opprimoient, n'étoient que des ſuites de l'effroi qu'elle avoit reſſenti par la mort de ſes voiſins & par la morſure du loup. Je l'engageai à ſe confier à mes ſoins, & voici ce que j'obſervai en lui faiſant quelques queſtions ſur ſon état.

1° Pendant que je lui parlois & qu'elle me repondoit, malgré l'attention qu'elle apportoit à ce que je lui diſois, elle s'endormoit, ou plutôt elle tomboit dans un morne ſilence, ayant les yeux baiſſés, à moitié fermés, avec quelques mouvemens convulſifs

daus les joues & dans les paupieres du côté que l'animal l'avoit mordue.

2° Je remarquai une grande cicatrice encore toute violette, dure & très-douloureuſe, occupant tour le poignet gauche, & couverte d'une croute aſſez épaiſſe. En conſéquence des déchiremens que le loup avoit fait avec ſes dents, cette cicatrice étoit entourée d'un cercle rouge-brun & fort gonflé.

3° Le bras dont la main avoit été mordue, étoit de tems en tems enlevé & écarté du corps de cette femme par des mouvemens convulſifs, qui étoient eux-mêmes précédés d'élancemens de tems en tems : ces mouvemens étoient inſenſibles; quelquefois ils étoient ſi précipités, qu'elle ne pouvoit retenir ſon bras qui s'écartoit de plus de trois ou quatre pouces de ſon corps.

4° La malade ne pouvoit reſter un inſtant tranquille ſur ſa chaiſe ; elle étoit forcée de s'aſſeoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & même elle ſe levoit, puis s'aſſéyoit : tous ces mouvemens ſe paſſoient ſi bien contre ſon gré, qu'elle s'en faiſoit à elle-même des reproches.

5° Elle ſe plaignoit d'être dégoûtée, de ne pouvoir manger, & que lorſque cela arrivoit, c'étoit par caprice, ne pouvant jamais finir un repas, ainſi qu'elle avoit coutume de le faire auparavant.

6° Que toutes les nuits elle étoit agitée, qu'elle ne pouvoit dormir ſans être traverſée par des rêves affreux & qui avoient toujours rapport à l'animal qui l'avoit mordue; ces agitations alloient même juſqu'à la faire ſortir de ſon lit.

7° Qu'elle avoit des maux de cœur & des envies de vomir qui lui rendoient tous les alimens inſupportables.

Après l'examen de tous ces accidens, j'eſtimai que le mal étoit preſſant, & que la rage menaçoit cette pauvre malheureuſe d'un accès prochain. Je débutai par une ſaignée très-copieuſe; quelques heures après je lui fis prendre l'émétique en lavage qui lui fit évacuer beaucoup de matieres de toutes couleurs, ſur-tout vertes & d'un brun foncé. Le lendemain je lui donnai une potion purgative compoſée de caſſe, manne & de ſel végétal; le ſoir je lui fis des frictions d'onguent mercuriel ſur le poignet & ſur toute l'étendue de la main qui avoit été mordue: le ſurlendemain je répétai les mêmes frictions, & je les étendis juſqu'à la partie ſuperieure de l'avant-bras. Le troiſieme jour elles furent pouſſées juſques ſur la partie ſupérieure de l'humérus. Ces frictions furent faites d'un gros d'onguent mercuriel chaque jour. Je quittai la malade qui n'avoit encore rien de particulier, & la confiai aux ſoins de M. Le

Blond, Maître Chirurgien de S. Martin d'Ordon, après être convenus entre nous des précautions néceſſaires pour la ſuite de ce traitement.

La nommée Blondeau, âgée de quatorze ans, fut la ſeconde malade que je vis : cette jeune perſonne avoit été mordue à la partie inférieure & antérieure du bras droit. Le loup lui avoit emporté la piéce ; ſa plaie avoit environ l'étendue d'un écu de 3 liv. Je la trouvai ſans aucun ſymptome de rage, néanmoins fort inquiéte de la mort de ſa mere & des animaux de ſa maiſon : je n'héſitai pas un inſtant à lui adminiſtrer des remedes. Auſſi-tôt je la ſaignai ; je lui fis prendre, ainſi qu'à la premiere, l'émétique en lavage. Le lendemain elle fut purgée. Nous panſâmes la plaie avec un plumaceau couvert de baume d'arcæus & un peu d'onguent mercuriel ; nous lui fîmes des frictions à toute la circonférence de ſa plaie : le jour ſuivant nous deſcendîmes juſqu'au poignet. Le troiſieme jour nous remontâmes juſqu'à la partie ſupérieure de l'humérus, on continua ainſi pendant huit jours de ſuite ; après ce tems on la purgea, & on répéta de deux jours l'un une légere friction ſur le bras malade. J'inſiſtai un peu ſur les frictions, parce que ſa plaie lui étoit fort douloureuſe, bordée d'un cercle foncé brun & très-engorgé ; la plaie étoit

étoit garnie d'excroiſſances charnues, blanchâtres, couvertes d'un pus ſéreux, filamenteux & peu lié.

La troiſieme malade qu'on me préſenta, fut la petite Gaultier, de la Paroiſſe de Courtenay : cet enfant, âgé de treize ans, avoit été ſaiſie par la partie ſupérieure & antérieure du bras gauche, un inſtant avant qu'on tuât ce furieux animal. On avoit abandonné cette petite fille à ſon triſte ſort ; ſa famille même qui craignoit qu'elle ne devînt enragée, vouloit la faire ſortir du pays. J'arrivai heureuſement comme elle combattoit contre un auſſi triſte ſort ; je la raſſurai, & j'engageai un homme de bien de la ville à lui procurer un lit, un aſyle, & quelqu'un pour en prendre ſoin. Je lui fis faire les mêmes remedes qu'aux deux autres, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. J'engageai M. Bouquillard, Chirurgien & homme de mérite, à en prendre ſoin en mon abſence : après être convenus du régime & de tout ce qui conviendroit à ſa ſituation, je partis pour me rendre à mes propres affaires.

De retour à Nemours, nous conférâmes avec M. De Château ſur le triſte ſort de ces bleſſés, & nous convînmes d'en rendre compte à l'Intendance, ainſi que de mes opérations. J'envoyai un état de ces malades ; on le remit entre les mains de M. Boyer, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,

Médecin ordinaire de Sa Majeſté, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, &c. qui délibera ſur le champ que la poudre de Palmarius devoit être employée ainſi que les frictions mercurielles, il y joignit quelques autres remedes : il m'honora de ſon ſuffrage dans la conduite que j'avois tenue. Je repartis auſſi-tôt pour voir l'effet des remedes dont nous étions convenus, & employer ceux qui étoient indiqués par l'ordonnance de M. Boyer. Arrivé à Cudot, je fus auſſi-tôt chez la veuve Surville, étant celle qui m'inquiétoit le plus. Je trouvai cette femme dans un état déplorable, n'ayant pris aucune ſorte d'aliment depuis trois jours, ayant les yeux étincellans, & étant agitée par tout ſon corps; elle ſalivoit légérement, ſa gorge étoit un peu enflammée : je m'approchai d'elle, & j'employai tous les moyens imaginables pour la raſſurer. Je lui fis entendre que ces accidens provenoient de l'effet des remedes que je lui faiſois adminiſtrer. Elle m'écouta avec autant d'attention que de confiance, & me promit de faire tout ce que je lui preſcrivois. Auſſi-tôt nous lui préparâmes une potion purgative, & nous lui aſſurâmes que ſi elle vouloit la prendre, elle ſeroit incontinent guérie; elle s'efforça réellement, & la prit à diverſes repriſes. Cette médecine évacua beaucoup par les ſelles, le ſoir elle ſe trouva un peu plus tranquille, dans la nuit

elle repoſa quelques momens ; ce qu'elle n'avoit pas encore fait depuis qu'elle avoit été mordue. Le lendemain je lui fis prendre quelques légers potages, & à meſure qu'elle en prenoit, le ſommeil & les forces revenoient. Nous paſſâmes le troiſieme jour à une ſeconde purgation ; enſuite nous lui fîmes faire uſage de la poudre anti-ſpaſmodique de Palmarius pendant environ deux jours.

Je retournai après ce tems dans ce pays, & je trouvai cette femme dans un état admirable : elle me témoigna en me voyant toute la plus vive reconnoiſſance, & m'aſſura qu'elle ne craignoit plus rien, que ſon ſommeil n'étoit plus interrompu par des ſonges affreux ; mais cependant que ſes cicatrices lui étoient encore très-ſenſibles, que quelques petits mouvemens convulſifs ſe faiſoient encore reſſentir dans ſon bras. Je penſai auſſi-tôt qu'un cautere à cette partie remédieroit à cet accident, qu'elle ſeroit purgée tous les quatre jours, & qu'elle continueroit la poudre ſuſdite. A mon retour j'écrivis à M. De Château, & lui rendis compte de l'état de mes malades & des diſpoſitions où j'étois pour terminer leur cure : il étoit alors à Paris ; il communiqua ma lettre à M. Boyer qui me fit l'honneur d'approuver tout ce que je propoſois. J'ai ſuivi ces malades avec toute l'attention poſſible, je les ai purgés tous les quinze jours, & je

leur ai fait continuer les anti-ſpaſmodiques pendant plus de quatre mois ; je regarde leur état comme certain.

Pour ce qui concerne les deux autres, je les ai ſouvent fait purger & leur ai fait prendre de la même poudre ; ils n'ont éprouvé aucuns ſymptomes de rage : leur traitement a été plus léger par rapport au mercure, que celui de la veuve Surville.

Nous ſommes fâchés de ne pouvoir pas faire uſage de quelques bonnes réflexions par leſquelles M. Roſe *termine le détail de ſes expériences ; la place nous manque.*

Nota. La morſure des animaux enragés a depuis long-tems fait échouer toutes les reſſources de la Médecine ; les bains de la mer étoient de foibles reſſources, plus faites pour calmer l'eſprit de ceux qui avoient été mordus, que pour prêter aux Médecins des armes aſſurées pour combattre & détruire la rage. Il ſemble enfin que nous touchons au port, & que les différentes expériences que font tous les jours des citoyens généreux, vont nous mettre à portée de prévenir les ſuites funeſtes de cette cruelle maladie.

M. Deſault eſt le premier qui nous a frayé une route à la vérité, en ouvrant des animaux enragés, & en cherchant dans leurs entrailles, dans leur cerveau même, la ſource

de ce poiſon redoutable. Ce célébre Médecin a reconnu que la rage étoit cauſée par des vers, ou du moins que les animaux qui périſſoient enragés étoient remplis de vers. En découvrant la cauſe, il découvrit bientôt le remede : il choiſit le mercure comme un des plus puiſſans vermifuges ; il le conſeilla comme devant être le contre-poiſon de la rage.

D. Darlue, dont on ne ſçauroit trop louer le zéle & les talens, a tiré cette méthode de l'oubli, & l'a employée avec ſuccès ſur pluſieurs perſonnes attaquées de la rage (*a*). Les expériences dont il nous a donné le réſultat, ſont faites avec toute la ſagacité poſſible ; mais elles nous apprennent que ſur un nombre aſſez grand de perſonnes des deux ſexes qui ont été mordues, il n'y en a que deux qui ont été guéries. Encore on nous permettra de faire une réflexion : les deux hommes qui avoient été mordus, n'étoient pas hydrophobes, quand M. Darlue s'eſt chargé de leur traitement par le moyen des frictions. On pourroit donc douter encore de l'efficacité du mercure dans la rage, puiſqu'on peut dire que ceux qui en ont été guéris, n'avoient pas le ſigne pathognomonique de cette maladie, qui eſt l'hydrophobie. Il eſt vrai cependant que l'on doit préſumer,

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, Septembre 1755; Avril 1756.

après le détail que nous a donné M. Darlue des morſures affreuſes faites aux différentes perſonnes dont il a entrepris le traitement, qu'elles étoient véritablement enragées, & qu'elles ſeroient devenues hydrophobes, puiſque tous ceux qui avoient été mordus & qui n'avoient pas reçu de frictions, ſont morts dans les accès les plus violens de l'hydrophobie.

Les expériences de M. Roſe ſont très-intéreſſantes ; mais elles nous laiſſent également lieu de douter & de l'exiſtence réelle de la maladie, & de la propriété ſpécifique du remede. Il ſeroit important, avant de placer les frictions mercurielles, que l'on conſtatât cette averſion que l'on a pour l'eau, lorſque la rage eſt bien décidée : c'eſt la premiere précaution qu'a pris le Docteur Nugent, avant de commencer le traitement de la fille qu'il a parfaitement guérie. Voilà le premier & juſqu'ici le ſeul exemple qu'il y ait d'une guériſon authentique de l'hydrophobie : on en trouvera une autre dans les Obſervations ſuivantes ; elle établit plus ſûrement la vertu du mercure, & nous conduit à croire que c'eſt véritablement le contre-poiſon de l'hydrophobie. Nous croyons cependant devoir avertir qu'il y a deux tems principaux à conſidérer dans la rage ; celui de la rage commençante, & celui de l'hydrophobie. Dans le premier, on

peut tenter ſans crainte les frictions & les pilules mercurielles. Dans le dernier, ne ſeroit-ce pas hazarder beaucoup & tomber dans l'empyriſme ? Dans le tems de l'hydrophobie, il y a de l'inflammation, de la douleur, de la convulſion & du ſpaſme. Ne feroit-on pas mieux d'avoir recours d'abord aux ſaignées, aux émétiques, & ſur-tout aux calmans & aux anti-ſpaſmodiques, afin de s'oppoſer de toutes ſes forces à la violence du ſymptome, & d'éviter la deſtruction prompte & ſubite de la machine qui doit ſuivre infailliblement l'état forcé de l'hydrophobie ? L'Obſervation du Frere du Choiſel qui ſuit, nous prouve le contraire ; mais il faut bien des Obſervations répetées ſur le même genre pour aſſurer une bonne théorie : c'eſt ce que nous eſpérons du tems, des circonſtances, & des lumieres de ceux qui voudront bien nous communiquer leurs Obſervations ſur ce ſujet.

OBSERVATIONS

Sur la rage & la maniere de la guérir, par le Frere DU CHOISEL, *de la Compagnie de Jeſus, Apothicaire de la Miſſion de Pondichery.*

Quoiqu'il n'y ait qu'environ quatorze ans que je ſois dans l'Inde, je ne crois pas que ceux qui exercent en Europe la Médecine depuis le plus grand nombre d'années, ayent eu, auſſi fréquemment que moi, l'occaſion de traiter des gens mordus par des animaux enragés, comme chiens, chats, renards, ou mordus par d'autres perſonnes enragées: ici, bien plus qu'en France, les animaux, ſur-tout les chiens, ſont ſujets à devenir enragés. Les chaleurs exceſſives du climat peuvent en être une cauſe particuliere, & leur nourriture doit y concourir. Ils trouvent peu à manger dans les maiſons de leurs maîtres, communément fort pauvres, & ne vivent pour l'ordinaire que de charognes: cette viande pourrie met ſans doute dans leur ſang une diſpoſition prochaine à la rage. Ces animaux ne meurent cependant point de cette maladie; mais ils communiquent par leurs morſures une rage mortelle à ceux qu'ils atta-

quent pendant l'accès de leur rage : je le dis fondé ſur l'expérience qui ſuit.

Un petit chien mordit au bras le fils de ſon maître, & lui emporta la piéce ; ce jeune homme vint pendant quelques jours chercher des emplâtres pour guérir ſa plaie, & il alla ſe baigner à la mer pendant neuf ou dix jours. Je lui fis prendre pendant ce tems une doſe de thériaque tous les matins ; je m'informai ſi ce petit chien avoit mordu quelqu'autre perſonne, s'il paroiſſoit malade, s'il mangeoit & buvoit bien, &c. Sur ce qu'on me dit, je préſumai qu'il n'y avoit aucun riſque pour le jeune homme ; cependant un mois environ aprés cette morſure, il tomba malade, & mourut trois jours après. Perſonne n'imputa cette mort à la morſure faite par ce petit chien domeſtique, qui ſe portoit fort bien, qui n'avoit mordu aucune autre perſonne, & qui d'ailleurs n'avoit donné aucune marque de maladie ; cependant ce jeune homme qui pouvoit être âgé de quinze ans, avoit eu l'hydrophobie pendant les trois jours qni avoient précédé ſa mort.

Mon deſſein n'eſt point de diſcourir ſur la nature de la rage ; cette diſcuſſion eſt hors de ma portée : je me bornerai au détail de quelques faits, tels qu'ils ſe ſont paſſés ſous mes yeux, laiſſant aux perſonnes plus éclairées le ſoin d'en tirer les conſéquences convenables.

Dans l'emploi de charité que j'exerce en donnant des remedes aux malades, j'ai eu le chagrin d'en voir mourir pluſieurs enragés, après les avoir traités, pour prévenir ce malheur, le mieux que je pouvois ſelon les régles communes de la Médecine : d'où je compris que ceux qui ont écrit ſur la rage, n'en avoient pas trouvé le remede ſpécifique. Palmarius qui eſt entré dans un détail particulier des ſymptomes & des circonſtances de ce mal, me paroît avoir avancé avec aſſez peu de fondement que les morſures faites à la face, ſont plus dangereuſes que celles qui ſont faites en tout autre endroit du corps ; ce qui peut l'avoir trompé, c'eſt que la face n'étant pas couverte comme les autres parties du corps, la bave de l'animal enragé s'introduit plus facilement dans les plaies, au lieu que les habits qui recouvrent les autres parties, eſſuient les dents de l'animal enragé, & retiennent la bave. En ce climat-ci, où les habitans vont preſque nuds, les morſures ſont toutes également dangereuſes, ſoit à la face, ſoit au pied, quoique le pied ſoit plus éloigné du cerveau. Entre les perſonnes que j'ai vu mourir de ce mal, l'une avoit été mordue à la main gauche, l'autre au bras, une troiſieme à la jambe, & une quatrieme à la face ; de-là il eſt naturel de conclure qu'il ſuffit que la bave de l'animal s'inſinue dans le ſang, n'importe par quelle

partie du corps, pour avoir tout ſujet de craindre les mêmes ſuites fâcheuſes.

Les Auteurs qui ont écrit ſur la rage, du moins ceux que j'ai pu conſulter, en ont tous parlé d'une maniere vague & obſcure. Je ne connois que la Diſſertation qu'a donné M. Deſault, qui caractériſe cette maladie, conformément à ce que j'en ai obſervé. Ce n'eſt point préciſément la nouveauté du remede qu'il propoſe dans ſon Ouvrage, qui m'a engagé à m'en ſervir. Je ne ſuis pas non plus de ceux qui s'attachent ſi opiniâtrement aux idées des Anciens, que rien ne ſoit capable de les diſſuader, lors même que la raiſon & l'expérience concourent à démontrer la fauſſeté des opinions ſur leſquelles ils s'appuient. Ce remede contre la rage, dont le Public doit la découverte à M. Deſault, c'eſt le mercure. Avant que j'en fiſſe uſage, j'avois épuiſé inutilement les cordiaux, les amers, les abſorbans, les bains de la mer, & tout ce que la Médecine preſcrit pour la guériſon des perſonnes mordues par des animaux enragés; au bout d'un mois, ces perſonnes mouroient avec les ſymptomes les plus caractériſés de la rage, ſçavoir, un regard affreux & même convulſif, une parole tremblante, pouſſant des ſoupirs, ne pouvant expliquer eux-mêmes le mal qu'ils ſentoient, fuyant la lumiere, ayant horreur

de l'eau, & tombant en convulſion, lorſqu'on leur en préſentoit à boire.

Pluſieurs de ceux que j'avois traité ſe ſont flattés d'avoir évité les accidens de la rage, & même la mort, par l'uſage des remedes communs & ordinaires que je leur faiſois prendre dans les premiers tems que je traitai cette maladie ; mais je ſuis perſuadé que les animaux qui les avoient mordus, n'étoient point enragés. Les marques aſſignées par les Auteurs, pour connoître les chiens enragés, ſont quelquefois très-équivoques : on ne peut pas toujours juger à la vue ſi un chien eſt enragé, ou non ; dans cette incertitude, j'ai pris le parti le plus ſûr & le plus raiſonnable, qui eſt de ſuppoſer que ceux qui ſe diſent mordus par quelque bête enragée, l'ont été effectivement, d'autant plus que ſi l'animal n'étoit pas enragé, ma maniere de les traiter ne pourroit aucunement leur nuire. Voici ma méthode, différente en quelque choſe de celle de M. Deſault, & j'oſe dire préférable à la ſienne.

Je commence par faire une friction avec une dragme d'onguent mercuriel ſur la partie mordue, en tenant ouverte, autant qu'il eſt poſſible, la plaie faite par les dents de l'animal, afin que l'onguent puiſſe y pénétrer. Le lendemain je réitere la friction ſur tout le membre mordu, & je purge mon

malade avec un gros de pilules mercurielles. Le troiſieme jour, après une friction ſur la partie mordue ſeulement, je lui fais prendre une pilule mercurielle, ou la quatrieme partie de la doſe cy-deſſus. Je continue ainſi pendant dix jours à lui donner tous les matins une friction d'un gros d'onguent, & le petit bol fondant, qui communément procure deux ou trois ſelles au malade, & empêche que le mercure ne ſe porte aux parties ſupérieures. Les dix jours étant accomplis, je le purge de nouveau avec les mêmes pilules.

PILULES MERCURIELLES.

Trois gros de mercure crud éteint dans un gros de térébenthine.
Rhubarbe choiſie.
Coloquinte en poudre.
Gomme-gutte.
De chacune deux dragmes.

J'incorpore le tout avec ſuffiſante quantité de miel écumé : la doſe eſt d'un gros.

ONGUENT MERCURIEL.

Une once de mercure crud éteint dans deux gros de térébenthine.
Suif de mouton, trois onces.

Du tout ſoit fait onguent : la doſe eſt d'un gros pour chaque friction dans la maladie dont il eſt ici queſtion.

J'employe ici la graiſſe de mouton, parce que la chaleur du pays empêche la graiſſe de cochon d'avoir aſſez de conſiſtance pour pouvoir en faire un onguent.

La méthode que je viens de marquer, & le tems que j'ai ſpécifié, n'ont lieu que pour ceux qui ſe font traiter auſſi-tôt après avoir été mordus ; car lorſqu'il s'eſt écoulé deux ou trois ſemaines depuis la morſure, il eſt évident qu'il faut augmenter la doſe des remedes, & les continuer plus long-tems, parce que le mal a pris des racines plus profondes. Il eſt inutile d'avertir qu'on diminue la doſe des remedes pour les enfans à proportion de leur âge. Je fais faire de petites frictions aux enfans tous les jours, pendant quinze jours, & je les purge tous les trois jours avec le ſirop de rhubarbe.

J'ai remarqué que les enfans & les jeunes gens ſont généralement plus ſuſceptibles du venin de la rage, que les perſonnes avancées en âge.

Quant au régime, je défends aux malades les choſes aigres ou acides, & tous mets indigeſtes ou difficiles à digérer : à cela près, je leur accorde toute liberté de manger ce qu'ils ſouhaitent.

L'on a regardé juſqu'ici le bain pris dans la mer comme un préſervatif infaillible de la rage ; l'expérience que j'ai de tous les malades que je n'avois pas traités ſelon ma nouvelle méthode, m'a déſabuſé de cette croyance. Ils ont eu beau ſe baigner journellement à la mer, aucun d'eux n'a vécu au-delà de trente ou trente-trois jours. Je ne déſapprouve cependant pas ces bains, mais uniquement parce qu'ils calment l'imagination des malades. Les Indiens ſont d'ailleurs accoutumés à ſe baigner tous les jours ; nous ſommes ſitués ici ſur le bord de la mer : il eſt indifférent que quelques lames d'eau de la mer leur paſſent ſur le corps, ou qu'ils ſe lavent dans un étang. Ce pays étant fort chaud, on n'y a point à craindre un défaut de tranſpiration, ni les pleuréſies. Si j'étois éloigné des côtes maritimes, & dans un pays froid, je ne me prêterois point à cette eſpece de remede, que je crois tout-à-fait inutile à la guériſon de la maladie.

En apprenant par la ſçavante Diſſertation de M. Deſault à mettre le mercure en uſage pour prévenir la rage, je ne me ſuis pas arrêté ſcrupuleuſement à ſa méthode, je la trouve trop longue ; car, pourquoi employer trente ou quarante jours pour guérir cette maladie, pendant que douze ou quinze ſuffiſent ? Cet Auteur ne fait uſage des frictions que de trois en trois jours, il ſe contente de

donner à ſon malade la poudre amere de Palmarius pendant les trente ou quarante jours du traitement ; mais j'ai plus de foi dans le mercure contre le venin de la rage, que dans la poudre de Palmarius. Le mercure donné, quoiqu'en petite doſe, intérieurement & extérieurement, m'a paru bien plus capable de diſſiper ce venin, que tout autre remede. C'eſt par cette raiſon que j'ai hazardé de faire prendre tous les jours pendant le tems du traitement un bol fondant, & je n'ai pas lieu de me repentir de cette pratique.

Quoiqu'il ſoit rare que la méthode que je mets en uſage occaſionne la ſalivation au malade, cela arrive cependant quelquefois : je ne m'en inquiéte point, je ſuis toujours ma méthode ; j'aime mieux voir un malade ſaliver quelques jours, que de le voir enragé ; mais le mercure opere plus communément par les ſelles, ſans aucune fatigue. La plûpart de ceux à qui j'ai adminiſtré ce remede, ont vaqué à leurs emplois pendant le tems du traitement, comme s'ils ne prenoient aucun remede : article important dans ce pays-ci où les gens ſont ſi pauvres, que s'ils ceſſent de travailler deux ou trois jours de ſuite, ils manquent abſolument du néceſſaire. Je ne ſçais ſi la rage avoit anciennement des ſymptomes différens de ceux d'aujourd'hui ; mais je n'ai jamais vu d'enragé contrefaire, comme on

l'a cru, la bête qui l'avoit mordu. Je n'ai pas remarqué non plus que les enragés ayent une fureur qui ſe manifeſte par des tranſports qui ſoient périodiques. Lorſque la rage ſe déclare dans un homme, il meurt le troiſieme jour, rarement va-t-il juſqu'au quatrieme, puiſque toujours le premier accès l'emporte.

C'eſt une erreur de croire que la ſalive baveuſe d'une perſonne enragée communique la rage à ceux qui la touchent ; car en ma préſence pluſieurs perſonnes ont marché, pieds nuds, ſur la ſalive d'un enfant enragé qui mourut le même jour, ſans qu'aucun de ceux qui avoient touché cette ſalive, ou marché deſſus, en ait reſſenti la moindre incommodité. Cette ſalive ou bave ne ſçauroit nuire qu'en pénétrant dans les chairs, & paſſant dans le ſang.

Quant à cette fureur des malades de mordre ceux qui les approchent, je n'ai vu qu'un jeune homme qui mordit deux femmes de ſes parentes. Je vais rapporter au long ce qui regarde ce fait : l'efficacité de ma méthode contre la rage ſera miſe en entiere évidence par ces exemples.

Le 25 Mars 1753 on m'amena un jeune Indien converti, âgé de treize à quatorze ans, & on me dit qu'il avoit la fiévre avec friſſon : je demandai depuis quand ; on me fit réponſe que c'étoit dès la nuit même : je lui touchai les mains, il les avoit aſſez fraî-

ches, & je ne lui trouvai pas de fiévre : je lui fis prendre quelques pilules fébrifuges que je compoſai avec de l'abſynthe, la racine de *Colomba* (a) & le bézoar de bœuf; je lui fis donner à boire d'une tiſanne de cryſtal minéral avec la régliſſe. Le lendemain 26, on le préſenta à-peu-près dans le même état; je continuai le même remede. Le 27, on me le ramena encore, ſans que j'apperçuſſe dans ce garçon d'autre différence que quelques mouvemens convulſifs dans la face, & principalement dans les yeux & dans les paupieres. J'attribuai ces accidens aux vers; je purgeai ce malade avec une doſe de pilules fondantes qui le firent aller quatre ou cinq fois, & le firent vomir trois fois : je lui envoyai une petite doſe de diaſcordium pour prendre le ſoir en ſe couchant; il paſſa la nuit ſans dormir, & avec beaucoup d'inquiétudes. Le 28 au matin, le malade qu'on me ramena, me parut plus mal qu'auparavant : il avoit les mains un peu froides, le pouls petit & précipité, un regard déconcerté; ſon viſage, ſes yeux, ſes paupieres & ſes lévres étoient agitées de convulſions; il ne parloit qu'avec peine, & d'une voix entrecoupée de ſoupirs. Je ſoupçonnai quelque poiſon ou venin : je m'informai des parens ſi leur enfant n'avoit pas mangé quelque choſe

(*a*) On ne connoît que le *Calombé*. Voyez Lemery, Hiſt. des Drogues.

qui eût donné occaſion à ſa maladie, ou ſi quelque animal ne l'avoit pas piqué ou mordu ; on me dit que non. Je demandai au malade s'il ne ſe reſſouvenoit point que quelque chien l'eût mordu. il me répondit qu'il l'avoit été, & me montra le deſſus de ſa main droite, où étoient cinq ou ſix veſtiges des dents du chien, qui étoient demeurés plus élevés que le reſte de la peau ; d'abord après cette morſure on avoit tué le chien, il y avoit déja trente jours révolus. Je ne doutai point que ce jeune homme ne fût attaqué de la rage ; & pour m'en convaincre ſûrement, je fis apporter une taſſe d'eau bien claire que je voulus lui faire boire comme un remede : à la vue de cette eau, il s'échappa bruſquement d'entre les bras de ſes parens, proteſtant d'un air plein de frayeur qu'abſolument il n'en boiroit pas : ſes paroles furent accompagnées de divers & violens mouvemens convulſifs, qui me furent des témoignages certains de ſa rage & du peu de tems qu'il avoit à vivre. Je le fis conduire promptement à l'Egliſe pour recevoir les derniers Sacremens, de crainte que la fureur, qui ſurvient toujours plus ou moins grande aux approches de la mort, ne permît point de les lui adminiſtrer ; on le tranſporta enſuite chez lui. Sur les trois heures après midi devenu furieux, il mordit aux bras les deux femmes ſes parentes dont j'ai cy-devant

parlé. L'une d'elles étoit âgée d'environ ſoixante ans, & l'autre de trente. Dès que je fus averti de cet accident, je me rendis chez le malade que j'eus ſoin de faire lier pour éviter de nouveaux malheurs : il mourut vers les huit heures du ſoir. Si j'avois plutôt connu ſon mal, je l'aurois vraiſemblablement guéri. Pour remédier à l'accident ſurvenu à ces deux femmes, je fis faire à chacune ſur le bras mordu une friction d'onguent mercuriel que j'avois apporté avec moi. La plus âgée des deux, & qui ayant été mordue la premiere couroit le plus de riſque, fut fort attentive à venir tous les jours chercher mes remedes, après s'être lavée à la mer; je la traitai de la façon que j'ai marqué cy-deſſus : elle fut purgée le premier & le douzieme jour avec un gros de pilules mercurielles; dans l'intervalle elle prenoit chaque jour un bol fondant, & chaque jour auſſi on lui faiſoit une friction ſur le bras mordu, dans laquelle on employoit à chaque friction une dragme d'onguent mercuriel. Cette femme faiſoit trois ou quatre ſelles par jour. Pendant tout le tems du traitement je n'apperçus point d'autre effet ſenſible du remede. Elle eut bon appétit, elle vaqua à ſes affaires domeſtiques à l'ordinaire; elle n'eut pas les moindres indices de ſalivation, & elle s'eſt toujours bien portée depuis deux ans & demi que cet accident lui eſt arrivé.

Il n'en fut pas de même de la ſeconde femme mordue. Elle vint les deux premiers jours ſe faire traiter ; enſuite elle fut trois ou quatre jours ſans revenir : je l'envoyai chercher. Je lui fis d'abord quelques reproches, en lui expoſant le danger qui la menaçoit, ſi elle diſcontinuoit l'uſage des remedes. Elle ſe ſoumit à un troiſieme friction ; mais elle ne revint plus me voir, ſe contentant d'aller pendant quinze ou vingt jours ſe laver aſſidument à la mer, même deux fois par jour. Elle crut en être quitte pour ces lotions, parce qu'elle ſe porta aſſez bien juſqu'au 7 Mai au ſoir, qui étoit le trente-neuvieme depuis la morſure ; mais ce jour-là elle commença à ſentir une douleur ſourde dans la tête, ainſi qu'elle me le fit ſçavoir ; je lui envoyai demi-gros d'onguent pour faire une légere friction ſur le bras qui avoit été mordu, en lui faiſant dire de venir me trouver le lendemain matin : elle n'y manqua pas, après qu'elle eut fait ſon bain dans la mer. En m'abordant, elle m'avoua qu'elle craignoit fort d'être atteinte de la même maladie que le jeune homme qui l'avoit mordue : je tâchai de lui inſpirer de la confiance ; cependant je regardai ſa douleur de tête comme un ſymptome d'une rage naiſſante. Il eſt vrai que trente jours ſont le tems ordinaire après lequel la rage a coutume de ſe déclarer ; mais le retardement de neuf jours pou-

voit être l'effet des trois frictions dont elle avoit fait uſage au commencement. Quoi qu'il en ſoit, je lui fis donner un gros de pilules mercurielles; elle vomit deux fois, & fut purgée neuf à dix fois. Le jour d'après s'étant bien lavée à la mer, (car elle avoit du goût pour ce bain que je lui laiſſois prendre tant qu'elle vouloit,) elle vint me dire que nonobſtant qu'elle eût été bien purgée, elle n'étoit point ſoulagée de ſa douleur & peſanteur de tête; que ſa tête étoit devenue inſenſible, & ſemblable à une piéce de bois: (ce ſont les propres termes dont ſe ſervit la malade). Elle ajouta qu'elle ſentoit des douleurs au cou, dans la poitrine, dans le ventre, & particuliérement dans tout le dos. Je lui donnai une pilule fondante, & j'ordonnai une friction avec trois gros d'onguent ſur le dos & ſur le bras mordu. Le lendemain 10 Mai, je réitérai l'un & l'autre; un gobelet d'eau que je lui fis offrir, lui ſouleva l'eſtomac, la fit reculer avec frayeur; à ma ſollicitation elle vainquit ſa répugnance, elle en but quelques gouttes qu'elle rejetta par le vomiſſement. L'hydrophobie caractériſoit trop manifeſtement ſa maladie, pour pouvoir douter que ce ne fût une rage complette. Il eſt ordinaire que les malades qui ont ce dernier ſymptome, meurent le même jour ou le jour ſuivant; pluſieurs expériences me l'ont appris. Le plus preſſé donc fut de procurer à cette

femme chrétienne la réception des Sacremens ; après quoi, ſans déſeſpérer abſolument de ſa guériſon, je lui fis faire le ſoir une friction par tout le corps avec trois gros d'onguent. Le lendemain matin, même friction : la malade ſe tenoit retirée dans un coin de ſa chambre, ne voulant ni boire ni manger. Dans ces circonſtances, la ſalivation commenca à paroître, ce qui me fut d'un bon augure. Je lui fis donner encore le ſoir une friction avec trois gros d'onguent : dans la nuit elle ſaliva beaucoup ; le lendemain elle ſe ſentit conſidérablement ſoulagée de la tête : deux légeres frictions qu'on lui fit encore avec deux gros d'onguent à chaque fois, entretinrent une ſalivation abondante pendant toute la journée : le jour ſuivant qui étoit un Dimanche 13 Mai, elle ſe ſentit en ſi bon état, qu'elle alla ſe laver à la mer, vint entendre la meſſe, & me demander des remedes. Sa préſence & le changement de ſon état me ſurprirent agréablement. J'eus la curioſité d'eſſayer ſi l'hydrophobie étoit paſſée ; elle but, à la vérité avec quelque peine, la moitié d'un gobelet d'eau : je fis continuer les frictions, mais plus légeres, le matin & le ſoir encore deux jours : la nuit du ſecond jour il lui ſurvint un cours de ventre dyſſenterique ; je ne m'en allarmai point, je fortifiai intérieurement la malade avec un peu de confection d'hyacinthe : la ſalivation, le

cours de ventre & la dyſſenterie perſévérerent juſqu'au lendemain, que ne voyant plus en cette femme aucun ſigne de maladie, & l'hydrophobie ayant entiérement ceſſé, je lui donnai une once de catholicon double de rhubarbe, qui la purgea doucement, & arrêta la dyſſenterie qui probablement étoit occaſionnée par le mercure. Le ſoir, elle prit une doſe de diaſcordium, & le jour d'après on réitéra ce même remede le matin & le ſoir. Enfin, par le moyen d'un gargariſme aſtringent je raffermis les dents de cette malade, qui avoient été un peu ébranlées, elle n'en perdit pas une : la cure fut ainſi heureuſement achevée. Aujourd'hui cette femme jouit d'une parfaite ſanté.

Dans aucun Auteur, que je ſçache, il n'eſt fait mention qu'une perſonne enragée, & qui a eu les ſymptomes d'hydrophobie pendant trois jours, en ait réchappé ; c'eſt cependant une guériſon, dont le Seigneur a permis que je fuſſe l'inſtrument.

Je ne rapporterai point ici quantité d'autres exemples de l'efficacité de la méthode que j'employe pour préſerver de la rage ceux qui ont été mordus par des animaux enragés. Je puis aſſurer avoir traité avec le même ſuccès hommes, femmes, enfans, Indiens,

(*a*) L'Auteur ne connoiſſoit pas l'Obſervation du Docteur Nugent, Médecin à Bath, dans ſon Eſſai ſur l'hydrophobie, chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques.

Portugais, François, Maures, Métis & Arméniens, plus de trois cent perſonnes, ſans qu'un ſeul ait été affligé du plus petit ſymptome de rage, & cela depuis 1749 que j'ai commencé de mettre en uſage les frictions mercurielles. Je ne prétends pas que tous ceux que j'ai traités, fuſſent devenus enragés, s'ils n'avoient point eu recours à mes remedes; mais que tant de gens mordus par des animaux, ayent tous été garantis des ſymptomes de la rage, la choſe eſt déciſive, la guériſon du plus grand nombre ne pouvant être attribuée qu'à l'effet du remede que j'ai conſtamment employé dans toutes ces occaſions.

EXTRAIT de la Lettre, en forme d'Obſervation de M. MOREL, *Démonſtrateur en Anatomie & Chirurgie à Colmar, à M.* Cambon, *Chirurgien-Major du Régiment de Caraman Dragons, ſur une ſéparation conſidérable des os pariétaux.*

Ne partagerez-vous pas, Monſieur, ma ſurpriſe & mon étonnement, lorſque je vous aurai raconté un de ces faits qui s'obſervent ſi peu, s'expliquent ſi difficilement, & ſemblent ne paroître, que pour nous mieux faire

ſentir les bornes étroites de nos connoiſſances ? & quoique depuis plus de vingt ſiécles nous ayons accumulé une multitude de faits, & que même nous ſoyons parvenus à connoître le conſentement ou le rapport de quelques-uns entr'eux, il faut cependant avouer qu'il en eſt une infinité dont nous ignorerons toujours les cauſes primitives ou déterminantes, j'ajoute, dont à peine ſoupçonnerions-nous la poſſibilité, ſi les ſens & des ſens exercés par l'uſage ne nous la faiſoient entrevoir.

Ce n'eſt point, Monſieur, un phénomene de voir dans un enfant un écartement des ſutures du crâne, produit par un hydrocéphale intérieur, ou par une chûte, ou un coup, &c. mais c'en eſt un bien ſingulier de voir, dans une perſonne âgée de vingt-quatre ans, les bords ſagittaux des os pariétaux disjoints & éloignés l'un de l'autre de plus d'un pouce, & cela en conſéquence d'un violent mal de tête. Vous vous attendiez ſans doute à me voir aſſigner une cauſe bien différente, qui vous laiſſât au moins l'idée d'une puiſſance active : voilà cependant ſimplement ce qui a précédé, ſuivi & indiqué cette étonnante disjonction d'os. J'avois même cru juſqu'à ce jour que ce phénomene ſingulier n'exiſtoit que dans l'imagination de certaines femmelettes qui m'ont maintes fois aſſuré l'avoir obſervé, ſans pour cela avoir pu me

perſuader de ſa poſſibilité, encore moins de ſon exiſtence (*a*). J'ai donc toujours continué à regarder comme une chimere tout ce qu'on a pu dire là-deſſus, & à douter que les maux de tête, quelques violens qu'ils puiſſent être, ſoient capables de produire un écartement des ſutures du crâne dans des perſonnes chez qui l'oſſification eſt parfaite, juſqu'à ce que j'aye vu par moi-même ce fait rare & ſingulier en la perſonne d'une Serruriere de Saar-Louis, dont voici l'hiſtoire.

Cette femme, préſentement âgée de cinquante-cinq ans, eſſuya à l'âge de vingt-quatre ans une très-fâcheuſe couche; les efforts & les manœuvres déplacées que l'on fit pour tirer l'enfant, occaſionnerent une grande inflammation à l'utérus, celle-ci la ſuppreſſion des vuidanges (*b*): ces humeurs

(*a*) Je n'avois pas lu les Ephémérides des Curieux de la Nature, car j'y euſſe trouvé, Décur. I. ann. IV & V. Obſ. 33, qu'un Colonel Impérial, pour avoir fait un uſage exceſſif de vin, a eu un écartement du crâne, vers la ſuture coronale, de la largeur d'un pouce; cet accident lui fut avantageux, puiſqu'il buvoit beaucoup plus que par le paſſé, ſans cependant pouvoir s'enyvrer. Ce fait eſt rapporté par Antoine Depozzis. J'euſſe encore vu dans le même Livre, Décur. II. ann. IX. que Luc. Schriuſſius dit dans l'Obſ. 230, qu'une Demoiſelle ayant ſouffert des maux de tête violens qui furent ſuivis d'une diſceſſion de la ſuture ſagittale, ſi grande, qu'on pouvoit y mettre le petit doigt, des purgatifs hydragogues & des ſachets de ſauge, marjolaine & ſuccin, la guérirent.

(*b*) Dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, Cent. X. Obſ. 31, Chret. de Helwich parle d'une femme boſſue & mal conformée qui, en conſéquence d'une ſup-

refluant dans le torrent de la circulation, ſe fixerent particuliérement dans cette partie de la dure-mere qui tapiſſe le ſillon ou la gouttiere ſagittale, & qui forme la parois ſupérieure du ſinus longitudinal (*c*). Ces liquides arrêtés dans ces petits vaiſſeaux de la dure-mere ſubirent les mêmes altérations & viciſſitudes qu'éprouvent les liquides croupiſſans; ils ſe décompoſerent, en un mot devinrent âcres, capables par conſéquent d'agacer & de froncer non ſeulement le tiſſu vaſculeux de la dure-mere, mais encore tout le ſyſtême nerveux: l'un & l'autre ſe prouve par les vertiges ténébreux, les tintemens

preſſion ou d'un dérangement de ſes régles, fut attaquée d'un mal de tête extraordinaire. Lorſque les douleurs étoient dans leur plus grande violence, & que la femme indiquoit l'endroit où elles ſe faiſoient ſentir le plus vivement, on obſervoit, en viſitant la tête, un écartement à la ſuture ſagittale, de la largeur du doigt annulaire, que la femme faiſoit diſparoître en comprimant ſa tête avec ſes propres mains. Pechlinus, dans ſes Obſervations Phyſ-Med. L. II. Obſ. 40, dit qu'une vieille femme de Hambourg, qui avoit eſſuyé des douleurs de tête pendant trente ans, & qui avoit la ſuture coronale écartée, reſſentoit fortement & avec douleur les battemens des arteres de la dure-mere; on remarqua que les compreſſions en cette partie la ſoulagerent pendant quelques jours, mais les douleurs ſe renouvellerent.

(*a*) Boot, dans ſes *Obſ. Med. de affectib. capit. cap.* 4, dit qu'en Irlande la ſéparation des os du crâne y étoit fort commune, principalement à la ſuture coronale, quelquefois à la ſagittale; que cela arrivoit ſans cauſe externe. Il remarque que cette disjonction d'os étoit accompagnée de grandes douleurs de tête avec une tenſion lancinante à la dure-mere; que cet accident arrivoit non ſeulement à des perſonnes délicates, mais auſſi à des robuſtes, laborieuſes, payſannes & endurcies par le froid, le chaud & le travail.

d'oreilles, & les douleurs exceſſives de tête qui procédoient & ſuivoient l'accès qui, à proprement parler, ſe maintint pendant plus de trois ans dans toute ſa vigueur & ſans intermiſſion ſenſible. Ce fut dans ce long intervalle de tems que la malade s'apperçut que les os pariétaux ſe ſéparoient, & que cette disjonction augmentoit au point à y pouvoir loger le pouce; le péricrâne dans tout cet eſpace ne trouvant plus d'appui, ſe replia & ſe déprima ſur la dure-mere (& peut-être y cohéra), la calotte aponévrotique & la peau firent de même, de ſorte que cette dépreſſion reſſemble aſſez bien à une cavité ſemi-elliptique qui ſe porte d'arriere en avant. Au bout de trois ans paſſés dans les plus cruelles angoiſſes, les douleurs parurent ſe relâcher & ne revenir que par accès: pour lors la malade eut des intermiſſions de ſept à huit jours, ce qui continua à-peu-près dans le même ordre depuis l'âge de vingt-ſept ans juſqu'à celui de cinquante-cinq. Elle ſe plaignit ſouvent que ſa tête étoit ouverte, on n'y fit aucune attention, on ne daigna pas même s'en convaincre, tant tout le monde étoit perſuadé de l'impoſſibilité d'un pareil événement; j'étois dans le même ſentiment & j'y aurois perſiſté, ſans l'accident ſuivant.

Au mois de Juillet de l'année précédente, il ſurvint à cette femme un rhume catharreux qui l'obligeant à touſſer & cracher fré-

quemment, augmenta extraordinairement ſes douleurs de tête. Quoiqu'accoutumée depuis long-tems à ce mal, elle ne put s'empêcher de me demander du ſoulagement, & me pria d'examiner ſa tête : je le fis ; & quel fut mon étonnement, lorſque j'apperçus cette profonde dépreſſion ! Mon premier ſoin fut de m'informer ſi la malade n'avoit point fait de chûte dans ſa jeuneſſe ; on me répondit que non, & que l'on n'avoit commencé à s'appercevoir de cet écartement, que lors de ces furieux maux de tête que la malade reſſentit après ſes couches, & dont je vous ai fait mention cy-deſſus : elle-même ajouta qu'elle avoit ſenti maintes fois ſa tête s'ouvrir peu-à-peu (ce ſont ſes termes), & cela lorſque ſes douleurs étoient dans leur plus grande violence. Je vous avoue, Monſieur, que l'inſpection de la partie & le récit de la malade ſur la cauſe de cette ſurprenante diſjonction m'étonnerent extrêmement, & je commençai dès-lors à ſentir combien il eſt dangereux dans notre Art de trop adhérer aux préjugés des autres & aux ſiens, & combien il eſt ſage d'examiner ſcrupuleuſement & ſans partialité tous les événemens extraordinaires qui arrivent dans la nature, quand même leurs cauſes premieres nous ſeroient inconnues, ou ne paroîtroient pas quadrer avec nos opinions.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REMARQUES

Sur les différentes eſpeces de frictions & ſur les différens effets qu'elles produiſent, par M. LOUIS, *de l'Académie de Chirurgie.*

La friction en général eſt au rang des exercices néceſſaires à la ſanté; c'eſt une des ſix choſes non naturelles, & une eſpece de celles qui ſont compriſes ſous la claſſe du *mouvement* : les Anciens en faiſoient grand cas, & elle eſt ſans doute trop négligée de nos jours. Les frictions ſeroient utiles aux perſonnes qui ne peuvent, par des raiſons particulieres, faire les différens exercices convenables à leur ſanté.

Ambroiſe Paré, dans ſon Introduction à la Chirurgie, réduit toutes les eſpeces & différences de frictions à trois, ſçavoir, la *forte*, la *douce* & la *modérée*, qu'il exprime par les termes de dure, de molle & de médiocre. Dans la premiere, on frotte rudement les parties, ſoit avec la main, ſoit avec de la toile neuve, des éponges, ou autre choſe. La vertu de cette friction eſt de reſſerrer & de fortifier les parties qui y ſont ſoumiſes : ſi on réitere ſouvent, & qu'on frotte aſſez long-tems à chaque fois, elle raréfie, évapore, réſout,

exténue & diminue la ſubſtance des parties ; elle fait révulſion, diſent les Auteurs, & détourne la fluxion des humeurs d'une partie ſur une autre. J'ai vu des rhumatiſmes & d'autres douleurs fixes qu'aucun remede n'avoit ſoulagées, céder à ces frictions ; elles ſont très-efficaces pour fortifier les parties ſur leſquelles il ſe fait habituellement des fluxions : par cette raiſon, elles ſont un moyen utile dans la cure préſervative des ſciatiques, & autres maladies du genre goutteux & rhumatiſant, fort ſujettes à récidive. On conçoit bien que le dégré de force qui établit la différence des trois eſpeces de frictions, doit être relatif ; car celles qui ſeroient modérées ſur une perſonne très-robuſte, pourroient être trop violentes pour une perſonne qui ſeroit d'une conſtitution délicate. Il faut auſſi avoir égard à l'âge & à la conformation naturelle des parties, plus ou moins tendres & ſenſibles.

Les plus grands Maîtres ont conſeillé dans la cure de la léthargie des frictions ſur l'occipital & le cou, dirigées de haut en bas ; elles doivent être d'autant plus fortes, que l'aſſoupiſſement eſt plus profond. Lanciſi rapporte que des gens du peuple, que les remedes les plus violens n'avoient pu réveiller d'un aſſoupiſſement apoplectique, ont été ſur le champ rappellés à la vie par des fers rouges qu'on approcha de la plante de leurs pieds.

M.

M. Winſlow, dans ſa théſe ſur les ſignes de la mort, dit qu'on peut exciter avec ſuccès, dans ce cas, une ſenſation douloureuſe avec l'eau bouillante, la cire ordinaire ou la cire d'Eſpagne brûlante, ou bien avec une mêche allumée ſur les mains, les bras, ou autres parties du corps; mais les frictions très-fortes produiront le même effet, & ſont préférables à beaucoup d'égards. On lit dans les Ephémérides de l'Académie des Curieux de la Nature, qu'un Médecin ayant ſoupçonné qu'un homme qui étoit ſans pouls & ſans reſpiration n'étoit point mort, fit frotter la plante des pieds de cet homme pendant trois quarts d'heure avec une toile de crin pénétrée d'une ſaumure très-forte, & que par ce moyen il le rappella à la vie.

Les frictions faites avec un linge chaud ſur la ſurface du corps des noyés, ſont un des principaux ſecours qui peut favoriſer l'effet des moyens qui ont le plus de vertu pour les rappeller d'une mort apparente à l'exercice des fonctions vitales, ſuſpendues en eux dans ce cas: les frictions ſervent moins à attirer le ſang du centre à la circonférence, qu'à la coagulation des liqueurs auxquelles elles donnent du mouvement. J'ai donné ſur ce ſujet les détails convenables dans mes Obſervations ſur la cauſe de la mort des noyés & ſur les ſecours les plus propres à les rappeller à la vie, à la ſuite des *Lettres ſur la*

certitude des ſignes de la mort, chez Lambert, Libraire, à côté de la Comédie Françoiſe.

La friction douce ou légere a des effets différens de la forte : elle amollit & relâche, elle rend la peau douce & polie, pourvu néanmoins qu'on emploie aſſez de tems à la faire ; car celle qui ſeroit de trop courte durée, ſeroit abſolument ſans effet. Ces ſortes de frictions en produiſent un très-bon ſur les membres débilités par la gêne & la contrainte qu'ils eſſuyent de la part des bandages, & par l'inaction, pendant le tems de la cure des fractures, des grandes plaies, &c.

Quelques perſonnes ſont dans l'uſage de ſe faire frotter légérement le matin & le ſoir avec une broſſe douce, pour ouvrir les pores & faciliter la tranſpiration ; elles ſe trouvent très-bien de ce genre d'exercice.

La friction modérée tient le milieu entre les deux autres ; elle attire le ſang & les eſprits ſur la partie. Elle convient aux membres eſtropiés, parce qu'elle fait augmentation d'aliment & de nutrition, comme diſent nos Anciens, d'après Galien, *libr. de ſanitate tuendâ*. On a quelquefois réuſſi à rappeller la goutte dans les extrémités inférieures, en les frottant modérément, depuis les pieds juſqu'à la moitié des cuiſſes, avec une flanelle douce, de trois en trois heures, pendant un quart d'heure à chaque fois.

En général les frictions exigent les mêmes précautions, pour être adminiſtrées ſagement, que les autres exercices. Il faut être attentif au tems propre, à la quantité, à la qualité & à la réitération convenables ; toutes choſes qui doivent être ſoumiſes à des indications raiſonnées ſur l'état de la perſonne, & ſur l'effet qu'on ſe propoſe d'obtenir des frictions. Il faut beaucoup de connoiſſances pour faire avec ſuccès les choſes qui paroiſſent les moins importantes.

On prépare utilement à l'efficacité de l'application des ventouſes, des véſicatoires & des cauteres potentiels ; à celle des fomentations réſolutives, des emplâtres de même vertu, & de tous les remedes inciſifs ou ſtimulans, dont on ſe ſert ſur les tumeurs œdémateuſes, & autres conjections de matieres froides & indolentes qu'on veut échauffer : on prépare, dis-je, au bon effet de ces remedes par des frictions modérées faites avec des linges chauds, & aſſez long-tems. M. Petit parlant de l'anchyloſe, dans ſon Traité des maladies des os, dit que les frictions faites avec des linges chauds peuvent d'abord être miſes utilement en uſage pour ſuppléer au mouvement de l'article ; & que ſi ces frictions ne ſuffiſent pas ſeules pour réſoudre la ſynovie & diſſiper le gonflement de la jointure, elles ſervent du moins à aſſurer l'effet

des autres remedes qui, par ce moyen, agiſſent plus efficacement.

Le Duc d'Aſcot demanda au Roi Charles IX de lui envoyer Ambroiſe Paré, premier Chirurgien, pour le Marquis d'Avret ſon frere, qui étoit à la derniere extrémité, à la ſuite d'un coup de feu reçu ſept mois auparavant, & qui avoit fracturé l'os de la cuiſſe. Dans cette cure, l'une des plus belles qu'on ait faites en ce genre, Ambroiſe Paré preſcrivit des frictions avec des linges chauds ſur la partie, pour favoriſer l'opération des remedes capables d'atténuer & de réſoudre l'engorgement du membre bleſſé; & il en faiſoit faire le matin ſur tout le corps, parce qu'il étoit, dit ce célébre Chirurgien, grandement exténué & amaigri par les douleurs & accidens, & auſſi par faute d'exercice.

Dans les ſueurs ſpontanées ou qui arrivent par l'action des remedes ſudorifiques, auſſi bien que dans celles que procure un exercice violent, tel que le jeu de la paume, &c. il eſt convenable, avant de changer de linge, de ſe faire eſſuyer & frotter modérément avec des linges chauds. Cette friction non ſeulement nettoie le corps, en abſorbant l'humidité qui le mouille; mais elle fait ſortir & exprime des pores de la peau des reſtes de ſueur & de ſucs excrémenteux qui y ont

été portés, & donne du reſſort aux parties : auſſi remarque-t-on que ces frictions préviennent la laſſitude, effet ordinaire de l'épuiſement.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. LE CAT, Maître en Chirurgie & Secretaire perpétuel de l'Académie à Rouen.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir à la fois ſept mois du Récueil périodique, &c. ſçavoir, depuis Juin 1755 juſqu'en Décembre même année. Je les ai parcourus, & j'y ai trouvé dans les mois de Novembre & Décembre une Replique de M. Peſſaut à ma Réponſe inſérée dans le Recueil du mois de Juin.

Cette circonſtance, Monſieur, explique mon ſilence; mais je dois vous ajouter ici que quand j'aurois vu plutôt cette Réplique, je n'aurois pas eu l'honneur d'y répondre. M. Peſſaut quitte le ton poli & modéré qu'il avoit pris dans ſa premiere critique : dès ce moment j'abandonne une diſcuſſion où l'eſprit de parti & les perſonnalités commencent à aiguiſer le ſtyle. La Réplique de mon adverſaire ne contient guéres que des répé-

titions de ces premieres difficultés auxquelles j'avois répondu. Je puis l'aſſurer que je me ſuis fait bien des fois toutes les objections que contiennent ſes deux productions, & qu'il n'y en a aucune qui ruine les principes ou qui combatte victorieuſement les faits contenus dans mon Mémoire. Sa pénétration ſeule lui découvrira ces vérités, quand il voudra y réfléchir. Au reſte, Monſieur, je rends aux talens & au ſçavoir de M. Peſſaut toute la juſtice qui leur eſt dûe, lors même qu'il les dépouille de cette urbanité qui les décoroit dans ſon premier Mémoire. Il eſt un vaillant défenſeur des *humeurs peccantes*, & cette cauſe avoit beſoin de tout ſon génie; mais je ſuis ſincérement fâché qu'il l'employe à perpétuer une erreur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MEMOIRE ſur la conſtruction & les avantages d'un nouvel inſtrument pour tirer l'urine de la veſſie. Par M. DARAN *Ecuyer, Conſeiller, Chirurgien ordinaire du Roi.*

La rétention d'urine eſt ſans contredit une des plus fâcheuſes maladies auxquelles le corps humain ſoit expoſé: elle n'eſt le plus ſouvent qu'un accident de quelques autres qui exigent chacune ſéparément des conſidé-

rations différentes, & un traitement particulier. Mais quelles que ſoient les cauſes de ce mal, il devient toujours un cas urgent. Tous les Maîtres de l'Art conviennent qu'il faut d'abord procurer une iſſue à l'urine, en introduiſant une ſonde dans la veſſie.

Cette introduction n'eſt pas toujours facile; quelquefois même elle eſt impoſſible. L'inflammation conſidérable du col de la veſſie & du tiſſu ſpongieux de l'urethre, l'inflammation des proſtates, le gonflement ſkirreux de cette glande, forment des obſtacles qui rendent l'uſage des ſondes ordinaires peu ſûr. Leur ſolidité ne permet pas qu'on faſſe ſans inconvénient, des tentatives un peu fortes pour ſurmonter les difficultés qui s'oppoſent à leur paſſage. Si l'on ne peut entrer dans la veſſie avec l'algalie, il ne reſte d'autres expédiens que de faire une ouverture au périnée ou à l'hipogaſtre : ce ſont les dernieres reſſources de l'Art : mais le cas où eſt le malade eſt extrême; puiſqu'il eſt dans des accidens très-fâcheux, & qu'il eſt menacé de les voir augmenter ſenſiblement; la mort même ſera une ſuite néceſſaire de ſon état, ſi l'on ne procure promptement la liberté du cours des urines retenues.

Toutes les fois que le canal ſera libre, c'eſt-à-dire, lorſque la rétention d'urine aura pour cauſe la paralyſie du corps de la veſſie, ou l'inflammation des parties qui avoiſinent ſon

col ; & qu'il n'y aura dans l'intérieur du canal de l'urethre aucun obſtacle, comme concrétions, tubercules, carnoſités, cicatrices, &c. Dans tous ces cas, dis-je, il ſera auſſi avantageux que facile de ſonder les malades avec l'inſtrument particulier qui m'a toujours réuſſi. Cet inſtrument eſt une algalie qu'on pourroit appeller bougie creuſe : elle n'a pas l'inconvénient des ſondes d'argent dont on ſe ſert ordinairement ; & elle en a tous les avantages. Par ſon moyen on ſe fraye un paſſage juſqu'à la veſſie, ſans riſquer de bleſſer le malade, ni de faire de fauſſes routes : elle reſte dans la veſſie comme l'algalie ; elle procure l'écoulement de l'urine & permet qu'on faſſe dans la veſſie les injections convenables. J'ajouterai que le malade ayant cette nouvelle ſonde dans le canal de l'urethre, peut non ſeulement ſe promener dans ſa chambre, mais même aller en voiture ; j'en ai vu l'expérience ſur des malades pluſieurs fois, & cela n'eſt pas peu avantageux dans bien des circonſtances. Comme je me ſers avec ſuccès depuis pluſieurs années de cet inſtrument, & que j'ai été à portée d'en reconnoître les bons effets dans des cas de la nature de ceux que je citerai cy-après, j'ai cru bien mériter du Public en faiſant connoître la conſtruction d'un moyen également recommandable par ſa ſimplicité, & par l'utilité dont il eſt dans les cas dont je fais mention.

Maniere de conſtruire cet Inſtrument ou Sonde.

On prend une baguette ou verge d'acier d'un pied de long, qui va en diminuant proportionnellement d'une extrémité, qui a une ligne de diametre, juſqu'à l'autre extrémité, dont le diametre n'a que $\frac{2}{3}$ de ligne : on fait couler ſur cette baguette un petit tuyau ou canon de cuivre de 2 pouces de longueur, lequel embraſſe exactement la baguette où il s'arrête par ſon extrémité, pour faire la ſonde plus ou moins longue ſur la baguette, il eſt évident que le petit tuyau ou canon pour embraſſer exactement la baguette, doit être conique comme elle ; à l'extrémité du canon ſe trouve une fente de quelques lignes, & un peu au-deſſus un petit trou.

On fait paſſer par le trou du canon & ſortir par la fente, un fil de laiton que les Epingliers nomment du N° *trois*, de maniere qu'on puiſſe le replier, le nouer, & l'arrêter vis-à-vis du trou. On introduit enſuite la baguette dans le canon, juſqu'à ce que le canon s'arrête, & l'on fait faire au fil pluſieurs pas de ſpirale allongée ſur le canon, à l'extrémité duquel on continue de le tourner ſpiralement ſur ladite baguette, de maniere que les pas de la ſpirale ſoient le plus ſerrés qu'il eſt poſſible. On continue de même juſqu'à une de ſes extrémités, alors on replie le fil de laiton du côté

de l'autre extrémité, & on le coupe à quelques lignes de diſtance du repli : enſuite on revêt ce moule avec une toile Gautier ou Sparadrap, dont voici les proportions. Elle doit avoir 10 pouces $\frac{1}{2}$ plus ou moins, ſuivant la longueur du moule, 1 pouce environ de large d'un bout, & 6 à 7 lignes à l'autre, & être taillée de façon qu'elle faſſe une portion d'un triangle iſocelle tronqué au ſommet. On coud avec un fil de ſoye les bords d'un bout à l'autre, comme ſi on vouloit faire un ourlet. On liſſe enſuite la ſonde à l'ordinaire par une méchanique que je ne décris point, parce qu'elle eſt connue de tout le monde.

Deſcription du Stilet pour introduire dans la Sonde.

Il faut prendre une longueur de fil de laiton de 22 pouces, un peu plus gros que celui dont on aura formé la ſonde ; il le faut plier en deux & les mettre l'un ſur l'autre, ce qui formera 2 longueurs de fil de chacun 11 pouces, que l'on tordra bien exactement ; enſuite il faut faire fondre du plomb, & tremper le bout du ſtilet pour qu'il en reſte une goutte comme une tête d'épingle, qu'il faut bien arrondir par tout, de façon que préſentant la tête contre la joue elle ne faſſe aucune douleur, afin que dans l'introduction de la ſonde creuſe qui doit toujours être garnie dudit ſtilet, rien ne puiſſe s'engorger dedans pour empêcher l'urine d'y

paſſer. Il faut que la toile dont on ſe ſervira, ſoit imbibée & recouverte d'un onguent, dont voici la compoſition.

Prenez Cire vierge 8 onces, blanc de Baleine 3 onces, onguent Roſat 2 onces, Ceruſe en poudre 2 onces ; faites fondre enſemble ces drogues à feu doux, en remuant le mêlange juſqu'à ce qu'il ait acquis une conſiſtance ſuffiſante, qui ſera telle lorſqu'en en prenant avec une ſpatule un peu au bout des doigts, il ne s'y attachera pas. Quand il eſt refroidi, pour lors on y trempe de la toile fine de Hollande un peu uſée, & quand le Sparadrap eſt froid on le coupe par bandes pour l'uſage, ſelon ce que j'en ai dit cy-deſſus.

Le Sparadrap donne de la ſolidité à la ſonde : il en rend la ſuperficie égale : & les drogues adouciſſantes dont il eſt compoſé, le rendent propre à empêcher l'irritation qu'un corps étranger peut cauſer dans l'urethre.

Il eſt facile d'appercevoir les raiſons de la conſtruction & de la compoſition de cette ſonde. Il lui faut de la ſolidité, ſans quoi elle ne pourroit ſurmonter les obſtacles qui peuvent ſe rencontrer de la part de l'affaiſſement de l'urethre, ou de ſon inflammation. Mais il lui faut en même tems un dégré de flexibilité qui lui permette de ſe prêter aux différentes courbures de ce canal ; c'eſt ce qu'on trouve dans la ſpirale qui forme le moule de cette ſonde ; par ſon moyen auſſi le Sparadrap n'o-

blitere point la cavité de cette ſonde, quoique la chaleur de la partie l'ait ramolli ; il faut même remarquer que comme ſon diametre ſe trouve ſouvent trop gros du côté de la pointe, pour paſſer ſans aucune difficulté ; il faut commencer par lui frayer la voie, s'il eſt néceſſaire, avec des bougies pleines de différent calibre. Cette introduction préliminaire de bougies pleines ſera fort utile en ce qu'elle fera connoître ſi le canal eſt parfaitement libre, comme j'ai déja remarqué qu'il étoit indiſpenſable qu'il le fût. Une autre raiſon qui demande que la ſonde ait tout à la fois de la flexibilité & de la ſolidité, c'eſt qu'il faut qu'elle conſerve ſa fermeté, malgré la chaleur de la partie où elle doit reſter, afin qu'elle ne perde point un de ſes principaux attributs, qui eſt de donner paſſage à l'urine.

On eſt obligé de changer les ſondes tous les 8 ou 10 jours, mais on ne perd pas pour cela le moule ; on brule le Sparadrap, & on recouvre le moule avec une autre bandelette.

Il ne me reſte qu'à prouver par des faits l'utilité de ce nouvel Inſtrument. Parmi ceux que je pourrois rapporter, je me contenterai d'en citer trois, où j'ai eu pour témoins de mes ſuccès des perſonnes dont l'autorité ne peut être ſuſpecte.

Le 18 Janvier de l'année 1741, je fus mandé par Meſſieurs Renard Médecin & Guérin mon Confrere, pour voir M.... logé rue

S. Martin, à l'Hôtel de Châlons, âgé d'environ 75 ans, malade d'une rétention d'urine. Il y avoit 48 heures qu'il n'avoit piſſé qu'un peu par regorgement. Cet homme, d'un embonpoint exceſſif, avoit une inflammation dans le tiſſu cellulaire du périnée & du pubis. M. Guérin avoit tenté de le ſonder avec l'algalie, ſans avoir pu entrer dans la veſſie.

Je lui introduiſis une bougie dans l'urethre juſqu'au col de la veſſie ſans obſtacle; mais ayant trouvé le point de difficulté, j'en pris une autre plus fine & plus ferme avec laquelle j'entrai dans la veſſie, ſans en faire ſortir une goutte d'urine. A la faveur de la route qu'avoit frayée cette bougie, je fis entrer ma ſonde flexible ou nouvel inſtrument, & je tirai près de trois pintes d'urine. Je réitérai cette opération quelques jours après; les parties du col de la veſſie étant devenues plus ſouples & plus relâchées, le malade a ſupporté ſans peine les autres opérations pendant près de trois mois de traitement, qui ont été le terme de ſa guériſon.

Je fus mandé au mois de Mars de la même année, rue S. Denis, près la rue de la Ferronnerie, par MM. Poiſſonnier Médecin & Guérin, pour voir M... Marchand, âgé de 35 ans, qui avoit une rétention d'urine depuis 24 heures. M. Guérin ayant tenté l'introduction de la ſonde ſans ſuccès, à cauſe de l'étranglement que cauſoit le gonflement de la proſtate, je

paſſai d'abord une bougie pleine qui n'entra dans la veſſie qu'après avoir reſté à l'obſtacle pendant près de 18 heures; mais elle ne procura point la ſortie de l'urine. J'introduiſis ledit inſtrument avec lequel j'en tirai une grande abondance: je réitérai pluſieurs fois cette opération avec ſuccès, & le malade guérit.

L'obſervation ſuivante montrera encore plus la ſupériorité de cet inſtrument ſur ceux dont on s'eſt ſervi juſqu'ici; puiſque le malade qui ne pouvoit ſupporter la ſonde ordinaire, s'eſt parfaitement bien trouvé de la mienne.

M. Foubert me fit appeller le 2 Avril, rue S. André des Arcs, près la rue de l'Eperon, pour voir un étranger âgé de 68 ans, qui ſouffroit extraordinairement par la préſence de l'algalie que M. Foubert avoit laiſſée dans la veſſie après l'avoir vuidée. Le malade ne pouvant la ſupporter, diſoit qu'il préféroit plutôt de mourir que de la garder; de ſorte que nous convînmes de lui introduire ma ſonde flexible qu'il ſupporta ſans peine juſqu'à ſa guériſon qui a été parfaite en fort peu de tems.

Ce ſuccès ne laiſſe rien à déſirer ſur les avantages de cette ſonde. On pourra même étendre plus loin l'utilité de ce que je viens de dire. On ſe ſert quelquefois après la taille ou autres opérations, de canules d'argent ſolides ou flexibles. Celles qu'on fera ſuivant la conſtruction de celle dont je viens de parler, ſe-

ront plus commodes & plus douces pour les malades, que celles dont on fait uſage ordinairement. M. Moreau Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, qui a été auſſi le témoin des avantages de ma ſonde flexible, a éprouvé avec utilité une canule ſuivant cette conſtruction, dans une inciſion au périnée, faite pour une maladie de veſſie qui exigeoit indiſpenſablement cette opération.

Il faut obſerver que dans l'uſage que l'on pourra faire de cet Inſtrument pour tirer l'urine de la veſſie, ou y faire des injections, il arrive aſſez communément que lorſqu'on a preſque vuidé la veſſie, & qu'on remue la ſonde, l'air joint au peu de liquide qui y reſte, venant à frapper l'extrémité de la ſonde, fait ſentir un ou pluſieurs petits coups bien ſenſibles; & comme ceux qui ne le ſçauroient pas, ou n'y feroient pas aſſez d'attention, pourroient croire que ce ſeroit un corps étranger, il eſt néceſſaire de les avertir que c'eſt un effet qu'on doit attribuer aux cauſes cy-deſſus.

Il y a des cas où ces ſondes peuvent être fort utiles pour les femmes en travail d'enfant. Quand l'enfant ſe trouve engagé au paſſage, & que par les circonſtances il y reſte trop de tems, la malade ne pouvant point à cauſe de la preſſion des parties, rendre ſon urine naturellement, & ſouvent ne pouvant introduire la ſonde ordinaire par ſa trop grande dureté, celle-ci étant plus flexible entre aiſément où

l'autre ne le peut pas ; &, par-là, ſauve la femme d'un très-grand danger, comme l'a vu M. Levret, très-habile Accoucheur, qui me pria de lui donner une de mes ſondes creuſes pour femmes, de laquelle il ſe ſervit ſi à propos, qu'il me dit que la malade étoit en péril de perdre la vie ſans ce ſecours. Pluſieurs de mes Confreres à qui j'ai fait connoître cet Inſtrument, s'en ſont ſervi avec beaucoup d'utilité, & pluſieurs Médecins ont été témoins que nombre de malades auroient péri s'ils n'en avoient pas fait uſage.

LETTRE
A L'AUTEUR DU JOURNAL

Sur les différentes préparations connues de l'Eau de Luce, par M. le Chevalier de la Chapelle.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir le premier Volume de votre Journal de Médecine, contenant les ſix premiers mois de l'année 1756 ; j'y vois avec grand plaiſir que le *Magiſtrat éclairé, actif & vigilant*, qui a bien voulu *autoriſer cette nouvelle entrepriſe*, ne pouvoit en charger quelqu'un qui s'en acquittât avec plus de zéle ; je me tais ſur les avantages

tages dont le Public vous ſera redevable, & je me fixe à vous communiquer ſeulement les obſervations & les idées qu'a produit chez moi & chez quelques amis éclairés la lecture de ce Recueil Périodique, jointe à celle de quelques Ouvrages ſur de ſemblables matieres. J'ai cru, Monſieur, ne devoir pas différer à vous en faire part, parce qu'elles peuvent contribuer à éclaircir les doutes qui naiſſent des contradictions qui nous ont répugné, & qui deviendroient préjudiciables à la ſociété.

Appliqué dès ma premiere jeuneſſe aux Belles-Lettres, ami des Arts & ſur-tout de celui d'où dépend notre conſervation, j'ai eu lieu d'exercer la Chymie, c'a été une des parties de la Médecine qui m'a le plus flatté; & c'eſt pourquoi j'ai ſaiſi d'abord quelques articles de votre Journal, qui appartiennent à cette ſcience.

Vous me confirmez, Monſieur, dans la penſée où j'ai toujours été, que *le caractere le plus eſſentiel d'une obſervation, c'eſt d'être vraie juſques dans les plus petits détails, que la plus légere ſuppoſition en ce genre peut couter la vie à un millier d'hommes .... que les hypotheſes ont fait beaucoup de tort aux ſciences, & ſur-tout à la Médecine*; ſuivant vos ſages maximes on ne doit ſaiſir les conjectures que pour ce qu'elles ſont, c'eſt-à-dire, pour des ſuppoſi-

tions qui peuvent frayer quelquefois le chemin à la vérité; mais combien d'étudians ou de gens qui ne ſont pas inſtruits à fond de certaines particularités, ſe livrent aveuglément à ce qu'ils liſent dans les papiers publics, & ſur-tout dans les livres ſcellés de l'approbation d'un Cenſeur? Combien d'autres, capables d'appercevoir le faux par-tout où il ſe trouve, demeurent prudemment en ſuſpens dans l'exercice de leur Art, (je veux dire de l'art de guérir) faute de pouvoir applanir les doutes qui les arrêtent, & fixer leur jugement ſur l'objet qui les occupe.

Animé de ces ſentimens, j'ai cru devoir m'arrêter à l'*Obſervation ſur la morſure de la vipere, par M. Martin Apothicaire à Auxerre*, page 412 du Journal; autre *Obſervation ſur l'Eau de Luce, par M. Machi Apothicaire à Paris*, page 460; & les comparer avec une remarque inſérée dans la nouvelle Edition du *Cours de Chymie de Lemery, à Paris, chez Heriſſant, 1756*, page 517. Il m'a paru d'une néceſſité indiſpenſable pour le bien public de rapprocher ſous un ſeul point de vue ces trois différens Ouvrages qui concernent tant la préparation, que les propriétés de ce qu'on appelle *Eau de Luce*. J'ai rapporté à ces diverſes obſervations ce que je connois des Ouvrages de Stahl, d'Hoffman, de Boerhaave, & ce que j'avois été autrefois à portée de ſçavoir à Paris, de

MM. de Juſſieu, Silva, Helvetius, & autres grands Médecins, ſur le même ſujet.

L'Eau de Luce, ſes différentes préparations, ſes propriétés ont fait le ſujet des obſervations que je viens de citer ; ces mêmes obſervations réunies nous annoncent des contradictions & des abus d'une conſéquence infinie, comme il ſera aiſé d'en juger.

Commençons par le Cours de Chymie de Lemery, on y trouve (pag. 517) au Chap. de l'Eſprit volatil huileux aromatique une Note que je vais inſérer ici mot pour mot.... *Cette remarque me donne occaſion* (c'eſt le nouvel Editeur qui parle) *de dire ici un mot d'une liqueur qui a fait & qui fait encore aujourd'hui à Paris beaucoup de bruit ſous le nom du ſieur* Luce *Apothicaire de Lille en Flandres, & qu'on appelle pour cela l'Eau de Luce. Cette prétendue Eau n'eſt autre choſe qu'une eſpece d'Eſprit volatil huileux aromatique, préparé avec l'huile de ſuccin & étendu dans une grande quantité d'eſprit de vin de la maniere ſuivante : on met dans un flacon de criſtal un demi gros d'huile blanche de ſuccin, ſur laquelle on verſe cinq ou ſix onces d'eſprit de vin bien rectifié ; on bouche le flacon avec ſon bouchon de criſtal, & on agite fortement le tout, juſqu'à ce que les deux liqueurs ſoient bien unies enſemble : alors on ajoute au mêlange une demie once de ſel volatil ammoniac bien fort, bien ſec,*

& bien blanc ; on ſecoue le flacon de nouveau pour faire fondre le ſel ; lorſqu'il eſt entiérement diſſout, on fait prendre à la liqueur une couleur bleue, en lui ajoutant quelques gouttes d'eſprit volatil ammoniac teint en bleu avec la diſſolution de cuivre dans l'eſprit de nitre, & l'Eau de Luce eſt faite. On ſent bien que la couleur qu'on lui donne n'eſt que pour le plaiſir des yeux, & qu'elle n'ajoute rien à la vertu de la préparation. Ce remede eſt fort à la mode pour les vapeurs des femmes. On a pu remarquer que l'eſprit de vin en fait la partie dominante, mais il ſeroit impoſſible autrement de diſſoudre l'huile de ſuccin.

Il ſuffiroit d'avoir vu une ſeule fois de l'Eau de Luce pour décider que la préparation qu'on vient de décrire, n'a pas la moindre reſſemblance avec elle. Quelle activité doit-on attendre d'une douzieme partie de *ſel volatil ammoniac* avec *demi gros d'huile de ſuccin* dans une auſſi grande quantité de liqueur? Cet alkali volatil qu'on recommande *bien blanc*, eſt-il jamais autre? Le cuivre qui, à la ſeule humidité de l'air ſe décompoſe ſi facilement, auroit-il beſoin d'être diſſout dans l'*eſprit de nitre*, puis dans l'*eſprit volatil ammoniac*, pour en ajouter enſuite quelques gouttes au mêlange qu'on vient de décrire? On accorde que celui qui teint ainſi ſa prétendue Eau de Luce n'ait d'autre intention que le plaiſir des yeux, ou plutôt le déguiſement de

la couleur blanche qu'il n'a pas pu imiter, mais on ne conviendra pas que le métal diſſous dans l'eſprit de nitre, *n'ajoute rien à la vertu de la préparation.*

A la ſeule lecture de cette Note je n'ai pu, & ne puis encore me diſſuader qu'elle n'ait été gliſſée par erreur dans l'Ouvrage; ou peut-être l'Editeur (d'ailleurs célébre par les longues recherches qu'il a fait ſur le borax) ſe ſera livré de trop bonne foi au rapport de quelque Artiſte prétendu qui l'aura trompé. Je ne me ſuis donc pas donné la peine de répéter ce nouveau procédé, perſuadé (comme on doit l'être) qu'il ne produira en aucune façon l'odeur, la couleur, l'activité de la vraie Eau de Luce. Quant à ſes propriétés qui doivent fixer davantage l'attention du Public, & ſurtout celle des Médecins, l'addition d'un métal ſeptique, qui, quoiqu'en diſent certains Ecrivains, ſera toujours formidable pour moi, m'a fait faire de ſérieuſes réflexions : l'Eau de Luce étant principalement deſtinée à être charriée avec l'air par les voies de la reſpiration, va donc porter avec elle un métal virulent réduit à ſa plus grande atténuation, & par conſéquent ſuſceptible des effets les plus dangereux: ſi on s'en tient à ce que les Médecins les plus ſages & les plus expérimentés nous en apprennent, la prudence permettra-t-elle d'en faire de nouvelles tentatives ? Si quelques anciens Chymiſtes ont recomman-

dé, dans des affections épileptiques, les diſſolutions du cuivre, les teintures de lune, &c. les plus ſages ont évité de s'en ſervir. Les maximes de Stahl à cet égard ſont des loix dont je ne crois pas qu'on puiſſe s'écarter; voici ce qu'il dit de ces diſſolutions métalliques : *Interne nunquam admittantur, utpotè nauſeam, vomitum, eroſiones ventriculi & inteſtinorum, diarrhœas, ſingultum, cardialgias producentes.* On me dira peut-être que cela ne doit s'entendre que de l'emploi de ces diſſolutions portées par les voies ordinaires juſqu'à l'eſtomac; mais je ſoutiens qu'il y aura auſſi à craindre de l'uſage du même remede porté (pour ainſi dire) en vapeurs dans le poulmon. Quels déſordres n'y produira-t-il pas?

Je ſçai que les alkalis volatils pris de même en vapeurs & charriés avec l'air, ont été expérimentés par un célébre Médecin de la Faculté de Paris, & ont eu tout le ſuccès qu'on pouvoit déſirer dans les maux de gorge gangreneux qui régnoient il y a quelque tems, & qui ont fait tant de ravages; l'invention, toute ſimple qu'elle étoit, n'en a pas paru moins ingénieuſe. Me dira-t-on que dans la même vue, en cas d'ulceres aux poulmons, la nouvelle Eau de Luce bleue pourroit s'employer avec ſuccès? Ce ſeroit perdre ſon tems que de répondre à cette défaite, ſur-tout ſi on ſe rappelle que l'Auteur du nouveau remede

l'indique lui-même pour les maladies hyſtériques, & non pour celles des poulmons.

Paſſons à l'Obſervation de M. Machi inſérée dans ce Journal, pag. 460; elle confirmera une partie de ce que j'ai avancé; elle doit avoir paru à tout le monde bien raiſonnée & partir d'une main plus habile ou plus exercée. N'ayant jamais tenté préciſément les mêmes opérations, j'ai entrepris de les répéter telles qu'il les déſigne; j'ai vu une Eau qui en tout me ſatisfaiſoit davantage que celle dont je viens de parler: mais en comparant auſſi exactement que je l'ai pu ce produit avec trois flacons de vraie Eau de Luce, qui m'ont été envoyés de Paris, & d'une main ſûre, je trouvai que celle-ci avoit beaucoup plus de force, & une odeur plus composée que celle de ma façon, quoique j'y reconnuſſe toujours à la fin à l'une & à l'autre une certaine odeur ſuccinée plus ou moins forte.

J'ajouterai que comme depuis long-tems je garde environ cinq onces d'une eſpece d'Eau de Luce que je fis autrefois à Paris par des combinaiſons & des doſes un peu différentes de celles de M. Machi, mais toujours ſuivant les mêmes principes, j'ai comparé cette ancienne Eau avec celle que je viens de faire, j'ai trouvé préciſément la même odeur & la même pénétration à l'une & à l'autre; quant à la couleur, celle qui eſt faite ſelon la méthode de M. Machi eſt bien plus nette & plus

blanche ; peut-on douter que le tems n'ait contribué à jaunir une Eau qui a été faite il y a ſeize ans ou environ ; où il faut remarquer que la vraie Eau de Luce n'eſt pas ſuſceptible de ce défaut, comme j'en ai jugé par l'aſpect d'un de mes flacons de Paris étiqueté de l'an 1742, & qui a conſervé la même beauté que ceux que j'ai fait venir il y a trois ans.

Toutes ces raiſons m'ont engagé à m'informer de la demeure de M. Machi pour communiquer avec lui par mes Lettres, afin de tâcher de mieux réuſſir. Je n'ai point effectué ce deſſein, parce qu'on m'a aſſuré qu'il n'y avoit perſonne de ce nom dans le Corps des Apothicaires de Paris (*a*). Cependant l'Auteur, tel qu'il ſoit, dit dans ſes Obſervations que *les Chymiſtes ont fait mention de l'Eau de Luce dans quelques uns de leurs Ouvrages*, & renvoye le Lecteur, *entr'autres aux Obſervations Phyſico-Chymiques d'Hoffman & aux Elémens de Chymie de Boerrhaave.* Il ſe plaint enſuite avec une ſorte de ſatisfaction, *ou de ce qu'on n'a pas aſſez compris ces Auteurs, ou de ce qu'ils n'ont parlé de ce mélange que par oui-dire*, & donne à entendre que *les Formules* d'Hoffman & de Boerrhaave *ont paru impraticables.*

J'ai cru inutile de feuilleter de nouveau ces

(*a*) M. de Machy eſt un des Apothicaires gagnans Maîtriſe de l'Hôtel-Dieu de Paris, & eſt très-bien connu par ſon ingénieux Mémoire ſur l'Analyſe des Eaux de M. Calſabigi.

deux Auteurs, ils me ſont aſſez connus pour aſſurer qu'on n'y trouvera pas de Formules d'Eau de Luce, & je croirois volontiers que M. Machi a voulu ſeulement inſinuer, qu'en ſuivant de bons principes de Chymie (tels que ceux de ces Auteurs & de bien d'autres) on pourroit arriver à contrefaire la compoſition de ce remede, ou du moins à en préparer un capable de ſuppléer au défaut de l'autre. On trouvera bien dans une des Obſervations d'Hoffman, où il compare les différentes diſtillations du ſel ammoniac, ſoit avec la chaux vive, ſoit avec les cendres gravelées, l'alkali fixe du tartre, &c. qu'il indique la façon de préparer à l'inſtant tel ſel volatil huileux qu'on voudra, à la méthode de Silvius: *Externe in affectibus ſoporoſis, apoplexiâ, ad excitandum, non ſine inſigni commodo, naribus applicari poteſt, &, quia cum ſpiritu vini rectificatiſſimo amicè jungitur, quod non fit cum ſpiritu ſalis ammoniaci ex cineribus clavellatis, vel ſale alkali & ſale ammoniaco parato, maximè inſervit ad extemporaneam ſalis volatilis oleoſi (ſecundùm Sylvii methodum) præparationem*; c'eſt ainſi qu'Hoffman s'explique; je laiſſe à juger s'il a indiqué tel ſel volatil huileux plutôt qu'un autre; il en eſt de même des principes généraux qui ſe trouvent dans Boerrhaave & autres Chymiſtes: les eſprits volatils huileux de lavande, de citron, de rue, de ſabine, &c.

auxquels on attribue les vertus céphaliques, hyſtériques, anti-épileptiques, ſont autant de ſavons qu'il appelle, *mera offa ſal ſaponaceus*, *ſapones volatiles oleoſi*, & qui ne ſont point à comparer ni pour la ſolidité de la couleur, ni pour la force, à ce qu'on appelle *Eau de Luce*.

Il eſt de fait conſtant que l'alkali volatil eſt un & toujours le même par-tout, s'il n'eſt changé ou déguiſé par les huiles, conſéquemment l'alkali volatil de viperes, de crane humain, de corne de cerf, ne different de l'alkali volatil ammoniac que par l'huile de l'une ou de l'autre ſubſtance qui ſe mêle au ſel dans la diſtillation; ſuivant ce principe on peut empreindre l'alkali volatil par de telle huile qu'on voudra de l'une des ſubſtances animales, végétales, ou minérales, comme de l'aſphalte du ſuccin ou autre matiere bitumineuſe, on aura par ce moyen un ſel ſavonneux qui prendra ſa dénomination de la ſubſtance qui aura prêté ſon huile à l'alkali volatil: cela poſé, croit-on facile de déterminer au vrai ſi la préparation de l'Eau de Luce ne conſiſte que dans l'addition de l'huile de ſuccin ou de ſon ſel, de l'eſprit de vin, ou de quelques autres huiles, à l'alkali volatil ammoniac, ſoit fluide, ſoit concret? L'alkali volatil de viperes, de crane humain, ou quelqu'une de ces huiles du régne animal, ne pourroient-elles pas être de la partie? Les grands effets de l'Eau de Luce

dans tous les cas où on en fait uſage me le feroient croire, quoiqu'à la vérité il m'a toujours ſemblé que l'odeur *ſuccinée* y dominoit. La jonction de ces huiles à celle du karabé, & ſur-tout en petite quantité, permet de reconnoître celle-ci, dont l'odeur, comme je viens de le dire, s'annonce toujours dans l'examen qu'on fait de ce remede : je ne puis donc convenir qu'il y ait autant de certitude, que M. Machi nous le dit, *des parties conſtituantes de l'Eau de Luce ;* quand mes connoiſſances ſeroient encore plus ſuperficielles, les ſens ſeuls décident le contraire de ce qu'il avance, & j'aime mieux reſter dans le doute, juſqu'à ce que de nouvelles épreuves m'ayent aſſuré de la vérité ; s'il eſt poſſible de déterminer la différence caractériſtique de quelques autres huiles combinées dans cette préparation avec celle du karabé, il ne me reſtera plus qu'à fixer les vraies quantités de chacune ; ainſi par dégrés & par des comparaiſons exactes, peut-être arriverai-je à décider la queſtion qui eſt agitée.

Ne ſeroit-il pas à ſouhaiter que tant d'autres remedes parvenus juſqu'à nous, euſſent autant piqué la curioſité des Artiſtes ; c'eut été une preuve certaine de leurs bontés, & la Société y eut beaucoup gagné. Sans entrer dans le détail des différens motifs qui, ſuivant M. Machi, ont déterminé pluſieurs Artiſtes de Paris *à étudier ce ſecret & à employer pour*

y parvenir différens moyens, que j'ignorois totalement, on ne peut diſconvenir que ſi l'intérêt y a beaucoup de part, l'honneur a pu y participer. Le grand Geoffroi, l'un de ces Artiſtes célébres, avoit, dit-on, fait pendant long-tems des tentatives inutiles ſur cet objet.

Paſſons à la Lettre de M. Martin, pag. 412 du Journal, pour en comparer l'expoſé avec ce que nous venons de dire. Les cures que M. Martin nous détaille, & dont il rapporte (*avec la modeſtie la plus louable*) tout l'avantage, ou plutôt l'honneur à M. de Juſſieu, ont-elles été faites avec l'alkali volatil, tant fluide que concret, ou avec l'un des deux chargé d'huile de ſuccin ſeule, ou de l'huile animale? S'eſt-il ſervi d'Eau de Luce bleue, blanche, ou de la jaune? C'eſt ce qu'il nous laiſſe ignorer, & qu'il ne ſeroit pas indifférent de ſçavoir, & on prend la liberté de l'inviter (*a*)

(a) *Voici ce que nous a mandé M. Martin*: Dans un flacon qui contenoit de l'eſprit de vin, j'ai mis un peu d'huile de ſuccin rectifiée. J'ai porté le flacon dans ma poche, ayant ſoin d'ajouter quelques gouttes de nouvelle huile, lorſque je m'appercevois que celle que j'avois déja miſe étoit bien diſſoute; quelques gouttes de cet eſprit de vin ſucciné verſées ſur de l'eſprit alkali volatil de ſel ammoniac violemment agité dans le tems du mêlange, m'ont fourni l'Eau de Luce avec laquelle j'ai guéri ces deux perſonnes qui font le ſujet de mes Obſervations. Je ſaiſis cette occaſion pour vous avertir, Monſieur, que MM. Houſſet, Thienot, & Millot Médecins, ont préſidé à ces deux cures, & que M. Leſſeré Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, a ſûrement bien mérité de partager avec moi l'honneur du traitement. C'eſt une juſtice que je lui dois, ainſi qu'à MM. les Médecins.

à nous faire part de la nature & de la quantité de chaque ſorte de compoſition qu'il employe pour la préparation de ſon Eau de Luce: je crois que l'alkali volatil ammoniac fait à la chaux, & chargé de ſel volatil huileux de viperes, & peut-être de ſuccin, eſt celui que l'Auteur a employé dans ſes traitemens: quant à l'Eau de Luce *vénérienne*, elle n'eût, me dira-t-on, fait aucun mal appliquée extérieurement, je veux bien l'accorder; mais quant à l'uſage interne, il ſeroit téméraire.

J'aurois cru d'abord cette recette d'Eau de Luce un moyen tout nouveau, & je ne pouvois imaginer quel auroit été le deſſein de l'Artiſte qui auroit le premier teint l'Eau de Luce avec le cuivre; mais j'ai appris depuis, qu'avant que d'être rendu public, il avoit été déja pratiqué par quelques gens qui, fondés ſur la facilité qu'ils trouvoient dans ce métal à colorer l'alkali volatil, & de plus ſur l'agrément de la nouveauté qui en impoſe ſouvent en Médecine, avoient eſpéré augmenter leur fortune, & mettre bientôt en diſcrédit l'ancienne Eau de Luce qu'ils ne pouvoient aſſez bien imiter; leur intérêt perſonnel ſoutenu de l'ignorance, ne leur permettoit pas de réfléchir que l'extrême atténuation du cuivre dans cette nouvelle compoſition, compenſoit la petite quantité de ce métal, & pouvoit devenir très-préjudiciable.

L'expoſé de M. Martin eſt donc un préju-

gé de plus en faveur de l'Eau de Luce diſtillée avec les ſels volatils huileux, ou empreints d'huiles animales ; c'eſt ſur quoi on s'en rapporte entiérement à la déciſion de M. de Juſſieu, qui a le premier appliqué l'Eau de Luce aux morſures de viperes, & avec ſuccès ; toujours demeurera-t-il pour conſtant, (on oſe l'avancer) que ce célébre Médecin n'a jamais entendu appliquer l'Eau de Luce *vénérienne* à l'uſage intérieur.

Je me crois obligé de revenir aux Obſervations de M. Machi, & ne puis convenir avec lui que ce ſoit *la combinaiſon* de l'alkali volatil avec l'huile de ſuccin, ou autre, qui ait embarraſſé des Artiſtes un peu éclairés ; on n'y découvre pas autant de difficultés qu'il le fait entendre, lorſqu'on procede avec jugement & exactitude. C'eſt la force, l'odeur, la couleur du remede, c'eſt l'effet que je n'ai jamais reconnu le même dans toutes les autres Eaux de Luce que l'on a faites à l'imitation de celle du ſieur Dubalen ; c'eſt enfin une ſorte d'altération ou de décompoſition que deux ou trois années occaſionnent, & qu'il faudroit ſçavoir éviter : voilà quels ont été mes embarras, & peut-être auſſi ceux des Apothicaires qui auront tentés la préparation de ce remede. Cette décompoſition, ce changement n'arrivent point à la vraie Eau de Luce.

Pour ne laiſſer rien à déſirer *des plus petits détails* qui concernent la queſtion dont il s'a-

git, étant contraint d'entrer dans l'énumération de toutes les particularités qui y ont rapport, j'ennuirai peut-être le Lecteur, mais ce qui me reſte à lui apprendre dans ce même Article, ne doit pas lui être indifférent ; j'avois occaſion lorſque je réſidois à Paris, de communiquer avec le ſieur *Dubalen*, qui ſeul y préparoit l'Eau de Luce ; les liaiſons que j'avois eu l'honneur d'entretenir avec des gens de la premiere qualité qui étoient ſes vrais amis, parmi leſquels étoit M. le Comte de Baviere, m'avoient facilité de faire, pour ainſi dire, ma cour à cet Artiſte ; MM. Helvetius, Silva, &c. qui par état ſe trouvoient en quelque façon auſſi liés avec lui, & qui me paroiſſoient en faire grand cas, m'avoient donné une ſorte de vénération pour lui, & je puis dire avec ſincérité qu'il avoit toutes les bonnes qualités du cœur qu'un homme puiſſe avoir : ce n'étoit donc aſſurément pas ce qu'on appelle préciſément le ſordide intérêt ni la paſſion *pécuniaire* qui retenoit ſon ſecret ; c'étoit plutôt une ſorte d'amour propre d'autant plus pardonnable, que je ne fus pas alors le ſeul témoin de la généroſité extraordinaire de laquelle il uſoit avec les gens de tous états, & ſur-tout avec les malheureux.

Je pris le parti d'écrire à ce ſujet, il y a plus de dix ans, à M. Juliot (qu'un de mes amis me dit être héritier & ſucceſſeur de M. Du-

balen) pour avoir ſon avis & des éclairciſſemens ſur mes procédés ; il répondit à ma Lettre, me rendit des raiſons aſſez ſatisfaiſantes, en me prouvant l'inutilité de trois de mes opérations qui m'avoient couté beaucoup de ſoins & de tems ; mais, fondé ſur les mêmes principes que ſon prédéceſſeur, il ne m'inſtruiſit pas davantage ſur le point de vue que je m'étois propoſé.

Tel a été le fruit de mes recherches, dont le récit n'a été dicté que par l'amitié qui régnoit entre M. Dubalen & moi.

Le détail exact que je donnerai dans la ſuite des nouvelles opérations (que j'ai déja fait commencer ſous mes yeux, & qui ne tendent qu'à la perfection de ce que M. Machi a ſi bien commencé) dédommageront peut-être le Lecteur de cette digreſſion que j'ai cru indiſpenſable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Septembre. A Paris, ce 23 Août 1756. LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1756.

TOME V.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Fin des Expériences ſur l'irritabilité & la ſenſibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR L'IRRITABILITÉ ET LE MOUVEMENT PÉRISTALTIQUE DES INTESTINS.

MONSIEUR de Haller a fait une multitude prodigieuſe d'expériences ſur des animaux de toute eſpece, pour prouver le mouvement périſtaltique des inteſtins ; il les a irrités avec toutes ſortes de ſtimulans. Comme il ſeroit trop long de rapporter le détail de toutes ces expériences, nous allons faire voir qu'elles ſe bornent à pluſieurs chefs.

1° A démontrer le mouvement périſtaltique des gros inteſtins, malgré le ſentiment de quelques Auteurs qui l'ont voulu nier.

2° Ces expériences font voir l'extrême petiteſſe du diamétre auquel des inteſtins irrités méchaniquement peuvent ſe rétrécir ; il ſe réduit preſqu'à rien. Les Mathématiciens qui ont fixé la contraction des muſcles à un tiers de leur longueur, n'ont conſulté pour le calcul que la théorie.

3° M. Haller prouve que le mouvement périſtaltique n'a pas beſoin de l'air extérieur pour ſe faire voir, puiſqu'il l'a apperçu à travers le péritoine.

4° Il réſulte que le mouvement antipériſtaltique paroît preſqu'auſſi ſouvent que le mouvement périſtaltique naturel qui porte les matieres vers le rectum.

5° On voit la maniere avec laquelle agiſſent les purgatifs ; ils augmentent la contraction de l'inteſtin & la quantité du fluide qui y eſt contenu.

6° M. Haller a obſervé comment ſe faiſoient les introſuſceptions, telles que celles qui accompagnent le miſérere ; il n'a jamais vu ſurvenir d'inflammation, & elles ſe détruiſent d'elles-mêmes peu de tems après qu'elles ſe ſont formées.

7° L'opium détruit le mouvement périſtaltique plus ſouvent qu'il ne le laiſſe ſubſiſter.

8° Les poiſons augmentent preſque toujours le mouvement périſtaltique ; le ſublimé eſt le ſeul qui tue avant que d'être parvenu aux inteſtins, & par conſéquent il ne les irrite pas.

9° Le rectum peut ſe décharger des excrémens ſans le ſecours des muſcles du bas-ventre, au lieu qu'ils ne peuvent rien ſans le mouvement périſtaltique. Les forces de la reſpiration dépendent de la volonté; mais elles ne ſçauroient procurer de ſelles, dès que les inteſtins n'y concourent pas. Qu'on irrite le rectum par le moyen d'un clyſtere, il ſe déchargera ſur le champ des excrémens.

10° Les inteſtins conſervent leur irritabilité, quand ils ſont détachés du corps; elle paroît même s'augmenter : ils ne la quittent pas même, quand ils ſont diviſés dans chacune de leurs portions. L'irritabilité ne dépend donc pas de ce qui s'appelle ſentiment. L'ame d'un homme ne ſent rien de ce qui irrite des inteſtins qui ne ſont plus partie de ſon corps.

11° La force mouvante des inteſtins dure plus que celle des muſcles; il eſt vrai pourtant que le mouvement périſtaltique n'égale pas la conſtance du cœur ou de l'oreillette que l'on a remplie d'air. Les inteſtins pourront s'agiter une heure après la mort appa-

rente; mais le cœur battra des cinq, ſept, des dix heures entieres de plus.

SUR LE MOUVEMENT DU CŒUR.

M. Haller a obſervé que le cœur d'un chat continuoit ſes battemens, le mouvement périſtaltique étant ceſſé, la poitrine étant ouverte. Il a vu la pointe du cœur approcher de ſa baſe, & il eſt ſurpris des diſputes qui ont pu s'élever ſur un point qui lui a paru ſi clair. Il a contemplé pendant plus de deux heures le mouvement du cœur d'un autre chat; les deux oreillettes ſe contractoient à la fois, & peu-à-près les deux ventricules agiſſoient en même tems comme les oreillettes. Le ventricule gauche perdit le premier le mouvement, puis le ventricule droit; les oreillettes continuoient pendant ce tems-là d'agir; elles palpitoient pluſieurs fois, avant que le cœur pût faire une ſeule pulſation. L'oreillette gauche demeura immobile quelque tems après, pendant que l'oreillette droite & la veine-cave palpitoient encore. Ce fut la partie de cette oreillette la plus voiſine de la veine cave qui conſerva le plus conſtamment ſon mouvement; pendant que les ventricules ſe raccourciſſent, leur pointe s'éleve un peu.

Il eſt bien ſûr, ſelon M. Haller, que le

cœur ſe raccourcit pendant ſa contraction, & qu'il s'étend & s'allonge dans ſon relâchement. Il eſt bien ſûr encore, dit-il, par cent expériences que la chair du cœur ne pâlit pas dans ſon action. M. Haller a coupé à un chat la pointe de ſon cœur qui étoit en contraction, & il a vu diſtinctement les deux ventricules ſe contracter à la fois. Notre infatigable Obſervateur a lié les veines du cœur d'un chien, ſans que le cœur ait ceſſé de ſe contracter. Il a touché avec un ſcalpel & avec du poiſon la pointe, la baſe du cœur, & les parties qui ſont entre l'une & l'autre, l'irritabilité étoit générale. Il a eſſayé enſuite ſi la ligature des deux veines caves ſupprimeroit le mouvement du cœur, comme Bartholin l'a aſſuré ; elle n'a point produit cet effet. Il a obſervé de plus que dans une infinité d'animaux le cœur ſort de la poitrine & ſe porte avec violence en devant dans l'expiration. & qu'il eſt repompé, & retiré en arriere & en bas, quand l'animal inſpire.

Voici les différens corollaires que M. Haller tire de tous les faits nombreux, & des expériences variées qu'il a faites ſur le cœur.

1° Le mouvement du cœur perſiſte, dans le tems que le reſte du corps animal a perdu la chaleur & le mouvement. Il n'y a pas de muſcle dans le corps animal dont le mouvement ſoit auſſi conſtant que celui du cœur, dix heures entieres après la mort apparente,

ou après que le ſentiment & le mouvement volontaire ont ceſſé. Le mouvement du cœur eſt toujours plus durable que celui des inteſtins ; la tête coupée, la moëlle de l'épine ſéparée, l'arrachement du cœur même ne ſuppriment pas ſon mouvement. Il ſemble que les expériences de M. Haller établiſſent une gradation marquée dans l'irritabilité des parties du corps animal. Les plus irritables ſont celles dont le mouvement ſe fait de lui-même & ſans irritation, & les moins irritables celles qui n'agiſſent qu'après un ſtimulus. Dans la premiere claſſe, ce ſont les parties qui agiſſent ſans diſcontinuer ; & celles qui mettent des intervalles à leur action, ſont beaucoup moins irritables. Voilà donc l'échelle ſelon laquelle ſe rangent les parties du corps animal les plus ſuſceptibles de mouvement ; le cœur, les inteſtins, l'eſtomac & le reſte des muſcles.

2° Le mouvement du cœur eſt provoqué & entretenu par le ſtimulus du ſang veineux. En liant les veines caves, & en irritant le cœur, on affoiblit le mouvement. C'eſt la raiſon principale de la conſtance que l'oreillette droite montre dans ſon mouvement. La veine cave lui fournit du ſang, dans le tems que le poûmon n'en laiſſe plus paſſer à l'oreillette & au ventricule gauche ; la partie même de l'oreillette dont le mouvement ſe conſerve le plus long-tems, eſt celle qui

touche à la veine cave, & qui en reçoit les dernieres impreſſions. C'eſt encore pour cette raiſon que l'air pouſſé dans la veine cave inférieure, eſt la plus puiſſante de toutes les cauſes par leſquelles on peut rappeller le mouvement éteint du cœur, & qu'elle ſeule agit encore, quand toutes les autres irritations ne peuvent plus rien. C'eſt encore par-là qu'il faut expliquer l'expérience de Hooke. On rappelle le mouvement ſupprimé du cœur en foufflant la trachée-artere, en faiſant paſſer du ſang, & quelquefois de l'air même dans le ventricule gauche. La même théorie eſt confirmée par les expériences que j'ai faites, pour enlever au ventricule droit & à l'oreillette de ce côté le privilege de conſerver le plus long-tems leur mouvement. Il n'a fallu pour cela qu'ôter aux cavités du côté droit le ſtimulus du ſang, & le rendre aux cavités du côté gauche; & j'y ſuis parvenu en ouvrant & liant les veines caves, en ouvrant l'artere pulmonaire, en vuidant par-là le ventricule droit & ſon oreillette, dans le tems que la ligature de l'aorte renferme le ſang dans le ventricule & dans l'oreillette gauche. De-là vient encore que la pointe du cœur en eſt la derniere partie vivante, parce que c'eſt-là que ſe ramaſſent les dernieres gouttes du ſang. Le cœur eſt irritable par-tout; ſi quelqu'une de ſes parties a quelque avantage, il paroît appartenir à l'oreillette droite.

3° Comme le mouvement du cœur perſiſte, après qu'on a tranché la tête de l'animal, ou qu'on en a coupé la moëlle de l'épine, & comme d'ailleurs M. Haller n'a jamais vu que le mouvement du cœur fût affecté par les irritations des nerfs, ou que ces irritations fuſſent capables de le rappeller, quand il avoit ceſſé, il paroît encore qu'on peut conclure de ces expériences, que le mouvement des muſcles ne dépend pas uniquement de l'influence des nerfs, ni de leur continuité non interrompue depuis le cerveau juſqu'aux muſcles dans leſquels ils vont ſe rendre. Il paroît au contraire qu'il y a dans les muſcles mêmes une irritabilité qui leur appartient en propriété, & qui eſt très-forte dans les muſcles vitaux.

4° On peut tirer des expériences qu'on vient d'expoſer, quelques corollaires pour aſſurer la maniere dont le cœur s'acquitte de ſes mouvemens. Il paroît, par exemple, que les deux oreillettes agiſſent dans le même moment; que les deux ventricules en font de même, & que le moment de l'action des oreillettes précede le moment de l'action des ventricules.

5° Il eſt démontré par le parfait accord de tant d'expériences, que la pointe du cœur approche de la baſe, & que celle-ci approche un peu de la pointe; & il ne devroit plus y avoir de controverſe là-deſſus.

6° Ni le cœur, ni les muſcles ne perdent de leur couleur pendant leur contraction. Le pâliſſement que Harvée a vu, ne provient pas de la ſortie du ſang qui avoit été contenu dans les petits vaiſſeaux des chairs du cœur; il venoit de la ſortie de celui qui avoit rempli la cavité des oreillettes & des ventricules.

7° Le relâchement du cœur n'eſt pas l'action naturelle d'un plan ou d'une partie de ſes fibres; car le cœur en repos, ou le cœur privé de vie, demeure dans le même état dans lequel il s'eſt mis dans ſa diaſtole. Aucun muſcle n'agit dans cet état de mort, & la diſpoſition du cœur qui domine dans la diaſtole, n'a donc pas beſoin de muſcle pour naître.

8° Les arteres coronaires ſe rempliſſent dans le même tems que le reſte des arteres, & le ſang en ſort avec plus de vivacité dans le tems qu'il eſt dans ſa ſiſtole.

9° Les valvules ne ferment pas ſi exactement les avenues du cœur. Non ſeulement l'oreillette droite remplit les deux veines caves; mais M. Haller a vu le ſang rentrer de l'aorte dans le cœur, & du cœur dans l'oreillette.

10° Le cœur ſe contracte avec vivacité; toute la force de la main ſuffiroit à peine pour contenir celui d'un petit animal, & il n'eſt point douteux qu'il ne ſoulevât un poids de pluſieurs livres. Mais on ne peut pas dire

qu'il ſerre fortement le doigt qu'on auroit fourré dans ſa cavité, & le ſang en ſort bien mollement, quand on en a coupé la pointe.

OBSERVATIONS

Sur les maladies vermineuſes, par M. DIANYERE, Docteur en Médecine, Aggrégé au Collége des Médecins à Moulins en Bourbonnois.

Les vers qui s'engendrent dans le corps humain, plus ordinairement dans le canal inteſtinal, ſont des plus preſſans & des plus cruels ennemis de la ſanté & de la vie : tous les Auteurs parlent des ſymptomes qu'ils occaſionnent ; l'on eſt à portée de les obſerver tous les jours au lit des malades. L'on ne ſçauroit donc prendre trop de précautions pour venir à bout de les détruire. Il ne ſuffit pas de donner des anti-vermineux, il y a une méthode aſſurée dans leur adminiſtration ; nombre d'Obſervations, ſur-tout la ſuivante, m'ont perſuadé que celle dont je vais parler, étoit fondée ſur la raiſon.

Dans un tems où les maladies vermineuſes étoient fort répandues ici, dans la ville & dans la campagne, on fit l'ouverture d'un cadavre ; le détail des ſymptomes de la maladie, par lequel on commença, aſſuroit que

c'étoit une maladie vermineuſe. On avoit fait prendre deux ou trois fois des anti-vermineux toujours joints avec des purgatifs, qui avoient produit des évacuations, mais ſans faire ſortir des vers. On fit l'ouverture du bas-ventre, où je trouvai plus de ſoixante vers joints enſemble par pelotons en divers endroits du canal inteſtinal : je penſai que les anti-vermineux entraînés tout de ſuite par les purgatifs, n'étoient pas reſtés aſſez long-tems dans les inteſtins, pour pouvoir faire impreſſion ſur les vers. Cette remarque me confirma dans la méthode que j'ai toujours ſuivie de donner les anti-vermineux. C'eſt à des doſes réitérées & proportionnées, deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures, que je fais prendre les plus efficaces ; je joins en outre à la boiſſon ordinaire des vermifuges ſupportables au goût, & des moins capables de faire impreſſion ſur les humeurs & les parties ſolides : j'en donne aſſez ſouvent & aſſez long-tems, pour qu'il y en ait preſque toujours dans les inteſtins, & que les vers que j'affame d'ailleurs en ne donnant les remedes que quelque tems avant & quelque tems après la nourriture, ſoient obligés d'en avaler ; pour les y porter encore davantage, j'allie les remedes avec des choſes douces, agréables au goût, qui leur ſervent d'appas. Lorſque j'ai lieu de penſer que les vers ſont morts, je conſeille des pur-

gatifs qui ne manquent pas pour-lors de les entraîner, partie en corruption, partie en entier ; ſi après le premier purgatif pris, j'ai lieu de ſoupçonner qu'il en reſte encore, je réitere la même manœuvre. Enfin je finis par un purgatif, & je ne finis que quand l'état du malade m'aſſure que tout eſt détruit, que tout eſt entraîné. Cette conduite ne regarde que la ſeule deſtruction des vers ; je n'empêche pas d'avoir recours à d'autres remedes, lorſqu'ils ſont néceſſaires, pour parer les ſymptomes accidentels.

NOUVELLES EXPERIENCES

Sur les effets de l'Electricité dans pluſieurs maladies, par M. ZETZELL, Médecin Suédois.

On ſçait que M. Pivati, Juriſconſulte à Veniſe eſt celui qui a fait les premieres expériences au ſujet de l'Electricité médicale ; leur ſuccès a été ſi favorable, qu'elles ont excité l'admiration de tout le monde. Ce Sçavant publia en 1748 & 1749 qu'il avoit procuré du ſoulagement à des goutteux des pieds & des mains, à des paralytiques, & à pluſieurs perſonnes attaquées de maladies de cette eſpece, en les électriſant avec des tubes de verre enduits d'un baume particulier. Ce

qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il dit avoir obſervé que les particules actives de quelques médicamens que l'on tenoit dans les mains, avoient été pouſſées dans le corps par la matiere électrique ; que quelques perſonnes en avoient été purgées ; que d'autres avoient eu des ſueurs abondantes, & qu'elles avoient excité une eſpece de ſalivation dans certains tempéramens.

M. Veratti quelque tems après confirma les expériences de M. Pivati par de nouvelles, & il en fit de particulieres qui contribuerent beaucoup à exciter la curioſité des Sçavans. La maniere de guérir les maladies par le moyen de l'Electricité, ſe répandit dans toute l'Europe ; on fit pluſieurs tentatives qui n'eurent pas toutes le même ſuccès. M. Jallabert a réuſſi dans une paralyſie ſur le bras, en faiſant uſage de l'Electricité. M. De Sauvages a guéri par le même remede une hémiplégie & un *lumbago* : M. Bianchi a traité avec ſuccès des paralytiques & des gens attaqués de rhumatiſmes, en les électriſant ; pluſieurs Sçavans cependant y ont échoué : c'eſt ce qui a jetté ſur cet objet une ſi grande confuſion, que l'on ne peut preſque rien ſtatuer de poſitif & de certain.

Tel étoit le ſort de l'Electricité médicale, lorſque M. Stromer, célébre Profeſſeur d'Anatomie, entreprit par ſes expériences d'en rendre les effets plus ſenſibles. Comme les

expériences de M. Stromer eurent beaucoup de ſuccès, je fus chargé par M. Roſen premier Médecin, & par M. Stromer, de ſuivre les progrès de cette nouvelle méthode de combattre les maladies. Depuis deux ans j'ai eu beaucoup d'occaſions de faire ces ſortes d'épreuves ſur différens ſujets qui ſe ſont préſentés dans l'Hôpital d'Upſal : en voici le précis.

J'ai obſervé dans deux ſujets attaqués d'une goutte ſérene, que j'avois tiré inutilement des étincelles électriques des parties voiſines de leurs yeux, que j'avois même excité des commotions aſſez fortes, ſans être plus heureux ; de façon que je crois que l'on ne doit rien attendre de favorable de l'Electricité dans cette maladie.

Il n'en eſt pas de même des affections goutteuſes : j'en ai vu quelques-unes céder à ce nouveau remede ; mais il faut obſerver cependant que ce changement étoit ſuivi d'une métaſtaſe de l'humeur goutteuſe dans quelqu'autre partie du corps. J'ai également remarqué que pendant tout le traitement les malades étoient incommodés de maux de tête périodiques, de vertiges, de nauſées, de douleurs de ventre, & que ces maux ne ceſſoient que quand l'humeur étoit reportée aux articulations ; quelquefois les malades étoient obligés d'uriner fréquemment, & quelquefois ils éprouvoient des ſueurs copieuſes

pieuſes pendant la nuit. Je conçus de-là l'eſpérance de venir à bout de ces maux longs & opiniâtres, en continuant le même traitement pendant très-long-tems; mais je me trompai, & bientôt après les malades éprouvoient les mêmes douleurs qu'auparavant. Il eſt donc évident que l'Electricité n'a point détruit l'humeur goutteuſe.

Dans les maux de tête & les migraines qui provenoient d'une humeur catharrale ou rhumatiſante, j'ai fait ceſſer les douleurs, en excitant des étincelles; mais après le traitement le mal étoit auſſi violent qu'auparavant. J'ai été obligé d'avoir recours aux remedes internes & externes, pour favoriſer l'effet de l'Electricité, & pour rendre conſtant le calme qu'elle avoit produit.

Dans l'ankyloſe le ſuccès de mes expériences étoit plus marqué. J'ai vu un homme qui avoit les membres courbés depuis pluſieurs années par une humeur catharrale qui les avoit ankyloſés, en recouvrer l'uſage, après avoir éprouvé le traitement électrique : ce qui eſt bien plus ſurprenant, c'eſt que dans une ankyloſe du genou cauſée par une humeur goutteuſe, & qui duroit depuis cinq ans, la partie s'eſt étendue de la longueur d'un demi-pied, lorſque je lui ai fait reſſentir quelques commotions électriques. Dans ces ſortes de maladies, il eſt très-eſſentiel d'examiner au juſte quels ſont les muſcles qui ſont privés

de mouvement : pour-lors il faut en tirer des étincelles, mais bien ſe garder de leur donner la commotion cauſée par l'expérience de Leyde, & éviter de toucher aucunement aux muſcles antagoniſtes, que l'on doit au contraire expoſer à la vapeur de l'eau chaude pendant quelques heures, & enſuite les frotter avec de l'huile d'olive, ou quelqu'autre émollient, afin de leur donner aſſez de ſoupleſſe pour céder à l'effort que font les autres muſcles qui agiſſent en ſens contraire. Une autre obſervation qu'il eſt eſſentiel de faire, c'eſt que dans le commencement du traitement de ces ſortes de malades, on doit avoir ſoin de tenir leurs vaiſſeaux toujours pleins, de peur que la matiere morbifique ne ſoit portée dans quelques parties plus néceſſaires à la vie.

J'ai obſervé que l'Electricité n'avoit pas beaucoup d'efficacité dans la ſurdité & dans le tintouin d'oreille. Un cylindre de métal couvert d'une matiere électrique, & pouſſé dans le conduit auditif interne, a produit des étincelles qui ont diſſout le *cerumen* des oreilles : jai remarqué auſſi que de cette maniere on pouvoit fondre le pus qui pouvoit y être contenu : dans la ſurdité naturelle, dans celle qui eſt cauſée par une humeur catharrale, ou qui eſt formée par l'humidité de l'air, l'Electricité ne peut rien. Dans l'épilepſie héréditaire, & dans celle qui provient d'une

peur, l'Electricité n'a produit ni bons ni mauvais effets.

Les étincelles électriques ſont tourner le furoncle en maturité.

J'ai fait diſſoudre par l'Electricité trois tumeurs aux poignets, que l'on appelle des ganglions.

L'Electricité eſt inutile dans les vapeurs hyſtériques.

Dans le *lumbago*, les uns ſe trouvoient bien de l'uſage de l'Electricité; mais quand le traitement étoit fait, leurs maux recommençoient : les autres n'en ont ſenti aucun ſoulagement. Quelquefois mes expériences ont eu un ſuccès aſſez heureux, mais il ſurvenoit immédiatement après des nauſées inſupportables; de façon que la force de la maladie l'a toujours emporté ſur celle de l'Electricité.

Dans le mal de dents cauſé par la carie, par les fluxions, les catharres, la goutte, le ſcorbut, j'ai ſouvent fait ces ſortes d'expériences; les uns ſe ſont trouvés ſoulagés, peu en ont reſſenti un ſuccès conſtant. Le mal recommence ordinairement dans les vingt-quatre heures; il ſe fait ſentir ſur le ſoir tous les jours; il paroît cependant que le long uſage de l'Electricité le détruit. Il faut obſerver que le cylindre électrique doit être diſpoſé de façon qu'il y ait un ruiſſeau continuel de matiere électrique qui produiſe

dans la dent un mouvement égal, juſqu'à ce que la douleur ſoit calmée.

Dans la conſtipation, j'ai répété les expériences faites en Italie avec les plus forts hydragogues, & je n'ai jamais pu réuſſir.

Dans l'émiplégie & la paralyſie complette, j'ai eu recours à la commotion que l'on donne par le moyen de l'expérience de Leyde. J'ai mis en convulſions des muſcles qui étoient paralytiques, ſans voir aucun changement. Enfin par hazard j'ai obſervé qu'il y avoit des endroits extrêmement ſenſibles, où les malades pouvoient à peine ſupporter les étincelles électriques. Je me ſuis attaché à faire mes expériences dans ces parties-là, & c'eſt ainſi que je ſuis venu à bout dernierement de guérir un Bourgeois d'Upſal qui étoit paralytique de la main. Mais pour prononcer plus ſûrement ſur cette maladie, j'attendrai que j'aie fait de nouvelles expériences.

Nota. *Depuis que les Médecins ſe ſont emparé de l'Electricité, & qu'ils ont cherché à l'appliquer aux maladies, on a publié pluſieurs Ouvrages ſur cette matiere en Allemagne, à Geneve, en Italie & en France. Si l'on en croit la guériſon frappante que M. Jallabert a faite d'un paralytique par l'Electricité, & l'autorité de MM. Pivati, Verrati, Bianchi, De Sauvages, tous hommes illuſtres, on ſeroit tenté de croire que*

l'Electricité eſt un des meilleurs remedes de la Médecine, & un de ceux dont on peut tirer le plus d'avantages. Si d'un autre côté on fait attention aux expériences qu'ont fait pluſieurs Phyſiciens illuſtres, tels que MM. l'Abbé Nollet, La Sone, Morand, Louis, les Docteurs Bianconi & Bianchini, on regardera l'Electricité comme un remede preſque indifférent, ou du moins dont on pourroit encore conteſter l'efficacité, & on ſera perſuadé qu'il y a beaucoup à rabattre des merveilles qu'on lui a attribuées. Dans une pareille indéciſion, nous recevons avec plaiſir les nouvelles expériences de M. Zetzell, perſuadés qu'elles ne peuvent que contribuer à éclaircir cet objet important.

OBSERVATION

Sur le ver plat appellé tænia, *par M.* GONTARD, *Conſeiller-Médecin du Roi à Villefranche en Beaujolois.*

Une femme âgée d'environ quarante-cinq ans, ayant beaucoup d'embonpoint, blonde & aſſez haute en couleur, vint à l'Hôpital de cette ville au commencement du mois de Juillet dernier, ſe plaignant ſeulement de laſſitude, de dégoût & de nauſées. Je lui fis prendre une potion carthartico-émétique.

Dans l'effet de ce remede elle fit par les ſelles tout à la fois un ver long & plat, qui en ſortant ſe rompit en trois portions, dont la ſomme faiſoit ſix pieds, ſans être trop tirée; car dans les endroits où il pouvoit l'être ſans ſe rompre, il s'allongeoit extrêmement. Il ne ſortit pas tout, elle en fit encore pendant quelques jours pluſieurs nœuds, tous ſéparés. Les Sœurs qui le virent, immédiatement après qu'il fut ſorti, m'aſſurerent qu'elles l'avoient vu remuer. Je joignis les trois piéces comme elles devoient l'être dans l'état naturel, pour ne faire qu'un tout, dont une des extrémités, de la longueur d'un pouce, étoit parfaitement cylindrique, de la figure & de la groſſeur d'une ſeconde corde de violon. Le bout de ce cordon, dans l'étendue d'environ une ligne, paroiſſoit parfaitement uni: on commençoit alors à s'appercevoir avec peine des lignes circulaires, qui devenoient enſuite plus apparentes en s'éloignant du bout, mais très-ſerrées & ſe touchant encore.

Enſuite ce cordon commençoit à s'applatir un peu, & les lignes à s'écarter auſſi un peu, juſqu'à ce que, à trois pouces de l'extrémité, il fut devenu plat & mince comme un ruban. Il avoit alors une ligne de large.

Enſuite les lignes s'écartoient davantage, & laiſſoient par-là entr'elles des intervalles plus grands. J'appelle, avec les Auteurs, ces intervalles *des nœuds*. Ces nœuds devenoient

plus longs, à meſure que le ruban devenoit plus large; mais cette proportion ne s'obſervoit que juſqu'à un pied & demi. C'eſt-là que le ruban avoit ſa plus grande largeur, qui étoit de quatre lignes, & les nœuds avoient une ligne de longueur.

Enſuite la largeur alloit en diminuant, mais non pas également, y ayant quelquefois des endroits inférieurs plus larges que les ſupérieurs; & à meſure que le ver devenoit plus étroit, les nœuds devenoient plus longs par une proportion contraire à la premiere. Mais la proportion conſtante eſt que depuis cette extrémité, par où j'ai commencé, juſqu'à l'autre, les nœuds devenoient toujours plus longs. A un demi-pied de ſa plus grande largeur, les nœuds étoient longs d'une ligne & demie; & à un pied & demi, c'eſt-à-dire à trois pieds de l'extrémité, au milieu du tout, ils étoient longs de deux lignes.

Suivant cette proportion, à l'autre extrémité, qui étoit l'endroit qui s'étoit ſéparé de ce qui étoit reſté dans le corps de la femme, le ruban étoit le plus étroit, & le dernier nœud le plus long, ayant quatre lignes de long & une de large. A cette extrémité les nœuds ſe ſéparoient, pour peu qu'on les tirât, ou preſque en les touchant : il ſembloit qu'ils ne tenoient les uns aux autres que par quelque viſcoſité; ce qui me fit penſer que ce devoit être le côté de la queue, puiſque

l'autre extrémité réſiſtoit extrêmement à ſa ſéparation, juſqu'au point qu'elle s'allongeoit de plus de moitié avant que de pouvoir ſe rompre. Auſſi quoiqu'en ſortant il ſe fût rompu en trois portions, ce n'avoit été qu'au-deſſous de la plus grande largeur, de façon que la premiere portion, qui étoit la ſupérieure, avoit près de trois pieds. Cela m'engagea à examiner avec un microſcope ſimple l'extrémité de cette portion qui finiſſoit en cordon.

Le bout étoit arrondi & paroiſſoit fini naturellement, je veux dire, non détaché d'un autre. On voyoit ſur cet arrondiſſement quatre éminences rondes, reſſemblant en quelque façon au bout des cornes des limaçons, au milieu deſquelles ſortoit un point noir, qui au bout de deux ou trois jours (le tout étant conſervé dans de l'eau-de-vie) parut un peu allongé. Sur cette extrémité, dans l'étendue d'environ un pouce, que j'ai dit reſſembler à un petit cordon, on voyoit au microſcope quelques poils comme ceux des chenilles, qui étoient diſperſés çà & là : pour mieux m'aſſurer ſi cette extrémité étoit naturelle, je la rompis dans l'endroit où le cordon ne s'applatiſſoit pas encore ; il réſiſta conſidérablement. J'examinai avec le microſcope les deux bouts ſéparés, ils n'étoient point arrondis ; leur ſurface étoit abſolument plane, terminée chacune au bord par une des lignes circulaires : il paroiſſoit au milieu un point noir ſans éminence.

Les nœuds, & par conſéquent tout le ver, ſont ſi plats & ſi minces, qu'on ne peut pas en déterminer l'épaiſſeur ; ils le ſont autant au milieu qu'à leur bord. Ceux de la queue cependant paroiſſoient plus minces que ceux de l'autre extrémité ; ils ſont unis, parfaitement blancs, ſans aucune tache, ni aucune raie longitudinale dans le milieu, telle qu'on la voit ſur un de ceux qui ſont gravés dans Sennert. Ces nœuds paroiſſent ſortir les uns des autres, les inférieurs des ſupérieurs. La ligne circulaire qui termine un nœud inférieurement, forme un petit rebord, du dedans duquel ſort le nœud inférieur ; & quand ces nœuds ſe ſéparent, l'inférieur ſe dégage du rebord ſupérieur.

La femme qui portoit ce ver, ſentoit de tems en tems, depuis quelques années, principalement dans la région ombilicale, comme quelque choſe qui montoit & deſcendoit ; alors elle éprouvoit des feux & des rougeurs au viſage avec des foibleſſes, & quelquefois des maux de cœur. Elle n'avoit jamais eu de faim extraordinaire, elle étoit même ſouvent dégoûtée ; & quand elle avoit mangé, elle ne s'en trouvoit pas mieux. Depuis la ſortie de ce ver, elle ne ſentit plus rien remuer dans les inteſtins ; mais elle fut tourmentée pendant quelques jours de vents qui faiſoient du bruit dans le colon, ce qui venoit

ſans doute de la putréfaction des nœuds qui reſtoient, & qu'elle rendit tous ſéparés, ou en fragmens pendant quelques jours, au bout deſquels les flatuoſités ceſſerent.

De cette Obſervation il eſt aiſé de tirer quelques conſéquences. 1° Il faut que l'extrémité qui reſſemble à un cordon, ſoit la tête, ou la partie par où l'animal prend ſa nourriture ; que le reſte juſqu'à ſa plus grande largeur, ſoit le corps, que ce qui ſuit, ſoit la queue, & que les nœuds qui ſe ſéparent ſi aiſément, ſoient comme les ſuperfluités dont l'animal ſe décharge à la moindre occaſion, au moindre tiraillement que produit le mouvement des inteſtins : auſſi voit-on ceux qui ont ce ver, en faire ſouvent, qu'on dit reſſembler à des ſemences de courges.

2° Il faut qu'il ne ſoit pas un compoſé de différens nœuds, qui déja formés ſe joignent enſemble pour ne compoſer qu'un tout. Il faut au contraire que ce ver en croiſſant forme des nœuds qui ſortent, pour ainſi dire, les uns des autres, & pouſſent les plus anciens qui ſe trouvent à la queue, & qui devenus meurs, pour me ſervir de ce terme, & ſans vie, ſe ſéparent avec une ſi grande facilité. Cette opinion eſt fondée ſur ce qu'il ne paroît point de nœuds à la tête & à une grande partie du corps, & qu'à ces endroits il réſiſte autant à ſon déchirement que pour-

roit faire une membrane aſſez forte. On ne peut pas dire que ces parties ſoient un composé de nœuds déja formés avant leur union : c'eſt donc de cette partie ſupérieure que ſortent les nœuds dont l'inférieure eſt composée.

3° Il n'eſt pas toujours vrai que ce ver cauſe une faim extraordinaire & une maigreur conſidérable, comme quelques-uns le prétendent, & que pour ſe délivrer des inquiétudes qu'il produit quand il a beſoin d'alimens, il faille que le malade mange, ſurtout des choſes du goût de l'animal, comme du lait, &c.

4° Le vulgaire appelle ce ver, *ſolitaire*, apparemment parce qu'on croit qu'il ne ſe trouve jamais avec d'autres, ſoit de la même eſpece, ſoit d'une eſpece différente. La derniere opinion ſeroit fauſſe, puiſque cette femme m'a dit avoir fait un ver rond ordinaire, environ un mois avant la ſortie de celui-ci.

OBSERVATION

Sur un gonflement ſquirrheux du foie, par M. BON, *Médecin à Sezanne.*

Le troiſieme jour de Mars de la préſente année, le ſieur Hubert Matthieu, habitant d'une Paroiſſe qui eſt à deux lieues de Sezanne, me fit prier de me tranſporter chez lui pour voir ſon épouſe, âgée de vingt-ſix ans, languiſſante depuis plus de ſix mois. Je trouvai la malade au lit, qui me dit qu'elle avoit eu la veille une fiévre aſſez violente; elle n'en avoit point pour-lors.

Ce dont elle ſe plaignoit principalement, étoit 1° une difficulté de reſpirer continuelle, occaſionnée, dit-elle, par quelque choſe qui lui étoit monté dans l'eſtomac, & qui lui cauſoit cette gêne dans la reſpiration; 2° un poids & un gonflement qui ſurvenoient auſſitôt qu'elle avoit mangé, en quelque petite quantité que ce fût: ces ſymptomes augmentoient, & elle reſſentoit une diſtention à la région de l'eſtomac; 3° une douleur de tête & des étourdiſſemens preſque continuels qui devenoient plus violens après le repas; 4° un engourdiſſement & des picottemens dans la moitié du corps du côté droit; 5° un crachement de ſang continuel: le ſang qu'elle

crachoit, étoit clair & ſéparé des autres crachats.

En l'interrogeant, elle me dit qu'il y avoit plus de ſix mois qu'elle avoit une dureté qui occupoit tout le côté droit du ventre; que lorſqu'elle marchoit, elle ſentoit un tiraillement conſidérable de ce côté-là; que lorſqu'elle vouloit ſe baiſſer pour prendre quelque choſe à terre, elle ſentoit cette dureté qui formoit un corps très-ſolide de ce côté-là; qu'elle ne pouvoit ſe tenir couchée ſur le côté gauche, ſans éprouver un tiraillement conſidérable qui la faiſoit beaucoup ſouffrir, & qu'elle ne pouvoit abſolument dormir ſur ce côtê-là.

Elle ſe plaignoit encore d'une boule qui, ſelon ce qu'elle diſoit, parcouroit toute la capacité du ventre où la tumeur ne s'étendoit pas, s'arrêtoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; en outre elle avoit la bouche habituellement pateuſe, un défaut d'appétit, & une abondance de pituite qui l'incommodoit très-ſouvent: elle étoit avec cela très-bien réglée.

Elle me dit encore qu'il y avoit près de trois ans qu'elle avoit reſſenti des douleurs ſourdes & des tiraillemens en-dedans des fauſſes-côtes du côté droit; que ces douleurs & ces tiraillemens avoient toujours continué depuis, mais qu'il n'y avoit guéres que ſix mois que cette dureté étoit devenue auſſi conſidérable qu'elle étoit.

Avant ces tiraillemens, elle avoit eu un abſcès au-deſſus de la feſſe droite, qui n'avoit ſuppuré que quelques jours, & que le Chirurgien qui l'avoit traitée, avoit, diſoit-elle, conduit à une prompte guériſon. Cet abſcès étoit ſurvenu à la ſuite d'une couche, pendant laquelle cette femme ne s'étoit pas apperçu que les évacuations néceſſaires pendant ce tems euſſent été moins abondantes que dans ſes autres couches.

Je reconnus par le tact que cette tumeur occupoit près de la moitié de la capacité du bas-ventre, s'étendant de haut en bas depuis les fauſſes-côtes juſqu'à près de quatre travers de doigt au-deſſous du nombril : de droite à gauche, elle s'étendoit ſupérieurement depuis la derniere des fauſſes-côtes du côté droit, juſques vers l'endroit où le cartilage de la troiſieme des fauſſes-côtes du côté gauche s'unit avec le cartilage des deux premieres ; & inférieurement depuis la partie poſtérieure de la crête de l'os des iſles du côté droit, juſqu'environ deux travers de doigt au-delà du nombril.

Cette tumeur avoit la même dureté & la même réſiſtance que les côtes, & étoit un peu plus élevée. Il y avoit un endroit au-deſſous du cartilage de la troiſieme fauſſe-côte du côté droit qui excédoit le reſte de la tumeur, & qui formoit comme une petite tumeur à part moins dure que le reſte, où

je n'apperçus cependant aucun ſigne de fluctuation. Il y avoit auſſi un endroit douloureux, & dans les différens tems que j'ai touché le ventre pour reconnoître l'état de la tumeur, j'y ai preſque toujours trouvé tantôt un endroit, tantôt un autre qui étoit douloureux.

La malade me conjura de lui apporter tous les ſecours poſſibles. Je lui dis que je ne pouvois pas décider ſur la poſſibilité d'une entiere guériſon, qu'elle n'eût uſé de remedes pendant long-tems, & que dans le cas où cette guériſon paroiſſoit poſſible, ce ſeroit l'ouvrage de plus d'une année. Elle parut ſe réſoudre au traitement que je lui propoſai, malgré la répugnance qu'elle avoit pour les remedes.

Comme cette femme me dit avoir toujours été d'une bonne ſanté avant ſa derniere couche, & qu'elle n'avoit reſſenti ſi vivement tous les maux dont elle ſe plaignoit, que depuis que cette dureté du bas-ventre s'étoit accruë ſi conſidérablement, je ne doutai nullement qu'ils ne dépendiſſent tous de ce gonflement ſquirrheux du foie ; & malgré le crachement de ſang, je ne fis pas de difficulté, après une ſaignée préliminaire, de faire prendre à la malade une eau minérale compoſée de ſel d'epſom & de tartre ſtibié, laquelle produiſit une évacuation par haut & par bas. Je lui fis uſer les trois jours ſuivans d'une

tiſanne laxative compoſée comme les tiſannes royales. Ces premiers remedes ont eu tout le ſuccès que j'en avois attendu; l'engourdiſſement & les picottemens qui occupoient la moitié du corps, diſparurent entiérement, & depuis ce tems la malade n'en a rien reſſenti; la difficulté de reſpirer diminua auſſi beaucoup. La malade ſe ſentoit dès-lors plus de liberté pour marcher, & n'avoit plus tant de peine à ſe tenir couchée ſur le côté gauche; elle ſe trouvoit auſſi dès-lors ſoulagée, par rapport à ſon mal de tête & aux étourdiſſemens. Le crachement de ſang ne parut point diminuer, & la malade diſoit ſentir toujours comme une barre, lorſqu'elle ſe baiſſoit à terre. Le ſymptome d'affection hyſtérique caractériſé par cette boule qui remontoit, diſoit-elle, juſques dans ſon eſtomac, ſubſiſtoit toujours.

La tiſanne que je preſcrivis à la malade, & dont elle a toujours uſé, a été faite avec les racines d'oſeille & de patience ſauvage, & le ſel de duobus à la doſe d'un demi-gros, & enſuite d'un gros dans près de trois demi-ſeptiers d'eau, meſure de Paris; c'eſt la quantité la plus grande que j'aie pu lui en faire prendre par jour. Comme elle s'étoit auſſi plaint de conſtipation habituelle, je lui fis uſer, de deux ou trois jours l'un, de pilules aloëtiques, dans leſquelles j'avois fait entrer un peu de jalap: elle prenoit à la fois deux

ou

ou trois de ces pilules, qui peſent chacune environ douze grains; elle n'en a uſé que pendant quatre à cinq ſemaines, le ventre au bout de ce tems a repris ſa liberté ordinaire, ſans le ſecours de ces pilules.

La malade ne put ſupporter les bouillons amers & apéritifs que je lui preſcrivis au bout de quelque tems: pendant trois jours qu'elle en fit uſage, elle éprouva un mal d'eſtomac & des ſymptomes de vapeurs aſſez violens; elle eut recours aux pilules aloëtiques qui, en lâchant le ventre, firent diſparoître tous ces ſymptomes.

Elle n'uſa donc, pendant près de deux mois, que de la tiſanne ordinaire que je lui avois preſcrite, de pilules aloëtiques & de purgations réitérées tous les douze ou quinze jours, avec le ſel d'epſom & le tartre ſtibié, & le lendemain une tiſanne laxative. Par l'uſage continuel de ces remedes, le ſuccès qu'on avoit obtenu des premiers augmenta, & au commencement du mois d'Avril le crachement de ſang diſparut entiérement; la difficulté de reſpirer, le mal de tête & les étourdiſſemens diminuerent de plus en plus. La malade commença à pouvoir dormir ſur le côté gauche; le manger ne l'incommoda plus tant, & les tiraillemens en marchant ne furent plus ſi conſidérables: elle reſſentoit encore pourtant une eſpece de barre, en ſe baiſſant à terre; le débordement de

pituite devint auſſi plus rare, & l'appétit commença à revenir.

Je reconnus par le tact que la tumeur étoit un peu diminuée; la petite tumeur qui excédoit le reſte, avoit diſparu; le ſymptome d'affection hyſtérique revenoit très-rarement.

Sur la fin du mois d'Avril, je préparai la malade à des remedes plus actifs par les demi-bains dont elle eut bien de la peine à faire uſage pendant douze jours une ſeule fois le jour, trouvant ce genre de remede trop gênant. Après avoir fait précéder quelques purgations de la nature des premieres, je lui donnai un opiate apéritif compoſé de gomme ammoniac & de ſel végétal, réitérant toujours les purgations tous les douze ou quinze jours.

Depuis que la malade eut fait uſage des bains, & eut commencé celui des apéritifs en ſubſtance, tous les ſymptomes qui accompagnoient le gonflement ſquirrheux du foie, ſont entiérement diſparus, c'eſt-à-dire, que la malade n'a plus reſſenti ni douleur de tête continuelle, ni étourdiſſemens, (excepté une migraine à laquelle elle a toujours été ſujette, & qui lui revient lorſqu'elle ſe fatigue plus qu'à l'ordinaire;) elle ne ſe plaint plus de ſa pituite, elle a l'appétit qu'elie avoit avant ſa maladie, elle mange en même quantité ſans en être incommodée, plus de difficulté de reſpirer; elle ſe couche auſſi aiſé-

ment ſur le côté gauche que ſur le droit, & y dort également; elle ne reſſent plus cette barre en ſe baiſſant, ni ces tiraillemens en marchant, plus de ſymptome d'affection hyſtérique; elle eſt dans un embonpoint d'une perſonne en parfaite ſanté, ayant le viſage vermeil. J'ai oublié de dire que la premiere fois que je la vis, elle étoit bouffie, & qu'aprés les premieres purgations, elle eut le viſage tiré & d'un jaune pâle.

A l'égard du gonflement du foie, voici ce que j'ai obſervé juſqu'au 19 de ce mois où j'ai ceſſé de la traiter. Le 4 Mai, lorſqu'elle étoit encore à l'uſage des demi-bains, je reconnus par le tact que la tumeur s'étoit conſidérablement amollie, ſur-tout par le bas où elle prêtoit beaucoup ſur la main. Le 22 Mai, je preſcrivis à la malade des cataplâmes émolliens & réſolutifs pour la nuit, & un emplâtre fait avec de la gomme ammoniac purifiée pour le jour; cet emplâtre parut lui faire plus de mal que de bien, & elle n'en appliqua que pendant trois ou quatre jours. Le 25 Mai, la tumeur ſe trouva très-amollie auſſi-bien du haut que du bas, & diminuée en tout ſens, n'excédant pas d'un travers de doigt le nombril de haut en bas, & l'excédant à peine de droite à gauche: ſupérieurement la tumeur ne tomboit plus, & on pouvoit très-facilement enfoncer les doigts par-deſſus les fauſſes-côtes. La

malade n'avoit pas encore pour-lors appliqué l'emplâtre de gomme ammoniac. Je fis retrancher des cataplâmes les feuilles de mauve, & augmenter à proportion la cigue qui y entroit pour les rendre plus réſolutifs, & je fus bien ſurpris le 29 Mai de trouver la tumeur médiocrement durcie du haut, & même un peu plus élevée : elle étoit cependant un peu diminuée du bas ; car elle atteignoit à peine le nombril de droite à gauche, & l'excédoit à peine de haut en bas.

Je preſcrivis alors à la malade les demi-bains pendant une ſemaine, & quoiqu'elle me parût s'y réſoudre aiſément, elle ne les prit cependant pas. Mon deſſein étoit de lui preſcrire de tems en tems ces demi-bains, afin de pouvoir augmenter ſans danger les apéritifs en ſubſtance, ſoit en doſe, ſoit en force, & de lui faire prendre auſſi d'autres remedes que je regardois comme plus actifs, & avec leſquels j'eſpérois parvenir à diſſiper cette tumeur ; mais depuis ce tems il ne m'a plus été poſſible de la conduire : elle n'a plus uſé de remedes que ſuivant ſa fantaiſie, tantôt elle n'en prenoit point du tout, tantôt elle en prenoit en bien moindre doſe qu'auparavant.

Le 7 Juin, je trouvai la tumeur un peu augmentée dans ſa partie ſupérieure, excédant un peu le niveau des fauſſes-côtes ; le bas de la tumeur étoit dans le même état que le 29 Mai.

Je vins à bout de perſuader à la malade de recommencer l'uſage de l'opiate apéritif ; ce qu'elle a exécuté aſſez mal juſqu'au 29. Je lui fis recommencer l'application des cataplaſmes que je rendis plus émolliens ; ce même jour elle me dit que le traitement auquel je voulois la réduire, étoit incompatible avec ſon état, vu que les travaux de la campagne alloient devenir conſidérables, & qu'elle ne pouvoit abſolument s'y prêter. Comme elle me tint le même langage le 19 de ce mois, & que je m'apperçus que les apéritifs en ſubſtance, quoique pris en petite doſe, commençoient à l'échauffer, je pris le parti de me retirer, en lui diſant que les remedes intérieurs que je pourrois lui preſcrire en ſubſtance, ſans les précautions auxquelles elle ne vouloit pas ſe prêter, ne lui ſerviroient pas beaucoup, & qu'il étoit même à craindre qu'ils ne lui devinſſent nuiſibles. Ce même jour je trouvai la tumeur à-peu-près dans le même état que le 25 Mai, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit amollie & diminuée du haut comme du bas, & qu'on pouvoit enfoncer les doigts par-deſſous les fauſſes-côtes.

Les reproches qu'on fait ſouvent à la Médecine de ne pouvoir guérir certaines maladies, retombent donc pour la plus grande partie ſur les malades eux-mêmes qui manquent fort ſouvent au Médecin. *Nec verò*

ſatis eſt Medicum ſuum feciſſe officium, niſi ſuum quoquè ægrotus, ſuum adſtantes faciant, ſintque externa ritè comparata. Hip. aph. 1. On voit que pendant l'eſpace de trois mois & demi que la malade a uſé des remedes que la Médecine preſcrit en pareil cas, quoiqu'elle l'ait fait aſſez négligemment ſur la fin, le ſuccès qu'elle a obtenu lui donnoit de puiſſans motifs d'eſpérer une guériſon radicale; car le foie paroît aſſez bien faire ſes fonctions par la parfaite ſanté dont elle jouit d'ailleurs: on pouvoit donc raiſonnablement eſpérer d'y faire paſſer les médicamens.

Dans la conduite que j'ai tenu pendant tout le tems que j'ai gouverné la malade, je n'ai preſque fait autre choſe qu'exécuter ce que preſcrit la Médecine en pareil cas; ce qui a fait l'objet de mon travail dans ce traitement, a été l'attention continuelle que j'ai eu à obſerver quels étoient les médicamens qui pouvoient bleſſer la malade, & ceux qui la ſoulageoient.

Dans le choix que j'ai fait des apéritifs, j'ai préféré parmi les végétaux ceux qui contiennent une ſubſtance extracto-réſineuſe, pour deux raiſons. La premiere, c'eſt que les bouillons amers qui ont ſi fort incommodé la malade pendant les trois jours qu'elle en a uſé, étoient compoſés avec des plantes qui ne contiennent que des par-

ties échauffantes ; n'en ayant plus employé depuis ce tems-là, elle ne s'eſt mal trouvée d'aucun remede interne. La ſeconde, c'eſt que les extracto-réſineux ſont les médicamens les plus propres à être portés juſqu'aux dernieres ſécrétions & juſques dans les vaiſſeaux les plus éloignés du centre de la circulation : cette ſeconde raiſon m'avoit engagé à choiſir le ſel végétal pour les opiates apéritifs.

La ſouſtraction des émolliens dans les cataplâmes a, comme on voit, reculé le progrès des autres remedes ; cette faute eût pu être promptement réparée, ſi la malade eut fait uſage des demi-bains.

Je ne parle pas des autres remedes que j'avois deſſein d'employer, ſi j'euſſe continué à traiter la malade, mon deſſein n'étant que de rapporter une obſervation, & nullement de diſſerter ſur les facultés des médicamens.

LETTRE

De M. LEBEUF *l'aîné, Chirurgien à la Roche-Chalais près Coutras, à l'Auteur du Journal, ſur un homme qui eſt réglé par la* verge, *comme une femme l'eſt par le* vagin.

MONSIEUR,

Vous connoiſſez la nature, vous ſçavez combien elle eſt merveilleuſe ; mais on peut dire que ſi elle nous donne lieu d'admirer ſa fécondité dans la réproduction des eſpeces, elle n'eſt pas moins ſurprenante dans les différens dérangemens auxquels elle eſt expoſée. En voici un exemple dont vous pourrez apprécier la ſingularité. Je vais vous en faire un détail très-concis, & n'attendez pas de moi d'autres couleurs, d'autres graces & & d'autres ornemens, que ceux que ſe permet la ſimple vérité.

Je fus appellé le 24 Juin dernier pour voir le Berger d'une métairie qui étoit tombé ſur le cartilage xiphoïde. Je m'informai des accidens qui avoient ſuivi ſa chûte, ils ſe bornoient à une ſimple douleur : je me diſpoſai néanmoins à le ſaigner ; mais la maîtreſſe du logis me dit confidemment que cette opéra-

tion pourroit avoir des ſuites fâcheuſes, parce que ſon valet lui avoit dit qu'il avoit ſes régles. Cet avis me cauſa un extrême étonnement, & ſi je n'avois été convaincu de la ſimplicité de la payſanne, j'aurois penſé qu'elle vouloit me ſurprendre; mais perſuadé de ſa bonne foi, je tournai mes ſoupçons du côté du malade, que je croyois avoir des raiſons pour recourir à cette ſupercherie. Je m'approchai de ſon lit, je découvris le cartilage xiphoïde qui étoit dans ſon état naturel; je conſidérai auſſi le ſein gauche, que je remarquai être d'une groſſeur beaucoup plus conſidérable que celle des mammelles des hommes. Je crus au premier coup d'œil que cette tumeur étoit emphiſématique, j'y portai la main; mais il ſe couvrit ſi promptement, que je ne pus pour l'inſtant m'aſſurer de rien. Ce procédé m'intrigua, je le pris pour l'effet de la pudeur, & je commencai à croire que je traitois une fille ſous l'habit d'un garçon. Ma curioſité augmenta; & pour la ſatisfaire, j'imaginai différens prétextes pour conſidérer plus attentivement cette partie: j'y réuſſis, & je ne trouvai rien dans ſa figure qui ne ſervît à augmenter ma défiance. Sa baſe étoit ronde, bien circonſcrite, & formoit ſans affaiſſement une pyramide bien ſoutenue; le mammelon étoit bien ſorti, l'aréole brune, de grandeur ordinaire; enfin il avoit la figure & les attributs d'un teton d'une fille

de vingt ans : c'étoit auſſi l'âge de mon malade, qui d'ailleurs étoit blond & bien conſtitué. Après cet examen, je lui témoignai mon étonnement ſur le volume de cette partie ; je lui fis pluſieurs queſtions ſur l'état de ſon ſexe, & je lui déclarai la confidence que m'avoit fait ſa maîtreſſe. Il demeura interdit, il rougit ; mais il avoua après qu'il étoit vrai que depuis deux ans il étoit ſujet à une évacuation de ſang par la verge, dont les retours étoient réglés comme ceux de la Lune. Il ajouta que cet écoulement duroit environ deux jours, à la quantité de quatre onces de ſang plus ou moins, (autant que je pus le conjecturer par la quantité de ſang qu'il avoit rendu dans le période préſent de ſes régles,) ſuivant l'eſpace qui s'écouloit entre chaque évacuation qui étoit avancée ou retardée, ſans qu'il éprouvât le moindre changement pour ſa ſanté. Il m'a aſſuré qu'il ne reſſentoit précédemment aucune douleur aux reins, ni aux parties de la génération ; il n'eſt averti par aucun ſigne, & communément elles commencent dans le ſommeil, de maniere qu'étant toujours ſurpris, il n'a pu dérober cette incommodité à la connoiſſance de ſa maîtreſſe ; le ſang eſt toujours vermeil, s'il faut s'en rapporter à ſon témoignage & à l'inſpection d'une chemiſe qu'il avoit ſur le corps. J'exigeai de lui qu'il ſouffrît que je fiſſe ce qui convenoit pour me convaincre de ſon ſexe ; il y conſentit,

& je trouvai qu'il étoit véritablement mâle, ſans la moindre altération dans aucune de ſes parties. Ce phénomene auſſi ſurprenant que nouveau pour moi, me le parut davantage, lorſque cet homme me dit qu'*il n'étoit pas le ſeul, puiſqu'ils étoient dans ſa famille quinze freres & une ſœur qui avoient également leurs regles; que ſon pere étoit dans le même cas*. Sans doute cette merveille eſt héréditaire; la demeure de ſes parens eſt à quinze lieues d'ici, & la famille s'eſt diſperſée par néceſſité. Cette diſtance met un frein à ma curioſité. Vous voyez, Monſieur, que je me borne à l'hiſtoire de cette bizarrerie de la nature, ſans eſſayer d'expliquer ſi la groſſeur du ſein & l'évacuation des régles n'auroient point quelques rapports entr'elles. Je laiſſe aux Médecins éclairés qui liront cette Obſervation, à faire préſent de leurs réflexions au Public. N'en demandez pas davantage à un Chirurgien de campagne qui a moins de ſcience que de zéle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LEBEUF.

OBSERVATION

Sur une tumeur ſquirrheuſe remplie de vers, Par M. DELESTRE le jeune, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien Major des Armées du Roi, à Blois.

De tous les ſens, il n'y en a point de plus précieux, ni de plus néceſſaire à l'homme que la vue; c'eſt un ſentiment reçu de tout le monde : en effet c'eſt elle qui ſert de guide à l'ame, & qui lui fait appercevoir la variété des différens objets qui nous environnent. C'eſt donc avec raiſon qu'un ancien Auteur nous fait entendre dans ſes ſages Ecrits, que la privation de la vue nous doit être auſſi inſupportable que les approches de la mort.

La crainte de perdre un tréſor ſi précieux détermina un particulier des environs de cette ville à me venir trouver, il y a quatre mois, pour me conſulter ſur une tumeur qu'il portoit un peu au-deſſus de l'angle interne de l'œil droit, qui l'incommodoit beaucoup par la groſſeur énorme qu'elle avoit acquiſe depuis deux ans; car elle le privoit totalement de l'uſage de cet œil. Cette tumeur étoit ſquirrheuſe; elle étoit indolente comme le ſont toutes celles qui ſe forment par congeſ-

tion ; elle cédoit difficilement au toucher : cependant en la comprimant exactement, on appercevoit des mouvemens de fluctuation d'une matiere fort épaiſſe. La peau qui couvroit cette tumeur, étoit également unie ; elle étoit d'une couleur cendrée : l'humeur qu'elle contenoit, me parut enkiſtée. Dans l'examen que je fis de l'œil, j'obſervai que ſa menbrane externe étoit fort épaiſſe & beaucoup plus compacte qu'elle ne doit être naturellement. Les points lacrymaux ſe trouvoient totalement effacés ; l'écartement des paupieres ne pouvoit ſe faire relativement au point de la tumeur ; leur union ne ſe faiſoit qu'imparfaitement ; les larmes couloient involontairement, par la preſſion que formoit la tumeur ſur les vaiſſeaux deſtinés à filtrer cette humeur. Voilà l'état dans lequel ſe trouvoit le malade.

Après avoir mûrement réfléchi ſur la nature de cette tumeur, ſur le lieu qu'elle occupoit, ſur ſes accidens, ainſi que ſur ſa cauſe qui étoit interne, je propoſai au malade d'en faire l'extirpation, comme le ſeul & unique moyen d'obtenir ſa guériſon. Il ſe rendit à mon ſentiment. Je le diſpoſai à ſubir cette opération par deux ſaignées du bras & quelques légéres purgations ; je lui preſcrivis une diéte humectante pendant dix jours conſécutifs.

1° Je diſpoſai mon appareil ; je plaçai mon malade ſur une chaiſe à dos, ſur laquelle je lui fis aſſujettir la tête par un aide-Chirurgien, de façon qu'elle étoit jettée un peu en arriere. Alors je pris la tumeur dans ſa baſe, afin de la rendre plus ſaillante au-dehors. Je m'armai d'un troicart, que je plongeai dans la partie la plus déclive de la tumeur, en dirigeant mon coup de deſſous en deſſus ; après quoi je pris un biſtoury à demi-courbe, que j'introduiſis à la faveur de la crenelure de mon troicart : par ce moyen, je diviſai la tumeur dans ſon milieu. Dans ce moment je donnai jour à beaucoup de matiere ſemblable à du ſuif, remplie d'une quantité extraordinaire de vers, de la figure de ceux qui font la ſoie, & de la groſſeur d'un grain de bled ordinaire. Je me trouvai dans la néceſſité de diviſer ces deux parties de la tumeur en quatre, pour me donner plus de facilité à les emporter ; ce que je fis, en obſervant avec ſoin de ménager à l'organe tout ce qui pouvoit lui être propre. Je fus obligé d'avoir recours à une érigne, pour enlever le lambeau qui étoit proche le grand angle, afin de détruire des duretés qui s'y trouvoient : cet endroit me parut être le foyer de la tumeur. J'obſervai au milieu de cette tumeur une concrétion ſolide d'une couleur blanchâtre, qui avoit des adhérences avec l'os du

nez ; cependant cet os n'avoit aucune altération, il étoit découvert & blanc comme de l'ivoire.

Je penſai mollement cette plaie avec de la charpie brute & quelques compreſſes ; je ne levai ce premier appareil que deux jours après l'opération. Je me contentai d'arroſer la charpie avec de l'huile roſat ; ce qui remplit parfaitement mon intention. Le troiſieme jour, je panſai cette plaie avec un digeſtif ſimple, & j'appliquai ſur l'os du nez un peu de charpie trempée dans le baume de Fioraventi.

La ſuppuration s'eſt parfaitement établie en quatre jours, au moyen de quoi les vaiſſeaux ſe ſont débarraſſés d'une humeur qui leur étoit hétérogene ; ce qui leur a donné la facilité de reprendre leur reſſort naturel. Enfin le malade a guéri ſans accidens en un mois de tems ; il voit parfaitement de ſon œil ; il a pour toute difformité une cicatrice un peu élevée, & un vuide à mettre un gros pois, le tout ſans exfoliation de l'os du nez.

OBSERVATION

Sur deux hernies complettes, par M. LAURENCY, *Chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Houdun*

Un Marchand Epicier de cette ville, âgé de ſoixante-dix ans, portoit depuis quinze ans deux hernies complettes. Il n'avoit jamais voulu ſouffrir de bandages; il ſe contentoit de ſoutenir ſes bourſes avec des linges diſpoſés à ſa maniere.

Le volume du ſcrotum étoit devenu ſi conſidérable, que la verge étoit confondue avec la tumeur, laquelle approchoit de la figure du ſarcocelle décrit par M. Dionis.

Le 20 Janvier 1755, ce malade ſentit une chaleur brûlante aux bourſes; il y appliqua de l'onguent roſat qui étoit ſon remede ordinaire. La fiévre ſurvint, l'inflammation augmenta, & le 26 toute la partie inférieure de cette groſſe tumeur étoit ſphacellée.

On fit des ſcarifications en tout ſens ſur cette partie qui étoit froide, noire, & d'une odeur cadavéreuſe. Elle fut lavée & ſouvent humectée avec la décoction de ſabine animée d'eſprit-de-vin camphré; on y appliqua un emplâtre de ſtirax.

Ce panſement fut continué quelques jours, pendant

pendant leſquels on coupa avec les ciſeaux tout ce qui étoit corrompu, & même une portion du teſticule gauche.

Le teſticule du côté droit n'avoit point ſouffert, mais l'inteſtin étoit gangréné & adhérent aux parties voiſines. Les matieres fécales ſortoient par l'ulcere qui fut détergé, mondifié & cicatriſé en deux mois.

Pendant tout le traitement le malade fut couché ſur le dos; cette ſituation facilita la rentrée de la deſcente du côté gauche. Il reſta au côté droit une fiſtule qui a ſervi d'anus & de décharge au malade, pendant cinq mois qu'il a ſurvécu à cette fâcheuſe maladie.

OBSERVATION

Sur une ſuppreſſion d'urine, par M. LEAUTAUD, Maître Chirurgien-Juré de la ville d'Arles, ci-devant Chirurgien Major de l'Hôpital général du S. Eſprit de la même ville.

Un jeune homme, âgé de trente-un ans, fut attaqué d'une ſuppreſſion d'urine: il y avoit déja cinq jours qu'il n'avoit pas rendu une ſeule goutte d'urine; ayant la veſſie entiérement vuide; les reins étoient totalement obſtrués. On le fit ſaigner du pied; il ſen-

toit un grand poids aux reins, mais ſans douleur : quelques heures après, il fut purgé en deux priſes avec la caſſe, le ſel d'epſom & la manne. L'évacuation fut douce, mais abondante ; & avec cela point d'urine. Quel parti prendre dans un cas ſi preſſant ? Le malade étoit tout enflé, & ſi oppreſſé, qu'il ne pouvoit plus reſter couché ; un vomiſſement énorme, & enfin le délire s'étant mis de la partie, on attendoit le moment de le voir expirer. On mit pourtant tout en œuvre pour le délivrer, les diurétiques les plus efficaces n'ont pas été négligés ; mais voyant qu'il alloit périr, ayant reçu tous les Sacremens, on le fit mettre dans un demi-bain, dans lequel on avoit fait bouillir une bonne quantité de ſummités de pin. Dès qu'il fut dans l'eau, on lui fit avaler trois onces de ſuc de perſil chargé du ſuc de trente-cloportes, de demi-dragme d'huile de thérébentine, & d'une dragme de l'ilium de paracelſe ; ce remede l'anima ſi fort, & porta d'une maniere ſi marquée ſur les reins, qu'il s'en détacha dans moins d'une heure & demie une grande quantité de petites pierres & beaucoup de ſables. Les premieres urines qu'il rendit, entraînerent environ cent pierres de la groſſeur d'un petit pois, & dans l'eſpace de trois mois il en fit environ ſix cent, ſans compter les ſables qui furent très-abondans, dès que les conduits furent débouchés : les urines coule-

rent avec tant d'abondance, qu'il en rendit dans l'eſpace de vingt-quatre heures plus de cinquante livres; auſſi fut-il bientôt déſenflé. Nous lui avons fait prendre de la buſſerole (*a*) qui lui a déchargé les reins, & qui l'a guéri entiérement.

OBSERVATION

Sur une fracture au bras ſuivie de gangrene, & pour laquelle on a fait l'amputation. Par M. BRILLOUET, *Chirurgien Major de l'Hôpital de Chantilly.*

Un Poſtillon âgé de vingt-ſix ans, homme d'un bon tempérament, ſe laiſſa tomber de cheval ſur le dos; la roue de la chaiſe dans laquelle il y avoit deux perſonnes, lui paſſa ſur le bras droit, & lui caſſa l'humérus dans ſa partie moyenne. Il fut tranſporté à l'Hôpital de Chantilly à huit heures du ſoir, deux heures après ſon accident. Cette fracture étoit ſimple; l'os étoit caſſé en tra-

(*a*) Cette plante n'eſt pas d'uſage dans ce pays-ci; il paroît, par ce qu'en dit M. Leautaud, qu'on l'emploie en Provence. On a beaucoup vanté à Montpellier ſa vertu lithontriptique, ſans cependant en tirer beaucoup de ſuccès. La buſſerolle vient dans les bois; on ſe ſert des feuilles en infuſion contre la pierre & la gravelle. Voyez le Traité des arbres & arbuſtes, par M. Duhamel, de l'Académie des Sciences, tom. 2. pag. 371.

vers, & par conſéquent facile à réduire. La réduction faite, on y appliqua un bandage ordinaire; une heure après on lui tira trois poilettes de ſang au bras. Le malade paſſa la nuit tranquillement, dormit même l'eſpace de quatre à cinq heures; il n'eut aucun mouvement de fiévre. Le lendemain à ſix heures du matin, l'avant-bras & la main ſe trouverent un peu gonflés, mais livides & ſans aucun ſentiment. Cet accident nous détermina ſur le champ à relâcher le bandage, qui ne ſe trouva preſque point ſerré. On fit de légeres ſcarifications à tout l'avant-bras, & même des inciſions dans le corps des muſcles, ſans que le malade en reſſentît la moindre impreſſion de douleur. Enfin toute la partie inférieure du bras & de l'avant-bras ſe trouvoit entiérement ſphacelée. A dix heures on lui fit l'amputation, le plus proche de l'épaule qu'il fut poſſible. L'amputation faite, on relâcha le tourniquet, afin de mieux voir l'embouchure des vaiſſeaux, pour en pouvoir faire la ligature; mais on fut fort ſurpris qu'en remuant même le poignet, il n'en ſortît que quelques gouttes de ſang produites par les muſcles coupés. Cette circonſtance étonna, & fit douter ſi on ne devoit pas recommencer l'amputation dans l'articulation de l'épaule; elle fut remiſe cependant au lendemain matin, ſuppoſé que les accidens l'exigeaſſent. On appliqua l'appareil & le ban-

dage ordinaire, avec la précaution cependant du tourniquet qu'on avoit laiſſé tout prêt, en cas que le ſang vînt à couler des vaiſſeaux.

La cauſe extraordinaire d'une mortification auſſi prompte fit diſſéquer le bras coupé. On ne trouva à l'extérieur & vis-à-vis la fracture aucune contuſion ni tumeur; l'artere brachiale étoit contuſe, & comme déchirée de la longueur de deux pouces, par l'impreſſion de la roue, de ſorte que la circulation du ſang s'en étoit trouvée totalement interceptée, ſans que cette interception eût produit aucune tumeur anévriſmale : choſe extraordinaire & preſque ſans exemple. Le nerf qui accompagnoit cette artere, étoit de même déchiré & en partie détruit.

Le lendemain, on leva l'appareil; la plaie parut en très-bon état, & la ſuppuration ſe fit à l'ordinaire. Le malade a guéri, ſans qu'il lui ſoit ſurvenu le moindre accident.

Le huitieme jour, il ſortit par la ſuppuration de l'embouchure des différens vaiſſeaux, principalement de l'artere brachiale, un corps dur & ſolide de la longueur d'un bon pouce, qui n'étoit formé que par le ſang qui s'étoit coagulé & épaiſſi dans ſa capacité.

RECHERCHES ſur la cauſe des douleurs de l'enfantement. Par M. MELLET, Maître en Chirurgie & Accoucheur à Châlons-ſur-Saône (a), *ci-devant Chirurgien Aide-Major à la Salpétriere, Hôpital général de Paris.*

La rapidité de l'imagination fait tous les jours créer des ſyſtêmes nouveaux, il ſemble que ce ſoit le caractere propre de notre ſiécle ; il ſeroit à ſouhaiter que la juſteſſe répondît à la hardieſſe des idées. On ſouhaiteroit encore que l'envie de chercher ſolidement la vérité, plutôt que la gloire, dictât aux Syſtématiques, aux hommes à imagination, les ſentimens qu'ils mettent au jour.

L'art des accouchemens n'a point été exempt de ces ſortes de variétés ; il s'eſt répandu ſur cette matiere en particulier une foule d'erreurs. Les uns ont attribué les différentes ſituations de la matrice à ſon dégré d'augmentation en hauteur, depuis ſes ligamens larges juſqu'à ſon fond, & non à la ſituation ambulante du placenta (*b*). Les au-

(*a*) Il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion dans la Table du Volume précédent ; on a mis M. Mellet à Soiſſons, il fait ſa réſidence à Châlons-ſur-Saône.

(*b*) Voyez Deventer, édit. franç. chap. 9. pag. 39 & 40. J'ai fait part à l'Académie Royale de Chirurgie d'un Mémémoire ſur la cauſe de ces changemens, où j'ai prouvé par

tres ſoutiennent avec fermeté que la ſituation de l'enfant dans la matrice, depuis le moment de la formation juſqu'au terme de huit mois, eſt d'être toujours droit, c'eſt-à-dire que la tête regarde le fond de la matrice, & les pieds ſe trouvent placés du côté de l'orifice; qu'il ſurnage ainſi dans l'eau, & qu'enſuite faiſant la culbute, la tête occupe la place des pieds, & les pieds celle de la tête juſqu'au tems de l'accouchement. Enfin d'autres ont cherché la véritable cauſe des douleurs de l'accouchement.

Les raiſonnemens que chacun apporte pour produire ſon ſentiment, paroiſſent ſéduiſans à ceux qui ne joignent pas la pratique aux connoiſſances ſpéculatives.

L'on ſçait qu'un enfant renfermé dans la matrice ne peut en ſortir que par l'action de ce viſcere qui agit ſur le corps; ce méchaniſme ne peut s'exécuter, ſans qu'il produiſe les douleurs que la femme reſſent pour accoucher.

Beaucoup d'Auteurs ont tâché de découvrir la cauſe de ces douleurs, mais ils ne s'accordent pas entr'eux. Les uns l'ont cherchée dans les mouvemens que l'enfant fait dans la matrice, qui ſont occaſionnés par l'â-

pluſieurs obſervations que l'attache latérale du placenta dans un des points de la circonférence de la matrice eſt la ſeule cauſe qui l'oblige à prendre une direction oblique, & que M. *Deventer* s'eſt trompé, lorſqu'il a voulu attribuer ſon inclination à ſon dégré d'augmentation en hauteur.

creté des eaux renfermées dans l'amnios ; ils prétendent que l'urine & les excrémens forment une maſſe, & que par leur âcreté ils incommodent le fœtus & obligent l'enfant à ſe mouvoir pour prendre en même tems l'attitude ordinaire, & que dans cette ſituation les inteſtins & la veſſie picotés par l'urine & par les excrémens, cauſent encore plus d'inquiétude à l'enfant, & lui font faire par conſéquent des efforts.

Bergerus croit que la ſituation gênante où ſe trouve le fœtus, en eſt la véritable cauſe. M. de Haller (*a*) a obſervé que la cauſe irritante eſt dans le fœtus ; qu'étant incommodé par ſon méconium, par la petiteſſe du lieu, & par la diminution des eaux, il eſſuie de fréquens froiſſemens contre la matrice, qui ne viennent que de la ſituation gênante du fœtus. Selon lui, l'irritation de la matrice eſt proportionnée aux grandes inquiétudes du fœtus, à ſa peſanteur, à ſa force, & à la petite quantité d'eau qui s'y trouve ; d'ailleurs, ajoute-t-il, la matrice ne peut s'étendre que juſqu'à un certain point fixe, & cette dilatation forcée par le fœtus l'oblige à entrer en contraction.

L'on voit que *Pechlin* & *Bohn* ne diſent rien de ſatisfaiſant ſur cette matiere. *Dionis* (*b*) dit qu'il y a deux ſortes de dou-

(*a*) Voyez Comment. de Boerh.
(*b*) Voyez liv. 3. chap. 3. pag. 203.

leurs ; de fauſſes & de vraies : on appelle fauſſes douleurs celles qui ne proviennent point de la matrice, qui ne portent point en bas, & qui ſont cauſées par des vents ou de la bile. Mais les véritables douleurs, continue-t-il, commencent dans la région des reins & dans les lombes, & ſe font ſentir dans celle de la matrice ; elles reprennent & ceſſent par intervalle ; elles vont toujours en augmentant ; enfin elles finiſſent par l'accouchement. *Mauriceau* dit à-peu-près la même choſe. *Deventer* (*a*) ne nous apprend rien ſur la cauſe de ces douleurs : il dit ſeulement que la femme ſent aux reins des douleurs qui ne ſont point ordinaires, qui augmentent de momens en momens, & reviennent par accès.

Ajoutons à ces différens ſentimens celui de M. *De Buffon* (*b*) ; traçons-le avec ſes propres couleurs. Qui pourroit le développer plus éloquemment que ce ſçavant Naturaliſte ? « La matrice prend, comme nous » l'avons dit, un aſſez prompt accroiſſement » dans les premiers tems de la groſſeſſe : » elle continue ainſi à augmenter, à meſure que » le fœtus augmente ; mais l'accroiſſement » du fœtus devenant enſuite plus grand que » celui de la matrice, ſur-tout dans les der» niers tems, on pourroit croire qu'il s'y

(*a*) Voyez chap. 17. pag. 74.
(*b*) Voyez ſon Hiſt. natur. pag. 387. tom. 2. édit. 2.

» trouve trop ſerré, & que quand le tems » d'en ſortir eſt arrivé, il s'agite par des » mouvemens réitérés : il fait alors en effet » ſucceſſivement à diverſes repriſes des ef- » forts violens, la mere en reſſent vivement » l'impreſſion. L'on déſigne ces ſenſations » douloureuſes à leurs retours périodiques, » quand on parle des heures du travail de » l'enfantement : plus le fœtus a de force » pour dilater la capacité de la matrice, plus » il trouve de la réſiſtance ; le reſſort na- » turel de cette partie tend à ſe reſſerrer » & à augmenter la réaction. Dès-lors » tout l'effort tombe ſur l'orifice ; cet orifice » a déja été aggrandi peu-à-peu dans les » derniers mois de la groſſeſſe : la tête du » fœtus porte depuis long-tems ſur les bords » de cette ouverture, & la dilate par une » preſſion continuelle. Dans le moment de » l'accouchement, le fœtus en réuniſſant ſes » propres forces à celles de la mere, ouvre » enfin cet orifice, autant qu'il eſt néceſſaire, » pour ſe faire paſſage & ſortir de la ma- » trice. »

» Ces douleurs qu'on déſigne par le nom » d'heures de travail, ne proviennent que » de la dilatation de l'orifice de la matrice ; » c'eſt que cette dilatation eſt le plus ſûr » moyen pour reconnoître ſi les douleurs » que reſſent une femme groſſe, ſont en effet » les douleurs de l'enfantement. Il arrive

» aſſez ſouvent que les femmes éprouvent » dans la groſſeſſe des douleurs très-vives, » & qui ne ſont cependant pas celles qui » doivent précéder l'accouchement. Pour » diſtinguer ces fauſſes des vraies, *Deven-* » *ter* (*a*) conſeille à l'Accoucheur de toucher » l'orifice de la matrice, & il aſſure que ſi ce » ſont en effet les douleurs vraies, la dila- » tation de cet orifice augmente toujours » par l'effet de ces douleurs ; & qu'au con- » traire, ſi elles ne ſont que fauſſes, c'eſt- » à-dire, des douleurs qui proviennent de » quelqu'autre cauſe que de celle d'un en- » fantement prochain, l'orifice de la matrice » ſe rétrécira, plutôt qu'il ne ſe dilatera, ou » du moins qu'il ne continuera pas à ſe di- » later : dès-lors on eſt aſſez fondé à ima- » giner que ces douleurs ne proviennent que » de la dilatation forcée de cet orifice ; la » ſeule choſe qui ſoit embarraſſante, eſt cette » alternative de repos & de ſouffrance qu'é- » prouve la mere. Lorſque la premiere dou- » leur eſt paſſée, il s'écoule un tems conſi- » dérable avant que la ſeconde ſe faſſe ſen- » tir ; & de même il y a des intervalles, » ſouvent très-longs, entre la ſeconde & la » troiſieme, entre la troiſieme & la qua- » trieme douleur, &c. Cette circonſtance » de l'effet ne s'accorde pas parfaitement » avec la cauſe que nous venons d'indiquer ;

(*a*) Voyez chap. 17.

» car la dilatation d'une ouverture ſe fait
» peu-à-peu & d'une maniere continue, &
» non par des douleurs par accès. Je ne ſçais
» donc ſi on ne pourroit pas les attribuer à
» une autre cauſe qui me paroît plus con-
» venable à l'effet; cette cauſe ſeroit la ſé-
» paration du placenta : on ſçait qu'il tient
» à la matrice par un certain nombre de
» mammelons qui pénétrent dans de petites
» lacunes ou cavités de ce viſcere. Dès-lors
» ne peut-on pas ſuppoſer que ces mamme-
» lons ne peuvent pas ſortir de leurs cavités
» tous en même tems? Le premier mam-
» melon qui ſe ſépare de la matrice, pro-
» duira les premieres douleurs; un autre
» mammelon qui ſe ſéparera quelque tems
» après, produira une autre douleur, &c.
» L'effet répond ici parfaitement à la cauſe,
» & on peut appuyer cette conjecture par
» une autre obſervation; c'eſt qu'immédia-
» tement avant l'accouchement, il ſort une
» liqueur blanchâtre & viſqueuſe ſemblable
» à celle que rendent les mammelons du
» placenta, lorſqu'on les tire hors des lacu-
» nes où ils ont leurs inſertions; ce qui doit
» faire penſer que cette liqueur qui ſort alors
» de la matrice, eſt en effet produite par la
» ſéparation de quelques mammelons du pla-
» centa. »

M. *De Buffon* auroit plus de raiſon de croire que les douleurs qu'une femme reſ-

ſent pour accoucher, viennent plutôt de l'orifice de la matrice (comme il le dit plus haut) par la tête de l'enfant qui l'oblige à la dilater, que de la ſéparation du placenta. Il n'eſt point vraiſemblable que ces douleurs ſoient occaſionnées par le détachement du placenta; ſi cela étoit, l'accouchement ne ſe termineroit jamais que par une perte de ſang, par la rupture des vaiſſeaux de communication qu'il y a de la matrice au placenta, & qui mettroit la mere dans un danger évident.

L'on n'éprouve que trop communément ce fâcheux accident; & lorſqu'il arrive à la fin d'une groſſeſſe, la femme court grand riſque de perdre la vie, à moins qu'elle ne ſoit promptement ſecourue par une main habile. D'un autre côté l'on ſçait par expérience que quand l'accouchement s'annonce par une perte, l'on eſt fort en doute de la vie de la mere, de même que de celle de l'enfant. Cette ſéparation du placenta peut ſe faire, ſans qu'aucune chûte, ni coup, ni effort l'ait occaſionnée, mais ſeulement par la ſeule attache du placenta à l'un des points de la circonférence de la matrice (*a*). Il arrive ſouvent que le placenta eſt ſi adhérent à la matrice, qu'il ne peut en être ſéparé que par le ſecours de l'art; & l'adhérence eſt quel-

(*a*) Voyez M. Levret ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs accouchemens laborieux, in-8°. ſuite des Obſervat. art. 2. ſect. 3.

quefois ſi forte, que l'extraction ne peut s'en faire que très-difficilement : c'eſt ce que j'ai éprouvé pluſieurs fois.

Mais tous ces raiſonnemens ne nous décident en rien ſur la cauſe de ces douleurs ; il faut la chercher ailleurs que dans les mouvemens de l'enfant dans la matrice, & dans la ſéparation du placenta.

L'on ſçait que la matrice qui contient un petit fœtus, augmente & ſe dilate à meſure que le fœtus prend de l'accroiſſement ; & lorſque ce viſcere eſt diſtendu en partie, ſon col & ſon orifice interne cédent à leur tour juſqu'à un certain dégré : les fibres qui ſe trouvent dans cet endroit plus ſenſibles que dans toute autre partie de la matrice, entrent en contraction, & occaſionnent un ſentiment douloureux ; ce ſont ces petites douleurs que la femme reſſent dans le cours de ſa groſſeſſe, ſur-tout quand elle approche de ſon terme.

La matrice ne peut donc entrer en contraction, ſans que ſon orifice ſe reſſerre, & ce reſſerrement ſera plus ou moins conſidérable, ſuivant la compreſſion plus ou moins vive que la matrice recevra, & ſelon ſa facilité à ſe contracter elle-même ſur l'enfant. J'infere de-là, que la cauſe des douleurs de l'enfantement vient 1° de la forte compreſſion que reçoit le corps de la matrice de la part des muſcles du bas-ventre qui la preſſent

ſur l'enfant ; 2° de l'appui de la tête de l'enfant ſur l'orifice interne qui le comprime contre les os, le tout par l'action du corps de la matrice qui agit ſur l'enfant : ainſi chaque contraction que la matrice fera ſur l'enfant, ce ſera autant de douleurs vives que la tête occaſionnera à l'orifice par la ſeule compreſſion qu'elle fait ſur les os qui lui font violence. L'on eſt perſuadé de cette vérité par la figure oblongue que la tête de l'enfant eſt obligée de prendre pour favoriſer ſa ſortie.

Ambroiſe Paré que l'on peut regarder comme le reſtaurateur des accouchemens, n'a point ignoré la véritable cauſe des douleurs de l'enfantement. Il ſçait bien les attribuer à l'élargiſſement du col de la matrice ; parce qu'il dit que cette partie qui eſt ronde, ne peut s'élargir, ſans que la femme ſouffre beaucoup de douleurs, à cauſe des fibres nerveuſes qui ſe trouvent dans cette partie. (*a*)

La matrice ayant acquis ſon dernier dégré d'extenſion, les muſcles du bas-ventre pour-lors extrêmement tendus ſont obligés de ſe contracter : la parois antérieure de la matrice qui ſe trouve comprimée par l'action des muſcles & par la réſiſtance du corps de l'enfant qu'elle contient, eſt obligée de ſe mettre en contraction. Il réſulte de cette con-

(*a*) Voyez livr. 26. de la générat. chap. 13. pag. 696.

traction que l'enfant ne peut réſiſter à l'action de la matrice ; qu'étant ainſi preſſé, il eſt obligé de céder & de faire à ſon tour avec ſa tête ſur l'orifice de la matrice qui ſe reſſerre en même-tems, une preſſion ſi forte, que l'appui qu'il fait contre les os, occaſionné par ſa tête, cauſe une ſenſation vive à la mere ; elle ne pourroit même y réſiſter, ſi la force des muſcles & du corps de la matrice ne s'altéroit point & ne s'épuiſoit, en perdant inſenſiblement leurs forces pour un inſtant, ce qui produit néceſſairement la ceſſation des douleurs. Voilà la premiere douleur. Ce calme dure juſqu'à ce que les forces de ces mêmes fibres reviennent : alors ils agiſſent de nouveau ; la contraction de la matrice & des muſcles du bas-ventre recommence comme ci-devant, & occaſionne cette ſeconde douleur, &c. Le progrès & la continuation de ces douleurs de proche en proche élargiſſent ſucceſſivement l'orifice de la matrice : cet élargiſſement ne peut ſe faire que par les efforts que le corps de la matrice fait ſur l'enfant. Les douleurs reviennent encore plus conſidérables, à meſure que la tête de l'enfant s'engage dans les os, parce qu'elle comprime fortement l'orifice contre ces os : dans cet état la femme ſouffre ſi conſidérablement, qu'à peine peut-elle reprendre ſa reſpiration ; c'eſt ce qui arrive aux femmes dont les os paroiſſent être

un

un peu ſerrés : celles au contraire dont les os ſe trouvent bien écartés, mettent leurs enfans au monde avec une ſi grande facilité, qu'à peine s'apperçoivent-elles de la douleur ; c'eſt une preuve que la mauvaiſe conformation des os ne contribue pas moins aux douleurs de l'enfantement, que la ſenſibilité de l'orifice interne de la matrice.

Il y a des femmes qui ſouffrent de continuelles douleurs de reins, lorſqu'elles veulent accoucher, ſur-tout celles qui n'ont pas l'entrée du baſſin large, ce qui forme un obſtacle à la ſortie de l'enfant. Ces douleurs ſont cauſées par le tiraillement des ligamens larges de la matrice, qui s'attachent, comme l'on ſçait, dans la région iliaque du côté des reins ; elles ſont plus ou moins grandes, ſelon le plus ou moins de tiraillement que ſouffrent ces ligamens par la contraction de la matrice.

C'eſt encore une erreur de croire que le corps de la matrice ſe trouve ſuſceptible de douleurs dans l'enfantement, parce que ſi cela étoit, elle ſeroit privée de ſon action. L'on voit communément la preuve de cette vérité. Les muſcles qui ſont expoſés à faire pluſieurs mouvemens, ne pourroient les faire ſi, à chaque fois qu'ils ſe contractent, ils éprouvoient quelques ſenſations douloureuſes : pourlors la partie qu'ils doivent faire mouvoir,

reſteroit ſans action. C'eſt donc une raiſon de croire que la douleur de l'enfantement ne ſubſiſte que dans l'orifice de la matrice & dans ſa compreſſion par la tête de l'enfant ſur les os.

Pour s'en convaincre, que l'on examine une femme qui ſera dans les douleurs pour accoucher, & dont l'enfant préſentera toute autre partie que la tête, elle ne ſentira que des douleurs médiocres. D'un autre côté l'on voit fort ſouvent un Accoucheur délivrer une femme dont l'enfant préſente une des parties de ſon corps, & la mere ſe trouve ſans douleurs; l'Accoucheur, pour y parvenir, eſt obligé d'aller chercher les pieds de l'enfant; & il ſent fort ſouvent, pour ne point dire toujours, la matrice ſe contracter ſur ſa main à un point qu'elle lui engourdit toute la main & le poignet, & la femme ne ſouffre que lorſque cette même main ſe trouve ſur l'orifice, ou quand il veut l'introduire.

Il s'agit à préſent de déterminer, pour rendre la choſe plus certaine, comment une femme ſouffre à-peu-près les mêmes douleurs, lorſqu'elle accouche d'un fœtus extrêmement petit, d'un mâle ou d'un faux germe, qui n'eſt qu'une conception manquée; la raiſon me paroît aſſez ſenſible. Lorſque la matrice veut ſe débarraſſer de ce qu'elle contient, tous les points de ſa cir-

conférence ſe contractent, & agiſſent ſur le corps qu'elle contient : or comme la force ſurmonte de beaucoup la réſiſtance, l'orifice eſt obligé de céder & de ſe dilater à la moindre compreſſion que la matrice fait ſur le corps pour le laiſſer paſſer ; & cette dilatation forcée ne peut ſe faire, ſans que la femme n'éprouve quelques ſenſations douloureuſes, à proportion du corps qu'elle contient & de la réſiſtance de l'orifice.

Cette matiere mérite d'être miſe plus au long : l'on voit que je ne l'ai traitée que ſuccintement ; j'aurois bien ſouhaité m'étendre davantage, mais j'ai été retenu par la crainte de paſſer les bornes qu'il faut ſuivre dans un Journal.

OBSERVATION

Sur la maniere de faire l'Eau de Luce ſans intermède, par M. BETBEDER, Docteur en Médecine, Aggrégé au College des Médecins de Bordeaux, Inſpecteur des Eaux minérales de Mont-de-Marſan.

L'Eau de Luce eſt une liqueur laiteuſe volatile, très-pénétrante, formée par la combinaiſon de l'eſprit volatil de ſel armoniac avec l'huile de karabé.

Cette Eau que feu M. Dubalen, Apothi-

caire de Paris, a eu ſeul le ſecret de préparer pendant long-tems, a excité la curioſité des Chimiſtes : ils ont cherché à en connoître le caractere & la compoſition par l'analyſe; mais les uns ne connoiſſant cette nouvelle liqueur que par réputation, l'ont confondue avec une autre eau volatile de couleur bleue qui a fait beaucoup de bruit à Paris, ſous le nom du ſieur Luce, Apothicaire de Lille en Flandre. Les autres plus à portée d'analyſer l'Eau de Luce du ſieur Dubalen, en ont d'abord reconnu les principes conſtitutifs; mais l'immiſcibilité des huiles avec les ſubſtances aqueuſes les a arrêtés dans leurs recherches : ils ont tenté différens moyens pour parvenir à combiner ces deux ſubſtances. Il ſeroit trop long de faire ici l'énumération de tous les procédés que l'envie de découvrir ce myſtere, a fait imaginer : il ſuffit de rappeller que tous ces procédés ſe réduiſent à trouver un intermede qui rende miſcible l'eſprit volatil de ſel armoniac à l'huile de karabé; celui que M. de Machy vient de rendre public, par la voie du Journal périodique de Médecine, &c. eſt un des plus raiſonnables & des plus ingénieux, il eſt fondé ſur les connoiſſances les plus exactes de la Chymie; l'Eau de Luce qui en réſulte eſt blanche, pénétrante, & paroît avoir toutes les qualités de l'Eau de Luce du ſieur Dubalen. Malgré ces avantages, nous ſommes fondés à avancer que le procédé de

M. de Machy n'eſt pas le plus ſimple par lequel on puiſſe obtenir l'Eau de Luce, puiſqu'il y emploie l'intermede de l'eſprit de vin pour combiner l'eſprit volatil de ſel armoniac avec l'huile de karabé, & que tout intermede devient inutile pour cette combinaiſon, qui doit néceſſairement s'exécuter par les ſeuls rapports de l'alkali volatil avec l'huile de karabé.

Pour peu que l'on réfléchiſſe ſur la nature du produit qui doit réſulter du mêlange de ces deux ſubſtances, on appercevra aiſément cette vérité, ainſi que la théorie de cette opération. L'idée de l'immiſcibilité de l'huile de karabé avec l'eſprit volatil de ſel armoniac diſparoîtra, ſi, au lieu de conſidérer cet eſprit comme une ſubſtance ſimplement aqueuſe, on réfléchit qu'il contient un ſel alkali volatil propre à s'unir à l'huile de karabé, & à former avec elle un corps ſavonneux : en effet par la ſimple union du ſel alkali volatil avec l'huile de karabé, il ſe forme un vrai ſavon volatil; ce ſavon ainſi produit eſt ſoluble dans l'eau, qui eſt le menſtrue dans lequel nage le ſel alkali volatil; & par une ſuite néceſſaire de la ſolution de ce ſavon, il réſulte de cette ſimple combinaiſon sane intermede cette liqueur laiteuſe, pénétrante & volatile, qui eſt la véritable Eau de Luce du ſieur Dubalen.

Ce procédé, dont la théorie eſt fondée

ſur le rapport de l'alkali volatil avec l'huile de karabé, mais qui a paru juſqu'ici impraticable par l'immiſcibilité des huiles avec les ſubſtances aqueuſes, réuſſira exactement, ſi l'on a ſoin, en le vérifiant, d'employer un eſprit de ſel armoniac bien vigoureux, & une huile de karabé bien rectifiée : cette expérience n'exige point un grand appareil de vaiſſeaux, les fourneaux y ſont entiérement inutiles ; en voici tout le manuel.

Mettez dans un flacon de cryſtal à Eau de Luce quelques gouttes d'huile blanche de karabé rectifiée, verſez deſſus le double de bon eſprit volatil de ſel armoniac ; bouchez le flacon avec ſon bouchon de cryſtal, & le tenez pendant quelques jours dans la poche de la culotte ; la plus grande partie de l'huile ſe diſſoudra : ajoutez-y pourlors une pareille quantité du même eſprit volatil de ſel armoniac, & après avoir laiſſé le tout en digeſtion à la même chaleur pendant quelques jours encore, vous trouverez l'huile de karabé entiérement combinée avec l'alkali volatil ſous la forme & la conſiſtance d'un lait clair de couleur jaunâtre. Ce produit n'eſt proprement qu'un ſavon volatil ſucciné, réſous dans le menſtrue de l'alkali volatil du ſel armoniac ; conſervez-le exactement fermé dans le même flacon.

Pour faire l'Eau de Luce, il ſuffit de verſer quelques gouttes de ce ſavon ſucciné ſur

de l'eſprit volatil de ſel armoniac bien vigoureux ; on y en ajoute plus ou moins, ſuivant la blancheur & l'odeur de karabé qu'on veut donner à l'eau.

Cette préparation qui réunit les propriétés de l'alkali volatil avec celles de l'huile de karabé, eſt bien ſupérieure par ſon efficacité à l'eſprit volatil de ſel armoniac ſucciné que l'on a employé en Médecine long-tems avant l'Eau de Luce, & qui y étoit très-recommandé dans les maladies des nerfs.

OBSERVATIONS Chymiques & pratiques ſur les vertus de l'Eau de chaux pour la guériſon de la Pierre, par le Docteur WHYTT, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité d'Edimbourg.

A peine le Parlement de la Grande-Brétagne eut-il rendu public le remede de Mademoiſelle *Stephens*, que la plûpart des Sçavans de l'Angleterre chercherent à le perfectionner, & à en découvrir quelqu'autre qui n'en eût pas les inconvéniens. Le ſçavant Docteur *Hales*, dont le nom eſt ſi connu en Phyſique, s'aſſura par un grand nombre d'expériences que de toutes les liqueurs alkalines, l'*eau-mere des Savonniers*, ou la leſſive d'alkali fixe aiguiſée par la chaux,

étoit celle qui diſſolvoit le plus promptement la pierre. Cette expérience fit imaginer à M. *Whytt*, Profeſſeur en Médecine à Edimbourg, que la chaux & par conſéquent l'eau de chaux pourroient bien être capables de diſſoudre la pierre : ſur ce fondement il en conſeilla l'uſage à un Maître d'école qui éprouvoit tous les ſymptomes de la pierre depuis plus de quinze mois, ayant été ſujet pendant quarante ans à des coliques néphrétiques des plus violentes. Il avoit d'abord eſſayé le ſavon, & en avoit pris pendant deux mois, ſans en éprouver aucun ſoulagement.

Il n'eut pas pris pendant quatre ou cinq jours de l'eau de chaux avec ſon ſavon, qu'il ne diſcontinua pas pour cela, que ſes douleurs diminuerent, & que les autres ſymptomes s'évanouirent peu-à-peu. Six ſemaines après, il rendit une pierre de la groſſeur d'une féve, qui paroiſſoit avoir fait partie d'une autre : en effet au bout de trois mois il en rendit une ſeconde qui s'ajuſtoit parfaitement avec la premiere, & en avoit la couleur & la conſiſtence. Ces deux pierres portoient toutes les marques de la diſſolution qu'elles avoient éprouvée.

Un ſuccès auſſi marqué engagea M. *Whytt* à faire un grand nombre d'expériences, dont il rendit compte en 1743 à la *Société Royale d'Edimbourg* par un Mémoire qui fut inſéré dans la ſeconde Partie du cinquieme volume

des *Eſſais de Médecine* publiés par cette Compagnie. Quelques amis l'obligerent depuis à le faire imprimer ſéparément, afin de le répandre davantage; outre un grand nombre de corrections & d'additions qu'il y fit, il y ajouta l'hiſtoire de la maladie de M. *Walpole* [*Horace*] qui s'étoit bien trouvé de ſon remede.

Ce Seigneur avoit tous les ſymptomes de la pierre ; il éprouvoit de fréquentes rétentions d'urine ; il rendoit du ſang au moindre mouvement qu'il faiſoit ; il ne pouvoit pas ſupporter les voitures les plus douces, qu'il ne reſſentît des douleurs très-vives. Enfin engagé par ſes amis à faire uſage du ſavon & de l'eau de chaux, il vit diſparoître ſucceſſivement tous ces ſymptomes ; & en 1749, (c'eſt-à-dire, deux ans après qu'il eut commencé ces remedes,) il fut en état de faire 160 milles en caroſſe dans un pays extrêmement raboteux & rempli de rochers. Il eſt vrai que deux ans de calme l'ayant déterminé à diminuer la doſe du ſavon & de l'eau de chaux qu'il prenoit tous les jours, il éprouva une rechûte ; mais il fut rétabli une ſeconde fois par les mêmes remedes, dont il reprit l'uſage comme auparavant. Depuis ce tems-là il n'a pas éprouvé le plus léger ſymptome de ſa maladie.

M. *Newcome* qui fait le ſujet d'une autre obſervation, avoit ſûrement la pierre dans la veſſie, ayant été ſondé au mois d'Août 1752 ; il en fut délivré par un uſage continué pen-

dant plus de deux ans de l'eau de chaux, dont il faiſoit ſon unique boiſſon ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que pendant tout ce tems il n'a rendu aucun fragment de pierre, mais ſeulement un ſédiment épais & quelques graviers. Son urine qu'il rendoit tous les jours dans un vaiſſeau, où il avoit mis une pierre, la diſſolvoit preſqu'entiérement, de ſorte qu'en quatre mois de tems elle fut réduite à 6 grains, de 31 qu'elle peſoit, lorſqu'il la mit en expérience : obſervation importante, puiſqu'elle prouve que l'eau de chaux en boiſſon communique à l'urine la vertu qu'elle a de diſſoudre la pierre.

M. *Whytt* rapporte d'abord les phénomenes que la chaux préſente, lorſqu'on y verſe deſſus des eſprits ardens, du vinaigre, de l'huile, du vin, de la biere, de l'eau : nous avouons qu'à cet égard ſes recherches ne nous ont appris rien de nouveau ; la ſeule remarque importante qu'on trouve dans cette ſection de ſon Ouvrage, eſt que la chaux vive miſe dans de l'urine fraîche, en dégage un alkali volatil : vérité d'ailleurs reconnue de tous les Chymiſtes.

La pierre prenant naiſſance dans les réſervoirs de l'urine, & recevant tous ſes accroiſſemens des parties que ce fluide y ajoute ſans ceſſe, il étoit naturel que M. *Whytt* commençât ſes recherches par l'examen des changemens que l'eau de chaux faiſoit ſur l'urine : il a donc mêlé ces deux liqueurs de différentes

manieres, & il a trouvé que ce mêlange étoit d'abord trouble & blanchâtre ; qu'il dépoſoit un ſédiment léger, ſans former de pellicule ni d'incruſtation ſur les parois du vaiſſeau où on le fait ; que la liqueur devenoit claire, & prenoit une couleur de citron peu foncée. L'eau de chaux verſée ſur les incruſtations que l'urine laiſſe au fond des vaiſſeaux dans leſquels elle ſéjourne, les diſſout, c'eſt-à-dire, s'en charge, les détache du vaiſſeau, & laiſſe tomber enſuite un ſédiment qui ne contracte plus aucune adhérence. Différens mêlanges d'urine & d'écailles d'huitres réduites en chaux, d'urine & d'alkali fixe, d'urine & d'eau de chaux, ont répandu ſur le champ une odeur d'alkali volatil, ou d'urine pourrie, qui s'eſt augmentée avec le tems ; mais avec cette différence que l'odeur que rendoit le premier de ces mêlanges, étoit la plus forte, & celle du ſecond la plus foible. N'eſt-il pas bien naturel de conclure avec M. *Whytt* des premieres expériences que nous venons de rapporter, que la chaux & ſon eau ſont capables non ſeulement de prévenir les formations de la pierre, mais encore de la diſſoudre, lorſqu'elle eſt formée ?

Quelque naturelle que paroiſſe cette conſéquence, l'expérience ſeule pouvoit y mettre le ſceau de l'évidence : auſſi M. *Whytt* en a-t-il fait un grand nombre, pour ſe convaincre que l'eau de chaux, ſur-tout celle qu'on fait

avec les écailles d'huîtres calcinées, diſſolvoit les pierres de la veſſie.

Il eſt bien ſingulier que de tous les Chymiſtes qui ont cherché dans la chaux un remede contre la pierre, il n'y ait eu que le ſeul *Borrichius* qui ait parlé de la vertu de l'eau de chaux dans une Lettre qu'il écrivit à *Thomas Bartholin*, & qui ſe trouve parmi celles de ce dernier. Il y a bien de l'apparence que c'eſt l'idée qu'on s'étoit faite de la prétendue acrimonie de cette liqueur, qui a empêché d'en faire uſage en aſſez grande doſe, pour qu'elle pût produire quelque effet. C'eſt à M. *Whytt* que nous ſommes redevables d'avoir achevé de détruire ce préjugé, qui avoit déja été attaqué par M. *Burlet* dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1700.*

Dans les expériences que M. *Whytt* avoit faites ſur la vertu diſſolvante de l'eau de chaux, il s'étoit apperçu qu'on augmentoit cette vertu en y ajoutant de nouvelle chaux, & que l'eau de chaux premiere étoit plus efficace que les ſuivantes, quoique ces eaux de chaux ne fuſſent pas ſans efficacité. M. *Alſton* qui avoit découvert cette propriété qu'a la chaux de communiquer ſa vertu à une très-grande quantité d'eau, prétendoit auſſi s'être aſſuré que l'eau, lorſqu'on la laiſſoit aſſez longtems ſur la chaux, ſe chargeoit de toute celle qu'elle pouvoit prendre, & que lorſqu'elle

étoit une fois ſaturée, elle n'en prenoit plus : d'où il concluoit que toutes les eaux de chaux, ſoit ſimples, ſoit doubles, ſoit qu'elles fuſſent les premieres ou les dernieres, avoient la même efficacité. Il ſe fondoit ſur ce qu'en laiſſant des quantités égales de ces différentes eaux de chaux expoſées à la même température, elles donnoient la même quantité de cette eſpece de pellicule qui ſe forme toujours à leur ſurface, & qu'on connoît en Médecine ſous le nom de crême de chaux.

Ces prétentions de M. *Alſton* engagerent M. *Whytt* dans de nouvelles recherches : il ſe convainquit par un grand nombre d'expériences 1° que la peſanteur ſpécifique des eaux de chaux doubles & des premieres eaux de chaux, étoit plus conſidérable que celle des eaux de chaux ſimples, & des ſixieme, douzieme, dix-huitieme, &c. quelque tems qu'on les eût laiſſées ſur la chaux ; 2° que le ſel de tartre qui, comme l'on ſçait, précipite tout ce que l'eau tient en diſſolution, précipitoit une plus grande quantité de chaux des premieres, que des dernieres ; 3° qu'elles diſſolvoient plus promptement les pierres de la veſſie. Ce qui confirme ſes premieres idées, & paroît renverſer entiérement les prétentions du Docteur *Alſton*.

C'étoit beaucoup que d'être aſſuré que l'eau de chaux étoit capable de diſſoudre la pierre, mais cela ne ſuffiſoit pas encore ; il

falloit être ſûr qu'elle conſerveroit ſa vertu juſques dans la veſſie, pour attendre le ſecours qu'on s'en promettoit. Par conſéquent il étoit eſſentiel d'examiner quelle altération produiroient ſur elle les différentes humeurs auxquelles elle devoit naturellement ſe mêler, les alimens que le malade ſeroit obligé de prendre pendant le tems qu'on en feroit uſage, ou les remedes dont il pourroit avoir beſoin ; ce qui a exigé un très-grand nombre d'expériences qui ont appris à M. *Whytt* que la ſalive, la bile cyſtique, la ſéroſité du ſang, l'urine, ne changeoient rien à la vertu diſſolvante de l'eau de chaux. Il n'en eſt pas de même des liqueurs fermentées ; elles affoibliſſent plus ou moins ſon action, ſur-tout celles qui ſont acides. Les eſprits inflammables n'y produiſent pas, à beaucoup près, autant de changement ; le bouillon de mouton, la décoction de merlus, le lait, ne la dérangent point ; le miel l'affoiblit beaucoup, le ſucre au contraire ne diminue preſque pas ſon efficacité. Quant aux fruits, tous ceux qui ont quelque acidité, détruiſent preſqu'entiérement la vertu diſſolvante de l'eau de chaux. Les artichauds, les aſperges, les épinards, les laitues, le perſil, les oignons, les porreaux, le céléri, &c. bien loin de lui ôter rien de ſa force, ſemblent au contraire l'augmenter. Le tartre ſoluble, le nître, le ſel d'epſom, celui de glauber, le ſel marin, l'affoibliſſent conſidérablement. L'a-

loës, la rhubarbe, le jalap, le ſenné, la manne, n'y produiſent aucun changement : auſſi M. *Whytt* conſeille-t-il de les préférer à tous les autres purgatifs, dans le cas où l'on auroit beſoin de purger le malade, étant de la derniere importance d'affoiblir le moins qu'il eſt poſſible ce remede.

Nous nous hâtons d'en venir à la méthode que M. *Whytt* propoſe pour la guériſon de la pierre. Il conſeille, lorſqu'on eſt attaqué de cette cruelle maladie, de prendre chaque jour une once de ſavon d'*Alicante*, & trois chopines ou même plus d'eau de chaux faite avec des écailles d'huitres calcinées. Il n'eſt pas néceſſaire que le malade prenne d'abord toute cette quantité du remede ; il peut commencer par de plus petites doſes, pour s'y accoutumer peu-à-peu, & même adoucir le goût déſagréable de l'eau de chaux, en ajoutant un peu de lait, que nous avons vu ne lui ôter rien de ſa vertu. Le ſavon non ſeulement contribue à la diſſolution de la pierre, mais encore ſert à tenir le ventre libre, & à prévenir la conſtipation que l'eau de chaux cauſeroit.

Pendant tout le tems qu'on fait uſage de ce remede, il faut s'abſtenir de vin, de biere, de cidre, &c. & ſi le malade ne peut pas s'en tenir à l'eau de chaux pour toute boiſſon, il peut prendre du lait coupé avec de l'eau, ou une tiſanne faite avec les racines de guimauve & de perſil, & la régliſſe : s'il étoit

accoutumé aux liqueurs fortes, on pourroit lui permettre un peu de vin de Malaga, ou un *punch* léger ſans acide. Il fera bien de s'abſtenir de tout aliment ſalé, de miel, des fruits acides, & de ſe borner à l'uſage des viandes, du poiſſon & des végétaux, dont nous avons parlé ci-deſſus.

M. *Whytt* avoit propoſé dans les *Eſſais de Médecine* de tenter de faire des injections d'eau de chaux dans la veſſie ; mais la difficulté d'introduire une ſonde, auſſi ſouvent qu'il ſeroit néceſſaire, lui avoit fait négliger cette voie : cependant étant enfin déterminé à faire quelques eſſais, il parvint, au moyen d'un tuyau de 7 pouces de long, & d'une veſſie de mouton qu'il y avoit lié, après l'avoir remplie d'eau de chaux, il parvint à faire paſſer cette eau de chaux dans la veſſie ; car quoique ce tuyau ne paſſât pas la courbure de l'urethre, cependant la force qu'on donne à l'eau de chaux, en comprimant fortement la veſſie qui la contenoit, ſuffit pour lui faire vaincre la réſiſtance du ſphincter. M. *Bulter* a inventé depuis une machine, au moyen de laquelle un malade peut s'injecter très-facilement lui-même, ſans le ſecours de perſonne.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois d'Octobre. A Paris, ce 23 Septembre 1756. LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1756.

TOME V.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

LIVRES NOUVEAUX

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

	Prix reliés.
ELEMENS de Chymie-Pratique, par M. Macquer, D. M. de la Faculté de Paris, ſeconde édition, *in*-12. 2 vol.	5 l.
Recherches ſur le Pouls, par rapport aux criſes, *in*-12. 1 vol.	3 l.
Traité complet ſur la Gonorrhée virulente des hommes & des femmes, par M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, *in*-12. 1 vol.	2 l. 10 ſ.
Traité de la Théorie & Pratique des Accouchemens, traduit de l'Anglois du Docteur Smellie, dans lequel on a joint le ſecret découvert de Roonhius dans l'art d'accoucher, *in*-8°. 2 vol. avec figures.	12 l.
Bibliographie médecinale raiſonnée, avec une Lettre de M. de Montchaux, D. M. de la Faculté de Douay, *in*-12. 1 vol.	3 l.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOUVELLES EXPERIENCES

SUR L'IRRITABILITÉ.

Par M. LORRY, Médecin de la Faculté de Paris.

L'IRRITABILITÉ des différentes parties du corps humain eſt une dépendance de leur ſenſibilité. L'irritation ne peut avoir lieu que ſur des parties ſenſibles ; mais toutes les parties ne ſont pas également affectées de l'action du même agent. Un ſon, quelque violent qu'il ſoit, ne peut jamais faire impreſſion ſur les yeux ; la lumiere la plus vive qui frappe les oreilles, ne les irritera point ; l'odeur la plus forte n'a d'action que

ſur la membrane pituitaire. On peut donc croire que chaque partie ſenſible à l'action de certains corps peut ceſſer de l'être à l'effet de pluſieurs autres. Il a plu au Créateur de varier nos ſens de cinq façons différentes : on ne peut pas douter que dans les propriétés des corps il n'eût trouvé de quoi les multiplier à l'infini.

Tout homme accoutumé à réfléchir, doit conclure de cette vérité, que nous ſommes bien loin d'avoir une hiſtoire complette de la ſenſibilité. Malgré les expériences de pluſieurs Sçavans, il nous reſte encore une grande carriere à parcourir. L'hiſtoire de la ſenſibilité embraſſe le corps en général, ou les différentes parties qui le compoſent. Dans cette hiſtoire il s'offre d'abord deux objets à conſidérer.

Le premier eſt le dégré de ſenſibilité d'une partie, & par conſéquent de ſon irritabilité.

Le ſecond eſt l'effet de l'irritation ſur elle ; car nous prouverons dans ce Mémoire même que ces effets ne ſont pas les mêmes dans toutes les parties.

L'hiſtoire de la ſenſibilité en particulier conſiſte à déterminer l'action de chaque corps ſur chaque partie, c'eſt-à-dire, ſes irritans & ſes calmans : cette conſidération faite avec ſoin doit porter un grand jour ſur l'hiſtoire des médicamens. Quoique cette propoſition paroiſſe au premier coup d'œil un paradoxe,

il eſt peu de Médecins exercés qui ne la regardent comme une vérité. Telle ſubſtance, comme les huiles eſſentielles ou aromatiques, eſt violemment irritante dans l'eſtomac, & devient calmante ſur les tendons & ſur les nerfs. Le tabac irrite la membrane des inteſtins; tous les Auteurs ſçavent qu'il a une vertu narcotique. Sans doute toutes les propriétés de ces ſubſtances ſont difficiles à déterminer, & ce n'eſt que l'expérience qui peut en décider.

Les généralités de la ſenſibilité que nous nous propoſons de rechercher dans ce Mémoire, ſe réduiſent principalement à déterminer 1° quelles ſont les parties ſenſibles du corps animal; 2° quel eſt le dégré de cette ſenſibilité dans les différentes parties; 3° quels ſont ſes effets univoques & généraux.

Il ſembleroit qu'il ne devroit y avoir aucune difficulté touchant la premiere queſtion, qui eſt de ſçavoir quelles ſont les parties ſenſibles, quelles ſont celles qui ne le ſont pas. Il eſt aiſé d'appercevoir ſi l'irritation dans une partie y excite un ſentiment, ou ſi elle n'y en porte aucun; cependant cet objet fait un grand ſujet de diſpute parmi les Sçavans.

Mais avant que de propoſer mes expériences ſur la ſenſibilité, il faut connoître ſon caractere eſſentiel, celui qui peut la diſtinguer de façon à ne s'y point méprendre. Dans les différentes tentatives que j'ai faites pour

exciter l'irritation, j'ai toujours remarqué deux effets qui quelquefois ſont réunis, comme les Auteurs l'ont reconnu ; quelquefois auſſi ſe trouvent déſunis : l'un eſt la douleur, l'autre eſt la contraction de la partie. Ces deux effets appartiennent également à la ſenſibilité, puiſque c'eſt par le moyen des irritans qu'on les excite dans toutes les parties vivantes & ſenſibles : nous n'appellerons parties inſenſibles, que celles qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces propriétés. D'après cette diviſion, nous allons rechercher quelles ſont les parties du corps capables de ſentiment, ou de mouvement à l'approche du corps irritant, quelles ſont celles qui ne ſont ſuſceptibles ni de l'un ni de l'autre, & quels ſont les dégrés & les effets de ces deux propriétés.

La premiere partie qui ſe préſente dans un animal vivant, c'eſt la peau : on ſçait que la peau eſt ſenſible dans toutes ſes parties, il eſt inutile de s'y arrêter plus long-tems. Je n'ai pas apperçu cependant que le ſentiment de cette partie fût plus vif que celui des autres, ſoit que je l'irritaſſe avec une aiguille, ſoit que je répandiſſe ſur cette partie de l'eſprit de nitre fumant.

Après les parties extérieures, il étoit naturel que j'examinaſſe quel étoit le ſentiment de celles qui en ſont proprement l'origine, le cerveau & ſes membranes. J'ai rendu

compte à l'Académie des Sciences des expériences que j'ai faites à ce ſujet. Le péricrâne & leérioſte ſont extraordinairement ſenſibles ; la dure-mere l'eſt auſſi, quoique les propriétés que Baglivi avoit accordées à cette membrane, ne ſoient nullement fondées dans la nature : comme pluſieurs Auteurs célébres lui refuſent du ſentiment, j'ai pris de nouvelles précautions pour m'aſſurer de la vérité.

J'ai lié un chien fort & robuſte ; & l'ayant trepané, je l'ai laiſſé repoſer un peu de tems, pour amortir la premiere ſenſation de douleur qu'il avoit aſſez foiblement éprouvée dans la ſection des tégumens. J'ai lavé les tégumens & toutes les parties amputées avec de l'eſprit de vin : après quelque tems j'ai laiſſé tomber une goutte d'eſprit de nitre fumant ſur la dure-mere, l'animal a donné des marques d'une violente douleur par ſes cris & ſes efforts. Mais quelque effet qu'ayent les irritans acides ſur la dure-mere, L'irritation ſimple faite avec une aiguille arrache des cris plus perçans à l'animal : c'en eſt aſſez ſans doute pour prouver qu'elle eſt ſenſible, & les effets de ſa ſenſibilité ſont même plus évidens & plus cruels qu'ils ne le ſont dans la peau. Par conſéquent le dégré de ſenſibilité de la dure-mere eſt plus conſidérable qu'il ne l'eſt dans la peau. On démontre encore cette ſenſibilité fort aiſément dans les ani-

maux nouveau-nés, ſoit en enlevant les os du crâne, ſoit en ſoulevant ces mêmes os à la faveur d'un ſtilet, & y inſinuant une goutte d'eſprit de nitre; car quoique le tiraillement de la dure-mere néceſſaire dans ce cas-là faſſe naître toujours quelque eſpece de douleur, l'action de l'eau-forte en excite promptement une encore plus vive.

Mais j'ai aſſez détaillé ailleurs ce que l'expérience m'avoit démontré ſur cette membrane & ſur ſes propriétés; & ce que je ſuis en droit de conclure ſur ſon article. De toutes les parties contenues dans les membranes du crâne, je ne connois que la moëlle allongée de ſenſible, & les effets de ſa ſenſibilité ſont évidens en deux endroits. Le premier eſt le lieu même où l'on fait l'irritation, & le ſecond eſt celui où aboutiſſent les nerfs qui dérivent de cette partie. La moëlle allongée & le cerveau paroiſſent de même nature; cependant le ſentiment eſt bien différent dans l'un & dans l'autre de ces organes: l'un eſt abſolument inſenſible; la moëlle allongée a la ſenſibilité la plus vive que j'aie jamais remarquée dans la machine animale.

Je ne connois point dans les animaux de parties dont le ſentiment ſoit auſſi exquis & auſſi vif que la moëlle allongée, celle de l'épine & les nerfs. Mais dans les nerfs, eſt-ce leur ſubſtance même qui eſt ſenſible, eſt-ce leur membrane? c'eſt une choſe que j'ai

eſſayé en vain de décider dans mes expériences ; car, comme le ſçavent les Anatomiſtes, les nerfs les plus gros ſont un composé de faiſceaux fibreux qui ſe ſubdiviſent enſuite à l'infini, & qui ne font que ſe séparer de leurs troncs. Le volume des gros nerfs eſt donc preſque totalement composé de membranes ; ce qui me feroit croire que c'eſt leur ſubſtance qui eſt l'organe de la ſenſibilité, c'eſt que la moëlle allongée eſt ſenſible, & que les nerfs de la membrane pituitaire dépoſent leurs membranes, & n'en ſont que plus ſenſibles.

Des membranes qui ſe trouvent dans le corps animal, les unes ſont libres & flottantes, les autres ſont contigues aux viſceres, ſans avoir aucune adhérence à ces mêmes viſceres, de façon qu'elles paroiſſent être identifiées avec eux, & incorporés à leur ſubſtance.

Les premieres ſur leſquelles j'ai fait mes expériences, & qui ſont le plus à notre portée, ſont les membranes du bas-ventre. On peut aſſurer, pour peu qu'on ſoit verſé en Médecine, que quoique les parties contenues dans le bas-ventre ne paroiſſent pas influer ſur la continuité de la vie, cependant elles jouent un rolle très-conſidérable dans la ſenſibilité, que l'affection de ces parties trouble le cerveau & les fonctions animales avant toutes les autres, & produit des ſympto-

mes dont on n'imagineroit jamais que la cauſe réſidât dans le bas-ventre.

Pour examiner quel étoit le dégré de ſenſibilité des membranes contenues dans cette partie du corps, j'ai fait une inciſion cruciale aux tégumens & aux muſcles du bas-ventre ſucceſſivement dans pluſieurs chiens : cette inciſion n'affoiblit pas beaucoup l'animal ; on peut la faire très-promptement. A la vérité dans cette circonſtance les choſes ſont dans un état contre nature ; mais une irritation plus forte, ou même une autre modification d'irritation doit exciter des cris plus douloureux ou un nouveau ſentiment déſagréable.

Cependant j'ai irrité le péritoine qui eſt, pour ainſi dire, le principe de toutes les autres membranes du bas-ventre, ſoit en le coupant, ſoit en jettant deſſus de l'eſprit de nitre fumant ; il ne paroît ſentir aucune eſpece d'irritation, ſi on a le ſoin de ne porter l'impreſſion du corps irritant que ſur le ſeul péritoine : car, par exemple, ſi l'on porte l'irritation dans la partie où il eſt adhérent au diaphragme, il s'excite pluſieurs phénomenes qui ſe rapportent au diaphragme, & qu'on ne doit point prendre pour ceux du péritoine. Dans cette expérience, ainſi que dans quelques ſuivantes, j'ai trouvé tout ce que M. Haller annonce très-véritable. Je n'entrerai pas ici dans un détail bien exact de toutes les ex-

périences que j'ai faites à ce ſujet : ce détail eſt trop uniforme ; mais tout ce que je puis aſſurer, c'eſt que ni l'eſprit de nitre fumant, ni l'alkali fixe le plus cauſtique, ni les huiles empyreumatiques des végétaux n'excitent aucune contraction dans le péritoine des chiens, ſoit qu'ils ayent un grand volume, ſoit qu'ils ſoient moins conſidérables, dans le commencement ou ſur la fin de leur vie.

Après le péritoine, j'ai examiné dans les mêmes ſujets l'épiploon, & j'y ai trouvé auſſi peu de ſentiment que dans le péritoine. Pour le méſentere, il m'a paru mériter un examen particulier par les premiers phénomenes qu'il m'a préſentés : j'en rendrai compte, quand je parlerai de la mobilité des parties par l'irritation ; mais ayant commencé par lui mes expériences, pour n'avoir rien à me reprocher d'avoir affoibli l'animal, en faiſant auparavant des expériences qui le fatigaſſent, j'ai coupé d'une même inciſion les muſcles & le péritoine, & j'ai mis à nud les inteſtins & le méſentere : à l'égard du ſentiment, je n'en ai découvert aucun dans cette membrane. Il faut cependant prendre garde à la méthode dont on ſe ſert pour faire ces expériences ; car ſi l'on jette indiſcrettement de l'eſprit de nitre fumant, ou quelqu'autre irritant de cette eſpece ſur la ſubſtance du méſentere, alors il eſt rare que l'action vive

de ces corps dont la force eſt ſi violente & ſi prompte, ne porte ſur les nerfs & même ſur les plexus méſentériques : il s'excite dans tout le corps des convulſions irrégulieres & des effets fort violens, ce qui m'eſt arrivé pluſieurs fois ; car ces plexus ſont peut-être de tous les nerfs ceux qui ont le plus de puiſſance pour troubler toute l'œconomie animale. Je reconnois donc trois membranes importantes dont l'irritation n'excite aucun ſentiment dans la machine. A la vérité les expériences que j'ai rapportées en preuve, ſont faites ſur des animaux qui étoient dans un état contre nature, & qui ſouffrant d'ailleurs pouvoient ne pas ſentir une légére impreſſion douloureuſe ; mais comme dans cet état toutes les parties vraiement ſenſibles ne laiſſent pas que de fournir des preuves du ſentiment de l'animal, on eſt toujours en droit de conclure, que ſi ces parties ſentent, elles ont au moins un ſentiment fort obtus, & qui n'eſt pas comparable à celui des parties, qu'on nomme communément parties ſenſibles, & que ce dégré ne peut entrer en comparaiſon ni avec celui de la peau, ni avec celui de la dure-mere, que nous avons examinés juſqu'à préſent.

Mais avant que de quitter l'examen de la ſenſibilité des membranes du bas-ventre, il me reſte à rapporter le ſuccès des expériences que j'ai tentées ſur les membranes pro-

pres des viſceres, ſur celles qui recouvrent immédiatement ces organes des fonctions. Cette recherche eſt d'autant plus intéreſſante, que l'on a fait conſiſter le ſiége principal du ſentiment de ces viſceres dans ces membranes; cependant elles ſont une continuation du péritoine, & le péritoine ne ſent point: il eſt vrai que dans l'Anatomie raiſonnée, on riſqueroit preſque toujours de donner dans l'erreur, ſi l'on ſuivoit de ſimples inductions. Mais c'eſt après les recherches les plus exactes que j'oſe contredire en ce point la plûpart des Médecins, & même l'obſervation ſur les animaux vivans qui paroît conforme à l'opinion reçue juſqu'à ce jour. Les viſceres membraneux ſentent à la vérité très-vivement, mais non pas également dans toutes leurs parties; & dans tous les cas où j'ai excité de la douleur dans mes expériences, il eſt aiſé de découvrir une ſtructure particuliere placée par la nature à deſſein d'augmenter l'irritation & de rendre la partie ſenſible.

De tous les viſceres du bas-ventre, ceux ſur leſquels ce paradoxe doit paroître plus frappant, ſont ſans doute les inteſtins. Leur partie intérieure eſt capable de ſentir la douleur la plus vive; leur membrane extérieure n'eſt point ſenſible.

J'ai ouvert le bas-ventre d'un chien fort & vigoureux, & ayant mis à nud les inteſtins, j'ai jetté de l'eſprit de nître fumant ſur

la tunique extérieure de l'inteſtin iléon : les phénomenes que j'y obſervai, ſont réſervés pour l'article du mouvement ; mais je fus extraordinairement ſurpris de voir l'animal reſter auſſi tranquille qu'il pouvoit l'être dans cet état, & ne donner aucun ſigne extérieur de douleur. Frappé de cette expérience, & voulant ſçavoir ſi l'animal étoit incapable de ſentir, je fis à l'inteſtin une ouverture longitudinale; & ayant porté ma plume chargée d'eſprit de nître fumant ſur la membrane intérieure & veloutée, il s'excita dans l'animal les mouvemens les plus vifs, & il fit de violens efforts pour crier. Je fus par cette expérience en droit de conclure, qu'il y a une différence énorme entre la ſenſibilité de la membrane intérieure des inteſtins & celle de leur membrane extérieure, du moins quant à ce qui regarde le ſentiment. J'ai répété cette expérience pluſieurs fois, tant ſur les jeunes chiens, que ſur les chiens plus âgés ; & ſi cette obſervation peut être de quelque poids, j'ai obſervé que quand on laiſſoit libres les jeunes chiens, après leur avoir fait cette opération, ils portoient leur langue, non ſur l'endroit où l'on a jetté de l'eſprit de nître, mais ſimplement ſur les bords de la plaie & des muſcles.

J'ai fait la même expérience ſur le foie, la rate, les reins, & dans tous les cas j'ai toujours trouvé la même inſenſibilité dans

les membranes extérieures : il eſt vrai que la rate ne peut guéres ſubir de pareilles expériences, ſans avoir été tiraillée, ce qui peut déranger la ſenſibilité ; mais le foie ſe préſente aux yeux, ſans que l'animal ait beaucoup ſouffert. J'ai porté auſſi l'eſprit de nître ſur la membrane extérieure des reins, ſur celle des glandes contenues dans le bas-ventre, mais ſans exciter aucune marque particuliere d'irritation ; enſorte que j'ai pu en conclure, que ſi ces membranes ont un ſentiment, du moins ce ſentiment eſt-il beaucoup moins vif qu'on ne l'a cru juſqu'à préſent.

Enfin pour voir quel ſeroit l'effet de la continuation de cette irritation, j'ai pris un chien d'une taille médiocre & ſe portant bien ; ce chien venoit de manger. L'ayant lié ſur une table, je lui ai ouvert le bas-ventre très-promptement : ayant mis les inteſtins à nud, j'ai jetté ſur les inteſtins & ſur le foie une aſſez grande quantité d'eau-forte ; puis ayant réuni les muſcles & la peau par une forte ſuture, je laiſſai l'animal à lui, qui eut un petit tremblement, les yeux un peu étincellans, & qui reſta tranquille, ſans boire ni manger pendant une nuit. Le lendemain il mangea un peu, marcha, & fut s'expoſer au ſoleil. Le troiſieme jour, ſa plaie ſuppuroit, il la lêchoit, & ſembloit avoir repris l'intégrité de ſes fonctions, juſqu'à ce que plus ſûr enfin que le chien ne périroit pas de cette

bleſſure, je l'ouvris de nouveau, pour voir quel changement avoit été excité à l'intérieur ; mais je n'apperçus rien de mortel, nul ſigne d'inflammation, nul engorgement dans les vaiſſeaux : d'où je me crus en droit de conclure, que certainement l'impreſſion qu'avoit fait l'eau-forte, tant ſur les inteſtins, que ſur le foie, n'avoit pas été conſidérable, & je ne vois certainement pas qu'on puiſſe penſer autrement d'après cette expérience.

Par cet examen preſque toutes les membranes du bas-ventre ſe trouvent exclues de la propriété de ſentir, & cependant c'eſt peut-être un des endroits de tout le corps où les douleurs ſoient & plus vives & plus conſidérables. Mais en premier lieu, tout l'intérieur du canal des inteſtins eſt extraordinairement ſenſible, & même la ſenſibilité de ce canal eſt accompagnée de tant de circonſtances, qu'il eſt à déſirer que quelqu'un ſuive cette matiere. L'intérieur de tous les viſceres membraneux eſt de même extrêmement ſenſible. Dans un chien qui avoit été aſſez fort & aſſez vigoureux, mais qui avoit ſouffert pluſieurs expériences douloureuſes, j'ai ouvert l'intérieur de l'uretere, & j'y ai porté au bout d'une plume une goutte d'eau-forte ; l'animal a reſſenti une impreſſion très-vive de douleur qui l'a fait treſſaillir dans tout ſon corps. Le même chien avoit paru inſenſible à l'irritation extérieure de cette partie. Il

en

en eſt de même de l'irritation de la veſſie urinaire : ſon extérieur n'eſt pas ſenſible, ſon intérieur au contraire l'eſt beaucoup. Enfin la même choſe eſt véritable de l'intérieur de la veſicule du fiel & des conduits biliaires, (on parle ici du ſentiment de douleur, & non pas de la mobilité ;) car j'ai fait ſur toutes ces parties les mêmes expériences avec le même ſucces, mais j'en ſupprimerai le détail uniforme. Par ces expériences j'ai conclu que l'intérieur des inteſtins étoit ce que nous connoiſſions de plus ſenſible dans les viſceres membraneux du bas-ventre ; les voies urinaires le ſont davantage après les inteſtins : la ſenſibilité eſt moins grande dans les conduits biliaires.

Pour finir l'examen des parties ſenſibles du bas-ventre, il me reſtoit à examiner la ſubſtance propre des viſceres qui le compoſent : pour y parvenir, dans pluſieurs chiens j'ai enlevé la membrane du foie, & j'ai porté l'eſprit de nître fumant ſur la ſubſtance même du viſcere. J'ai cru y remarquer les traces d'un ſentiment obſcur qu'y excitoit cet irritant ; mais ces marques conſiſtoient uniquement en un petit ſoubreſault que fit l'animal dans une de mes tentatives, & que je n'ai pas revu depuis, ce qui fait qu'on peut l'attribuer à quelque circonſtance particuliere, comme, par exemple, à l'attouchement de quelque nerf. La rate ne donne aucun ſigne

de ſentiment. Les reins paroiſſent ſentir un peu plus vivement ; mais je crois qu'on doit attribuer leur ſenſibilité à l'origine des canaux urinaires : car l'eau-forte excite bien plus vivement l'irritation dans leur ſubſtance, quand on a fait une inciſion un peu profonde. Je crois donc que les viſceres jouiſſent d'une ſenſibilité obſcure, & que leurs membranes, outre beaucoup d'autres uſages, ont auſſi celui d'amortir leur ſenſibilité.

Mais d'où viennent toutes ces douleurs énormes dont le bas-ventre eſt ſi ſouvent affecté ? Premiérement, j'oſe avancer comme une propoſition véritable, que toutes les membranes intérieures des inteſtins, comme toutes les autres où les nerfs aboutiſſent en mammellons & développés de leur gaîne, ont une ſenſibilité exquiſe, & qu'on doit la trouver par-tout où on reconnoîtra cette ſtructure. Le Créateur n'a jamais donné cette conſtruction à une partie, qu'il n'ait mis à côté une ſource abondante de glaires & de mucilages pour couvrir & garantir ces mammellons nerveux. Secondement, la quantité de plexus nerveux qui ſe répandent dans le bas-ventre, augmente encore ſa ſenſibilité. Si l'on fait attention à cette ſtructure, peut-être pourra-t-on concevoir comment des maladies graves attaquent le principe de la vie dans cette partie du corps, ſans cauſer la moindre douleur ; comment d'autres au contraire

en exercent de ſi vives & de ſi cuiſantes ? Quelquefois le ſiége du mal paroît être dans le bas-ventre ; tout à coup il ſe porte ſur les jambes & ſur les bras, qui ſemblent être à leur tour le théatre de la douleur. C'eſt ſur le bas-ventre que les gouttes remontées ſemblent être les plus douloureuſes : c'eſt dans ſon enceinte que les vapeurs hyſtériques & l'hypocondriaſme font le plus de ravage ; & ſi l'on prend garde aux ſymptomes de ces deux maladies, les plus irrégulieres que l'on connoiſſe, on y verra tantôt la douleur la plus vive, tantôt les mouvemens les plus violens, mais ſans douleur, (cette mobilité ſans douleur s'expliquera par la ſuite de ce Mémoire,) & quelquefois on y verra la ſympathie la plus vive avec les parties les plus éloignées. Ce qui nous doit faire conclure, que la douleur dépend de parties ſouvent différentes de celles dans leſquelles eſt le ſiége du mal, & qui n'ayant pas la propriété de ſentir, la communiquent cependant à d'autres. M. Simſon (*a*) nous a laiſſé des exemples frappans de cette vérité, & je puis aſſurer avoir vu un homme attaqué de la pierre avoir des douleurs violentes dans l'un des bras qui ſe rapportoient à ſa pierre. Les Chirurgiens expérimentés, & qui ont réfléchi, n'acceptent point avec raiſon ces termes de *malignité*, de *ſang corrompu*, ſur leſ-

(*a*) Inquiries on muſcular motion, chap. iij. pag. 39.

quels tant d'autres ſe rejettent dans le traitement des plaies & des opérations (*a*). Ce ſeroit un grand & beau travail pour completter l'hiſtoire de la ſenſibilité & de l'irritabilité, que de rechercher avec ſoin quelle partie ſent de la douleur pour une autre, & juſqu'à quel dégré elle peut la ſentir.

La ſuite à un autre Journal.

DESCRIPTION d'une maladie ſinguliere de la peau, par M. BILLEBAULT, fils, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, à Coſne-ſur-Loire.

De tous les traités des maladies de la peau qui me ſont connus, il n'en eſt aucun qui juſqu'ici ait offert à mes recherches celle dont je vais donner la deſcription. Une pratique plus lumineuſe & plus féconde en événemens ſinguliers, une étude plus profonde & plus ſoutenue en ont peut-être plus d'une fois découvert à d'autres la nature & les cauſes : moins favoriſé qu'eux, j'avoue ne les pas connoître clairement.

Le 7 de Mars de l'année 1752, la femme du ſieur Guillot, Marchand Voiturier par eau

(*a*) V. Ranby on gun shot Wounds.

de cette ville, me fit appeller : âgée pourlors de vingt-trois à vingt-quatre ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, elle avoit reçu la vie de parens aſſez ſains. Le principe & les progrès de l'affection cutanée dont elle ſe plaignoit, ne devoient rien à ſes mœurs, non plus qu'au régime de vie qu'elle avoit mené juſqu'alors ; régime d'ailleurs proportionné à ſa condition. Dès ſa tendre jeuneſſe & ſans pouvoir en conſtater l'origine, elle reſſentoit dans des tems auſſi peu réglés par leur durée, qu'imprévus pour leur retour, des démangeaiſons aux jambes & aux bras ; elles étoient occaſionnées par des taches d'un rouge vif, alors fort petites & aſſez plates, ſans ſéchereſſe & ſans âcreté. La ſortie du lit les rendoit bientôt ſenſibles ; elles diſparoiſſoient vers le midi, la fin du jour les rappelloit à l'habitude de la peau, & elles s'y ſoutenoient juſqu'au coucher de la malade : quelques minutes après la peau devenoit nette, les démangeaiſons n'avoient plus lieu, & la malade jouiſſoit d'une tranquillité que nulle autre ſituation ne pouvoit lui procurer. Les Médecins, & quelquefois même les Empyriques aux ſoins deſquels ſes parens la confioient ; ne purent par aucuns des remedes, tant externes qu'internes, qu'ils lui preſcrivoient, rallentir ni augmenter la vivacité des démangeaiſons qu'elle enduroit : on abandonna cette cure à la nature, & on ſe flattoit qu'elle l'opé-

reroit par l'éruption des régles. Elles parurent à l'âge de dix-ſept ans ; les taches & les démangeaiſons ſubſiſterent. Elle ſe maria trois ans après ; le mariage augmenta cette affection. La peau de toutes les parties du corps, à l'exception de celle du viſage & des articulations, ſe trouva tout-à-coup marbrée de taches plus rouges, plus larges & plus importunes par les ſenſations déſagréables qu'elles y excitoient ; elle devint groſſe ; les taches s'éclipſerent de maniere qu'on crut pouvoir eſpérer que les couches emporteroient entiérement la cauſe d'une maladie dont la groſſeſſe avoit fait diſparoître les ſymptomes. On ſe trompa. A peine fut-elle relevée, que les taches rouges, de plates qu'elles avoient été juſqu'alors, s'éleverent & devinrent boutonnées ; quelques-unes acquirent la largeur d'un écu de trois livres, d'autres celle d'un écu de ſix livres, quelques autres celle d'une piéce de vingt-quatre & de douze ſols : la démangeaiſon en devint inſupportable. On m'appella. Le ſang couloit des parties ſur leſquelles les ongles avoient fait quelque impreſſion. Cet état prurigineux inquiétoit la malade pendant quinze jours ; quelquefois il précédoit les régles, & quelquefois il les accompagnoit : les ſaiſons n'apportoient à ſa durée, à ſon incommodité & à ſon retour, qu'une différence peu ſenſible. Les articulations, ſur

la peau deſquelles on n'a jamais apperçu ces taches boutonnées, étoient enflées & tant ſoit peu douloureuſes. Je ne trouvai les gencives ni tendres ni gorgées : l'état des dents étoit naturel ; enfin nul rapport connu avec le ſcorbut ni les dartres.

J'attribuai cette affection cutanée à quelques impuretés âcres & groſſieres de la maſſe du ſang, qui s'alliant avec la matiere de l'inſenſible tranſpiration, s'évaporoient avec elle, lorſque par la chaleur du lit les pores ſe trouvoient ouverts, & qui s'arrêtoient au contraire dans le tiſſu de la peau & y occaſionnoient un petit engorgement, lorſqu'elles n'y trouvoient pas une iſſue libre : je ſoupçonnai même un vice local dans le tiſſu de la peau. En conſéquence de cette théorie, je me propoſai les quatre indications ſuivantes à remplir.

La premiere fut de diminuer par pluſieurs ſaignées du bras le volume du ſang trop manifeſté par la plénitude & l'embarras du pouls.

La ſeconde, de nettoyer les premieres voies par quelques priſes d'émetique en lavage, ſuivies quelques jours après de quelques purgatifs réitérés.

La troiſieme, de détourner par les urines les impuretés de la maſſe du ſang qui ſe portoient à l'habitude de la peau. Je ſatisfis à cette troiſieme indication par l'uſage d'une tiſanne faite avec les racines d'aſperge, d'a-

reſte-bœuf, de petit houx, de chardon rollant & de fraiſier, avec les feuilles de creſſon de fontaine, de fumeterre, les fruits d'alkekenge, (le tout à doſe légere dans les commencemens, & graduée à proportion des effets,) & demi-gros d'arcanum duplicatum par pinte : je faiſois édulcorer cette tiſanne avec le ſirop d'orgéat ; elle eut tout le ſuccès que j'en attendois., les urines devinrent de jour en jour plus copieuſes & plus chargées. Cette maladie s'évanouit, & la malade jouiſſoit d'un calme qu'elle n'avoit point encore éprouvé. Quatre mois s'écoulerent, ſans qu'elle en reſſentît la moindre atteinte.

Je me diſpoſois par une vingtaine de bains domeſtiques à remplir la quatrieme indication qui, ſelon moi, conſiſtoit à rendre le tiſſu de la peau plus ſouple & plus perméable à l'humeur de l'inſenſible tranſpiration. Des affaires particulieres appellerent la malade à Paris ; elle ceſſa tout régime & tout remede. Enfin elle ſe crut guérie ; je le croyois auſſi. De retour chez elle, l'affection cutanée reparut. Je propoſai de nouveau les bains ; elle les refuſa. Je la fis conſentir à donner un expoſé de ſon état, que j'adreſſai à MM. Aſtruc & Ferrein. Sans s'être communiqué leurs idées, ces deux grands Maîtres les rapprocherent parfaitement dans leur conſultation. Ils déciderent en faveur des bains domeſtiques,

convertirent en bouillons l'uſage des plantes employées dans la tiſanne ci-deſſus décrite, inſiſterent l'un & l'autre ſur l'uſage des fondans de la lymphe en bols, & ſur-tout des fondans antimoniaux, terminerent le traitement par l'uſage du lait d'âneſſe pur ou coupé. Aſſuré du ſuccès par celui qui avoit toujours ſuivi les lumieres que ces deux illuſtres Médecins avoient bien voulu me communiquer dans d'autres cas, j'allois ſuivre avec confiance les routes qu'ils m'indiquoient, lorſque j'apperçus des ſignes non équivoques de groſſeſſe : je renvoyai après les couches le traitement de cette maladie. Elle marqua pourlors une oppoſition trop décidée à tout remede ; je l'abandonnai.

Actuellement les boutons ſont plus étendus, plus incommodes, & durent quelquefois ſix ſemaines & plus ; les doigts ſont plus enflés, & les articulations plus gênées & plus douloureuſes ; les paulmes des mains & les plantes des pieds ſont brûlantes. Le lit diſſipe toujours pour quelques minutes tous ces boutons, ſans en laiſſer le moindre veſtige. Le tems de la groſſeſſe eſt toujours celui où elle en eſt le moins incommodée ; elle jouit d'ailleurs d'une aſſez bonte ſanté, & toutes les autres fonctions s'exécutent bien.

A quelles cauſes peut-on légitimement imputer l'origine de cette affection, ainſi que l'irrégularité obſervée dans ſon retour & ſa

durée ? Pourquoi des boutons d'une étendue & d'une élévation conſidérable rentrent-ils par la chaleur du lit avec autant de facilité & de promptitude dans la maſſe du ſang, que les taches, lorſqu'elles étoient les plus petites & les plus ſuperficielles ? Une maladie auſſi ancienne ſeroit-elle encore ſuſceptible de guériſon, & par quels remedes pourroit-on l'obtenir ? Les frictions mercurielles précédées de bains & autres préliminaires, auroient-elles ici quelque efficacité ? Je ſouſcrirai avec ſoumiſſion aux lumieres qu'on voudra bien me communiquer à ce ſujet.

OBSERVATIONS

SUR LES PIERRES BILIAIRES.

Par M. BOUCHER, *Médecin à Lille en Flandres.*

Il n'eſt point de partie dans le corps de l'homme où il ne puiſſe ſe former des pierres ; on en trouve des exemples de toute eſpece dans les Ouvrages des Médecins & des Naturaliſtes. On a vu des gens verſer des larmes pétrifiées. Je connois une Religieuſe, poitrinaire & d'vn tempérament fort ſec, à qui il eſt tombé, à diverſes repriſes

& en différens tems, du fond du nez dans le palais des pietres très-ſolides, de la groſſeur à-peu-près d'un grain de poivre : elle m'en remit, il y a quelques années, deux qu'elle venoit de cracher (*a*). Ces cas ſont rares. Il n'en eſt pas de même des pierres cyſtiques ou biliaires qui ſont les plus communes, ſi l'on en excepte peut-être celles des reins & de la veſſie. J'ai eu occaſion d'obſerver de ces pierres, non ſeulement dans des cadavres, mais j'en ai vu même rendre par le fondement à quelques perſonnes. Il y a environ quinze ans que je fus appellé dans un de nos fauxbourgs par un homme âgé d'environ vingt-ſix ans, d'un tempérament ſec ſanguin-bilieux, pour une colique hépatique-inflammatoire, déſignée par une douleur très-vive à la région épigaſtrique vers l'hypocondre droit, laquelle douleur ſe communiquoit à la région ombilicale, accompagnée de vomiſſemens, de fiévre forte, de ſuppreſſion d'urines & de ſelles : deux jours après, un commencement de jauniſſe ſe joignit à ces ſymptomes. Je fis faire ſix à ſept ſaignées ; je preſcrivis force lavemens émolliens, des

(*a*) Blaſius a trouvé des pierres ſous la langue & dans ſa ſubſtance même, dans les lévres, les poûmons, le cœur, le ſcrotum, la glande lacrymale, &c. Iſaac Catier en a vu une attachée à la ſurface interne de la dure-mere. L'on a pluſieurs exemples de pierres engendrées dans la matrice. Tulpius en a trouvé une dans l'artere qui ſe diſtribue à la capſule atrabilaire gauche ; Réaldus Columbus & P. Marchetti dans la veine-porte, &c.

boiſſons anodynes & rafraîchiſſantes, des potions huileuſes : ces ſecours adminiſtrés promptement relâcherent le pouls, & rétablirent le cours des urines, ſans preſque rien diminuer des douleurs. Cette derniere circonſtance jointe à la continuation de la conſtipation & des ſymptomes de la jauniſſe, me fit ſoupçonner quelque obſtruction dans le canal cholidoque ou cyſtique par des pierres biliaires : je recommandai en conſéquence qu'on ne jettât rien des déjections du malade, ſans avoir ſoigneuſement viſité le baſſin ; j'ordonnai une tiſanne rafraîchiſſante & légérement apéritive, du petit-lait des tamarins, & des jus d'herbes rafraîchiſſantes dans du bouillon de veau, ſans négliger les lavemens. Le malade rendit effectivement au ſeptieme jour par le fondement ſeize à dix-ſept pierres, dont la moindre étoit de la groſſeur d'un pois, & quelques-unes approchoient du volume & de la figure d'une féve d'haricot. La guériſon radicale ſuivit de près.

Ces pierres, dont je conſerve encore quelques-unes, ſont légéres, ſurnageant dans l'eau commune, jaunes tant au-dedans qu'au-dehors, liſſes & polies, repréſentant tantôt des triangles, tantôt des eſpeces de loſanges, & quelquefois des cubes applatis dont les angles ſont arrondis, marquées de lignes ſuperficielles qui ſemblent partager leur ſurface en

pluſieurs parties ſymmétriques : (ces lignes paroiſſent ſenſiblement être l'empreinte des plis ou des rugoſités que l'on voit dans l'intérieur de la veſicule du fiel.) Ces mêmes pierres ſont compoſées de pluſieurs couches, dont la plus intérieure qui en forme le noyau, eſt d'une matiere moins dure & d'un jaune plus foncé que les autres. A ces marques on ne peut méconnoître des pierres cyſtiques qui ont cauſé les ſymptomes que nous venons de décrire, dans le tems qu'elles étoient arrêtées dans le canal cyſtique ou le cholidoque. J'ai expoſé de ces pierres briſées ſur des charbons allumés ; elles ont pris feu comme de la cire, & ſe ſont conſommées preſque ſur le champ, après avoir renvoyé une fumée puante.

Les habitans des cantons marécageux paroiſſent avoir plus de diſpoſition à la génération de ces ſortes de pierres, que ceux qui habitent un autre ſol ; l'air épais qu'ils reſpirent, & les eaux bourbeuſes dont ils font uſage en boiſon, y contribuent ſans doute beaucoup.

En 1750, il a regné à la campagne & ſur-tout du côté des marais, à peu de diſtance de cette ville, une dyſſenterie épidemique, pour le traitement de laquelle les Etats de la Province ont envoyé des Médecins & des Chirurgiens. Ceux-ci ont trouvé dans pluſieurs cadavres de differens âges des pierres de differente groſſeur & figure renfermées

dans la veſicule du fiel : celle d'une fille de quatorze ans étoit farcie de pierres angulaires, qui par leur blancheur reſſembloient à des concrétions ſtéatomateuſes ou à des grains de cire blanche, dont elles avoient auſſi preſque la conſiſtance, ſe laiſſant écraſer aſſez aiſément.

L'on m'a remis d'autres pierres cyſtiques qui ſont plus groſſes que toutes celles que j'ai déja vues ; elles ont été tirées du cadavre d'un homme de ſoixante ans, mort d'une maladie chronique : le volume de quelques-unes approche d'une petite noix muſcade ; elles affectent des figures comme celles des pierres qui ont été rendues par le particulier dont il a été parlé ci-deſſus, quelques-unes repréſentent un cube preſque parfait. Elles ſont compoſées de deux ou trois couches épaiſſes qui, quoique d'un tiſſu compacte ou ſolide, peuvent être aiſément ſéparées du noyau, lequel eſt plus dur qu'elles. Leur couleur eſt d'un gris-jaunâtre. Elles ne ſurnagent point dans l'eau : elles ne prennent pas feu, lorſqu'on en jette des fragmens ſur des charbons allumés ; mais elles noirciſſent bientôt, exhalent une odeur urineuſe, & ſe réduiſent en une pouſſiere blanche en aſſez peu de tems. Ces pierres étoient en grand nombre & rempliſſoient la veſicule, qui étoit augmentée de volume au point de reſſembler à une veſſie urinaire.

La veſicule du fiel n'eſt pas le ſeul foyer de la génération de pareilles pierres ; on en a auſſi trouvé dans les conduits hépatiques, & même dans la ſubſtance du foie. Stalpar Van-der-Wiel cite l'hiſtoire d'un homme, auquel on tira du foie, en ouvrant un abſcès formé dans ce viſcere, une pierre de la groſſeur d'un œuf de pigeon. *Obſ. 45. Cent. 1.*

Paul de Sorbait, cité par cet Auteur, fait mention dans les Ephémérides d'Allemagne d'une pierre tirée du cadavre d'une Dame de condition, qui étoit ſituée dans la ſuſtbance du foie, ſa tunique propre lui ſervant d'enveloppe d'un côté ; elle égaloit le volume d'un œuf d'oie. *Dec. 1. an. 2. Obſ. 106.* Les pierres biliaires n'étant que de la bile concréte & durcie à certain point, elles pourront ſe former dans les endroits où la bile ſe filtre, ou bien par où elle paſſe, dès que quelque obſtacle en empêchera le libre écoulement ; mais ces concrétions auront bien plutôt lieu dans la veſicule du fiel qu'ailleurs, par la raiſon que la bile y ſéjourne naturellement. : l'on trouve en pareil cas la bile croupiſſante plus ou moins épaiſſie. Il eſt rapporré dans la premiere année des Ephémérides d'Allemagne, que Greizelius, en faiſant l'ouverture du cadavre d'une Dame, a trouvé dans la veſicule du fiel une pierre brune en dehors & griſe en dedans, approchant du volume d'un œuf de poule, &

qui peſoit près d'une once ; elle nageoit dans une liqueur noire, & tellement viſqueuſe, qu'elle reſſembloit parfaitement à de la glu. Si ladite Dame qui n'avoit que trente-trois ans, eût vécu plus long-tems, cette liqueur eût ſans doute fourni par elle-même la matiere de pluſieurs couches qui euſſent été ajoutées à la pierre.

Les pierres noirâtres, d'un certain volume, que l'on voit rendre par le fondement à certaines perſonnes, & que pour cette raiſon l'on appelle des bézoards humains, ſont-ils autre choſe que de la bile épaiſſie & durcie ? Le célébre Fernel a prétendu, contre le ſentiment de Galien, que la pituite inteſtinale peut ſe durcir au point de former des concrétions pierreuſes : il dit avoir vu rendre à diverſes perſonnes de pareilles concrétions de la groſſeur d'un maron ou d'une noix, & il cite l'exemple d'un homme qui en faiſoit tous les quatre ou cinq jours. *Pathol. lib. 6. cap. 9.* Benevenius a trouvé dans le canal inteſtinal d'un cadavre une pierre du volume d'un œuf de poule ; & un autre Auteur, cité par Van-der-Wiel, dit en avoir trouvé trois de pareille groſſeur dans le même canal.

Nous ne nions pas abſolument la poſſibilité de la production des concrétions pierreuſes dans le canal inteſtinal : elle pourroit peut-être avoir lieu dans les poches du cœcum & du colon ; mais Fernel, non plus que

que les autres Auteurs cités, n'alléguent aucune circonſtance qui ait pu les convaincre que les concrétions dont ils parlent, euſſent été formées dans les inteſtins, plutôt que dans le foie.

Il eſt dit dans le Dictionnaire de Médecine que les bézoards, que l'on nous apporte tant des Indes Orientales que des Indes Occidentales, ſont des pierres formées dans la veſicule du fiel de différentes ſortes d'animaux, du bouc, du ſanglier, du ſinge, de la chevre, &c. On en cite un peſant cinq onces, qui a été trouvé dans la veſicule du fiel d'un tortue de terre; cependant on ajoute qu'il ſe forme des bézoards dans d'autres cavités du corps des animaux, que dans la veſicule. Nous ſçavons en général, dit M. Geoffroi, dans un Mémoire inſéré dans le Recueil de l'Académie Royale des Sciences, que cette pierre ſe trouve dans l'*eſtomac* d'une eſpece de chevre ſauvage qui broute des plantes aromatiques: l'Académicien ajoute que ces pierres s'enflamment aiſément, expoſées au feu, & qu'elles paroiſſent contenir du ſel volatil & de l'huile. Voilà des circonſtances qui caractériſent eſſentiellement des pierres biliaires: peut-on aprés cela compter ſur le rapport de ceux qui ont avancé qu'elles ſe rencontrent dans l'eſtomac des animaux dont je viens de parler? Y auroit-il une cauſe particuliere qui les y fît remonter du canal

inteſtinal ? car je ne crois pas que le canal cyſtique ou cholidoque en ces animaux s'ouvre immédiatement dans l'eſtomac, comme dans les autruches & les porcs-épis.

S'il eſt vrai que les bézoards des animaux ne ſont que des pierres biliaires, il en eſt ſans doute de même des bézoards humains. Mais pour porter cet objet au point ſenſible de l'évidence, examinons ſi ceux-ci n'ont point réellement les caracteres des pierres biliaires.

Une femme de cette ville, âgée d'environ quarante ans, a rendu par le fondement, il y a près de deux ans, un bézoard que j'ai eu entre les mains ; c'eſt une pierre angulaire, approchant de la figure d'un cône arrondi par ſa baſe, & hériſſé de petites élévations en forme de mammellons dans toute ſa circonférence ; elle peſe actuellement ſix gros & douze grains : peu de tems après ſa ſortie, ſon poids étoit plus fort ; ſon volume excede celui d'un œuf de pigeon. On voit, en conſéquence d'une petite portion qui en a été enlevée, qu'elle eſt compoſée de couches concentriques, dont les intérieures ſont plus compactes & plus ſolides que les extérieures : celle-ci s'écaille aiſément, elle eſt brune & même noire en quelques endroits ; au lieu que les couches ſuivantes ſont griſes ou blanchâtres : la partie qui ſe termine en pointe, eſt très-liſſe & polie. La malade, quelque tems avant de rendre cette pierre, avoit

encore évacué de petites concrétions pierreuſes, deux entr'autres qui approchoient du volume d'une féve d'haricot.

Cette femme qui eſt d'un naturel mélancolique, ayant en tout tems le teint olivâtre, avoit reſſenti, trois ou quatre ans avant la ſortie de ſa pierre, des douleurs vives à la région épigaſtrique, accompagnées de nauſées, de vomiſſemens, de borborigmes, &c. Les douleurs quelque tems après ſe ſont portées à la région lombaire droite, ou plutôt au haut de la région iliaque droite, où elles ont perſiſté un certain tems avec un ſentiment de peſanteur; elles ont enſuite deſcendu vers l'aîne droite, & ſe ſont enfin terminées dans le fond du baſſin. La malade n'a jamais été ſans ſouffrir; mais les douleurs augmentoient de tems en tems par des accès ſi violens, qu'elle ſe rouloit par terre, ſe jettant avec déſordre de côté & d'autre comme une phrénétique: elle a été pendant ce long intervalle de tems dans un état de conſtipation, les lavemens dont elle faiſoit uſage ne lui faiſant rendre qu'un peu de matieres noires & fétides; ſon teint étoit devenu livide par dégrés, quoiqu'il n'y ait jamais eu de jauniſſe caractériſée. Lorſque la pierre fut deſcendue au bas de l'inteſtin rectum, elle boucha le fondement tout-à-fait pendant trois jours. La malade eſſuya pour-lors les ſymptomes du vol-

vulus, juſqu'à vomir des matieres excrémenteuſes. Elle m'a aſſuré avoir fait plus d'efforts & avoir reſſenti des douleurs plus vives pour rendre cette pierre, que pour accoucher. Elle étoit tenue dans ce moment par quatre perſonnes : le fondement lui ſortoit ; elle s'eſt aſſez bien portée depuis.

On auroit pu épargner à cette femme une partie des dernieres douleurs, en lui faiſant l'extraction de cette pierre avec des tenettes, un crochet, ou quelqu'autre inſtrument propre à cette fin, comme l'ont pratiqué, il y a pluſieurs années, à l'Hôtel-Dieu de Paris, MM. Boudou & Moreau, à l'égard d'une femme à qui ils tirerent du fondement une concrétion pierreuſe, du volume d'un œuf de poule : elle ſe caſſa dans l'opération, ce qui en facilita l'extraction.

En ſuivant la marche des ſymptomes qu'a éprouvé la malade dont il eſt queſtion, dans le long eſpace de tems qui s'eſt paſſé depuis le moment où elle a commencé à ſouffrir, juſqu'à celui où elle a été délivrée de ſa pierre, on ne peut ſe refuſer à l'idée qui ſe préſente naturellement que cette pierre a été formée dans la veſicule du fiel. Les premieres douleurs qui ſe ſont fait reſſentir à l'endroit du canal cyſtique ou du cholidoque, ne paroiſſent avoir été cauſées que par la dilatation forcée de ce canal dans lequel la pierre s'étoit engagée ; ce qui a dû exciter

auſſi des nauſées & des vomiſſemens. Le transport des douleurs à la région iliaque droite auxquelles s'eſt joint un ſentiment de peſanteur, n'étoit-il pas l'effet de la pierre engagée dans la valvule du colon, après qu'elle eut traverſé ſans oppoſition tout le trajet des inteſtins grêles ? N'eſt-ce pas en ſe frayant le paſſage par l'orifice de cette valvule, & précédemment par les orifices étroits des canaux cyſtique & cholidoque, qu'elle a acquis à ſa pointe, qui s'y eſt engagée en premier, ce poli que l'on y remarque ? Sa tournure en forme de coin arrondi à ſa baſe a dû contribuer à faire prêter ces orifices au point requis pour ſon iſſue (*a*).

Mais, dira-t-on, quelle prodigieuſe dilatation ne doit-on pas ſuppoſer dans les canaux cyſtique ou cholidoque, pour qu'ils puiſſent donner paſſage à une pierre du volume de celle-ci ? Je demande ſi cette dilatation eſt moins poſſible que celle que fait une pierre qui paſſe des reins dans la veſſie par les ureteres, dont le calibre dans l'état

(*a*) Nous obſerverons à ce propos, qu'entre les pierres biliaires, d'un volume approchant de celle-ci, il n'y a guéres que celles qui ont une figure analogue à la ſienne, qui puiſſent s'engager dans les canaux en queſtion. Celles qui ſont exactement rondes ou ſphéroïdes, reſtent conſtamment dans la veſicule, & même aſſez ſouvent ſans cauſer de léſion notable dans l'œconomie animale, parce que ne pouvant boucher tout-à-fait l'orifice du canal cyſtique, elles n'empêchent pas l'écoulement de la bile de la veſicule.

naturel n'eſt ſûrement pas plus ample que dans les canaux déſignés, & dont les tuniques n'offrent certainement pas moins de réſiſtance. N'a-t-on pas vu cependant des ureteres qui, ayant donné paſſage à des pierres bien plus groſſes que notre bézoard, avoient en conſéquence acquis une capacité preſque égale aux inteſtins grêles ? Ainſi l'on conçoit que les canaux biliféres pourront ſe dilater ſuffiſamment pour donner paſſage à des pierres, non ſeulement du volume de la nôtre, mais même à des pierres plus groſſes, comme étoit, par exemple, celle dont parle M. Bianchi d'après Tulpius, qu'a rendu une femme de ſoixante-dix ans, & dont le volume a dû être le double de la nôtre, ſi la ſolidité étoit la même, puiſqu'elle peſoit une once & demie. *Hiſt. hepat. part. 3. p. 484.*

Nous trouvons dans quelques Obſervateurs des faits qui ſont très-analogues au nôtre, du côté des ſymptomes qui ont précédé la ſortie de la pierre. Foreſtus, au quatorzieme livre de ſes Obſervations médecinales, fait mention d'une Demoiſelle de Dordrecht qui en a rendu une plus groſſe qu'un œuf de pigeon, après avoir reſſenti long-tems des douleurs à la région de l'eſtomac & au bas-ventre.

On trouve dans le Recueil périodique des Obſervations de Médecine, &c. Novembre 1755, celle d'un bézoard rendu par une Dame

qui avoit eſſuyé précédemment les mêmes ſymptomes ; ce qui détermine l'Auteur de l'Obſervation à propoſer, en forme de problême, la queſtion que nous agitons. L'Obſervation ſuivante ſuffiroit preſque ſeule pour le réſoudre.

Elle eſt du célébre M. Bianchi, qui rapporte qu'une certaine Comteſſe ſujette à une jauniſſe périodique qui revenoit tous les mois & duroit douze à quinze jours, rendit, étant en couche, par l'effet d'un purgatif violent, une pierre approchant de la figure triangulaire, & dont le volume ſurpaſſoit celui d'une noix : moyennant quoi cette Dame fut délivrée pour toujours de ſa jauniſſe. On avoit précédemment ſoupçonné, ajoute l'Auteur, que la maladie étoit cauſée par une pierre contenue dans la veſicule du fiel. Les circonſtances qui ont précédé & ſuivi ſa ſortie, ne permettent pas de douter qu'elle ne vînt effectivement de la veſicule ou des conduits hépatiques.

Il ne nous reſte plus, pour remplir exactement notre objet, qu'à examiner ſi les bézoards, & le nôtre en particulier, ne portent point les caracteres des pierres biliaires, ou des pierres trouvées dans la veſicule du fiel & dans les conduits hépatiques. Tout le monde ſçait que ce qui caractériſe ſpécialement celles-ci, c'eſt qu'elles brûlent comme de la cire, & qu'elles ſe conſom-

ment en peu de tems, expoſées au feu.

J'ai raclé un peu de notre bézoard, tant de la couche extérieure, que de celle qui eſt en deſſous : j'ai jetté ces fragmens ſur des charbons allumés, ils n'ont renvoyé ni flamme ni fumée ſenſibles ; ils ont cependant paru prendre feu obſcurément, ont exhalé une odeur urineuſe, ont noirçi de ſuite, & ſe ſont bientôt réduits en pouſſiere. Les pierres trouvées dans la veſicule du fiel de l'homme de ſoixante ans, dont nous avons fait mention çi deſſus, n'ont pas produit d'autre effet étant jettées ſur des charbons ardens, quoiqu'elles euſſent été précédemment écraſées.

Il eſt donc conſtaté qu'il ſe trouve des pierres biliaires qui ne brûlent point, ou du moins qui ne prennent pas feu ſenſiblement. Cela peut arriver, par la raiſon que les principes de la bile dans les ſujets chez qui la production de pareilles pierres a lieu, ne ſont point dans la proportion requiſe ; que la lymphe qui fait eſſentiellement partie de cette humeur, domine trop ſur le principe huileux, ou parce qu'étant trop épaiſſie, elle enveloppe dans ces pierres le principe huileux comme un maſtic, de maniere qu'elles ne peuvent point ou preſque point donner de priſe à l'action du feu.

Les pierres que je viens de donner pour exemple, ont encore d'autres rapports avec notre bézoard, à ſçavoir du côté de la con-

ſiſtance ou de la ſolidité, puiſqu'elles ſe précipitent d'abord au fond d'un baſſin rempli d'eau, & du côté de la couleur de leurs diverſes couches, ſi l'on en excepte la couche extérieure qui dans le bézoard eſt noirâtre. Quant à cette derniere circonſtance, il eſt de fait que beaucoup de pierres décidément biliaires ſont naturellement telles, comme il eſt vérifié par quelques obſervations que nous rapporterons dans le moment.

Les divers rapports énoncés, joints à l'expoſé des ſymptomes reſſentis par les perſonnes qui ont rendu des bézoards, ſuffiſent pour convaincre que le foyer de leur génération eſt le même que celui des pierres biliaires, ou plutôt, qu'ils ne ſont que des pierres biliaires. La diſproportion de volume entre celui dont nous avons fait mention & les pierres biliaires les plus communes, ou celles avec leſquelles nous l'avons mis en parallele, ne doit laiſſer aucun ſcrupule, puiſque l'on trouve dans les Obſervateurs nombre d'exemples de pierres auſſi volumineuſes au moins, contenues dans la veſicule du fiel & dans les conduits hépatiques, ou même dans la ſubſtance du foie.

Qu'on ſe rappelle l'obſervation rapportée ci-deſſus d'aprés Greizelius dans les Ephémérides d'Allemagne. Fabricius Hildanus a trouvé dans la veſicule du fiel d'un homme qui avoit été ſujet à la jauniſſe, une pierre

très-dure, de la groſſeur d'une noix, qui étoit noire d'un côté, & jaune de l'autre. Mais ceci n'eſt rien en comparaiſon de deux pierres que le même Auteur a obſervées dans la veſicule d'un homme de condition, & dont une ſeule peſoit quatorze gros. Elles paroiſſoient, dit-il, formées de couches ajoutées les unes autour des autres; elles étoient jaunes en quelques endroits de leur ſurface, & noirâtres en d'autres.

On peut joindre à ces exemples ceux que nous avons rapportés ci-deſſus de pierres tirées de la ſubſtance du foie.

La ſolidité ou la peſanteur relative des bézoards & des pierres reconnues inconteſtablement biliaires, ne doit pas plus cauſer de ſcrupule que la différence du volume. M. Bianchi rapporte, d'après les Ephémérides d'Allemagne, une obſervation de quatre groſſes pierres qui étoient dures comme le marbre, tirées du cadavre d'un Prince de l'Empire, & qui rempliſſoient la capacité de la veſicule du fiel.

Blaſius, dans ſes Obſervations, fait mention d'une pierre noire, en forme de coquille de limaçon & dure comme le caillou, qu'il a trouvé dans la ſubſtance du foie d'un cadavre, lequel viſcere étoit preſque tout ſquirrheux. *Obſ. 19. part. 6.*

Les diverſes qualités ou propriétés des pierres biliaires ont engagé l'illuſtre Auteur

du traité du foie à les diſtinguer en deux eſpeces, en pierres noires & en pierres jaunes. Il s'en trouve, ajoute cet exact Obſervateur, qui tiennent le milieu, quant à la couleur, y en ayant de blanches, de verdâtres, de bleues, de couleur de plomb, &c. Les noires affectent plutôt des figures angulaires, que les jaunes; celles-ci approchent plutôt de la figure ſphérique ou ovale. Les premieres jettées dans l'eau ſe précipitent d'abord; les autres ſurnagent ordinairement, quoique pourtant beaucoup d'entr'elles ſe précipitent auſſi, lorſqu'elles ſont plongées pendant quelque tems. Il s'enſuit donc que les pierres noires ſont toujours ſpécifiquement plus compactes & plus peſantes que les jaunes: circonſtance qui rend celles-là analogues aux pierres des reins & de la veſſie, auxquelles elles reſſemblent auſſi par la diſpoſition de leurs diverſes couches, qui ſont plus ſerrées & plus intimement unies que dans les pierres jaunes; & ce qui, ſelon la remarque de l'illuſtre Auteur (*a*) que nous ne faiſons qu'abréger, ajoute encore à cette analogie, c'eſt que les perſonnes ſujettes aux pierres cyſtiques noires, le ſont auſſi aux pierres urinaires. Enfin la propriété la plus caractériſtique des pierres noires conſiſte en ce qu'elles ne peuvent point prendre flamme, ni ſe liquéfier par le feu, comme les pierres jaunes. Il eſt pourtant à

(*a*) M. Bianchi.

remarquer qu'entre celles-ci, celles qui viennent du conduit hépatique, ont plus de diſpoſition à brûler que les pierres de la veſicule : obſervation qui eſt conforme à ce que nous avons remarqué ci-deſſus touchant les pierres tirées de la veſicule d'un vieillard, qui, quoique jaunes ou jaunâtres, n'ont pas pris feu d'une maniere ſenſible.

NOUVELLES OBSERVATIONS

CHYMIQUES ET PRATIQUES

Sur le ſel naturel de l'urine de l'homme, par M. SCHLOSSER, Docteur en Médecine.

On retire de l'urine un ſel, par le moyen de la cryſtalliſation, auquel les Auteurs ont donné différens noms : Helmontius l'appelle *ſal urinarium ;* Boerhaave, *ſal nativum ;* Marggrave, *ſal fuſibile ;* Hauptius, *ſal urinæ perlatum mirabile ;* & il a été nommé par Boyle *ſal cryſtallinum.*

Boerhaave eſt le premier qui a donné la deſcription exacte de la maniere de préparer cette eſpece de ſel : Henkel en a traité après ce grand Médecin, mais avec moins d'ordre & d'exactitude. Le procédé de Boerhaave eſt cependant ſujet à des inconvéniens. D'a-

bord le tems pendant lequel ce grand Médecin tient l'urine en évaporation, n'eſt fondé ni ſur l'expérience, ni ſur aucun raiſonnement ſenſible. Secondement, l'eſpace d'une année qu'exige Boerhaave pour cette opération, eſt beaucoup trop long, puiſque M. Schloſſer dit qu'il ne faut que vingt-quatre heures. En troiſieme lieu, Boherhaave prétend que l'on ne peut tirer ce ſel de l'urine qu'une fois ou deux, & M. Schloſſer aſſure que l'on peut répéter cette cryſtalliſation pluſieurs fois de ſuite.

Voici le procédé. de M. Schloſſer.

Prenez de l'urine d'un homme ſain rendue après la derniere coction : mettez-la dans un vaſe ſur le feu, pour la faire évaporer également ; augmentez le feu par dégrés, ſoutenez l'évaporation juſqu'à ce qu'il s'éleve une eſpece d'écume, & qu'elle couvre toute la ſurface de la liqueur. Pour-lors tirez-la de deſſus le feu, paſſez-la à travers d'un papier gris ; la liqueur devient limpide : mettez-la dans un vaſe chaud & propre, que vous couvrirez d'un papier attaché avec un fil, & laiſſez le tout en repos l'eſpace de vingt-quatre heures. On trouvera au fond & ſur les parois du vaſe des cryſtaux durs, ſolides, légérement tranſparens, d'un rouge brun, & une liqueur épaiſſe, d'un rouge-noir, qui paroît graſſe au toucher. Décantez cette liqueur, jettez deſſus un peu d'eau chaude ; mettez-la en

évaporation, comme ci-deſſus : vous retirerez de nouveaux cryſtaux ſemblables aux premiers. Recommencez ce manuel, juſqu'à ce que la liqueur ne fourniſſe plus de ſel. Quand vous avez vos cryſtaux ainſi préparés, jettez deſſus de l'eau très-froide, dans laquelle vous les agiterez vivement ; immédiatement après vous ſurvuiderez l'eau : de cette maniere vous viendrez à bout d'épurer le ſel, & de le priver de ſes parties huileuſes. On peut pourlors réſerver ces cryſtaux, les diſtiller avec de l'eau de pluie très-pure, & répéter les ſolutions & les diſtillations, juſqu'à ce que le ſel ſoit extrêmement purifié.

M. Schloſſer prétend avec aſſez de raiſon que Boerhaave s'eſt trompé, quand il a dit qu'il falloit dans l'évaporation pouſſer le feu juſqu'à deux cent dégrés au thermométre de Farenheith : ce feu eſt trop violent pour le commencement de l'évaporation, où la liqueur eſt pleine de flegme, & par conſéquent bien plus ſuſceptible d'être réduite en vapeurs ; ſur la fin, il ne s'éleve pas la moitié autant de flegme au même dégré de feu. Il vaut donc mieux augmenter le feu, à meſure que la quantité de l'eau diminue.

Notre Chymiſte a obſervé que le vrai tems où l'évaporation étoit aſſez forte, c'étoit quand il s'élevoit une eſpece d'écume ſur la liqueur ; quand le feu eſt trop foible ſur la fin, cette écume ne ſe forme pas : quelquefois il nage

ſur la liqueur une eſpece de cuticule ; alors on voit une petite poudre très-fine, brillante & véritablement ſaline, qui ſe précipite au fond du vaſe d'autant plus abondamment, que cette eſpece d'évaporation eſt plus longue ; cette cuticule n'eſt elle-même qu'un tiſſu formé d'une infinité de cryſtaux. Si le feu eſt trop violent ſur la fin, il vient de l'écume, mais avant que l'urine ſoit aſſez évaporée ; alors elle eſt onctueuſe & ſe gonfle, en franchiſſant les bords du vaſe qui la contient, & en répandant avec elle cette poudre ſaline dont nous venons de parler.

M. Schloſſer, après s'être aſſuré que le ſel qu'on retire de l'urine récente & de celle que l'on a miſe en putréfaction, eſt préciſément la même, a voulu ſçavoir ſi par ſa méthode il n'en retireroit pas une plus grande quantité, que par celles de Boerhaave & de Marggrave. Pour cet effet il a pris cinquante onces d'urine rendue après la derniere coction d'un homme en bonne ſanté : il l'a faite évaporer ſur le feu de la maniere preſcrite ci-deſſus ; il a filtré le réſidu à travers la chauſſe d'Hippocrate. Il a trouvé que la liqueur qu'il avoit paſſée, peſoit une once ſix gros & demi. Ainſi il eſt aiſé de voir combien l'évaporation avoit emporté de liquide. M. Schloſſer a découvert après toutes ſes expériences que par demi-livre d'urine nouvelle, épaiſſie ſelon ſa maniere de la faire évaporer, on en retiroit cinq gros d'un ſel très-pur :

d'où il conclut que cent vingt pintes d'urine récente donneroient quatre pintes & ſept onces de liqueur propre à la cryſtalliſation, & qu'en faiſant le reſte du manuel qu'il preſcrit, on auroit préciſément ſept onces d'un ſel très-pur, tandis que Marggrave n'en a retiré que trois ou quatre tout au plus de la même quantité d'urine. Toute la différence de ces deux réſultats vient de ce que Marggrave n'employoit dans la diſtillation que de l'urine en putréfaction, & que par conſéquent le feu évaporoit une très-grande quantité de ſel alkali volatil qui formoit le déchet qui ſe trouve dans le ſel naturel de l'urine. En ſecond lieu, les cryſtalliſations répetées que fait M. Schloſſer, peuvent auſſi extraire de l'urine une plus grande quantité de ce ſel, au lieu que Marggrave ſe contentoit de n'en faire qu'une.

Toutes les fois que l'urine que l'on tient en évaporation commence à devenir opaque, il ſe fait une précipitation proportionnée à l'évaporation, d'une eſpece de poudre qui porte un caractere de mucoſité : elle n'a aucun éclat, quand elle n'eſt pas ſéchée, & elle paroît graſſe; quand on la prive de toute ſon humidité, elle devient brillante, & ſe réduit en une véritable pouſſiere. M. Schloſſer a voulu s'aſſurer de la nature de ce nouveau produit : pour y réuſſir, il la traitée dans des vaiſſeaux bien fermés au feu le plus violent, afin de calciner le réſidu & de leſſiver les cendres avec de

l'eau

l'eau bouillante. Il a mis quatre onces & demie de cette eſpece de pouſſiere dans une petite rétorte placée ſur un bain de ſable. Il a pouſſé le feu à ſa plus grande force : alors il s'eſt élevé un flegme limpide, immédiatement après une liqueur alkaline colorée ; celle-ci a été ſuivie de quelques vapeurs blanches qui fourniſſoient du ſel alkali volatil en très-grande quantité & un peu d'huile jaunâtre. Dans le fond de la rétorte il étoit reſté des petits globules de couleur cendrée, & qui ſe réduiſoient en poudre ſubtile, quand on les preſſoit ; le tout peſoit une once ſept gros. Comme par la couleur il ſembloit qu'il y avoit dans cette poudre encore du phlogiſtique, puiſqu'elle n'avoit pas perdu toute ſon huile, M. Schloſſer l'a calcinée : d'abord il en eſt ſorti d'épaiſſes fumées ; elle eſt devenue de la couleur d'un blanc-cendré, & le total ne peſoit plus qu'une once trois gros. Notre Chymiſte a leſſivé cette cendre avec de l'eau bouillante, juſqu'à ce qu'enfin elle ſoit devenue inſipide : c'étoit pour-lors une poudre terreuſe, inſoluble dans l'eau, qui étant ſéchée peſoit ſept gros.

Il ne reſtoit plus à examiner que cette même eau qui avoit ſervi à édulcorer cette terre ſaline, elle avoit un goût ſalé qui n'approchoit ni de l'acide ni de l'urineux, mais plutôt du ſel marin. Dans l'évaporation, M. Schloſſer a obſervé qu'il ſe formoit des cryſtaux cu-

boïdes, comme il arrive quand on veut faire cryſtalliſer du ſel marin, tout le fond du vaſe étoit rempli de ces mêmes cryſtaux. Le ſirop de violettes n'a point changé de couleur, quand on l'a mêlé avec cette eau; l'alkali fixe ni l'alkali volatil n'ont produit aucune efferveſcence avec elle: elle n'a pas été plus agitée de ſon union avec l'eſprit de ſel. Une petite portion de ce ſel ſéchée, ſur laquelle on a verſé de l'huile de vitriol concentrée, a produit ſur le champ des vapeurs blanches en grande quantité d'une odeur ſinguliere, piquante, âcre, & qui reſſembloit parfaitement à celle de l'acide du ſel. Quand on jettoit de ce ſel dans de l'eau-forte, elle ſe changeoit ſur le champ en eau régale très-active. Ce ſel ſur le feu petille, comme quand on fait décrépiter le ſel marin. D'où M. Schloſſer conclut, que c'eſt un véritable ſel marin, & que ces cendres que l'on retire de la chauſſe, ſont unies à quelques parties d'urine épaiſſie, & qu'elles ſont formées d'un ſel marin combiné avec une terre très-pure, de ſorte que la terre fait la ſeptieme partie du poids; car onze gros de ces cendres ont produit quatre gros de ſel & ſept gros de terre.

Ne peut-on pas dire, après ces expériences de M. Schloſſer, qu'il eſt démontré que le ſel marin que nous prenons dans les alimens, ne ſe décompoſe pas dans notre corps? Mais un phénomene ſingulier que notre in-

génieux Chymiſte a trouvé dans cette eſpece de cendre, après avoir été parfaitement édulcorée, c'eſt qu'elle devient attirable à l'aiman.

Comme l'illuſtre Marggrave a dit qu'après la diſtillation de l'urine en putréfaction, on trouvoit deux ſels en égale quantité, dont l'un eſt volatil & l'autre eſt fixe; qu'il s'eſt contenté d'aſſurer que celui qui eſt volatil, tient de la nature du ſel ammoniac préparé avec la chaux vive, ſans entrer dans aucun détail d'expériences; qu'il a examiné avec le plus grand ſcrupule le ſel fixe de l'urine, & qu'il a démontré par des expériences faites avec toute la ſagacité poſſible, que c'étoit un véritable ſel acide, & un des plus puiſſans qu'il connut, M. Schloſſer a voulu faire voir que l'urine nouvelle jouiſſoit des mêmes propriétés. M. Schloſſer a pris une once de ſel d'urine préparé comme il le preſcrit, il l'a miſe dans une rétorte bien lutée avec un récipient, & l'a pouſſée à un feu modéré & conduit par dégrés, juſqu'à ce qu'il ait apperçu une eſpece de roſée qui couloit dans le récipient: pour-lors il a conſervé le feu dans le même dégré, tant que la rétorte a fourni de cette roſée. Après cette opération, il a laiſſé réfroidir inſenſiblement ſes vaiſſeaux, & il a trouvé dans le récipient une liqueur limpide qui n'offroit au goût ni à la vue, ni huile ni ſel. Dans le col de la rétorte, il y avoit des filamens ſalins qui formoient une petite chaîne

de cryſtaux ; mais ils étoient trop petits, & en trop petite quantité, pour en pouvoir faire l'examen. Dans le fond de la rétorte, M. Schloſſer a vu une maſſe griſe poreuſe qui peſoit une demi-once.

La liqueur dont nous venons de parler, & qui ſe trouvoit dans le récipient réfroidie & évaporée, n'a fourni aucuns cryſtaux : elle étoit très-volatile ; ſa couleur étoit jaunâtre, ſon odeur irritante, & ſi reſſemblante à celle de l'eſprit du ſel ammoniac préparé avec la chaux vive, que le plus habile s'y ſeroit mépris ; elle avoit un goût d'urine qui brûloit la langue ; elle a verdit le ſirop de violettes. Cette liqueur précipitoit le ſublimé corroſif diſſous dans de l'eau, & la diſſolution devenoit très-blanche ; elle précipitoit auſſi la diſſolution d'alun. En mettant cette liqueur dans un vaiſſeau ouvert, auprès duquel on avoit placé un autre vaiſſeau de la même grandeur & également découvert qui contenoit de l'acide vitriolique très-concentré, quoique ces deux vaiſſeaux fuſſent aſſez hauts, qu'ils euſſent une ouverture étroite, & qu'ils ne fuſſent remplis que juſqu'au tiers, il s'éleva cependant ſur le champ une fumée blanche ſur la ſurface de leur ouverture. Quand on eut verſé quelques gouttes de cette liqueur ſur l'huile de vitriol, on auroit dit qu'il ſeroit tombé un charbon ardent dans l'eau ; on entendit un ſifflement, une légére efferveſcence

accompagnée d'un peu de fumée, qui avoit une odeur aromatique ſinguliere qui ne portoit point trop d'âcreté : l'acide nîtreux ne cauſa aucun dérangement dans cette liqueur dont il s'agit ; il en fut de même avec l'acide du ſel le plus parfait. M. Schloſſer fit enſuite quelques tentatives avec du vinaigre concentré & préparé avec la craie ; il le plaça, comme ci-deſſus, dans un vaſe, à côté de celui qui contenoit ſa liqueur. Il ſortit une fumée blanche, mais qui ſe formoit deux fois plus vîte, & qui étoit en bien plus grande quantité. Les deux vaiſſeaux ſéparés à la diſtance d'un pied, de ſorte cependant qu'ils ſe communiquoient par la façon dont l'air étoit chaſſé, produiſoient toujours cette même vapeur : en mêlant ces deux liqueurs, il n'y eut pas d'efferveſcence, mais il s'en fit une diſſipation conſidérable.

Ces expériences prouvent que cette liqueur eſt d'une nature volatile & alkaline, qui paroît approcher de celle du ſel ammoniac.

Paſſons à l'examen de ce qui reſtoit dans la rétorte. M. Schloſſer, après l'avoir mis dans un creuſet, l'a fait rougir au feu le plus violent ; & quand il s'eſt apperçu que cette matiere étoit en fuſion, il l'a étendue ſur une plaque de cuivre très-polie, & la laiſſée réfroidir en cette maniere. Elle étoit réduite pour-lors en une maſſe de terre compacte, très-tranſparente, qui ſe partageoit en plu-

ſieurs fentes en ſe réfroidiſſant : elle n'étoit ni parfaitement ſéche, ni parfaitement humide dans l'air ; ſa ſurface extérieure reſſembloit à de la poix, & s'amolliſſoit inſenſiblement. Cette ſubſtance ſe diſſolvoit dans trois fois autant d'eau ; en la faiſant évaporer, on n'en retiroit aucuns cryſtaux : en verſant deſſus de l'alkali volatil très-vigoureux préparé avec de l'urine putréfiée, il ſurvenoit une efferveſcence aſſez conſidérable, quelquefois même elle étoit très-vive. Quand la liqueur étoit parfaitement ſaturée, il ſe faiſoit par l'évaporation des cryſtaux qui n'étoient autre choſe que le ſel naturel de l'urine, que l'on pouvoit appeller du ſel naturel régénéré : l'alkali fixe produiſoit avec cette liqueur les mêmes phénomenes.

Après toutes ces expériences, M. Schloſſer ſe croit en droit de conclure que le ſel naturel de l'urine que l'on retire de l'urine nouvelle, eſt préciſément le même que celui que produit l'urine en putréfaction, dont la partie acide a été ſi bien développée par Marggrave ; mais comme cet Auteur n'a fait que très-peu d'expériences ſur cette matiere vitrifiée dont nous venons de parler, M. Schloſſer a cru devoir faire quelques tentatives ſur cet objet.

Cette matiere n'a éprouvé aucun changement dans l'eſprit de vin froid ou dans celui qui étoit bouillant, mais ſon poids y diminue.

Quand on met le feu à l'eſprit de vin chargé de cette matiere, il s'enflamme à l'ordinaire, ſans acquérir une couleur nouvelle. L'eſprit éthéré de térébenthine n'a pu entamer cette maſſe vitrifiée.

Marggrave prétend que ce verre ſalin diſſous dans de l'eau fermente, quand on y verſe de l'alkali fixe. M. Schloſſer a réitéré cette expérience, & a éprouvé le contraire: les deux matieres reſtent dans le repos le plus parfait, la liqueur ſe trouble cependant par le mêlange; ce qui paroît mériter attention. Le ſyrop de violettes n'a altéré ce verre en aucune maniere. L'eſprit de ſel, comme l'eſprit de ſel ammoniac préparé avec de la chaux, n'ont produit aucune effervеſcence; la liqueur eſt devenue laiteuſe & trouble. Par l'évaporation elle n'a donné aucuns cryſtaux; après l'évaporation, on a trouvé l'alkali fixe au fond, & l'eſprit s'étoit diſſipé. La craie jettée dans la diſſolution de ce verre, n'a produit aucun mouvement; le thermométre de Fahreinheit n'y a point varié. Ainſi après ces expériences il ne paroît pas que Marggrave ait eu raiſon de regarder ce ſel comme un acide. Cette eſpece de ſel traité avec le ſable, feroit-il du verre? Quelles ſont ſes vertus, quand il eſt uni à un alkali fixe? Enfin ſeroit-il de quelque uſage en Médecine? c'eſt ſur quoi M. Schloſſer ne veut pas prononcer.

La ſaveur du ſel naturel de l'urine eſt lé-

gérement ſaline, mais point acide ni urineuſe. La quantité néceſſaire de l'eau pour mettre ce ſel en diſſolution eſt ſi variée, qu'on a de la peine à déterminer rien de poſitif ſur cet objet.

Voici ce que M. Schloſſer a fait pour parvenir à la vérité.

Il a plongé ſon thermométre de Fahrenheit dans une once d'eau très-pure; le mercure étoit à 56 dégrés. Il a jetté tout à la fois dans cette eau une demi-once de ſel naturel d'urine très-purifié & très-pulvériſé. Il a remué le vaſe pour bien unir la liqueur & le ſel. Le thermométre deſcendit à 52; il y reſta quelque tems, & revint à ſon premier dégré. Pour-lors M. Schloſſer ſépara avec ſoin le liquide du ſel qui reſtoit au fond du vaſe: il le fit ſécher, le peſa; le poids étoit de deux gros & demi. D'où il conclut qu'une once d'eau pouvoit diſſoudre un gros & demi de ce ſel, en remuant le vaſe, & la liqueur ayant 56 dégrés de chaleur. Notre Chymiſte a fait diſſoudre de nouveau ces deux gros & demi de ſel qui reſtoient, & il a chauffé la liqueur de façon qu'on pouvoit encore y laiſſer les mains; il s'en eſt diſſous un demi-gros de plus. Il prétend que s'il eût fait bouillir cette liqueur, la diſſolution auroit été encore bien plus forte; néanmoins il a retiré par l'évaporation deux gros de ſon ſel.

Ce ſel ſe cryſtalliſe en petits priſmes pa-

ralleles & égaux entr'eux, qui ont quatre faces oblongues & égales entr'elles, & dont les deux extrémités ſont tronquées : quand on le met ſur le feu, il ſe fond & ſe cryſtalliſe de nouveau après, comme le borax. L'acide vitriolique, comme l'eſprit de nître & le vinaigre fait avec la craie, n'excitent avec lui aucune efferveſcence ; il en eſt de même de l'eſprit alkali volatil de l'urine de l'homme putréfiée. Le ſyrop de violettes verſé avec ce ſel diſſous dans de l'eau, n'a point changé de couleur ; l'alkali fixe n'a point produit d'efferveſcence. Ce ſel ſe conſerve très-ſec dans l'air. Quand on jette de ce ſel ſur le nître en fuſion, il excite un frémiſſement juſqu'à ce qu'il ſoit diſſous ; on ne voit plus le nître ſcintiller ni s'enflammer, mais il s'éleve un peu de fumée. Ce ſel ne ſe diſſout pas dans l'eſprit de vin, pas même quand il eſt en ébullition. De l'eſprit de vin qui contenoit de ce ſel, & auquel on avoit mis le feu, avoit une flamme plus verdâtre qu'à l'ordinaire. De nouvel eſprit de vin verſé ſur de l'eau qui étoit ſaturée de ce ſel, & qui étoit très-limpide, l'a rendu trouble ſur le champ & blanchâtre ; elle dépoſoit au fond & ſur les côtés du vaſe des cryſtaux : le thermométre pendant ce tems monta de dix dégrés. La chaux vive ſur laquelle on jetta de ce ſel, ne donna aucune odeur ; quand la chaleur fut un peu forte, il s'éleva une vapeur légérement alkaline. En

pilant dans un mortier de la chaux vive & de ce ſel très-ſec, il s'en exhala très-peu d'alkali volatil qui à peine ſe faiſoit ſentir. Dans une eau remplie de ce ſel juſqu'à la ſaturation, M. Schloſſer avoit jetté des paillettes d'or, de la raclure d'étain, des grains de plomb, des globules de mercure & des petits morceaux d'argent ; tous ces mixtes reſterent ſans aucune altération. La limaille d'acier rendoit cette diſſolution blanchâtre, mais aſſez claire. Le cuivre étoit légérement corrodé & couvert d'un peu de verd-de-gris ; le biſmuth étoit intact ; le zinc ſe diſſolvoit aſſez lentement, quand on échauffoit la liqueur ; la poudre d'antimoine crud ne put pas ſe diſſoudre. La même liqueur verſée ſur de la diſſolution d'or dans de l'eau régale ne produiſit aucun phénomene ; elle précipita, ſous la forme d'une poudre noire, de l'argent diſſous dans de l'eau-forte. Le vif argent diſſous dans de l'eau-forte s'agita ſur le champ, & & ſe changea en une maſſe très-blanche. Il en fut de même du cuivre, du fer & de l'étain dans l'eau forte. Le plomb diſſous dans de l'eau-forte n'éprouva aucun changement. Le biſmuth fut précipité en une poudre toute blanche. Le zinc également diſſous dans l'eau-forte, reſta en repos. La diſſolution de l'antimoine dans l'eau-forte fut précipitée ſous la forme d'une poudre blanche.

M. Schloſſer n'a rien éprouvé de particulier

ſur les vertus médecinales de ce ſel naturel de l'urine. Il s'en rapporte à Boerhaave qui lui donne une vertu diurétique & diaphorétique, & à Quincy qui dans ſa Pharmacopée dit qu'il eſt très-efficace pour les rhumatiſmes.

Nous ſommes redevables de pluſieurs connoiſſances très-utiles aux expériences ingénieuſes de M. Schloſſer. Il nous a appris d'abord que le ſel que l'on retire de l'urine nouvelle, ou de celle qui a été en putréfaction, eſt préciſément le même; 2° que ce ſel naturel de l'urine eſt un vrai ſel neutre; 3° que l'acide qu'il contient, eſt un acide animal; 4° que ce même acide uni à l'alkali volatil ordinaire produit le ſel naturel de l'urine régénéré. 5° Enfin il nous a découvert que cet acide change la nature de l'alkali volatil auquel il s'unit, & qu'il lui donne des propriétés ſingulieres. Une expérience nouvelle confirme cette derniere propoſition. Prenez de l'alkali fixe pur & bien ſec; pulvériſez-le, & jettez-le dans la liqueur qui tient en diſſolution du ſel naturel de l'urine : diſtillez le tout; conduiſez le feu doucement. Alors vous aurez, non un alkali volatil ordinaire, mais un eſprit alkalin qui ne peut ſe cryſtalliſer, qui ne fermente pas avec les acides, mais qui, mêlé avec l'acide vitriolique & le vinaigre concentré, excite une fumée épaiſſe dans l'air; c'eſt ce que Boerhaave appelle l'eſprit igné, *ſpiritus igneus*.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur un fœtus trouvé dans une des trompes de la matrice, par M. VAN-DER-BELEN, Docteur en Médecine, Profeſſeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie, à Louvain.

MONSIEUR,

Quoiqu'il y ait pluſieurs exemples rapportés par différens Auteurs de fœtus qui avoient été trouvés dans une des trompes de la matrice, je crois que vous voudrez bien me permettre de vous faire part d'une Obſervation nouvelle à ce ſujet.

La femme dont il s'agit, s'appelloit Marie Limbos, âgée de vingt-huit ans, mariée depuis ſept : elle a mis deux enfans au monde, dont l'un eſt mort au bout de huit mois & dix-ſept jours, & l'autre a vécu plus de deux ans; l'un & l'autre ont péri dans des convulſions.

Elle étoit enceinte du troiſieme le 2 Octobre 1755, lorſqu'elle fut attaquée d'une toux continue, ſéche & violente, qui dura juſqu'au 23 du même mois : quatre jours après le ſang commença à ſe faire jour par le vagin goutte à goutte, comme ſi elle avoit eu continuellement ſes régles ; le ſang couloit ſi lente-

ment, qu'il ne faiſoit que tacher le linge, ſans laiſſer aucun grumeau ni aucun coagulum. Depuis le commencement de ſa groſſeſſe, cette femme avoit reſſenti des douleurs ſi vives dans le bas-ventre, ſur-tout lorſqu'elle vouloit aller à la ſelle, qu'il lui ſembloit qu'on lui arrachoit les entrailles, & qu'elle étoit obligée de ſe tenir le bas-ventre avec les deux mains. Le 2 Mars de cette année, elle entra dans un cabaret à biere où elle but deux pintes de cette boiſſon avec ſon mari : elle retourna chez elle, & y fut ſaiſie de douleurs de ventre cruelles & de ſyncopes fréquentes qui l'obligerent de ſe mettre promptement au lit juſqu'au 14, où elle mourut le matin dans une foibleſſe.

Après la mort de cette femme, on lui fit l'opération céſarienne, pour tirer l'enfant du danger où il étoit, & pour lui donner le Baptême, s'il étoit encore en vie ; mais on fut bien étonné, quand on vit que l'enfant n'étoit pas dans la matrice, mais dans la trompe de Fallope du côté gauche. On fit l'amputation de la matrice, des trompes & d'une partie du vagin, & on m'apporta chez moi toutes ces piéces anatomiques. Voici ce que j'ai obſervé.

La trompe de Fallope du côté gauche formoit un ſac très-vaſte depuis ſon milieu juſqu'à ſon pavillon : dans cette eſpece de ſac étoit renfermé le fœtus qui étoit mâle, très-

bien conformé, & qui avoit trois pouces & demi de grandeur : je n'ai pas pu obſerver quelle étoit ſa ſituation, à cauſe de l'opération céſarienne que l'on venoit de faire. Le placenta étoit adhérent à toute la circonférence de la partie interne du ſac, à l'exception d'une petite portion qui avoit été enlevée par l'opération ; il formoit une groſſeur aſſez conſidérable. Dans le reſte de la trompe, on n'obſervoit rien de particulier ; elle n'avoit éprouvé aucun changement dans ſes parois ni dans ſon diamétre. La matrice étoit plus groſſe & plus épaiſſe que dans l'état naturel, de façon qu'elle avoit de long deux pouces huit lignes & un demi-pouce d'épaiſſeur ſur les côtés : ſa cavité me parut plus grande qu'à l'ordinaire, il y avoit neuf lignes de diſtance entre les ouvertures des trompes. Le célebre Sanctorinus a déja remarqué cette augmentation de la matrice dans une obſervation ſemblable d'un fœtus trouvé dans une trompe. *Obſervat. Anatom. cap. 2. n. 19.* Au reſte j'ai obſervé dans la cavité de la matrice beaucoup de glaires ſanguinolentes ; je les conſerve dans de l'eſprit de biere.

Voici, Monſieur, quelques autres Obſervations aſſez rares que je vous envoye, au ſujet des corps jaunes des ovaires. Vous ſçavez que M. de Haller dit dans ſa Phyſiologie, chap. 36. n. 825, que ces corps jaunes ne paroiſſent qu'immédiatement après la concep-

tion, & qu'on ne peut les découvrir que dans les femmes enceintes & dans celles qui ſortent de couches ; cependant Sanctorinus, chap. 11. n. 15 du livre ci-deſſus, aſſure les avoir obſervés dans des filles qui avoient été d'une conduite irréprochable.

Au mois de Décembre 1755, j'ouvris une fille qui pendant ſa vie n'avoit donné aucune preuve de libertinage, & de la ſageſſe de laquelle j'étois moralement ſûr. J'ai vu ſenſiblement dans un des ovaires un corps jaune, de la groſſeur d'un pois, qui rempliſſoit une grande partie de l'ovaire ; il étoit d'un rouge-brun, rempli de petits grains : je le dégageai facilement de ſa capſule qui étoit pleine à l'intérieur d'une humeur jaunâtre, & que je déchirai facilement avec le manche de mon ſcalpel. Je trouvai pluſieurs véſicules remplies de cette liqueur jaunâtre ; elles étoient placées ſur le contour extérieur de l'ovaire. J'obſervai la même choſe dans l'autre ovaire, mais je n'y vis pas de corps jaune.

Au mois de Janvier de cette année, j'aſſiſtai à l'ouverture d'une femme de vingt-quatre ans, qui étoit mariée depuis cinq mois. Je trouvai dans un des ovaires un corps jaune, plus petit que celui dont je viens de vous parler, qui touchoit preſque à la ſurface de l'ovaire par une de ſes parties : je l'ouvris de ce côté, & j'apperçus une véſicule pleine d'une liqueur jaune, ſemblable à celle que l'on

trouve dans les petits corps que l'on appelle œufs dans les femmes ; je vis auſſi une eſpece de conduit qui ſe terminoit à la membrane de l'ovaire. La matrice dans cette femme étoit très-conſidérable, & il y avoit une légére phlogoſe à ſa ſurface interne ; j'y trouvai auſſi des glaires mêlées de ſang.

J'ai l'honneur d'être, &c.

VAN-DER-BELEN.

NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur les effets de la Saignée, par rapport à la dérivation & à la révulſion, par M. le Baron DE HALLER, *Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Londres, Berlin, Stokholm, &c.*

La ſaignée eſt un des remedes les plus communs en Médecine, & un de ceux dont il eſt le plus important d'apprécier la valeur. M. Silva, Médecin de la Faculté de Paris & très-habile Praticien, a publié un Ouvrage ſur ce ſujet, où il a tâché d'établir le ſyſtême de Bellini ſur la dérivation & la révulſion. Pluſieurs Auteurs illuſtres ont frondé ſon ſentiment

timent (*a*); aucun d'eux ne ſ'y ſont oppoſés avec plus de ſagacité, & ne l'ont plus ſolidement combattu que MM. Senac (*b*) & Queſnay (*c*), dont tout le monde connoît l'eſprit & les talens ſupérieurs. Il falloit, pour terminer cette diſpute littéraire, en venir à l'expérience qui ſeule pouvoit avoir le droit de fixer l'eſprit des Médecins. De Heide a fait plusieurs tentatives à ce ſujet ſur des animaux; elles ont commencé à jetter quelque jour ſur cette matiere. M. de Haller a ſuivi la route que cet Obſervateur lui a ouverte, & a pouſſé ſes recherches bien plus loin & bien plus avantageuſement que ſon prédéceſſeur.

La premiere choſe que M. de Haller a voulu vérifier, c'eſt de ſçavoir ſi la vîteſſe du ſang augmente dans la veine qu'on ouvre & dans les veines voiſines, parce que ſi elle diminue, tout le ſyſtême de Bellini ſ'écroule. Après bien des expériences, M. de Haller a vu, auſſi ſouvent qu'il l'a voulu voir, que quelque fût la direction du ſang dans la veine qu'il ouvroit, ſoit qu'il allât naturellement du côté du cœur, ſoit que par un autre mouvement

(*a*) M. Chevalier, Obſervat. Critiques ſur le traité des ſaignées, in-12. 1730. M. Roger Buttler, Eſſay on blood letting. London 1734. M. Browne, Langriſh. modern. Theor. and pract. of Phyſic. London 1738. M. Martin, de la Phlébotom. & de l'Artériotom. in-12. Paris, 1741. M. Roland Jackſon, de verâ Phlebotom. Theor. Lond. 1747. Gilles Watts, of revulſion and derivation, Lond. 1754.

(*b*) Lettres ſur le choix des ſaignées, in-12. Paris, 1730.

(*c*) Obſervat. ſur la ſaignée, in-12. Paris, 1730.

il fût porté vers les inteſtins, ſoit qu'il ſe balançât ou qu'il fût en repos, qu'on eût arraché le cœur, ou lié ou coupé les aortes, le ſang dans toutes ces circonſtances ſortoît de la veine coupée avec une vîteſſe beaucoup plus grande que celle qu'il a dans aucune autre veine entiere, & même plus vîte qu'il ne parcourt les arteres. Il ſort d'abord en faiſant des tourbillons, comme s'il étoit lancé par le poids d'une grande colomne d'eau qui forceroit un tuyau, & ſa vîteſſe qui eſt la plus grande au ſortir de la plaie, diminue à meſure qu'il ſe répand dans les lames du méſentere (*a*); & les globules qui étoient d'abord ramaſſés ſous la forme d'un jet fort ſerré, s'éloignent peu-à-peu, & le lit du courant s'élargit conſidérablement. Deux courans oppoſés rapides, l'un & l'autre ſe hâtent de ſe jetter dans l'ouverture de la veine; il ſort cependant plus de ſang & avec plus de vîteſſe du côté du cœur, & la colomne qui en vient repouſſant celle qui part du côté des extrémités, fournit preſque ſeule tout le ſang qui coule par la ſaignée.

M. de Haller a obſervé enſuite que l'ouverture d'une veine occaſionne un mouvement très-rapide du ſang veineux, même après qu'il a été long-tems en repos, & que le cœur a été enlevé. Cette vîteſſe a lieu

(*a*) M. de Haller a fait ces expériences ſur les veines méſentériques des grenouilles & des crapauds, qui ſont très-viſibles & s'ouvrent aiſément avec la lancette.

dans la veine ouverte, dans les rameaux qui s'y jettent, dans les troncs voiſins qui communiquent avec elle, & même dans les petites veines capillaires. Cette expérience ne manque jamais, à moins que la veine n'ait déja vuidé tout le ſang. Enfin la ſaignée paroît ſi efficace pour changer le cours du ſang, qu'elle occaſionne un mouvement contraire aux loix les plus ordinaires de la circulation, en faiſant rebrouſſer le ſang du côté du cœur vers l'inciſion, & elle accélere le mouvement de celui qui venoit du côté des inteſtins. C'eſt un ſpectacle amuſant, ſi l'on en croit M. de Haller, de voir l'eſpece de combat qui ſe livre entre ces deux colomnes, & qui quelquefois eſt d'autant plus ſenſible que leurs couleurs ſont différentes, le courant du côté du cœur étant d'un rouge beaucoup plus éclatant que celui qui vient du côté des inteſtins qui eſt plus pâle.

Ce mouvement rapide déſemplit preſque entiérement les veines voiſines. Le ſang qui retourne du cœur, a plus de vîteſſe que celui qui vient du côté des inteſtins ; ſon cours ſe ſoutient auſſi plus long-tems : quelquefois le courant du côté du cœur eſt le ſeul qui fourniſſe du ſang.

Les veines voiſines vuident le ſang par l'inciſion, par un mouvement direct & par un mouvement retrograde ; & ſi le ſang eſt en repos, la ſaignée l'agite, & rend la fluidité à ces amas de globules que le repos avoit fait

dégénérer en une eſpece de maſſe d'huile.

M. de Haller prétend qu'il arrive peu de changement par rapport à la vîteſſe & par rapport à l'évacuation dans les veines du méſentere les plus éloignées de celles qu'on ouvre. Après avoir fait ſept ſaignées, notre Obſervateur a vu le mouvement du ſang ſe conſerver encore pendant deux heures, même dans les petits vaiſſeaux capillaires. L'on voit par tous ces faits combien la ſaignée eſt propre à rétablir la circulation ſuſpendue dans les noyés & dans les perſonnes attaquées de maladies ſoporeuſes.

La ſaignée, ſelon M. de Haller, attire le ſang du voiſinage ſur la partie ſur laquelle on la fait : ainſi la doctrine de la dérivation s'accorde aſſez bien avec l'expérience, pourvu cependant que ſon effet ne ſoit pas détruit par les valvules. La ſaignée de la jugulaire vuide le cœur, l'oreillette droite & le poûmon, parce qu'il n'y a point de valvules entre deux, comme M. de Haller s'en eſt aſſuré ſur un chien & ſur d'autres animaux. Il eſt très-connu de tous les Médecins que la ſaignée de la jugulaire débarraſſe le cerveau. On a donc raiſon, d'après ces expériences de M. de Haller, de ſaigner dans les coagulations du ſang produites par la peur, le froid, ou par quelqu'autre cauſe, puiſque cette opération donne de la fluidité & du mouvement au ſang.

Comme toutes les veines du corps ſont liées les unes aux autres, les plus proches de cell es

qu'on ouvre ſont celles qui ſe vuident le plus conſidérablement ; celles qui ſont plus éloignées, ſe déchargent très-peu & très-lentement. Dans celles-là, le ſang acquiert un peu plus de vîteſſe ; mais ces effets vont toujours en diminuant, à meſure qu'on s'éloigne de la veine ouverte, & il ceſſe enfin abſolument. Les veines qui ſont éloignées de la ſaignée, ſe déſempliſſent très-peu. Ainſi ces expériences démontrent *l'exiſtence réelle de la dérivation*.

La ſeconde queſtion dont il s'agit, eſt la plus importante ; c'eſt de ſçavoir ſi la ſaignée accélere auſſi le mouvement du ſang artériel. Ce qui prouve l'importance de cette queſtion, c'eſt que ce n'eſt pas ſur la dérivation & ſur la révulſion des veines qu'on ſe fie en pratique, mais ſur celle qui doit ſe faire par les arteres correſpondantes à la veine ouverte : d'ailleurs les maladies inflammatoires, telles que la phrénéſie & la pleuréſie, ſont regardées comme des maladies des arteres ; & le grand Boerhaave prétend par ſa doctrine prouver qu'en ouvrant une veine, on y détermine le cours du ſang qui gonfle la partie enflammée, & qu'on peut de cette maniere deſobſtruer les extrémités capillaires.

M. de Haller a fait ſoixante-deux expériences, pour s'aſſurer de la vérité dont il s'agit. Dans les trente-ſix premieres, il n'a fait aucune attention au ſang artériel ; ſon mouvement étoit trop prompt, pour que la ſaignée ait pu en augmenter la vîteſſe. Dans les vingt-

ſix autres, M. de Haller a examiné attentivement le changement que cette opération y a occaſionné, & il a obſervé dans le plus grand nombre que la ſaignée augmentoit le mouvement du ſang dans les arteres, ſoit qu'il ne fût que rallenti, ſoit qu'il fût ſuſpendu; il paroît que ſa vîteſſe augmentoit comme ſa quantité. L'ouverture d'une veine après la mort de l'animal, après que le cœur a été arraché, a fait renouveller ce mouvement dans l'artere. Ces augmentations du mouvement du ſang ont trop conſtamment ſuivi la ſaignée, pour qu'on puiſſe les attribuer à quelqu'autre cauſe accidentelle. Ainſi après ces expériences de M. de Haller, on peut conclure que la ſaignée accélere le mouvement du ſang dans les arteres correſpondantes & voiſines de la veine; ce qui prouve la bonté de la doctrine de Bellini ſur la révulſion.

M. de Haller prétend que ce qui établit auſſi ſolidement la révulſion artérielle, c'eſt que le ſang s'amaſſant dans l'endroit de la veine ouverte, & la quantité de la maſſe totale du ſang n'augmentant pas pendant ce tems-là, il faut que les arteres voiſines de celles qui ſe ſont déchargées par l'ouverture, vuident leur ſang dans ces dernieres, comme dans un endroit où elles trouvent moins de réſiſtance; & cette diminution ayant lieu de proche en proche, l'effet doit s'étendre juſqu'à des arteres aſſez éloignées: il ne s'enſuit pas que cela ſe communique juſqu'à

celles qui le ſont le plus, parce que les petites anaſtomoſes qui ſe trouvent entre deux, ne ſuffiſent pas pour un mouvement fort prompt du ſang d'une artere à une autre fort éloignée. Ainſi l'on ne ſçauroit penſer que le ſang du cerveau puiſſe ſe jetter ſur l'artere crurale au travers des petites anaſtomoſes de la moëlle épiniere ou des vaiſſeaux du baſſin. Si l'on ajoute à cela qu'un homme s'affoiblit en perdant ſon ſang, & que la force du cœur étant moindre par-là même, la réſiſtance que font les arteres dans les parties oppoſées à celle de la ſaignée, ſe trouve proportionnellement plus grande que dans un homme ſain; c'eſt une nouvelle raiſon qui détermine une plus grande quantité de ſang du côté de la veine ouverte, plutôt que du côté du cerveau, ou des autres parties dans leſquelles rien n'a diminué la réſiſtance des vaiſſeaux.

M. de Haller étaie ſes expériences avec de très-bonnes raiſons, qui ſe trouvent auſſi dans l'Ouvrage excellent de M. Silva, & il prouve qn'il y a une véritable révulſion de la tête, toutes les fois qu'il s'y porte moins de ſang du cœur, & que les vaiſſeaux du cerveau ſont moins gonflés. Il avoue cependant que tout cela n'eſt vrai que dans le tems que le ſang s'écoule: quand la plaie eſt fermée, tout ſe rétablit dans l'ordre naturel; le mouvement du ſang perd ſeulement un peu de ſa force & de ſa vîteſſe. On peut appliquer cette

vérité dans les fiévres ; car le but principal des Médecins qui font ſaigner dans le commencement des fiévres, c'eſt d'abattre les forces trop grandes du cœur qui durciſſent le coagulum du ſang, qui rempliſſent les vaiſſeaux déja trop dilatés, qui occaſionnent de dangereuſes exſudations des vaiſſeaux obſtrués dans la tunique celluleuſe, & augmentent par une plus grande chaleur, la diſpoſition naturelle du ſang a une putridité volatile.

OBSERVATION

Sur une maladie ſinguliere d'un homme dont le viſage eſt devenu d'une difformité monſtrueuſe, & que l'on appelle communément la Tête de Veau. *Par M. RANSON, Médecin du Roi pour la Ville, la Juriſdiction & les Hôpitaux de S. Jean d'Angely.*

Celui qui fait le ſujet de la maladie ſinguliere que je vais décrire, s'appelle François Izambard, âgé de trente-trois ans, du bourg de Fontenai en Saintonge. Il avoit un frere & une ſœur, & il étoit l'aîné de cette petite famille. Il naquit auſſi ſain que les deux autres, & il a joui des avantages d'une aſſez bonne ſanté juſqu'à l'âge d'environ quinze ans ; il étoit cependant ſujet à quelques bouffiſſures ſur les paupieres ſupérieures.

Ce fut à cet âge qu'il commença à ſentir

les avant-coureurs des maux qu'il éprouve aujourd'hui. Il eſſuya d'abord une maladie très-grave qui le fixa chez lui pendant pluſieurs mois. Les circonſtances qui ont accompagné cette maladie, lui ſont échappées ; il m'a dit ſeulement qu'il fut ſaiſi d'un mal de tête accablant, & qu'il perdit connoiſſance pendant très-long-tems. Ce pauvre malheureux étoit orphélin, deſtitué de toutes reſſourſes ; il fut par conſéquent trés-négligé, & il languit un an entier chez lui, ſans avoir reçu aucun ſoulagement, & ſans avoir trouvé perſonne qui cherchât à calmer ſa peine ou à remédier à ſes maux.

Cette époque fatale devint pour Izambard celle du dépériſſement de la machine. Les parties de ſon corps affoiblies ne prirent plus qu'un accroiſſement imparfait ; les chairs ſans action demeurerent émaciées ; la ſéve trop groſſiere ne pouvoit pénétrer dans les plus petits vaiſſeaux. Dès cet inſtant ce pauvre infortuné demeura maigre, foible, & d'une très-petite ſtature ; il avoit pourtant d'aſſez bonnes couleurs, il conſervoit ſon appétit & dormoit fort bien. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ſon viſage qui juſques-là n'avoit rien de difforme, changea de caractere, prit un accroiſſement démeſuré, & qu'il ſe métamorphoſa inſenſiblement en un maſque hideux, & ſa tête en un portrait capable d'inſpirer le dégoût & l'horreur. Cet homme mendie ſon pain dans la ville de S. Jean d'An-

gely : on le connoît ſous le nom de la *Tête de Veau* (*a*).

L'origine & les progrès de cet état ont été remarqués d'aſſez près, pour détromper le Public, en l'inſtruiſant que l'homme dont il s'agit n'eſt point né avec cette difformité, & qu'il eſt de fait qu'après la grande maladie dont on vient de faire mention, lorſqu'il reprit ſa vie ordinaire, la peau de la moitié du front du côté droit commença à s'épaiſſir & ſe gonfla inſenſiblement, ſans qu'il y ſurvînt de douleur, ni de changement à ſa couleur naturelle : cette tumeur molle & ſouple s'eſt ainſi ſoutenue pendant plus de douze ans, ſans s'étendre au-delà de la naiſſance des cheveux & des oreilles qui ne ſont pas plus altérées que la plus grande partie des tégumens de la tête, qui reſtent dans leur état naturel, aſſez fournis de cheveux, ſans aucune malpropreté. Cet épaiſſiſſement de la peau s'eſt augmenté plus notablement vers le ſourcil droit, ſur lequel elle tomboit en forme de ſac replié, & recouvroit preſqu'entiérement l'œil ; la joue du même côté gonfla enſuite, & s'étendit. La tumeur du front ſe jetta en dehors de plus d'un pouce, en formant quelques replis ou ſillons enfoncés, dans leſquels le ſéjour de la ſueur cauſe une grande incommodité par ſon irritation.

(*a*) On trouvera à la fin de l'Obſervation cette figure monſtrueuſe, gravée au plus naturel. On doit avoir obligation à M. Ranſon de ce préſent qu'il fait au Public.

Les paupieres, originairement flaſques, & qui avoient été ſujettes les premieres à l'engorgement, ont pris leur accroiſſement plus lentement par proportion que les autres parties du viſage ; le nez auſſi a été long-tems avant de s'éloigner de ſon état naturel.

La lévre ſupérieure a acquis plus de volume, & a formé une eſpece de languette, dont le poids forçant le reſſort déja affoibli des fibres, la fait ſouvent tomber ſur la bouche qu'elle cache, ou plus communément elle devient vacillante, ſelon les mouvemens que ſe donne cet homme, de même que les autres parties gonflées de ſa face, ſur-tout depuis qu'elles ont plus de volume & qu'elles ſont plus relâchées.

Ce côté droit a reſté ainſi cinq à ſix ans, avant que le gauche ſe ſoit enflé ; ce qui lui eſt enſuite ſurvenu de la même façon que de l'autre côté, en commençant par le front & s'étendant à la joue. Ce dernier accroiſſement s'eſt fait en moins de tems que l'autre, & il n'eſt pas ſi conſidérable, ſur-tout au front. Tout cela s'eſt ainſi maintenu avec cette enflure médiocre & ſucceſſive, ſans augmentation ni diminution, juſqu'à l'hiver de 1753, dans lequel ce malheureux ſouffrit plus de froid & prit de plus mauvaiſe nourriture ; ſon corps a été toujours plus maigre depuis, & ſa peau plus jaune, tandis que ſa face a groſſi prodigieuſement

Depuis cette époque, l'épaiſſiſſement de la peau s'eſt augmentée dans ſon total au point

qu'il ſe trouve d'un tiers plus fort qu'il ne l'a été pendant huit à neuf ans, ſans qu'il s'y ſoit fait ſentir plus de douleurs qu'auparavant, ni que la couleur en ſoit changée, ſans aucune altération notable dans les fonctions eſſentielles. Le gonflement de la face ſe trouvant de beaucoup augmenté en peu de tems, il a fait des progrès vers la partie poſtérieure, par le deſſus de chaque oreille, d'une étendue de huit travers de doigt de longueur, formant deux lignes recourbées ſous les cheveux qui y figurent comme deux groſſes cordes molaſſes, & qui ont une tendance à ſe réunir vers le ſommet de la tête, laiſſant le reſte de la partie chevelue auſſi ſéche qu'elle l'a été juſqu'ici.

Le cou, la gorge, le menton, les oreilles & la lévre inférieure n'ont encore rien éprouvé de cette enflure vicieuſe. L'examen de la bouche, naturellement petite, a préſenté toutes les dents entieres; mais les inciſives ſont noirâtres & décharnées, & les molaires d'un jaune qui dénote leur corruption prochaine, d'autant plus que les gencives ſont gonflées d'un ſang obſcur, & que la ſalive paroît altérée par un virus ſcorbutique. Le régime de ce malheureux qui s'eſt nourri de ce que la Providence lui fourniſſoit, a cependant été réformé, depuis qu'on lui a repréſenté que les choſes âcres & ſalées lui étoient nuiſibles; il eſt d'ailleurs ſobre, boit peu de vin & même peu d'eau, quoiqu'il convienne qu'il a ſouvent

la bouche échauffée & l'eſtomac froid. Cette petite réforme ne produira pas chez lui un grand changement dans la qualité & la conſiſtance des humeurs, ſi l'on ne lui procure plus de repos, en lui épargnant les peines qu'il prend pour ſa ſubſiſtance, & en lui donnant un logement plus commode ; c'eſt ce qu'on eſpere lui procurer dans un Hôpital, aſſez bien tenu, pour lequel il ne paroît pas avoir tant d'éloignement, qu'il en a témoigné avant que ſon indiſpoſition fût venue au point qu'elle l'eſt : il la ſupporte cependant avec une patience merveilleuſe, de même que ſa difformité.

Cet état monſtrueux dans lequel eſt tombé Izambard, eſt certainement l'effet d'une maladie réelle, quoique rare & ſinguliere ; elle eſt la ſuite & comme la criſe de celle qui ſe fit ſentir, il y a dix-huit ans. L'origine & les progrès de cette derniere ſont trop ſenſibles, pour les méconnoître ; elle s'étend & prend des accroiſſemens. La partie chevelue epargnée pendant environ quinze ans, ayant commencé à être entrepriſe par les deux côtés de la tête, à l'inſtar du viſage, fait juger par ces progrès récens que l'enflure n'en reſtera pas là ; & ſi ces progrès extérieurs ſont proportionnés à ceux qu'on a vus ces trois dernieres années, quel volume la tête ne formera-t-elle pas ? Sans attendre même que cet accroiſſement ſoit entier & prodigieux, que n'a point à craindre l'œconomie intérieure du cerveau ? L'aſſoupiſſement habituel & la peſanteur dont ſe

plaint cet homme, n'en ſont-ils pas comme le préſage ? Ne peut-on pas ajouter enfin qu'il y aura tout à craindre du gonflement du cou & de la poitrine ? La reſpiration eſt déja plus courte, & le malade marche plus courbé que de coutume.

Ces raiſons qui ſe fourniſſent des appuis mutuels, prouvent aſſez ce qu'on a avancé, & le prognoſtic annonce des accidens aſſez ſérieux pour tenter de les prévenir, en prenant les meſures que la charité & la connoiſſance dans le traitement des maladies pourront ſuggérer de plus convenable au cas dont il s'agit.

Il ne reſte qu'à demander de quel nom l'on caractériſera cette maladie ? à quelle cauſe on l'attribuera ? de quels moyens ſur-tout on ſe ſervira pour le ſoulagement de cet homme ?

C'eſt ce qu'on n'a pas jugé indigne de l'attention des Obſervateurs zélés pour les progrès & la perfection de la Médecine, auxquels on expoſe cette deſcription, auſſi ſimple que vraie, pour obtenir d'eux ce que par leur ſublime théorie ou par leur pratique heureuſe ils pourront communiquer en faveur du malade.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Novembre. A Paris, ce 23 Octobre 1756.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1756.

TOME V.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

LIVRES NOUVEAUX

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

	Prix reliés.
TRAITÉ des maladies occaſionnées par les excès de chaleur, de froid, d'humidité & autres intempéries de l'air, par M. Raulin, *in*-12. tome I.	2 l. 10 ſ.
Obſervations pratiques ſur les maladies de l'urethre, par M. André, *in*-12. 1. vol.	2 l.
Deux Mémoires ſur le mouvement du ſang & ſur les effets de la ſaignée, par M. de Haller, *in*-12. 1 vol.	2 l. 10 ſ.

AVIS
TRÈS-IMPORTANT.

ON avertit les Souſcripteurs qui font venir ce Journal par la Poſte, que MM. les Fermiers Généraux des Poſtes ont bien voulu en diminuer le port, & qu'il n'en coûtera déſormais que quatre ſols *par cahier ou mois, dans toutes les Villes du Royaume.*

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUITE des Expériences ſur l'Irritabilité, Par M. Lorry, Médecin de la Faculté de Paris.

JE vais à préſent entrer dans le détail de mes expériences ſur la poitrine. J'avois fait ſur un chien d'une taille moyenne, fort vigoureux d'ailleurs, différentes expériences, & je lui avois extraordinairement fatigué le bas-ventre par mes recherches. J'avois conſervé en leur entier la tête & la poitrine; mais l'animal qui depuis un quart d'heure avoit ſouffert ſur le bas-ventre différentes épreuves plus cruelles les unes que les autres, étoit fort affoibli. Je lui ouvris la poitrine, coupant promptement avec des ciſeaux les cartilages

des côtes près du ſternum : alors je jettai de l'eſprit de nître fumant ſur la plévre ; l'animal treſſaillit beaucoup plus vivement que je ne l'aurois cru en état de le faire. La plévre & le médiaſtin ſont une ſeule & même membrane, leur continuité eſt évidente ; cependant il s'en faut de beaucoup que l'impreſſion de l'eſprit de nître ſoit auſſi forte ſur le médiaſtin que ſur la plévre, à peine y apperçoit-on la moindre marque de ſentiment. J'ai réitéré cette expérience ſur un chien frais, en commençant à l'ouvrir par la poitrine, & j'ai vu à-peu-près autant de ſentiment dans la plévre, & preſqu'auſſi peu dans le médiaſtin ; mais ce qui paroît ſurprenant, c'eſt que dans cette ſeconde expérience ni la membrane extérieure des poûmons ni le péricarde ne me donnerent aucune marque extérieure de ſenſibilité, ou du moins de celle qui excite un ſentiment de douleur. Au reſte quoique la plévre ſoit à-peu-près dans la poitrine ce que le péritoine eſt dans le bas-ventre, c'eſt-à-dire, la mere des autres membranes, il faut remarquer que dans la partie qui eſt adhérente aux côtes, en premier lieu, elle eſt couverte de nerfs, comme ne l'eſt aucune autre membrane ; en ſecond lieu, qu'elle eſt aponévrotique & fort chargée de fibres tendineuſes ; en un mot, qu'elle a des propriétés de ſtructure très-différentes de celles des autres membranes, qu'il eſt donc moins éton-

nant qu'elle ait auſſi des phénomenes ſinguliers.

Pour le poûmon, j'y ai fait une inciſion, & j'ai porté dans ſa ſubſtance une plume chargée d'eſprit de nître ; l'animal a eu des ſoubreſaults violens, car dans cet état il lui étoit impoſſible de faire autre choſe. Je ſuis cependant perſuadé, par l'obſervation des maladies du poûmon & l'analogie de ſa ſubſtance avec celle des autres viſceres, que la cauſe de la ſenſibilité que j'ai apperçue, réſide dans l'intérieur des bronches ; mais je réſerve les phénomenes que j'ai obſervés ſur cet article, à un Mémoire particulier ſur la ſenſibilité de ces parties.

Le cœur enfin, de quelque façon qu'on l'irrite, préſente toujours les mêmes phénomenes, dont je ferai mention en tems & lieu ; mais dans quelque état que j'aie eſſayé d'exciter de la douleur dans ſa ſubſtance, je n'ai jamais pu y en produire la moindre eſpece : quoique j'y aie porté ſucceſſivement de l'eſprit de nître fumant, de l'huile de guayac, du ſublimé corroſif, les phénomenes étoient toujours les mêmes. Jamais dans les chiens le cœur ne donne aucune marque de ſentiment ; il continue ſon mouvement avec la même régularité, & l'animal ne fait aucun effort, il n'a aucun ſoubreſault, bien loin qu'il ſoit agité d'aucune convulſion.

Au ſurplus, quoique cette inſenſibilité ſoit

ſurprenante, elle doit cependant moins étonner les Médecins qui ſçavent que la cauſe de notre ignorance ſur les maladies du cœur eſt le défaut de ſymptomes univoques à cette partie (*a*); ignorance qui ne ſubſiſteroit certainement pas, ſi la douleur ſe faiſant quelquefois ſentir dans le cœur, on pouvoit y reconnoître le ſiége du mal : au ſurplus nous devons remercier la Providence de n'avoir pas donné à cette partie un ſentiment vif, puiſque ſi elle eût ſenti de la douleur, l'exercice de la vie eût été inſupportable.

Du cœur j'ai paſſé à l'examen des vaiſſeaux qui en ſortent & qui s'y portent ; mais les arteres ni les veines ne donnent aucune marque extérieure de ſentiment, quand on a ſoin de les prendre ſeules & ſéparées de toutes les fibrilles nerveuſes qui rempent ſouvent à leurs ſurfaces, & qui dans les rameaux capillaires excitent ſouvent des douleurs fort vives : au ſurplus la plus grande partie de la ſubſtance de ces vaiſſeaux eſt composée d'un tiſſu cellulaire, & je ne connois point dans le corps animal de tiſſu cellulaire qui ait un ſentiment bien diſtinct. Quelque partie de ce tiſſu que j'aie irritée, quelque eſpece d'irritant que j'aie employé, elle m'a toujours paru fort inſenſible. Mais je ne m'arrêterai pas au détail des expériences qui conduiſent à cette

(*a*) Voyez ſur cet article le traité du Cœur de M. Senac, vol. II.

concluſion ; car on convient aſſez entre les Auteurs de cette inſenſibilité.

Il faut avoir grand ſoin, dans la diſſection des animaux vivans, de ne point tirailler le tiſſu cellulaire dans l'endroit où il eſt adhérent aux membranes aponévrotiques ; telle eſt celle qui recouvre les muſcles droits du bas-ventre. J'ai ſouvent été étonné de la douleur que j'excitois dans ces animaux par le ſimple tiraillement du tiſſu cellulaire, quand je cherchois à découvrir la gaîne tendineuſe de ces muſcles ; mais il eſt très-aiſé de reconnoître que la ſenſibilité apparente du tiſſu cellulaire ne dépend que de l'irritation de l'aponévroſe qui eſt deſſus les muſcles ; car dans tout autre endroit ce tiſſu eſt abſolument inſenſible. J'ai fait la même expérience ſur l'extenſion aponévrotique qui recouvre en partie la cuiſſe, & je l'ai faite avec le même ſuccès ; les autres membranes qui recouvrent les muſcles, n'ont pas à beaucoup près autant de ſenſibilité : je n'en ai même apperçu que quelques traces légeres.

Cependant M. de Haller qui s'eſt fort étendu ſur la ſenſibilité des aponévroſes & des tendons, refuſe auſſi cette propriété aux aponévroſes. La grandeur de l'autorité qui s'éleve contre le ſentiment des tendons, la bonne foi de M. de Haller reconnue par tant de travaux utiles à la Médecine & à l'humanité, que perſonne ne reſpecte plus ſincérement

que moi, m'empêchent de prononcer ſur cet article. Je propoſe mes doutes, c'eſt à chaque Sçavant à ſe déterminer d'après l'expérience.

Ayant lié ſur le dos un gros chien, de façon cependant à me conſerver la liberté de détacher les jambes poſtérieures, j'ai relâché les muſcles qui dans ces animaux tiennent lieu de jumeaux, & alors j'ai percé à travers les tégumens la ſubſtance même des tendons, plus dure & plus difficile à traverſer que la peau : je n'ai pas apperçu un ſentiment de douleur bien vif, en perçant le tendon, ni tant que le muſcle a été dans l'état de relâchement. J'ai été par conſéquent moins étonné de la propoſition qu'avoit annoncé le Diſciple de M. de Haller, & que celui-ci a confirmé dans ſa Phyſiologie ; mais ayant voulu après cette expérience attacher de nouveau la cuiſſe de l'animal, je fus obligé de tirailler toute la jambe : alors l'animal jetta des cris aigus, & exprima par ſes mouvemens les marques de la plus violente douleur. Le chien étoit entier, & n'avoit été endommagé que par cette ſeule piquure que j'avois faite avec une aiguille très-fine. Ainſi il eſt clair par cette expérience que la douleur avoit été excitée par le tiraillement, mais occaſionnée par la piquure. J'ai cru devoir refaire cette même expérience, mais dans des circonſtances toutes oppoſées. J'ai tenu le tendon dans un état de

tenſion, en tiraillant fortement la cuiſſe, & alors dans le tems même de la piquure, il ſentit une vive douleur. Aprés ces tentatives, je fis diverſes autres expériences ſur ce chien; & aprés ſa mort ayant diſſéqué l'endroit où j'avois fait ces piquures, j'obſervai exactement tous les changemens qui étoient arrivés pendant cette expérience dans la partie. Le tendon n'avoit changé ni dans ſa couleur ni dans aucune de ſes dimenſions; le muſcle auquel il étoit attaché, étoit d'un rouge beaucoup plus vif que ne le ſont ordinairement les muſcles : le tiſſu cellulaire & la gaîne qui l'environne, étoit toute chargée de ſang.

J'ai recommencé la même expérience, quoique d'une autre façon, ſur un autre chien plus jeune & de moindre volume, mais auſſi entier & auſſi ſain; car ayant découvert ce tendon, j'ai jetté deſſus de l'eſprit de nître fumant. J'ai reconnu d'abord ce qui en avoit imposé à M. Zimmermann, car je n'obſervai pas des ſignes de douleur fort conſidérables; mais par les expériences que je viens de rapporter, il eſt aiſé de ſe convaincre que la propriété des acides minéraux eſt de peu irriter les parties aponévrotiques & tendineuſes. Sitôt que l'on jette un acide minéral ſur un tendon, le tendon ſemble relâché par ſon action; ſes fibres paroiſſent durcir & groſſir, & leur ſubſtance en les ratiſſant ſemble détruite, déſunie par lames, &,

pour parler en termes de l'Art, exfoliée : elles ne peuvent pas ſentir dans cet état, & il paroît que l'impreſſion de l'acide minéral attaque leur ſubſtance terreuſe.

L'on ſçait aſſez par obſervation que l'irritation différe non ſeulement dans ſes dégrés, mais qu'il y a auſſi une modification particuliere, dépendante d'un côté de la partie irritée, de l'autre de l'action des différens irritans qu'on peut employer : ainſi les tendons ne paroiſſent ſentir qu'un moment l'impreſſion de l'huile de girofle ; & quand j'en ai verſé ſur les tendons que j'avois piqués, l'animal m'a paru ſoulagé & ſentir beaucoup moins vivement.

Pour les muſcles & ce qui regarde proprement les fibres muſculaires, il eſt difficile de rien décider ſur le ſentiment de douleur qu'éprouvent ces parties. Le muſcle eſt un organe composé d'une infinité de parties différentes qui toutes conſervent leurs propriétés : ainſi vraiſemblablement des fibres qui le compoſent, les unes ſont ſenſibles, les autres ne le ſont pas, ſans qu'on puiſſe décider au juſte ſi la fibre muſculaire l'eſt en elle-même.

Tout ce que j'ai vu dans mes expériences ſur cet article, ſe réduit à ceci. J'ai eu beau couper à moitié, tirailler & irriter avec les liqueurs chymiques différentes eſpeces de muſcles, tantôt recouverts de leurs membranes, tantôt ſans cette membrane ; je n'ai pu exci-

ter les cris de l'animal ; tels ſont les muſcles des extrémités & ceux du bas-ventre : dans d'autres c'étoit le contraire, tels ſont ceux du cou. J'ai vu dans des pigeons, dans des chats & dans des chiens, les ſymptomes les plus violens, les plus douloureux, en un mot preſque convulſifs. Quoique j'aie fait ces expériences avec ſoin, la différence énorme qui ſe trouve entre leur effet ſur certains muſcles & l'inſenſibilité des autres, ne peut être attribuée qu'au grand nombre de nerfs qui ſe répandent ſur ces parties ; car d'ailleurs ſi l'on doit ajouter foi à l'obſervation, ſouvent trompeuſe, nous liſons dans pluſieurs Auteurs de Médecine, & nous avons un exemple encore plus récent dans les Actes d'Edimbourg de muſcles entiérement détruits, ſans qu'il ſoit fait mention d'aucune eſpece de douleur.

Il paroît aſſez, par tout ce que nous avons expoſé juſqu'ici, que le principe du ſentiment doit être cherché & ne peut être trouvé que dans les nerfs ; la moëlle qui les produit étant ſenſible, ils le ſont auſſi, & il eſt même convenu entre tous les Auteurs qu'ils ſont ſans contredit la partie du corps la plus ſenſible. Je me ſuis aſſuré du fait par mes expériences, & j'ai conſtamment trouvé entre tous les Auteurs l'uniformité qui ſeroit à ſouhaiter dans toutes les expériences, & qui malheureuſement ſe rencontre rarement. Ainſi en irritant avec un ſcalpel le nerf crural d'un

chien, l'animal pouſſe des cris aigus, ſe débat conſidérablement ; il s'excite des convulſions dans la partie à laquelle tend le nerf. Tout ce que j'ai à déduire de ces expériences ſur le ſentiment, ſe réduit à convenir,

1° Que la propriété de ſentir, la douleur, appartient à moins de parties qu'on ne l'avoit penſé juſqu'à préſent, puiſqu'on en doit exclure la plûpart des viſceres & des membranes, à l'exception de celles qui ſont aponévrotiques, telles que la plévre, la dure-mere dans tout ſon cours, celle qui recouvre les nerfs, les aponévroſes, le perioſte ; mais qu'on en doit exclure toutes les membranes cellulaires, l'extérieur des vaiſſeaux, l'extérieur des inteſtins.

2° Les parties qui ſentent le plus vivement à leur extérieur, ſont celles où aboutiſſent les nerfs & où eſt proprement la fin de ces inſtrumens, & ſans doute la diſpoſition particuliere de ces agens différencie & détermine les variations de la ſenſibilité ; c'eſt ce que j'aurai lieu de prouver dans les Mémoires ſuivans. On découvre cette diſpoſition dans la peau, dans la langue, dans l'intérieur des inteſtins, dans l'intérieur de la trachée-artere & des bronches. Je ne crains point d'être démenti par l'obſervation & l'expérience, quand je mettrai ces parties à la tête de celles qui ſont ſenſibles.

Mais les effets de la ſenſibilité ne conſiſtent

pas ſeulement dans le ſentiment douloureux qui s'excite dans les parties, un autre effet eſt de produire le mouvement ; car quoique ce mouvement ne porte pas une impreſſion manifeſte à nos ſens, s'il eſt toujours proportionné au dégré de l'irritation, ſi les ſeules parties vivantes en ſont capables, ce n'eſt plus un mouvement méchanique : la propriété de ſentir qui appartient aux animaux, en eſt donc la ſeule origine. On a bien apperçu du mouvement dans les parties capables de ſentir l'irritation ; mais on a regardé ce mouvemnt comme l'effet & la ſuite de la douleur, & toutes les fois que l'on a vu évidemment des criſpations ſans douleur dans les viſceres, on ne s'eſt jamais imaginé que la cauſe fût locale, mais on a accuſé le cerveau d'en être le principe. A la vérité les Auteurs qui ont écrit ſur l'œconomie animale, ont admis dans l'état naturel des *ſtimulus* qui étoient capables d'exciter une action qui n'étoit ſenſible que par ſes effets ; c'eſt une propriété de la ſenſibilité, auſſi générale que le ſentiment même, qu'une partie puiſſe être capable d'un mouvement, ſans l'être de ſentir de la douleur. On n'a pas déterminé quelles étoient les parties capables de ſentiment, quelles étoient celles qui n'étoient capables que de mouvement : cependant nous voyons ces effets bien ſéparés dans les organes extérieurs des ſens, puiſque la lumiere reſſerre la pupille ſans y exciter de ſentiment, & réveille le ſen-

timent dans la rétine ſans y produire de contraction. Après les recherches que j'ai cru devoir faire précéder ſur le ſentiment, je vais commencer à examiner quelles ſont les parties dont l'irritation excite du mouvement, en commençant par l'examen de la peau.

Il y a deux méthodes de porter l'irritation ſur les parties ; il y a auſſi deux méthodes d'examiner le mouvement qu'excite l'irritation. Ainſi en premier lieu, quand on coupe les parties ſenſibles, ces parties ſe retirent & s'écartent les unes des autres. On n'apperçoit pas la même choſe dans la piquure, parce que les parties voiſines empêchent l'écartement, & que la diviſion n'eſt pas aſſez conſidérable pour cauſer une rétraction qu'on puiſſe appercevoir. Je ſçais qu'on peut attribuer cet écartement, & qu'on le doit même en partie à la tenſion naturelle qui ſe trouve dans pluſieurs parties du corps. Mais je me ſuis aſſuré par l'expérience d'un fait qui eſt d'ailleurs aſſez connu ; c'eſt que la rétraction des parties vivantes eſt beaucoup plus forte que celle des parties mortes, & qu'ainſi l'irritation qu'excite l'inſtrument diviſant y a grande part. J'eſpérois même pouvoir donner une table des différences qui ſe trouvent entre la rétraction des parties vivantes & celle des parties mortes ; mais les premieres varient ſi fort dans leur ſenſibilité & dans leur rétraction, que j'ai enfin jugé la choſe impoſſible.

Il ne s'agit donc dans cette méthode que de comparer la peau aux autres parties, & d'examiner ſa rétraction : pour y réuſſir, j'ai fait attention à ne prendre aucun endroit où les parties contenues fuſſent gênées, & puſſent procurer à la peau un écartement étranger.

J'ai fait ſur la peau de la tête & du dos de pluſieurs jeunes chiens quelques inciſions longitudinales ; elle ne tarde pas à s'écarter. Après quelques minutes, l'ouverture eſt dans les jeunes chiens d'une ligne & demie, & dans les chiens plus avancés en âge, elle eſt tout au plus de deux lignes.

J'ai jetté de l'eſprit de nître fumant ſur la peau ſaine & entiere d'un de ces chiens ; on vit dans l'inſtant évidemment la peau ſe retirer. Cette contraction eſt d'autant plus ſenſible, que l'épiderme incapable d'autre contraction que de celle qui lui vient de la peau, forme ſur l'endroit retiré une eſpece d'étoile froncée. Il paroît par cette expérience que la peau qui a un ſentiment vif, a auſſi une conſtriction marquée : on peut juſqu'à un certain point augmenter cette conſtriction ; je m'en ſuis aſſuré en ouvrant la peau d'un jeune chien, & quand elle a été retirée juſqu'à un certain point, les parties ſe ſont reſſerrées, l'ouverture a diminué totalement, & les lévres ſe ſont écartées l'une de l'autre. Nous avons donc dans la peau & la ſenſation & la contraction dépendantes également toutes les deux de l'irritation.

Pour le tiſſu cellulaire qui eſt toujours immédiatement ſous la peau, il eſt inutile de s'arrêter long-tems ſur ce qui le regarde, auſſi peu capable de contraction que de douleur: il contient cependant des nerfs, ces nerfs ſont ſenſibles; mais il eſt impoſſible de ſçavoir au juſte, ſur-tout dans un animal lié, où ſe rapporte le ſentiment qui s'excite dans le nerf, lorſqu'on l'irrite. Il ne ſeroit pas difficile de prouver par des obſervations médicinales que, quoique les nerfs ayent un ſentiment marqué dans tout leur cours, ce ſentiment même ſe rapporte à d'autres parties; c'eſt ce que j'eſpere démontrer par l'expérience dans d'autres Mémoires.

Après le tiſſu cellulaire, j'ai porté mon examen ſur les membranes d'un jeune chien; car plus les animaux ſont jeunes, plus ils ſentent vivement. J'ai donc ouvert, avec le plus de promptitude que j'ai pu, le bas-ventre de cet animal, & j'ai examiné le mouvement du péritoine avec les mêmes précautions que j'avois employées pour obſerver ſon ſentiment. J'ai jetté de l'eſprit de nître à pluſieurs repriſes ſur cette membrane, mais elle n'avoit pas plus de mouvement que de ſentiment; elle ne ſe contractoit en aucune façon. Mais lorſqu'après avoir ſéparé cette membrane, je ſuis parvenu au méſentere qui eſt pourtant auſſi membraneux que le péritoine, j'ai été fort étonné que cette partie ſe contractât évidemment

demment & fortement ; & d'après cette différence, j'oſe avertir que tous ceux qui s'appliquent à faire des expériences ſur l'œconomie animale, ne doivent pas ſe laiſſer ſéduire dans la recherche des propriétés par une continuité réelle de ſubſtance. J'ai démontré la même différence dans la duremere qui recouvre le cerveau & celle qui tapiſſe la moëlle de l'épine : j'aurai occaſion de faire bientôt encore la même remarque. En un mot la ſubſtance peut être continue, & les propriétés toutes différentes. Le méſentere a donc la facilité de ſe contracter, ſans donner d'ailleurs aucune marque de ſentiment, en ſorte qu'il ne paroît ſenſible que dans ce ſeul article. Il en eſt de même de la membrane extérieure des inteſtins : ſi on jette deſſus de l'eſprit de nître, elle ſe contracte prodigieuſement, ſans que l'animal paroiſſe par ſes efforts s'en appercevoir, ni donner la moindre marque de douleur. Pour les membranes qui recouvrent les viſceres, j'ai éprouvé de même qu'elles n'étoient point capables de mouvement. Quand j'ai jetté de l'eſprit de nître ſur ces viſceres, il s'eſt toujours produit un petit reſſerrement ; mais ce qui prouve qu'on ne doit point attribuer ce reſſerrement aux membranes, c'eſt qu'elles ſe froncent ſur le viſcere, & forment une eſpece d'étoile ridée,

autour du centre ſur lequel eſt tombé l'eſprit de nître.

En effet ſi l'on réfléchit ſur la nature même des viſceres & ſur la ſtructure de leur ſubſtance, on ſent qu'ils doivent participer aux propriétés des vaiſſeaux qui compoſent leur plus grande partie, & ainſi ſe contracter; au lieu que leurs membranes n'ont aucune raiſon de ſtructure qui les y détermine néceſſairement. La contraction eſt plus marquée dans la rate que dans le foie, elle eſt plus ſenſible dans les reins encore; mais les viſceres où elle eſt évidente, ſont les viſceres muſculeux: c'eſt-là qu'on la voit dans tout ſon jour.

J'ai porté mes irritations ſur trois eſpeces de muſcles. J'ai premiérement ouvert la cuiſſe d'un chien, & j'ai irrité avec de l'eſprit de nître un muſcle de ceux qui ſervent aux mouvemens volontaires; c'eſt celui qui répond aux jumeaux des hommes. J'ai irrité le diaphragme, dont les mouvemens ſont en partie volontaires & en partie méchaniques par les mêmes opérations. Et enfin j'ai porté les mêmes irritans ſur le cœur, ſur le mouvement duquel nous n'avons aucun empire; & quoique tous ces muſcles ſoient également capables de contraction, c'eſt avec des phénomenes différens.

Dans le premier de ces muſcles ſoumis aux

mouvemens volontaires, il s'excite une contraction, mais moins forte; le muſcle n'en eſt pas moins capable d'exécuter ſon mouvement ordinaire, & la contraction muſculaire eſt plus forte de beaucoup que cette contraction produite par des irritans. Le muſcle blanchit dans l'endroit où l'irritant fait ſon impreſſion; les fibres paroiſſent comme ſe ſéparer les unes des autres, & groſſir dans dans leur ſubſtance.

Le diaphragme ſe contracte évidemment & bien au loin, de façon que preſque tout le côté ſur lequel on a porté l'eſprit de nître, eſt entiérement contracté; cependant malgré cette contraction qu'on voit ſe former ſucceſſivement du centre de l'irritation vers les parties voiſines, le diaphragme continue à ſe contracter & à ſe relâcher alternativement, c'eſt-à-dire, que dans ſon relâchement il parvient au point de contraction qui lui a été donné par l'irritation.

Dans les tendons de l'un ni de l'autre de ces muſcles, on n'apperçoit aucuns changemens; dans le diaphragme même la partie tendineuſe paroit borner le mouvement qui s'excite dans les fibres, ſans l'action d'un irritant. Du muſcle, j'ai porté mon irritation au tendon; mais autant il eſt capable de ſentiment, autant il eſt incapable de mouvement: c'eſt ce dont je me ſuis convainçu pluſieurs fois dans les chiens par les épreu-

ves que j'ai faites, tant ſur le mouvement que ſur le ſentiment.

Pour le cœur, quand on y parvient, l'animal eſt néceſſairement fort affoibli. Cependant j'ai pris un chien, & après l'avoir lié ſur le dos, j'ai ouvert promptement les côtes du côté gauche; j'ai percé le péricarde, & j'ai été droit au cœur qui battoit réguliérement : alors ayant irrité ce viſcere avec la pointe du ſcalpel, ſon mouvement augmenta, de façon que deux battemens s'exécutoient dans le même tems qu'on n'en avoit apperçu qu'un ſeul. Mais ce mouvement commençant à diminuer, j'y portai de l'eſprit de nître au bout d'une plume : la partie irritée pâlit; mais je n'apperçus d'ailleurs d'autre changement, qu'une précipitation violente de battemens qui d'abord étoient aſſez forts, & qui diminuerent tout d'un coup de force & de fréquence, lorſque l'animal fut près de mourir. Au ſurplus la violence de ces battemens ne me permet pas de pouvoir conclure au juſte ſi le volume du cœur étoit diminué; je ne pus l'examiner qu'après la mort, où le relâchement naturel de toutes les parties ne me laiſſa pas la liberté d'en pouvoir tirer beaucoup de conſéquences. Mais ce que je puis déduire, ſans crainte d'erreur, de ces trois expériences, c'eſt que de toutes les parties, celles qui ſont les plus mobiles à l'irritation, ſont celles auſſi qui dans le corps excitent le mouvement

le plus conſidérable, quoique j'aie d'ailleurs allégué, à ce que je penſe, de fortes raiſons pour regarder ces parties comme deſtituées de ſentiment.

Au ſurplus, une réflexion qui ſe préſente naturellement à tous ceux qui font des expériences ſur l'irritation, c'eſt la ſympathie : or je puis répondre qu'il y a non ſeulement ſympathie entre les parties qui ont du ſentiment, mais auſſi entre ces parties & celles qui n'ont qu'un mouvement. Ainſi quand j'ai irrité le tendon d'un muſcle, ce tendon ſent, mais il eſt incapable de mouvement; cependant les fibres du muſcle ſont froncées & retirées. De-là quand on irrite l'intérieur des inteſtins, non ſeulement les fibres qui y répondent, mais celles du voiſinage, ſont toutes contractées & froncées. L'Obſervation a appris aux Médecins beaucoup de circonſtances pareilles, dans leſquelles de pluſieurs parties fort éloignées, les unes ſentent & les autres ſont en mouvement; mais outre qu'il ne s'agit point ici d'applications médecinales, ce ſujet a beſoin d'être éclairci de nouvelles recherches que j'eſpere faire avec le tems.

La ſuite à un autre Journal.

OBSERVATION

Au ſujet d'une femme à laquelle on a tiré par le nombril un fœtus mort qu'elle a porté vingt-ſept mois dans le ventre, & qui néanmoins a conçu de nouveau, & a accouché naturellement d'un enfant à terme, quatre mois avant l'extraction du premier. Par M. BOCHARD, *Docteur en Médecine, à Bourg-d'Oyſans en Dauphiné.*

Une femme demeurant à Alemon, village voiſin de Bourg-d'Oyſans, tomba du haut d'un arbre le 8 Août 1754, étant pour-lors enceinte de ſept mois : depuis ce moment ſon enfant ne fit aucun mouvement, & elle commença à croire que cette chûte avoit occaſionné ſa mort. Elle paſſa un mois tout entier dans la douleur & l'inquiétude, ſans cependant apporter aucun remede à ſes maux. Au bout de ce tems, ſe trouvant toujours dans le même état, elle prit le parti de ſe tranſporter à Bourg-d'Oyſans pour me conſulter. Je la fis ſaigner ; ſon ſang étoit couenneux, comme celui de la plûpart des femmes groſſes. Au mois d'Octobre ſuivant, on lui tira encore du ſang qui avoit à-peu-près le même caractere que le premier : elle ne ſentoit point

remuer ſon enfant ; mais il n'y avoit aucun ſymptome qui pût faire conjecturer qu'il étoit mort.

Au mois de Décembre, cette femme me parut fort inquiéte ſur ſon état ; car rien ne pouvoit la diſtraire des idées noires qu'elle ſe formoit. Je fis, pour la tranquilliſer, tout ce que je pus : je la viſitai ; je ne découvris qu'une maſſe roulante de côté & d'autre, auſſi-tôt qu'on lui comprimoit le bas-ventre, & je ne pus rien lui dire de poſitif ſur l'état actuel de ſon enfant. A la fin du mois, il ſurvint à cette femme par les parties naturelles un écoulement de ſang qui charioit avec lui des cheveux & du poil. Je lui ordonnai une potion pour ſoutenir ces eſpeces de vuidanges, qui coulerent naturellement pendant quatre jours de ſuite. Huit jours après, ſon ventre diminua conſidérablement, & l'on ſentoit beaucoup moins ce corps roulant dont je viens de parler.

Pendant tout ce tems, la ſanté de cette femme n'étoit point altérée ; elle avoit de fort bonnes couleurs, n'avoit point perdu l'appétit, & elle vaquoit à ſes affaires comme à ſon ordinaire.

Au mois de Février 1755, elle conjectura (apparemment par la ſuppreſſion de ſes régles) qu'elle étoit groſſe ; elle ne ſe trompa point. Elle fut ſaignée dans le troiſieme, le cinquieme & le ſeptieme mois ; elle n'eut pas

une groſſeſſe fâcheuſe, & elle accoucha le 8 Décembre d'un enfant qui ſe portoit très-bien. Sa couche ne fut pas auſſi heureuſe que ſa groſſeſſe : les vuidanges ſe ſupprimerent ; il ſurvint des coliques, des tranchées, des douleurs de reins. Ces ſymptomes la tinrent au lit pendant le mois de Janvier, & la tourmenterent cruellement juſqu'au 5 Février 1756. Je lui fis tout ce que je crus convenable pour la rétablir dans une parfaite ſanté.

Le 8 Mars, les douleurs ſe renouvellerent dans les reins & dans preſque tout le bas-ventre. Il parut une tumeur vers le nombril, dans laquelle cette femme reſſentoit des élancemens très-vifs qui lui ôtoient ſon ſommeil & ſa tranquillité. Je fis appliquer ſur la tumeur un onguent émollient. Le lendemain, M. Glodat Chirurgien Juré, réſident à Bourg-d'Oyſans, s'y tranſporta : il trouva la tumeur qui avoit percé au milieu du nombril, & qui avoit jetté une ſanie purulente. Après avoir nettoyé la partie, M. Glodat découvrit une autre tumeur : il en fit l'ouverture, & en retira une écuelle pleine d'une matiere purulente d'une très-mauvaiſe odeur. La femme fut panſée fort ſimplement pendant quatre ou cinq jours : la ſuppuration pour-lors ſe ſupprima ; on la rétablit, en dilatant l'ouverture avec une tente ſpongieuſe.

Le lendemain en levant l'appareil, il ſortit de la matiere & deux petits os qui étoient

des véritables côtes du fœtus ; ce qui effraya beaucoup le mari ; le Chirurgien même en fut étonné, & avoit peine à croire ce qu'on lui diſoit à ce ſujet. Nous conférâmes enſemble ſur l'état fâcheux de cette femme, & nous conclumes que pour la ſauver, il falloit néceſſairement lui tirer ſon enfant par l'ouverture faite au nombril. M. Glodat ſonda d'abord s'il y avoit quelque corps étranger ; il ſentit les os ſéparés, & ſur-tout ceux de la tête : il en fit l'extraction avec toute la dextérité & l'intrépidité poſſibles. Nous trouvâmes les os découverts, & le fœtus étoit comme un vrai ſquelette, ſans chair ni peau ; le placenta étoit pétrifié, ou du moins d'une conſiſtance de pierre. Nous avons embaumé toutes ces parties, & nous les conſervons pour les faire voir à ceux qui pourroient douter de ce fait extraordinaire.

Cette opération heureuſe a délivré cette femme de la mort dont elle étoit menacée : elle jouit à préſent d'une ſanté parfaite.

Signé BOCHARD, Médecin, GLODAT, Chirurgien.

A Bourg-d'Oyſans, ce 14 Août 1756.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur une héméralopie, par M. POMME le fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Arles.

MONSIEUR,

Je profite du précieux avantage de votre Journal, pour publier mes ſentimens de reconnoiſſance envers M. Fournier ; c'eſt aux merveilleuſes Obſervations qu'il nous a données dans le Journal du mois de Mars dernier ſur l'héméralopie, que je ſuis redevable d'une cure de ce genre. Un jeune Berger me fut préſenté le mois paſſé avec tous les ſymptomes d'une héméralopie confirmée : ſon récit fut ſi conforme au détail que M. Fournier en fait, qu'il ne m'auroit pas été poſſible de prendre le change.

Le relâchement des fibres de la rétine me parut, comme à lui, être la véritable cauſe de la maladie. Les fatigues d'un ſi rude métier dont il faiſoit ſeulement apprentiſſage, les fréquentes veilles ſous un ciel très-humide & au milieu des eaux dont notre pays a été généralement inondé, me parurent auſſi les véritables ſources où il avoit puiſé ſon mal. Mes

indications furent par conſéquent les mêmes, & les mêmes remedes remplirent mes vues. Il fut donc ſaigné au bras pour déſemplir les vaiſſeaux : il prit l'émétique le lendemain, qui le vuida prodigieuſement ; & le troiſieme jour on lui appliqua deux larges véſicatoires derriere chaque oreille, après avoir fait raſer la partie, pour avoir une plus large plaie qui pût attirer la quantité de séroſité ſuffiſante pour dégorger la rétine & en ſerrer le tiſſu, Les véſicatoires coulerent abondamment pendant ſix jours, au bout deſquels ſa vue fut parfaitement rétablie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POMME.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur un fait très-ſingulier, par M. MAJAULT, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des armées du Roi, & un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris.

MONSIEUR,

Je vous envoie un bocal rempli d'eſprit de vin, dans lequel je conſerve depuis quelques années une portion d'inteſtin, dont je vais vous faire toute l'hiſtoire.

Une femme âgée d'environ trente ans, groſſe de ſix à ſept mois, fut attaquée d'une colique très-violente, accompagnée de fiévre & de vomiſſemens de matiere ſtercorale. Cette femme du peuple accoutumée à vivre durement dans l'état de ſanté, crut devoir ſe traiter de même dans l'état de maladie: elle ſouffrit avec conſtance tous les tourmens imaginables, ſans ſe faire le moindre remede, ſans diſcontinuer même ſa nourriture ordinaire. Fatiguée cependant par la longueur de ſa maladie, & épuiſée par la violence de la douleur, elle conſentit à la fin qu'on lui donnât du ſecours. On vint me chercher le huitieme jour de ſa maladie; je la trouvai dans un état déplorable & déſeſpéré: je preſcrivis ſans effet les remedes que je crus appropriés aux circonſtances. La malade ce jour-là même rendit par les ſelles cette portion d'inteſtin que vous voyez, & que j'ai conſervée ainſi dans de l'eſprit de vin: je fis part dans le tems de cette curioſité à M. Winſlow, notre Confrere, qui décida que c'étoit le cœcum & une partie du colon avec quelques portions du méſentere; le tout formoit un paquet qui étoit extrêmement gonflé par l'inflammation, & qui étoit noir & gangréné dans pluſieurs endroits, & ſur-tout aux deux extrémités. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que la malade qui juſqu'à ce jour avoit toujours continué de prendre des alimens ſolides, rendit par

l'anus, pendant deux ou trois jours après la ſortie d'une partie des inteſtins, des excrémens moulés & enveloppés de matieres très-fœtides. Cette femme accoucha le douzieme jour de ſa maladie d'un enfant mort qui étoit en pourriture. Après qu'elle eut rendu ſon enfant & une partie de ſes inteſtins, les douleurs ceſſerent, & elle mourut le quatorzieme jour, victime de ſes douleurs & de ſa négligence.

On fit l'ouverture du cadavre. Tout le bas-ventre étoit dans un délabrement inexprimable ; il étoit inondé d'une ſéroſité purulente, ſi abondante & ſi fœtide, que le Chirurgien & moi nous n'eumes pas le courage de pouſſer plus loin nos recherches.

Cette maladie, comme vous pouvez en juger par les ſymptomes, étoit un véritable volvulus : elle préſente deux objets difficiles à concevoir. Comment une portion auſſi conſidérable d'inteſtin a-t-elle pu ſe ſéparer, ſans cauſer la mort ſur le champ à la malade ? Comment, malgré cette ſolution de continuité, la malade a-t-elle pu rendre pendant pluſieurs jours des excrémens ſolides ? Il falloit donc qu'il y eût une véritable digeſtion dans l'eſtomac, & que le paſſage du jejunum au cæcum fût rétabli par l'inflammation : on voit tous les jours des adhérences pareilles, après les inflammations du bas-ventre ou de la poitrine. Pour expliquer ce fait, il ſuffit de ſe repréſenter ce qui ſe paſſe dans le volvulus :

il ſe fait une introſuſception, les inteſtins rentrent les uns dans les autres ; la partie qui tient immédiatement à celle qui eſt rentrée, eſt tiraillée, & doit néceſſairement ſoutenir tout le feu de l'inflammation. La gangrene doit donc ſe former dans cet endroit-là même, & la portion d'inteſtin rentrée étant une fois coupée, ſe détache, & les deux extrémités qui tiennent au reſte des inteſtins, étant ſaines & déja contigues l'une à l'autre, ſont reſoudées par l'inflammation : c'eſt ainſi qu'il s'eſt formé un nouveau canal, mais moins long, de toute la partie qui avoit été enlevée par la gangrene. On ne peut pas dire que les excrémens que cette femme a rendus, étoient formés dans le colon, le cæcum ou le rectum, avant l'expulſion de cette portion d'inteſtin ; car celle-ci n'auroit pas pu ſe faire jour au dehors, qu'elle n'eût en même tems chaſſé tout ce qui étoit contenu dans le canal inteſtinal. Quoi qu'il en ſoit, voici le fait : on peut lui donner telle explication qu'on voudra.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MAJAULT.

OBSERVATION

Sur un vomiſſement habituel occaſionné par une obſtruction au pilore, par M. RAZOUX, *Médecin aggrégé au Collége des Médecins de Niſmes, & Médecin en ſurvivance de l'Hôtel-Dieu de la même ville.*

Un Maître d'école d'un village voiſin entra dans l'Hôtel-Dieu de cette ville, dans le tems que j'y exerçois mes fonctions. Il ſe plaignoit d'un vomiſſement habituel depuis quelques années ; ce mal avoit augmenté peu-à-peu, & étoit parvenu au point que ce malade rendoit tous les alimens qu'il prenoit. Il y avoit (lorſqu'il entra dans cette Maiſon) plus d'un mois qu'il n'avoit été à la garde-robe ; il avoit appétit, & il mangeoit ſouvent dans la journée. Il gardoit la nourriture une, deux, trois ou quatre heures : il ſe ſentoit pendant tout ce tems un poids ſur ſon eſtomac ; il étoit inquiet ; il avoit du malaiſe & de fréquentes nauſées. Le vomiſſement venoit enſuite ſans nul effort, & il rendoit tout ce qu'il avoit pris : après quoi il étoit entiérement ſoulagé, il n'avoit aucune ſenſation de douleur, & il n'éprouvoit qu'une grande foibleſſe. L'appétit revenoit peu de tems après ; il reprenoit des alimens, &

c'étoit toujours à nouveaux frais, quoiqu'il ne prît que du bouillon, de la tiſanne, de l'eau même, il vomiſſoit tout, comme auparavant.

Il étoit extrêmement décharné; il avoit les yeux creux, les joues enfoncées, & ſa peau paroiſſoit collée ſur les os. Pendant tout le tems de ſa maladie, ſon pouls fut aſſez réglé, mais lent & foible. Le ventre fut toujours ſouple; je n'y reconnus jamais ni douleur ni tenſion.

Tous les remedes que je lui preſcrivis, furent inutiles : émétiques, minoratifs, apéritifs, calmans, narcotiques, eaux minérales, &c. tout fut en vain employé. Le malade tomba inſenſiblement dans un maraſme affreux qui l'enleva trois mois & demi après ſon entrée dans cette Maiſon.

Il étoit naturel de conjecturer que la cauſe du mal étoit une obſtruction invétérée au pylore, & que cet orifice inférieur de l'eſtomac ne donnoit aucun paſſage aux liqueurs qui étoient contenues dans ce viſcere. . . . Cette conjecture devint bientôt une réalité, & nous fumes pleinement convaincus de la nature de cette maladie par l'ouverture du cadavre.

Nous trouvâmes une eſpece de *fungus* d'un pouce & demi d'épaiſſeur, qui bouchoit exactement l'orifice inférieur de l'eſtomac; c'étoit une excroiſſance formée par pluſieurs couches l'une ſur l'autre, qui partoient toutes du

du pylore, comme d'une racine ou d'un pédicule commun, & venoient s'épanouir ſur la ſurface de l'eſtomac. Ce fungus étoit composé de cinq à ſix couches aſſez diſtinctes d'une ſubſtance membraneuſe & charnue; elle étoit dure en certains endroits, & paroiſſoit preſque calleuſe. Nous examinâmes enſuite les principales parties contenues dans l'abdomen : voici quel étoit leur état.... Les inteſtins, ſur-tout les grêles, étoient tellement rétrécis, qu'ils avoient à peine la moitié de leur diamétre ordinaire.... Les reins étoient à-peu-près dans leur état naturel.... La rate avoit beaucoup diminué de ſa groſſeur; elle étoit flétrie, & paroiſſoit comme deſſéchée auſſi-bien que le pancréas.... Le foie ſeul étoit aſſez gros, ſi l'on avoit égard aux autres viſceres; il étoit adhérent avec le ventricule: les deux membranes extérieures de l'un & de l'autre s'étoient intimement collées dans leur point de contact, & on ne pouvoit les ſéparer qu'en les déchirant.

Cette Obſervation ſert de preuve, & confirme ce que dit l'Auteur d'un Mémoire ſur une maladie ſinguliere de l'eſtomac qu'on trouve dans le premier volume de ce Journal, pag. 428. Il y a cette différence entre le malade dont on vient de parler dans cette Obſervation, & celui qui eſt le ſujet du Mémoire en queſtion, c'eſt que lorſque le premier ſe mit dans l'uſage des remedes, le mal

étoit porté à ſon comble ; le fungus étoit formé, la communication de l'eſtomac avec les inteſtins totalement interceptée, & l'incurabilité décidée : au lieu que l'autre auroit dû naturellement guérir, ou du moins être beaucoup ſoulagé, en ſuivant la méthode curative qu'on lui avoit ordonnée, & que des heureux eſſais devoient engager à continuer ; mais les conſeils auxquels le malade s'abandonna, lui furent pernicieux & occaſionnerent ſa perte.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur l'uſage du mercure camphré pour guérir de la vérole, par M. Raisin, Docteur en Médecine à Montbelliard.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous faire part de quelques Obſervations ſur l'uſage du mercure camphré dans le traitement de la vérole, tant pour confirmer la ſage Obſervation de M. Danié Deſpatureaux, que pour aſſurer mes Confreres de la grande utilité de ce remede dans la cure de cette maladie.

Un homme, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, vint me conſulter pour une vérole

bien décidée, accompagnée d'un virus ſcrophuleux ; voici l'état où je trouvai le malade.

Il m'avoua qu'il avoit eu, il y a quelque tems, un écoulement verdâtre par la verge, & qu'ayant été traité par un Chirurgien, l'écoulement avoit ceſſé, que depuis il avoit apperçu de certaines tumeurs aux aînes. J'examinai le malade, & je trouvai que la couronne du gland étoit toute entourée de chancres, le gland couvert d'éruptions véroliques. le malade n'urinoit qu'avec cuiſſon ; tout ſon cou étoit rempli de tumeurs ſcrophuleuſes ; il avoit un teint plombé, une grande peine à avaler, & de grandes douleurs dans les articulations.

Après la vérification de ces différens ſymptômes, je lui dis qu'il étoit abſolument néceſſaire de paſſer par les remedes. Ce jeune homme qui étoit aſſez connu dans le public, eut beaucoup de peine à ſe conformer à mes intentions ; ce ne fut qu'après beaucoup de ſollicitations qu'il s'y rendit. Je commençai à préparer mon malade par les remedes généraux ; enſuite je vins aux frictions de mercure camphré de deux jours l'un, & pour chaque friction deux gros de mercure camphré pendant les ſix premieres frictions. J'augmentai la doſe juſqu'à une demi-once ; mais le malade n'ayant pu le ſupporter, & la ſalivation commençant à ſe déclarer, je fus

obligé de lui faire mâcher une petite quantité de camphre qui fit ceſſer la ſalivation. Je mis en uſage pour toute la cure dix onces de mercure camphré. Pendant le tems que le malade faiſoit ces remedes, on voyoit diſparoître tous les chancres, & il reprenoit un teint plus naturel qu'il n'avoit : en un mot, il eſt parfaitement rétabli, tant de la vérole que de ces obſtructions glanduleuſes du cou, ſans ſalivation.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RAISIN.

ESSAI

SUR LE MOUVEMENT MUSCULAIRE.

Je ne m'occuperai point à rapporter les opinions & les différens ſyſtêmes des Phyſiciens ſur le mouvement muſculaire. Le Public ſatisfait ſans doute que j'expoſe à ſa critique mes propres idées, n'exigera pas que je lui faſſe le récit de celles des Auteurs qui m'ont précédé ; & afin d'avoir le mérite de ne point ennuyer, ſi je n'ai pas le bonheur de plaire, je donnerai ſimplement mes conjectures, ſans faire aucune deſcription & ſans entrer dans aucun détail.

Je ne doute pas qu'il ne ſoit facile de com-

battre mon opinion ; mais peut-être quelqu'un plus ingénieux, plus inſtruit, plus libre que moi, entreprendra de l'autoriſer, & pourra par des expériences faites avec diſcernement la rendre probable : en ce cas j'aurai l'avantage d'avoir ouvert le chemin, en produiſant une idée qui me paroît nouvelle ; & dans le cas où elle ſera reconnue pour fauſſe, il en réſultera toujours que ce ſera une combinaiſon épuiſée à laquelle on ne penſera plus.

Je commence donc.

Dans les muſcles, les troncs des vaiſſeaux ſanguins ont une direction parallele à la direction des fibres muſculaires ; les premieres ramifications font des angles aigus avec elles ; les ſecondes, les troiſiemes, les quatriemes, &c. font d'autres angles qui le ſont moins ; les dernieres ramifications ſanguines & les vaiſſeaux lymphatiques artériels & veineux doivent avoir des directions qui forment à-peu-près des angles droits, & qui coupent ſous ce même angle la direction des fibres muſculaires.

Les nerfs accompagnent ces vaiſſeaux, & ſe diviſant, ou plutôt ſe ſéparant, ils les environnent. Tout ceci admis, expliquons ce qui arrive dans l'action muſculaire. Conſidérons d'abord ce qui ſe paſſe dans les vaiſſeaux lymphatiques ; nous parlerons enſuite des vaiſſeaux ſanguins.

L'ame commande, le nerf eſt tendu ; il ne peut ſe tendre, qu'il ne reſſerre l'endroit du vaiſſeau qu'il environne : les parois conſéquemment ſe rapprochent de l'axe. Les nerfs n'étant pas par-tout également diſtribués ; dans certains endroits il ſe trouve des faiſceaux, là ils ont plus de force ; dans d'autres de ſimples filets ou des faiſceaux moins forts, là ils ſont plus foibles. Que s'enſuit-il ? des preſſions inégales ; la liqueur gênée inégalement diſtend les vaiſſeaux inégalement : dans les endroits les plus foibles, il ſe forme des nodoſités, ou plutôt des véſicules ; ces véſicules ſoulevent les fibres muſculaires, la partie mobile ſe rapproche néceſſairement du point fixe. Ces véſicules ſont infiniment petites & proportionnées aux vaiſſeaux lymphatiques ; les plus fins des capillaires ſanguins peuvent ſouffrir les mêmes compreſſions & les mêmes étranglemens.

Que ſe paſſe-t-il dans les vaiſſeaux ſanguins ? La cauſe eſt la même ; cependant j'en conçois les effets différens. Ces vaiſſeaux ont pluſieurs tuniques, les tuniqnes ſont beaucoup plus épaiſſes ; ils reſſerrent plus puiſſamment l'impulſion & la force du cœur : ils peuvent donc réſiſter davantage à la compreſſion ; ils y cédent cependant, mais non juſqu'au point d'interrompre totalement la circulation. Il eſt vrai que les parois, en ſe rapprochant, rétréciſſent le canal ; ils y laiſ-

ſent entrer moins de ſang, & celui qui y eſt déja, doit s'échapper avec une vélocité incroyable : cependant il en abonde de nouveau qui s'inſinue, quoiqu'avec plus de peine ; mais plus l'obſtacle croît, plus la force du cœur augmente.

Voilà en peu de mots tout le méchaniſme de ce phénomene(*a*). Des milions de véſicules ſont des milions de poulies, par leſquelles ſont écartées de leur direction & rapprochées au point fixe les fibres & les faiſceaux muſculaires, & ſur leſquelles ils roulent. Ecoutons Baglivi.

» *Fibræ carneæ majores, earumque fibrillæ* » *minimæ penè infinitæ ſunt totidem vectes,* » *vel funiculi quorum ſingula puncta veluti* » *ſuper totidem trochleas tracta & ſemicir-* » *culariter mota magnam admodùm vim in* » *tendineis extremitatibus producunt, & po-* » *tentiæ moventis vis, ob earum innumera-* » *bilem ſeriem, in immenſum creſcit.* »

PREUVES DE MON OPINION.

I. Leeuwenhoek & Cowper ont obſervé ces véſicules ; ils les plaçoient mal-à-propos dans le tiſſu de la fibre ſimple. La plus ſubtile Anatomie ne pouvant pas avec le ſecours des microſcopes découvrir la fibre ſimple, comment pourroit-on découvrir des véſicules dans

(*a*) Il ne faut pas confondre ce ſyſtême avec celui de M. Privat de Molieres.

ſon tiſſu ? Il faut donc les placer dans les vaiſſeaux lymphatiques.

II. Si l'on ſouffle dans les vaiſſeaux lymphatiques qui rampent ſur la ſurface du foie, l'air produit une irritation qui fait contracter les nerfs ; tous les vaiſſeaux lymphatiques reſſerrés forment des miliers de véſicules, & repréſentent des chapelets.

III. Que l'on injecte de l'eau chaude dans une artere muſculaire après la mort de l'animal, la chaleur de l'eau irrite les nerfs ; & paſſant dans les lymphatiques, la contraction & l'action muſculaire s'opérent ſur le champ.

IV. La facilité d'expliquer toutes les difficultés qui dépendent de cette action. Le ſang y a-t-il quelque part ? Et quelle part a-t-il dans le mouvement muſculaire ? D'où vient la blancheur du muſcle plus ou moins grande, & ſon raccourciſſement ? Pourquoi ſe gonfle-t-il, ou ne le fait-il pas ? Pourquoi ſe gonfle-t-il ſi peu ? Par-là on rend raiſon de l'impoſſibilité où l'on eſt de tenir pendant longtems le bras ou la jambe, &c. dans une contraction ſuivie, & pourquoi l'on reſſent dans cette partie des coups violens qui dépendent de ce que le cœur veut ouvrir aux liqueurs des routes qui lui ſont fermées.

La force immenſe des muſcles, & ce point déterminé de laſſitude après la contraction qui, dans le ſyſtême des véſicules remplies par les eſprits animaux, n'eſt pas aſſez conſi-

dérable (*a*), & dans les autres n'eſt pas aſſez expliqué.

V. L'inſuffiſance des autres ſyſtêmes pour expliquer ces phénomenes ; la multitude de leurs ſuppoſitions gratuites ; la multiplicité, la complication des différens reſſorts qu'il faut faire pour l'action ; le doute ſur des eſprits animaux (*b*), & leur exiſtence admiſe ; le doute qui reſte ſur leur concours pour l'action muſculaire, que l'on la réveille après la mort avec une injection d'eau chaude.

VI. Tout eſt ſimple, méchanique, intelligible dans mon ſyſtême.

VII. La théorie des inflammations. Ecoutons Baglivi.

» *Pariter ſi extremitas nervi quæ vas ſanguineum magnum circumdat, aut in glandulam vel aliam deſinit partem, convellatur fluidorum impeditâ circulatione, in tumorem ſtatim elevatur pars, ut quotidie contingit, &c.*

Voilà des nerfs qui ſe tendent, *convelluntur ;* des vaiſſeaux qui ſont contractés, *impeditâ circulatione ;* des tumeurs ou véſicules qui ſe forment, *in tumorem elevatur pars.* Dans la contraction du muſcle, ſoit dans ſon état de ſanté, ſoit dans ſon état de maladie, la cauſe prochaine eſt la même : lorſqu'un muſcle ſe contracte, il com-

(*a*) Phiſiolog. d'Heiſter.
(*b*) Mémor. de l'Acad. Royale des Sciences.

mence à paſſer dans un état d'inflammation; s'il reſte trop long-tems en contraction, il s'enflamme, & réciproquement, &c. La ſeule différence eſt que dans le cas d'inflammation, ſouvent les globules ſanguins pénétrent dans les vaiſſeaux lymphatiques.

Enfin la derniere preuve que j'expoſe, ſe tire de l'avantage qu'a mon ſyſtême d'expliquer la promptitude inconcevable avec laquelle s'exécute le mouvement muſculaire (*a*) des vaiſſeaux ſanguins; les lymphatiques ſont remplis, les nerfs ſont tout diſpoſés. Ainſi dans l'opinion de la vibratilité, l'irritation des nerfs & la contraction muſculaire s'exécutent, & doivent s'exécuter dans un moment indiviſible.

Dans l'opinion qui admet une cavité dans les nerfs remplie par une colomne d'eſprits animaux, la détermination ou l'impulſion de la derniere goutte placée à l'extrémité du nerf, lieu de ſon origine, ſuffit, à cauſe de la contiguité des gouttes qui forment la colomne, pour mettre dans un moment indiviſible tous les reſſorts du mouvement.

COROLLAIRE.

Il ſuit de cette théorie qu'un homme affoibli par les maladies, chez qui le ſang & la lymphe ſont en très-petite quantité, ou

(*a*) Winſlow, Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences.

chez lequel l'énergie de ces liqueurs eſt affoiblie, doit exécuter les mouvemens muſculaires moins promptement; ce qui eſt confirmé par l'expérience.

Il en eſt de même de celui chez lequel les eſprits animaux ſont altérés, ou dans la quantité, ou dans la force, ou bien, ſuivant d'autres ſyſtêmes, le reſſort & la vibratilité des nerfs : la raiſon en eſt facile à trouver.

Je finis, en priant ceux qui liront ce Mémoire, s'ils n'approuvent pas mon idée, de louer mon deſſein; & ceux qui la goûteront, de vouloir bien prendre la peine de la mettre dans tout ſon jour. On peut par les injections, les ligatures, &c. trouver de nouvelles preuves. Je prendrois volontiers ce ſoin, mais je ſuis trop privé des ſecours néceſſaires.

. . . . Dum brevis eſſe laboro,
Obſcurus fio. . . . .

HOR. Art Poët.

OBSERVATION

Sur un ulcere chancreux guéri au ſein d'un homme par un Charlatan, avec les funeſtes ſuites de cette guériſon. Par M. HAZON, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament gros & replet, fut attaqué au mammelon gauche d'une rougeur avec ſentiment de chaleur & de brûlure, qui dégénéra peu-à-peu en ulcere chancreux; les bords devinrent durs & calleux, & le centre étoit occupé par une ſanie noire & quelquefois rouſſâtre. Cet homme qui étoit de mes parens, me conſulta avec un autre Médecin, & nous lui conſeillâmes de pallier le mal au-dehors, & de penſer plutôt à corriger le vice des liqueurs. Notre ſentiment ne fut point ſuivi; mais on prêta l'oreille à un Charlatan qui promit la guériſon. Il appliqua ſur l'ulcere un plumaceau, imbibé vraiſemblablement d'une liqueur ſtiptique que nous n'avons pas examiné, parce que nous nous étions retirés. Le Charlatan étoit reſté maître du malade, & il panſoit à ſa mode. Bientôt le mauvais ſe ſépara du bon; ce qui étoit vicié, s'enleva, tomba, & laiſſa apper-

cevoir une chair naturelle, vive, une excellente cicatrice : ce qui étoit ſéparé & tombé, étoit une mauvaiſe chair fongueuſe, toute poreuſe & percée comme un crible d'une infinité de petits trous. Le Charlatan crioit victoire, & le malade s'applaudiſſoit. Cependant à peine l'ulcere commença à ſécher & ſe ſéparer du vif, que le malade fut attaqué inopinément d'une petite toux ſéche qui fut ſuivie par dégré d'oppreſſion de poitrine, ſans que ni l'air froid (c'étoit en Eté), ni le mauvais régime, ni aucune cauſe ſenſible ayent pu donner occaſion à cet embarras de poitrine : la difficulté de reſpirer augmenta de plus en plus, & à la fin le malade mourut hydropique de la poitrine. On l'ouvrit. On trouva huit pintes d'eau du côté du cancer, avec le poûmon tout flétri & tout en ſuppuration ; l'autre poûmon étoit moins altéré, & nageoit dans quatre pintes d'eau. Lorſque le Charlatan apperçut la toux, l'oppreſſion & les mauvais ſymptomes, il dit que la maladie de poitrine n'étoit point ſon affaire, & qu'il falloit mander les Médecins, & ſe retira. Nous jugeâmes que cet ulcere ſi bien guéri avoit produit la maladie de la poitrine ; que l'humeur cancéreuſe dont l'iſſue avoit été fermée, s'étoit portée ſur le poûmon, viſcere trop voiſin, mol, ſpongieux, peu capable de réſiſter, & qu'il eût mieux valu pallier, que guérir.

NOUVELLES OBSERVATIONS

CHYMIQUES ET PRATIQUES

Sur le ſel eſſentiel de lait, par M. VULLYAMOZ, Docteur en Médecine, à Lauzanne.

Tous les Chymiſtes ſçavent que le lait & la graiſſe jouiſſent d'un privilege que n'ont pas toutes les liqueurs tirées des animaux, c'eſt de ne point tourner en putréfaction. Quand on laiſſe fermenter le lait, il s'aigrit, il ſe diviſe en trois parties différentes : l'une eſt celle qui forme le beurre ; la ſeconde conſtitue le fromage ; la troiſieme eſt la partie ſéreuſe, qui eſt celle qui tient en diſſolution le ſel eſſentiel dont il eſt ici queſtion.

L'illuſtre M. de Haller dit (*a*) que Kempfer rapporte, que les Brachmanes ont connu autrefois la maniere de faire le ſucre de lait. Quoi qu'il en ſoit, Fabricius Bartholetus, Médecin Italien, eſt le premier qui ait fait mention, au commencement du ſiécle dernier, du ſel eſſentiel de lait, ſous le titre de manne ou de nître du lait : Ettmuller en a donné une deſcription qu'il a empruntée de

(*a*) *Not. ad pag.* 341. *p.* 11. *tom.* 5. *Boerh. prælect. Acad.*

cet Auteur. Teſti, Médecin Venitien, eſt le ſecond qui, ſur la fin du dernier ſiécle, a trouvé le moyen de retirer ce ſel, & il l'a appellé le ſucre de lait. Ce Médecin compoſoit quatre eſpeces de ſucre de lait : la premiere étoit fort graſſe ; la ſeconde l'étoit moins ; la troiſieme ne contenoit preſque pas de parties graſſes ; la derniere étoit mêlée avec quelqu'autre médicament. Ce ſel étoit ſujet à ſe rancir comme la graiſſe des animaux, ſur-tout lorſqu'on le conſervoit dans des vaiſſeaux fermés ; c'eſt pourquoi l'Auteur conſeilloit de le laiſſer expoſé à l'air libre.

Verrheyen a fait auſſi mention du ſel eſſentiel de lait dans un procédé par lequel il fait évaporer à feu lent une certaine quantité de lait de vache ; il réduit en poudre le réſidu, il le fait fondre dans de l'eau de pluie. Après avoir filtré la liqueur, elle avoit l'odeur & la ſaveur du lait ; elle faiſoit efferveſcence avec les alkalis, de façon que Verrheyen conclut que c'eſt un véritable ſel acide. M. Vullyamoz a répeté cette expérience : il a toujours retiré un ſel neutre à très-petite quantité, & il n'a jamais obſervé la moindre effervescence.

M. Fickius en 1710 publia en Allemagne la maniere de faire le ſel de lait : voici comment il s'exprime. « Prenez du petit-lait bien » clarifié ; faites-le évaporer doucement ſur » un bain de ſable, juſqu'à ce qu'il ait preſque

» acquis une conſiſtance de miel. Mettez-le
» pour lors en repos quelque part ; il dépo-
» ſera des cryſtaux légers & friables. Décan-
» tez légérement la ſérosité ſurabondante :
» faites diſſoudre vos cryſtaux dans de l'eau
» pour enlever l'âcreté du nître ; faites éva-
» porer l'eau, & laiſſez ſécher votre ſel qui
» doit être d'un blanc-jaune & d'une ſaveur
» douce.

Enfin on a pouſſé en Suiſſe à ſa perfection la maniere de préparer cette eſpece de ſel ; mais on a tenu la préparation ſecrette. M. Cartheuſer en a donné une deſcription particuliere, qu'il attribue mal-à-propos à M. Teſti. M. Vullyamoz a ſuivi de point en point la méthode preſcrite par M. Cartheuſer ; il n'a pas pu retirer un ſeul atome de ce ſel.

Il y a en Suiſſe un Chymiſte, nommé Creuzius, qui a une maniere admirable de compoſer ce ſel, mais malheureuſement il ne fait part de ſon ſecret à perſonne ; ce qui eſt d'autant plus fâcheux, que celui dont il a la propriété, eſt infiniment plus beau que les autres : il eſt plus blanc, plus doux ; il ſe diſſout mieux ſur la langue.

Voici comment on prépare ce ſel dans bien des Boutiques. On prend dix livres de bon lait de vache ; on le laiſſe en repos pendant vingt-quatre heures ; on ôte la crême ; on expoſe le lait qui reſte à un feu lent, afin de ſéparer la partie caſeuſe : pour-lors on filtre

par

par la chauſſe le petit lait ; & enſuite à travers le papier gris, on le fait évaporer dans un alambic de verre, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à la ſixieme partie ; après quoi on le place dans un lieu très-froid pour le faire cryſtalliſer : on lave les cryſtaux, & enſuite on les fait ſécher ſur du papier. Cette méthode ne vaut rien : ce ſel de lait ſe rancit ; ce qui fait qu'on eſt obligé de le garder dans des vaiſſeaux de verre. Il n'en eſt pas de même de celui qui eſt préparé en Suiſſe ; il ſe conſerve pendant quatre ans dans des boëtes ſans déchet, il devient ſeulement un peu plus jaune. En attendant qu'il plaiſe à M. Creuzius de publier ſon ſecret, voici la méthode la meilleure de faire ce ſel que nous propoſe M. Vullyamoz : il la tient d'un très-bon Chymiſte & d'un très-habile Apothicaire,

On prépare dans les Alpes, du côté de la Suiſſe, deux eſpeces de ſucre de lait : l'une eſt en cryſtaux, l'autre ſe vend ſous la forme de tablettes ; la derniere eſpece ſe fait de cette maniere. On écrême le lait à l'ordinaire ; on le fait prendre enſuite avec de la préſure, pour en tirer le petit-lait que l'on filtre à travers un linge propre, & que l'on fait évaporer ſur un feu lent, en le remuant doucement, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en conſiſtance de miel. Quand il eſt épaiſſi de cette façon, on le moule, on lui donne différentes figures, & on le fait

ſécher au ſoleil ; c'eſt ce qu'on appelle le ſucre de lait en tablettes. L'autre eſpece ſe tire de celle-ci. On fait diſſoudre dans de l'eau le ſucre de lait en tablettes ; on le clarifie avec le blanc d'œuf ; on le paſſe à la chauſſe ; on le laiſſe épaiſſir juſqu'à ce qu'il ait la conſiſtance d'un ſyrop, & on le met repoſer pour que la cryſtalliſation ſe faſſe. Les cryſtaux ſe trouvent ſéparés, formant des maſſes cubiques, brillantes & très-blanches ; ils ſont attachés aux parois du vaſe par couches. Si l'on veut encore faire épaiſſir la liqueur qui reſte & la mettre en repos, on en retire de nouveaux cryſtaux : on peut répéter ce manuel trois fois. La cryſtalliſation de ce ſel eſt comme celle du ſucre candi. Les premiers cryſtaux ſont d'un blanc éblouiſſant ; les ſeconds ſont paillés ; les derniers ſont d'une couleur brune : en les faiſant diſſoudre de nouveau dans de l'eau pure, on leur rend leur premiere blancheur.

Le printems, dit M. Vullyamos, contribue beaucoup à la perfection de cette opération ; c'eſt à-peu-près dans le mois de Mai que le lait des animaux eſt le meilleur, & qu'il contient une plus grande quantité de ſel eſſentiel, comme l'illuſtre M. *Malouin* l'a remarqué dans ſa Chymie médicinale, tom. I. part. 2. pag. 107. M. Vullyamoz prétend que quoique le lait de tous les animaux qui

en portent, ſoit également propre à fournir du ſel eſſentiel, celui de la femme (*a*) eſt le meilleur, enſuite ceux d'âneſſe, de chevre & de vache.

Le ſel eſſentiel de lait ſe diſſout plus ou moins promptement dans l'eau, ſelon ſon dégré de chaleur. M. Vullyamoz a fait diſdiſſoudre ſept gros de ce ſel dans une once d'eau bouillante, avant qu'il ſe formât la moindre pellicule, tandis que la même quantité de ſel a eu bien de la peine à fondre dans une livre d'eau qui étoit froide au 167 dégré du thermométre de Fahreneith.

Notre Chymiſte a mêlé ce ſel avec pluſieurs liqueurs différentes, pour voir s'il pourroit s'y diſſoudre : il s'eſt ſervi pour ſes opérations du ſucre de lait fait en Suiſſe, qui eſt aſſez bien fait. L'acide vitriolique a diſſout ce ſel ſur le champ, à l'exception de quelques molécules ſuſpendues dans la liqueur, ſur leſquelles l'acide vitriolique n'a rien fait : au reſte ces molécules ne peuvent ſe diſſoudre, ni dans l'eau, ni ſur la langue ; elles ne ſe trouvent pas dans le ſel que prépare M. Creuzius en Suiſſe. M. Vullyamoz a jetté des quantités

(*a*) Nous ne concevons pas trop pour quelle raiſon M. Vullyamoz aſſure que le lait de femme doit donner le meilleur ſucre de lait. La femme ſe nourrit à ſon gré de toutes ſortes d'alimens ; elle fait beaucoup d'excès en ce genre, ſurtout lorſqu'elle nourrit. En outre qui peut dire que ce lait eſt pur & privé de tous les mauvais levains auxquels elle eſt expoſée ? Au reſte la quantité de lait que peut donner une femme, eſt bien peu de choſe.

différentes de ce ſel dans du vinaigre concentré, dans de l'eau-forte très-pure, dans de l'huile de tartre par défaillance, dans de l'eſprit de ſel ammoniac, dans de l'eſprit de vin, & au bout de vingt-quatre heures il n'étoit pas diſſout, quoiqu'il fût expoſé à 45 dégré de chaleur. Quand on mettoit les liqueurs ſur feu, le ſel commençoit à ſe diſſoudre; mais notre Obſervateur cherchoit ſeulement à s'aſſurer des phénomenes que ce ſel produiroit dans différentes liqueurs au même dégré de chaleur. Une quantité de ce ſel mêlée avec de l'eſprit de nître eſt reſtée pendant une heure dans le fond d'un vaſe couvert, ſans éprouver le moindre changement : au bout de ce tems, il s'eſt élevé une eſpece d'efferveſcence ſemblable à celle qui arrive quand on verſe de l'eſprit de vitriol ſur le ſel marin; cette efferveſcence étoit beaucoup moins prompte, & l'eſprit fumant qui en ſortoit avoit une couleur verte.

M. Vullyamoz prétend que ce ſel eſſentiel eſt du genre des ſels neutres : il le prouve, parce qu'il ne fermente ni avec les acides, ni avec les alkalis, qu'il ne change point le ſyrop de violettes. Après avoir fait fondre dans de l'eau chaude une quantité de ce ſel, après avoir paſſé la liqueur & l'avoir partagée dans pluſieurs vaſes, M. Vullyamoz a verſé dans chaque une des liqueurs ci-deſſus; il n'y a point eu d'efferveſcence, ni de chan-

gement remarquable, ſi ce n'eſt quand il a fait le mêlange de l'acide vitriolique qui eſt devenu d'un jaune-roux : le ſyrop de violettes n'a changé la liqueur ni en rouge ni en verd. Ce ſel diſſous dans de l'eau précipite au fond du vaſe les parties martiales de l'encre, comme le fait le ſucre ordinaire fondu dans l'eau. Tout ceci prouve que le ſucre de lait eſt un vrai ſel neutre ; mais eſt-ce un ſel neutre formé de deux ſels ſimples, ou d'un ſel uni à une terre abſorbante, ou à quelqu'autre principe ?

Les ſels neutres, proprement dits, composés des acides & des alkalis, ne donnent aucune preuve de principe inflammable : dans les autres eſpeces de ſels neutres, ceux qui ſont formés de ſel uni avec de l'huile, ſont les ſeuls qui puiſſent s'enflammer. L'huile, comme on ſçait, eſt en grande partie inflammable ; elle contient cependant de l'eau & de la terre : c'eſt cette eau & cette terre qui la rendent ſoluble dans les mentrues aqueux. C'eſt pour cette raiſon que le ſoufre ne ſe diſſout pas dans l'eau, quoiqu'il ſoit composé d'huile unie à l'acide vitriolique ; mais cette même huile eſt trop pure, & ne contient pas aſſez de terre & d'eau.

Quand on jette du ſucre de lait dans un creuſet, & qu'on le pouſſe à grand feu, il entre en fuſion & devient noirâtre ; quelque tems après il s'épaiſſit. Si alors on le met ſur

le feu, il s'enflamme, ſans ſe conſommer en entier : il reſte au fond du vaſe des molécules noires, fixes & terreuſes, qui ne peuvent nullement s'enflammer ; au lieu que le ſoufre ſe diſſipe entiérement. Ce réſidu terreux que l'on retire du ſel de lait, ſe réduit en cendres par le moyen du feu, & contient de l'alkali fixe : la preuve en réſulte de ce qu'il entre en effervéſcence, quand on le mêle avec l'eſprit de nître. M. Vullyamoz a ſaturé d'eſprit de nître cet alkali fixe : il a filtré la liqueur, l'a évaporée, & il en a retiré une poudre qui eſt un vrai nître, qui détone ſur les charbons ardens. M. Vullyamoz a jetté ſur cette eſpece de *caput mortuum* quelques gouttes d'huile de vitriol, & il a reconnu une odeur ſemblable à celle de l'acide du ſel marin ; & il conclut que c'eſt peut-être cet acide qui donne au ſucre de lait ſa ſaveur piquante & ſalée.

Notre ingénieux Chymiſte compare le ſucre de lait avec le ſavon, & en fait voir la différence. Comme ces deux ſubſtances ſont compoſées d'un alkali fixe & d'une huile, il ſembleroit qu'elles devroient avoir les mêmes propriétés ; cependant le ſavon eſt toujours âcre au goût, & le ſucre de lait a une ſaveur gracieuſe. Le ſavon reſte des années entieres ſans ſubir le moindre changement ; le ſucre de lait au contraire ainſi conſervé fermente, & dégénere en vin & en vinaigre. Le prin-

cipe ſalin du ſavon eſt le produit du feu, celui du ſucre de lait eſt naturel : tous ces deux mixtes contiennent de l'huile, puiſqu'ils s'enflamment. Il eſt impoſſible de tirer le ſel alkali fixe du ſucre de lait, ſi ce n'eſt par la combuſtion, au lieu que le mêlange des acides le démontre ſur le champ dans le ſavon.

M. Vullyamoz prétend 1° que le ſucre de lait contient une huile véritable, & qu'il contient auſſi un acide : il le démontre, en diſant que ſa ſaveur eſt la même que celle qu'acquiert le vinaigre, quand il diſſout le plomb & qu'il ſe change en ceruſſe ; ce qui lui vient de la partie phlogiſtique du métal qu'il a décompoſé. 2° M. Vullyamoz fait voir que le ſucre de lait fermente naturellement ; c'eſt le propre des acides. Quand une liqueur qui eſt en fermentation eſt moins propre à s'enflammer, elle contient le plus de parties acides ; c'eſt le même acide que la fermentation, & qui ſe rend plus ſenſible par la diſſipation du phlogiſtique. 3° M. Vullyamos s'eſt aſſuré de la préſence de cet acide, en diſtillant ſur un bain de ſable dans des vaiſſeaux fermés du ſucre de lait, qui lui a donné une petite quantité d'une liqueur véritablement acide. 4° En traitant le ſucre de lait avec de l'acide vitriolique, il eſt arrivé une décompoſition : l'acide naturel, comme le plus foible, a été chaſſé ; l'acide vitriolique a pris ſa place. Il eſt ſorti une vapeur qui

étant condenſée dans le récipient, donnoit une liqueur, telle que celle que l'on retire du lait écrêmé, quand on le diſtille ; mais elle avoit une ſaveur plus acide. Cette même liqueur fermentoit avec la craie ; & quand on faiſoit le mêlange de l'acide vitriolique, la vapeur qui ſortoit avoit l'odeur d'un acide végétal.

Notre ingénieux Chymiſte a pris deux vaſes cylindriques qu'il a preſque remplis de lait : dans l'un, il a jetté quelques gros de ſel eſſentiel de lait ; il a agité fortement les deux bouteilles, & il les a laiſſées repoſer. Vingt-quatre heures après, il a vu le lait dans lequel il avoit fait diſſoudre le ſel, qui n'avoit point formé de crême, tandis que l'autre dans lequel il n'avoit rien ajouté, en étoit tout couvert. M. Vullyamoz fait voir qu'en abandonnant à elles-mêmes deux liqueurs laiteuſes, celle qui ne contient pas du ſel de lait, ſe décompoſe, & qu'en mêlant ces deux liqueurs, on empêche la déſunion prochaine des principes. Par les deux expériences qui ſuivent, M. Vullyamoz prouve que le ſel de lait retarde le développement de l'acide du lait, quand il ne ſe fait pas encore ſentir ; mais qu'il l'accélere, quand il eſt déja développé. Il a mis dans deux verres du lait tout frais : dans l'un, il a fait diſſoudre quatre gros de ſel de lait ; l'autre contenoit du lait pur. Le lait du dernier verre étoit aigre ; le premier ne ſentoit rien. M.

Vullyamoz a rempli de nouveau deux verres de bon lait ; il a recommencé le même procedé que ci-deſſus, & il s'eſt apperçu qu'en mettant du ſel de lait dans celui qui étoit acide, il en avoit accéléré le développement.

M. Vullyamoz remarque, avec aſſez de fondement, que s'il convient d'avoir égard aux éloges que Boerhaave & Hoffmann ont donnés au ſucre ordinaire, on doit les accorder, à plus forte raiſon, au ſucre de lait. Il eſt compoſé des mêmes principes, mais il eſt dépouillé de cette âcrimonie malfaiſante, inſéparable du ſucre ; ce qui fait qu'il échauffe, & qu'il corrode les dents de ceux qui en font beaucoup d'uſage. Le ſel eſſentiel de lait produit le même effet que le petit-lait ; c'eſt le même remede plus étendu : on peut en tirer profit pour les eſtomacs pareſſeux qui ne ſont pas en état de ſoutenir de grandes boiſſons ; on peut y ſuppléer avec du ſucre de lait diſſous dans une liqueur convenable à l'état & aux forces du malade. C'eſt un ſavon très-doux, très-léger ; en un mot, c'eſt un petit-lait concentré. Il fond la graiſſe dans les tempéramens gras ; il ſert d'apéritif fort doux dans les perſonnes qui ont les fibres ſéches : *Teſti*, *Aloyſius à fabra*, & beaucoup d'autres Auteurs le croient merveilleux dans la goutte ; ils rapportent pluſieurs Obſervations des bons effets de ce remede dans les affections goutteuſes & rhumatiſantes. M. Vul-

lyamoz ne croit pas beaucoup à cette propriété que l'on donne au ſucre de lait ; il dit que ſon expérience lui a prouvé le contraire.

OBSERVATION

Sur un fœtus trouvé dans le bas-ventre après la rupture de la matrice, par M. CRANTZ, Docteur en Médecine, de l'Académie Impériale des Sciences.

Je fus appellé le 20 Août 1755 dans le fauxbourg de S. Léopold à Vienne pour une femme qui étoit à la derniere extrémité, à ce que me dit celle qui vint me chercher. Elle m'aſſura que cette femme avoit environ trente-ſept ans ; qu'elle étoit groſſe de ſon ſecond enfant ; qu'à ſa premiere couche elle avoit mis au monde, après trois jours & trois nuits de douleurs très-cruelles, un enfant monſtrueuſement gros & d'une odeur fœtide ; qu'il n'y avoit point d'eſpérance qu'elle fût déſormais délivrée de celui-ci ; que c'étoit bien autre choſe qu'à la premiere fois, ſi l'on en jugeoit par ſes agitations, ſes angoiſſes, ſes contorſions & ſes hoquets ; qu'elle avoit reſſenti les premieres douleurs le 18 Août vers les neuf heures du ſoir ; qu'en même tems elle avoit perdu ſes eaux ; que ſes douleurs

avoient été entrecoupées ; qu'elles étoient tantôt inſupportables, & tantôt modérées ; que la ſage-femme n'avoit point dit juſqu'alors ce qui ſe préſentoit à l'orifice de la matrice ; qu'elle avoit en vain comprimé le bas-ventré, & qu'elle avoit conſeillé d'aller chercher le Médecin ; que cependant la malade ſe mouroit ; que ſes membres perdoient leur chaleur naturelle, & que ſon ventre s'enfloit.

Lorſque j'arrivai avec M. Lebmacher, Docteur en Médecine, je trouvai que la malade avoit rendu les derniers ſoupirs : il n'y avoit qu'une demi-heure qu'elle étoit morte, & le bas-ventre étoit encore chaud ; ainſi nous nous diſposâmes à faire l'opération céſarienne. Elle nous découvrit le fœtus ſitué dans le ventre de telle ſorte que ſa tête étoit tournée vers l'os pubis, le viſage vers la droite de la mere ; l'oreille & l'épaule gauche repoſoient ſur la matrice comme ſur un oreiller, enſorte que le dos de l'enfant ſe portoit ſur le côté gauche de la mere, & ſes feſſes lui preſſoient les vertebres des lombes ; les cuiſſes & les pieds de l'enfant repliés ſur ſon ventre, ſe trouvoient dans la cavité de l'os ilium droit de la mere ; le long des cuiſſes & du ventre étoient les bras, les mains & une partie du du cordon ombilical.

Nous retirâmes le fœtus, & nous découvrîmes la matrice ſur laquelle il repoſoit, & qui étoit telle qu'elle a coutume d'être après l'ac-

couchement, dure, épaiſſe & rouge. Dans la partie antérieure qui regarde la veſſie urinaire & l'os pubis, nous la trouvâmes ouverte préciſément dans ſa jointure avec le péritoine; l'ouverture n'étoit pas plus large que le poing, de maniere qu'il eût été impoſſible à qui n'eût pas connu le reſſort de la matrice, de s'imaginer que tout ce volume de corps & de tête eût paſſé par une ſi petite ouverture. Quant à la chair de la lévre antérieure, elle étoit aſſez apparente & épaiſſe dans toute ſa longueur, ſéparée du péritoine dans l'endroit où il la borde, mais dans tout le reſte ne laiſſant qu'une fente aſſez étroite. Le péritoine dans toute cette longueur étoit entier, & même il étoit plus épais qu'à l'ordinaire; il avoit une ligne & demie & plus d'épaiſſeur. Au reſte la chair des bords déchirés étoit flaſque, maltraitée par la contuſion & noire. L'enfant dans le ventre étoit ſec, plutôt meurtri qu'enſanglanté; car il n'étoit pas aſſez ſorti de ſang des vaiſſeaux rompus pour baigner les inteſtins, ou y former des caillots.

Pour ce qui regarde l'enfant, il étoit très-gros, ſa tête étoit monſtrueuſe; il peſoit vingt-trois livres. Les tégumens du crâne formoient un hémiſphere noir & gangréneux; les os du crâne étoient comprimés & preſque briſés; la membrane du tympan de l'oreille droite ſortoit au-dehors en forme de globule. Dans tout le corps la peau ſe détachoit, dès qu'on

la touchoit ; le ſcrotum étoit gangrené, ainſi qu'il arrive d'ordinaire dans ces occaſions.

Nous nous informâmes dès-lors plus exactement, M. Lebmacher & moi : nous apprimes que la malade avoit reſſenti pendant ſa groſſeſſe un poids & une douleur opiniâtre dans l'hypocondre droit, qui avoit toujours été en augmentant ; que les douleurs de l'enfantement s'étoient déclarées le 18 d'Août, à neuf heures du ſoir ; qu'elles avoient continué toute la nuit & une bonne partie du jour ſuivant, mais dans un dégré d'intenſité différent, y en ayant trois ou quatre accès médiocres pour deux ou trois violens ; que ſes eaux, répandues dès les premieres douleurs, avoient inondé le lit. Ceci nous fut univerſellement confirmé.

La ſage-femme qui, pour ne point avouer ſon ignorance, n'avoit pas eu honte d'en impoſer à M. Lebmacher, lorſqu'il la queſtionna d'abord, nous avoua en particulier qu'elle avoit découvert que la tête de l'enfant étoit dans une ſituation oblique, & qu'après cela elle avoit lâché le cordon ombilical. Elle nous dit de plus que dès le commencement de la nuit, il s'écoula des parties génitales une matiere très-puante, ce qui continua toujours depuis, & que la mere n'avoit plus ſenti remuer ſon enfant ; que le lendemain, c'eſt-à-dire, le 19 Août ſur les deux heures, elle mit la malade ſur un lit propre à l'aider dans ſon tra-

vail, où elle reſſentit des douleurs très-vives ; qu'au milieu de ces douleurs elle lui avoit comprimé le bas-ventre de haut en bas, depuis l'hypocondre droit & le ventricule, & qu'elle avoit répété cette opération toutes les fois que les douleurs ſe faiſoient ſentir, & ſans diſcontinuer, juſqu'à ce qu'elles fuſſent ceſſées ; qu'elle avoit cru que cette méthode devoit ſervir à hâter l'accouchement ; mais que tandis qu'on faiſoit cette compreſſion (ceci eſt encore de l'aveu de la ſage-femme) la malade avoit ſenti une douleur inſupportable au pubis, & qu'il avoit paru dans cet endroit une tumeur conſidérable & dure au toucher ; que bientôt dans l'endroit où étoit cette tumeur ſi dure, il s'étoit fait un vuide, & que dans l'inſtant toutes les douleurs avoient ceſſé ; qu'enſuite la malade remiſe dans ſon lit eût la liberté de ſe coucher ſur les côtés, ce qui ne lui étoit pas poſſible auparavant à cauſe de la violence de ſes tourmens, mais qu'elle étoit tombée évanouie ; qu'ayant été ſaignée du pied, afin de prévenir la gangrene, elle avoit vomi beaucoup de mateire verdâtre ; que ſur les cinq heures ayant été remiſe dans le lit deſtiné à ſon travail, elle n'y avoit reſſenti aucune douleur d'enfantement ; que ſeulement il étoit ſorti des parties génitales des membranes ſanglantes, mais qu'il n'avoit point coulé de ſang tout pur ; qu'elle avoit de nouveau ſenti dans le côté droit une douleur in-

ſupportable ; que ſur le ſoir il étoit ſurvenu un hoquet qui ne la quitta preſque point ; qu'il s'étoit cependant appaiſé ſur le minuit, & qu'il avoit repris ſur les quatre heures, pour ne plus finir que ſur les neuf heures du matin 20 Août, & que le placenta encore adhérent au cordon ombilical, s'étoit fait jour par le vagin ; que la ſage-femme avoit coupé le cordon avec des ciſeaux ; mais qu'enfin la malade épuiſée de tourmens ſi longs & ſi cruels, avoit expiré au milieu des hoquets & des convulſions.

Il me reſte à faire quelques remarques ſur cet accident & les mauvais procédés qui y ont donné lieu.

1° La naiſſance du placenta ſur telle ou telle partie de la matrice devient la ſource des phénomenes de l'accouchement ; & l'obliquité, ſoit du fœtus, ſoit de la matrice, provient en bonne partie de cette cauſe. On a cherché des moyens de reconnoître cette obliquité pendant la groſſeſſe, pour en prévenir les effets, & de fréquentes obſervations ont appris qu'alors la malade ſe plaint toujours d'un poids dans une partie. Bochmerus dit que l'on reconnoît l'adhérence contre nature du placenta ſur le côté à l'inégalité de groſſeur du bas-ventre, à ſa dureté, à ſon élévation, à une douleur & une peſanteur dans le côté dans lequel le fœtus fait le plus de mouvement. On a en-

core obſervé que ce poids & cette douleur dans une partie, qui dénotent l'adhérence du placenta ſur le même côté de la matrice, ne ſe rencontrent pas auſſi fréquemment au côté gauche qu'au côté droit.

2° Les douleurs de l'enfantement arrivent, lorſque l'hémiſphere ſupérieur de la matrice diminue de capacité par la contraction des muſcles; car alors les eaux cherchant à s'échapper par l'endroit où elles trouvent moins de réſiſtance, dilatent violemment l'orifice: ce qui explique pourquoi il s'oppoſe aux premiers efforts que les eaux font ſur lui; pourquoi, une fois vaincu, il s'élargit de plus en plus; pourquoi enfin durant la contraction de l'orifice la partie ſupérieure de la matrice eſt plus enflée, & l'effort ſe porte ſur elle.

La raiſon de la contraction & du relâchement alternatifs de la matrice, ne ſe trouve point ni dans ces explications, ni ailleurs.

Quant à ce que les douleurs étoient entrecoupées, tantôt médiocres & tantôt violentes, cela doit arriver, ſelon les obſervations de M. Levret, toutes les fois que le placenta eſt adhérent au côté de la matrice, parce que la tête de l'enfant ne ſe préſentant pas directement à l'orifice, ſes efforts ne peuvent ni durer long-tems, ni opérer ſa délivrance.

3° La quantité des eaux dans leſquelles nage l'enfant, eſt conſtamment plus grande

en

en raiſon inverſe de l'âge du fœtus, ſauf les exceptions. Dans l'accouchement naturel où le placenta adhere au fond de la matrice, l'orifice eſt directement au-deſſous dans l'axe du baſſin, & alors le fœtus ſe fixe dans l'axe de la matrice, & ſa tête ſe porte vers le bas dans l'axe du baſſin : tout étant ainſi diſpoſé, les douleurs ſont conſtantes, & inſenſiblement la tête s'avance vers l'orifice. Or comme elle eſt une eſpece de ſphéroïde, elle touche de tous côtés le ſphéroïde creux & flexible dont elle ſe dégage : d'où il arrive que les eaux qui dévancent la ſortie de la tête, forment un globe, l'orifice de la matrice prenant la forme d'un cercle. Ces circonſtances annoncent aux ſages-femmes une heureuſe délivrance ; mais les membranes une fois déchirées, ſi la tête bouche entiérement l'orifice, il ne ſort d'eau que celle qui étoit interceptée entre la tête & l'orifice ; & s'il y en a encore une plus grande quantité derriere le fœtus, leur écoulement eſt retardé, mais il n'eſt pas difficile de leur donner paſſage. Si la tête ne bouche point l'orifice, toutes les eaux s'écoulent, & l'accouchement eſt naturel : or lorſque la matrice a perdu ſon équilibre par l'adhérence du placenta ſur ſon côté, ou par quelque ſituation du fœtus contre nature, l'orifice ne ſe rencontre plus dans l'axe du baſſin, & il faut néceſſairement que la tête de l'enfant ſe porte ſur les bords oſſeux de

l'ouverture ſupérieure du baſſin & preſſe davantage le côté de l'orifice ſur lequel elle eſt pouſſée ; & alors, les membranes rompues, il arrive que les eaux ſe perdent ſubitement, ou qu'elles coulent goutte à goutte : deux ſignes d'un accouchement laborieux, comme le prouve notre Obſervation. Au reſte je crois qu'il y a dans le rapport de la ſage-femme ſur cette matiere puante qui commença à couler dès la premiere nuit & ne ceſſa plus, ſur ce que la mere ne ſentit plus dès-lors remuer ſon enfant, quelque choſe qui s'écarte de la vérité ; au moins n'ai-je jamais vu ni lu qu'un enfant mort ait rompu la matrice.

4° On trouve dans pluſieurs Auteurs des deſcriptions du lit propre aux femmes en couche & des cas où il eſt utile : je n'en parlerai qu'à l'occaſion des ſecours que les femmes en couche y reçoivent de la part des ſages-femmes. J'en ai vu pouſſer avec leur tête le ventre de la femme en travail, juſqu'à le déformer, le comprimer avec les deux mains, y enfoncer une boule de bois ou d'étain : les peines que prennent les Maîtres de l'Art pour les détourner de ces pratiques erronées, ſont inutiles, parce que de grands hommes les y encouragent encore. M. de Gorter dit, *act. nat. curioſ. vol. ix. Obſ. lxxvij. pag. 323*, avoir employé avec ſuccès cette méthode de comprimer le ventre, & avoir enſeigné aux ſages-femmes dans quelles cir-

conſtances elle devenoit utile. Ce ſera, ſelon cet Auteur, lorſque le fœtus s'efforce de ſortir en étendant les pieds. Mais 1° cette circonſtance eſt très-rare, & il eſt difficile de s'en aſſurer, lorſqu'elle ſe rencontre, parce que la contraction violente de l'orifice de la matrice & l'enflure du ventre accompagnée de douleurs infructueuſes qu'il en donne pour ſignes caractériſtiques, ne la déterminent pas ſuffiſamment.

2° Le méchaniſme de la contraction de la matrice ne lui eſt pas aſſez bien connu : car il ſuppoſe que le ventre céde aux efforts de l'enfant, & qu'à cauſe de cela toute la force de la preſſion n'agit plus ſur l'orifice de la matrice ; qu'au contraire le ventre étant ſoutenu & comprimé, tout l'effort ſe porte ſur l'orifice de la matrice : ce qui n'eſt conforme ni aux régles de l'Art, ni à la vérité. On peut même croire qu'au lieu d'empêcher la rupture de la matrice, cette opération l'accéléreroit, puiſqu'elle expoſe de nouveau aux efforts de l'enfant une partie qui leur obéit ; & l'on ne peut pas dire que la preſſion les modérera. Dans les cas même où l'on ne craindroit point la rupture de la matrice, il ne ſeroit pas plus ſûr de s'oppoſer à ſon élargiſſement, parce que dans l'état où elle eſt alors, on pourroit très-bien la bleſſer, ou détourner le fœtus de l'axe de la matrice & la matrice de l'axe du baſſin ; car les ſages-femmes ſçavent que la ſituation

que l'on donne à la mere, ſuffit pour cela. Il eſt vrai que M. de Gorter ne fixe point le dégré de preſſion que l'on doit employer; mais les ſages-femmes imprudentes le meſurent à la réſiſtance du bas-ventre, & cette faute retombe ſur M. de Gorter qui s'eſt mal expliqué. En quoi Bartholin a été bien plus coupable, lorſqu'il conſeille, *Hiſt. Anat. & Med. rar. Hiſt. 83. cent. 6*, d'enfoncer une boule de bois ou d'étain, & d'employer une violente compreſſion.

RELATION d'un accident très-fâcheux arrivé à S. Ouen, par M. FAUR, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de S. Denis.

La nuit du Jeudi au Vendredi 2 Juillet dernier, il y eut aux environs de Paris un orage conſidérable qui cauſa un accident des plus funeſtes.

Sebaſtien Cornille avoit fait un trou au milieu de ſa cour, qu'il avoit comblé avec du fumier. Vers les deux heures du matin, ce payſan ſe leva pour voir ſi la quantité d'eau qui tomboit, ne pénétroit pas dans la cave, parce que ſa porte étoit baſſe & vis-à-vis du trou à fumier. Il ouvrit la porte, & deſcendit pour s'aſſurer ſi ſon vin ne courroit aucun riſque; il tomba mort ſur le champ. Sa femme deſcendit peu de tems après lui, & eut

le même ſort. Le fils & la fille dudit Cornille appellerent au ſecours : les voiſins accoururent ; ſix perſonnes furent enſevelies dans cette cave fatale, ſans qu'on ait pu les ſecourir. Cinq en ont rechappé, mais en employant toutes les reſſources de l'art ; car les accidens qu'elles ont éprouvés, étoient auſſi effrayans que ceux que produit le poiſon le plus violent.

Il y a pluſieurs exemples pareils de ces morts ſubites. En 1731, au village de Campouſi, Diocéſe d'Alet en Languedoc, on remua les immondices d'un puits, qui furent également funeſtes à tous ceux qui voulurent y deſcendre.

En 1737, les Religieuſes Urſulines de S. Denis firent nettoyer un puits dans leur jardin ; ceux qui le fouillerent, tomberent morts ſur le champ les uns ſur les autres.

Il y a quelques années qu'on trouva à Argenteuil trois hommes morts dans un trou à fumier ; on croit qu'ils étoient pris de vin.

Nota. M. *Faur* conſeille à ceux qui ſeront préſens à de pareils accidens de jetter promptement de la paille dans ces ſouterrains, ou toute autre matiere combuſtible à laquelle on mettra le feu, & de répéter cette opération pluſieurs fois. Cette précaution eſt fort ſage ; c'eſt celle que prennent tous ceux qui ſont occupés à vuider des latrines. S'ils négligeoient de le faire, & qu'ils deſcendiſſent tout d'un coup avec leur lumiere, ils courroient les riſques d'être étouffés ou brûlés par la matiere qui ſortiroit de la foſſe, & qui en s'enflammant leur cauſeroit la mort ; c'eſt ce qu'on appelle le *plomb*.

A l'égard des puits ou puiſards, tels que la fameuſe grotte du chien en Italie & la cave de ce pauvre Cornille,

où l'air eſt privé de ſon élaſticité, & qui ſont également funeſtes à ceux qui y deſcendent imprudemment, on ne ſçauroit être trop attentif à y jetter de même des poignées de paille enflammée : elle s'y éteint d'abord ; mais il faut recommencer cette manœuvre, juſqu'à ce qu'elle y brûle toute entiere. Ce qui arrive, quand l'air extérieur par le moyen de cette ventouſe artificielle a été chaſſé ou attiré dans le ſouterrain. Les garçons Boulangers & les pauvres gens qui ſont obligés d'entrer dans des caves où l'on a éteint du charbon, doivent agir avec la même circonſpection.

S'il arrive que, faute de ces précautions, quelque pauvre malheureux ſe trouve dans l'eſpece d'apoplexie cauſée par ces vapeurs, on aura d'abord recours aux frictions des bras & des jambes, & de toutes les parties du corps, pour tâcher de ranimer la circulation : on excitera ſur-tout les organes de la reſpiration par l'éternuement, par l'odeur des eſprits volatils, ou par le moyen de la fumée de tabac que l'on inſinuera par le nez ; on donnera des clyſteres avec la décoction de la même plante. Quand on verra revivre le jeu de la reſpiration, on preſcrira au malade quelque léger cordial. Ramazinni qui a beaucoup écrit ſur ces ſortes de maladies, prétend que la ſaignée y eſt pernicieuſe ; il vaut mieux, pour la faire, attendre que la circulation ſoit un peu rétablie.

Il eſt bien difficile de remédier aux accidens qui donnent le *plomb* ; ces ſortes de vapeurs qui s'enflamment, cauſent une mort ſubite & comparable à celle de ceux qui ſont frappés du tonnerre : on a preſque toujours trouvé leur poûmon flétri, contus, laceré, avec un épanchement de matiere ichoreuſe & ſanguinolente dans la poitrine. Tous ces effets ſont produits par la commotion ſubite, & ſont ſans remede. Ceux qui ont échappé à la mort & qui ont le corps tout brûlé, ont une difficulté de reſpirer très-grande, & on doit les traiter comme s'ils avoient une pleuréſie ſéche.

Les exemples de ces morts ſubites ne ſont que trop fréquens ; c'eſt pourquoi nous avons cru être obligés d'indiquer ici les moyens qui ſont propres à préſerver de pareils dangers, & les remedes qui peuvent ſoulager ceux qui ont eu le malheur de ſe laiſſer ſurprendre.

DESCRIPTION d'une Rougeole épidémique qui s'eſt répandue dans les campagnes de Geiſling, depuis le mois de Janvier 1751 juſqu'à celui de Juin de la même année, par M. RAU, Docteur en Médecine, de l'Académie Impériale, &c.

Cette maladie a commencé à ſe déclarer pendant un hiver pluvieux dans un bourg nommé *Aufkauſen*, ſitué ſur une montagne élevée & expoſée à un ciel aſſez froid. Ce bourg renferme très-peu d'habitans; cependant il y en a eu environ quatre-vingt, tant enfans qu'adultes, qui en trois ou quatre ſemaines ont été attaqués d'une rougeole douce, bénigne & réguliere : ce qui le prouve, c'eſt que ſi l'on en excepte trois ou quatre, tous les autres ont été conduits ſelon la méthode de la campagne, c'eſt-à-dire, avec un régime fort chaud, & ſe ſont tirés d'affaire, ſans faire preſque aucun remede; mais l'épidémie changea bientôt de caractere, & dans le mois de Février & les ſuivans elle fit beaucoup de ravages. Le tems étoit pour-lors incertain, pluvieux, couvert de nuages, & il faiſoit beaucoup de vent. Les adultes n'étoient point ſujets à cette maladie; mais les enfans de tous les âges en étoient cruellement attaqués.

Dans la plûpart, cette maladie s'annonçoit

par la perte de l'appétit, l'abattement, une petite toux : ces ſymptomes étoient ſuivis immédiatement après d'un épuiſement total des forces, d'une toux ſéche, violente & opiniâtre, accompagnée d'efforts inutiles pour vomir. Les uns ſe tourmentoient vivement, & ne dormoient point ; d'autres étoient dans un ſommeil preſque continuel, avec une ſoif & une chaleur dévorantes, les paupieres tuméfiées & un larmoyement fréquent. Pluſieurs, c'étoit ſur-tout ceux dont le traitement m'étoit confié, ſe plaignoient de douleurs dans le bas-ventre, qui le ſecond ou le troiſieme jour étoient ſuivies d'une diarrhée, pendant laquelle la rougeole rentroit, ou du moins ne pouſſoit pas convenablement ; il y avoit cependant toujours une fiévre aſſez irréguliere. Les uns ſe trouvoient couverts d'exanthêmes après les premieres vingt-quatre heures. Dans ces deux cas, la reſpiration étoit difficile ; les malades éprouvoient un malaiſe, une peſanteur de tête, une douleur obtuſe, une chaleur conſidérable, une toux, & quelquefois le délire. Quand au contraire les taches paroiſſoient à la peau le troiſieme ou le quatrieme jour, qu'elles étoient diſtinctes, un peu élevées & d'un beau rouge, tous ces ſymptomes ceſſoient, & les malades étoient le ſeptieme, ſans fiévre & avec appétit.

Quand l'éruption des boutons ne ſe faiſoit pas aſſez promptement, ſoit par rapport à la

diarrhée, ſoit par quelqu'autre cauſe, les exanthêmes paroiſſoient livides, la peau s'enfloit, & la tête, le bas-ventre, les cuiſſes, & quelquefois tout le corps devenoit leucophlegmatique : dans quelques-uns, il ſurvenoit un vomiſſement que rien ne pouvoit arrêter ; à tout cela ſe joignoit une toux ſéche & importune qui enlevoit les malades, & les faiſoit périr étiques.

Quelques-uns, ſur-tout les habitans d'Altenſtatt, ont éprouvé des rechûtes, mais avec peu de fiévre : dans quelques autres ſujets, il ſurvenoit un pourpre blanc qui s'uniſſoit le ſixieme jour à la rougeole qui étoit déja pouſſée. Quand cette eſpece étoit accompagnée de convulſions, les malades ne réchappoient point, la fiévre étoit toujours plus forte juſqu'au quatorzieme ou vingtieme même de la maladie : quelquefois, quand ce tems étoit écoulé, la rougeole ſe déclaroit de nouveau.

Pour ce qui regarde la méthode curative générale, j'ai obſervé que le régime rafraîchiſſant & celui qui étoit échauffant, nuiſoient également aux malades. Il en étoit de même du froid, quand on s'y expoſoit imprudemment. Il falloit une diéte tempérée, & qui ne pouſſât pas trop aux ſueurs.

Parmi les médicamens que j'ai employés, ce qui m'a le mieux réuſſi, c'eſt une poudre bézoardique faite avec des yeux d'écreviſſe, de la corne de cerf préparée ſans feu, de l'antimoine diaphorétique, du nître, & très-

peu de cinnabre : je faiſois délayer de cette poudre dans des eaux légérement diaphorétiques. Quand la diarrhée venoit au commencement de la maladie, je faiſois ajouter du cryſtal de roche & du corail. Si la rougeole paroiſſoit plus tard, & ſi elle cauſoit du malaiſe, je donnois la racine de contrayerva avec la poudre ci-deſſus & quelques gouttes de l'eſſence alexipharmaque de Stahl. Dans les intervalles je preſcrivois aux malades des juleps fébrifuges & agréables au goût. Je ne dirai rien de la ſaignée, car je n'en ai pas fait uſage.

Quant à la méthode curative particuliere, j'ai remarqué que rien ne convenoit mieux que les véſicatoires, quand les exanthêmes étoient rentrés, ou quand la rougeole pouſſoit lentement. La fiévre & la chaleur qui duroient juſqu'au ſeptieme, ſe calmoient par l'uſage des émulſions avec les quatre ſemences froides & le chardon argentin, & coupées avec des eaux diaphorétiques. Ces mêmes boiſſons émulſionnées faiſoient rentrer les exanthêmes, quand on les donnoit dans le fort de l'éruption : en les mêlant avec l'huile d'amandes douces, elles faiſoient des merveilles pour adoucir la poitrine ſur le déclin de la toux qui attaquoit tous les malades, pourvu cependant qu'on fît prendre en même tems des relâchans, des ſyrops pectoraux & de l'oximel ſcillitique. Tous ceux qui avoient conſervé quelques vomiques à la ſuite de

cette toux, ou qui avoient eſſuyé un crachement de ſang, ſont péris phthiſiques. L'extrait de caſcarille fait avec de l'eau appaiſoit le vomiſſement, ſur-tout lorſqu'on le donnoit délayée dans quelque boiſſon ſtomachique; le plus ſouvent cependant ce remede ne faiſoit rien ſur le vomiſſement, juſqu'à ce que la peau fût déſenflée, & que la leucophlegmatie fût diſſipée. Quand l'enflure étoit opiniâtre, & que le vomiſſement empêchoit de rien prendre pour la détruire, la rhubarbe & les extraits amers réuſſiſſoient, ſur-tout lorſqu'on les faiſoit fondre dans une diſſolution de terre foliée du tartre dans de l'eau. Une veſſie pleine de lait chaud avec un peu de camphre, & appliquée chaudement ſur la tête, calmoit le délire; la tumeur éréſipellateuſe de la gorge cédoit à l'eſſence de la pimprenelle priſe par gouttes. Les tumeurs aux aînes & aux aiſelles ont été détruites avec des pilules mercurielles. Quand les convulſions ſuivoient la toux, les malades périſſoient. Quelques-uns enfin, après avoir été guéris de cette maladie, ont éprouvé une douleur mordicante occaſionnée par des vers, & accompagnée de fiévre & d'un gonflement du ventre qui les jettoient dans un état fâcheux. Quand les malades ne pouvoient rien prendre à l'intérieur, l'onguent d'arthanita fait avec le ſavon de Veniſe, le galbanum & la thérébentine, les purgeoit, & en détruiſant les vers, les rétabliſſoit en parfaite ſanté.

Fin du Tome V.

TABLE GENERALE DES MATIERES

Contenues dans les ſix derniers mois de 1756.

AVERTISSEMENT de M. Vandermonde. Page 2
Suite des *Expériences ſur l'Irritabilité*. Par M. de Haller. 7
Lettre de M. Majault, D. M. P. *ſur l'effet de l'alkali volatil dans un mal de gorge gangréneux.* 25
Obſervation ſur un vomiſſement hyſtérique. Par M. Pomme fils, Médecin à Arles. 31
Lettre de M. De Sauvages *à M.* Delius, *au ſujet de l'empire de l'ame ſur le corps.* 33
Obſervation ſur un hoquet périodique. Par M. Hazon, D. M. P. 39
Lettre ſur une catalepſie. Par M. Peſſault. 41
Conſéquences relatives à la pratique ſur les os pariétaux. Par M. Bertin, D. M. P. 48
Lettre de M. Dupuis, Chirurgien Major de l'Hôpital de Pontorſon, *ſur une plaie faite à la poitrine par un coup de fuſil.* 57
Obſervation ſur une pierre ſous la langue. Par M. Leautaud, Chirurgien à Arles. 67

Obſervation ſur une pierre dans le palais. Par M. Kruger, Médecin. 69

Obſervation ſur l'Eau de Luce. Par M. Coſtel le jeune, Etudiant en Chymie. 71

Rougeoles anomales épidémiques. Par M. Targioni Tozetti. 73

Suite des Expériences ſur l'Irritabilité. Par M. de Haller. 83

Obſervation ſinguliere de Pratique. Par M. Majault, D. M. P. 91

Obſervation ſur l'expulſion d'un fœtus mort. Par M. Dupuy, Médecin à la Rochelle. 95

Obſervation ſur une ouverture à l'ombilic, qui donnoit paſſage à des vers, &c. Par M. Marteau, Médecin à Aumale. 100

Lettre ſur l'héméralopie. Par M. Fournier, Médedecin à Montpellier. 102

Obſervation ſur un vice de conformation. Par M. Goupil fils, Médecin à Argentan. 108

Obſervation ſur les avantages de la méthode de Celſe *pour l'opération de la taille.* Par M. Heiſter, premier Médecin du Duc de Brunſwick. 110

Obſervation ſur une fracture compliquée de la jambe. Par M. Henry, Chirurgien à Auxerre. 119

Extrait du Diſcours prononcé au Jardin du Roi le 10 Juin par M. De Juſſieu, Profeſſeur en Botanique. 122

Moyens de ſoulagemens dans les petites véroles les plus fâcheuſes. Par M. Varnier, Médecin à Vitry-le-François. 134

Suite des Expériences ſur l'Irritabilité. Par M. de Haller. 163

Perſonnes mordues par la rage. Par M. Roſe, Chirurgien. 170

Obſervation ſur la rage, & la maniere de la guérir. Par le Frere du Choiſel, de la Compagnie de Jeſus. 184

Obſervation ſur une ſéparation conſidérable des os pariétaux. Par M. Morel, Démonſtrateur en Anatomie, à Colmar. 201
Obſervation ſur les différentes eſpeces de frictions. Par M. Louis, Chirurgien. 207
Lettre de M. Le Cat, Chirurgien à Rouen. 213
Obſervation ſur les avantages d'un nouvel inſtrument pour tirer de l'urine de la veſſie. Par M. Daran, Chirurgien. 215
Lettre ſur les différentes préparations de l'Eau de Luce. Par M. le Chevalier de la Chapelle. 224
Fin des Expériences ſur l'Irritabilité. Par M. de Haller. 243
Obſervation ſur les maladies vermineuſes. Par M. Dianyere, Médecin à Moulins. 252
Obſervation ſur l'Electricité médicale. Par M. Zettzell, Medecin Suédois. 254
Obſervation ſur le tænia. Par M. Gontard, Médecin à Villefranche en Beaujolois. 261
Obſervation ſur un gonſiement ſquirheux du foie. Par M. Bon, Médecin. 268
Obſervation ſur un homme qui étoit réglé par la verge. Par M. Le Bœuf, Chirurgien à la Roche-Chalais. 280
Obſervation ſur une tumeur remplie de vers. Par M. Deleſtre, Chirurgien, à Blois. 284
Obſervation ſur deux hernies complettes. Par M. Laurency, Chirurgien, à Houdun. 288
Obſervation ſur une ſuppreſſion d'urine. Par M. Leautaud, Chirurgien, à Arles. 289
Obſervation ſur une fracture au bras. Par M. Brillouet, Chirurgien, à Chantilly. 291
Obſervation ſur la cauſe des douleurs de l'enfantement. Par M. Mellet, Chirurgien, à Châlons-ſur-Saône. 294
Obſervation ſur la maniere de faire de l'Eau de Luce ſans intermede. Par M. Betbeder, Médecin, à Bordeaux. 307

Obſervation ſur la vertu de l'eau de chaux pour la guériſon de la pierre. Par le Docteur Whytt, Médecin, à Edimbourg. 311
Obſervation ſur l'Irritabilité. Par M. Lorry, Médecin de Paris. 324
Maladie ſinguliere de la peau. Par M. Billebaut, fils, Médecin, à Coſne-ſur-Loiſe. 340
Obſervation ſur les pierres biliaires. Par M. Boucher, Médecin, à Lille. 346
Obſervation ſur le ſel naturel de l'urine. Par M. Schloſſer, Médecin. 364
Obſervation ſur un fœtus trouvé dans une des trompes de Fallope. Par M. Van-der-Belen, Médecin, à Louvain. 380
Obſervation ſur la dérivation & la révulſion. Par M. de Haller. 384
Obſervation ſur un homme monſtrueux, appellé *la Tête de Veau*. Par M. Ranſon, Médecin, à S. Jean d'Angely. 392
Suite des Expériences ſur l'Irritabilité. Par M. Lorry, Médecin de Paris. 403
Obſervation au ſujet d'une femme à laquelle on a tiré par le nombril un fœtus mort qu'elle a porté vingt-ſept mois dans le ventre, & qui néanmoins a conçu de nouveau, & a accouché naturellement d'un enfant à terme, quatre mois avant l'extraction du premier. Par M. Bochard, Docteur en Médecine, à Bourg-d'Oyſan en Dauphiné. 422
Lettre ſur l'héméralopie. Par M. Pomme le fils, Médecin, à Arles. 426
Lettre ſur un fait très-ſingulier. Par M. Majault, Médecin de Paris. 427
Obſervation ſur un vomiſſement habituel occaſionné par une obſtruction au pilore. Par M. Razoux, Médecin, à Niſmes. 431
Lettre ſur l'uſage du mercure camphré pour guérir de la vérole. Par M. Raiſin, Médecin, à Montbelliard. 434

Eſſai ſur le mouvement muſculaire. 436

Obſervation ſur un ulcere chancreux guéri au ſein d'un homme par un Charlatan, avec les funeſtes ſuites de cette guériſon. Par M. Hazon, Médecin de Paris. 444

Nouvelles Obſervations Chymiques & Pratiques ſur le ſel eſſentiel de lait. Par M. Vullyamoz, Médecin, à Lauzanne. 446

Obſervation ſur un fœtus trouvé dans le bas-ventre après la rupture de la matrice. Par M. Crantz, Docteur en Médecine, de l'Académie Impériale des Sciences. 458

Relation d'un accident très-fâcheux arrivé à S. Ouen. Par M. Faur, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de S. Denis. 468

Deſcription d'une rougeole épidémique qui s'eſt répandue dans les campagnes de Geiſling, depuis le mois de Janvier 1751 juſqu'à celui de Juin de la même année. Par M. Rau, Docteur en Médecine, de l'Académie Impiriale, &c. 470

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Decembre. A Paris, ce 23 Novembre 1756.
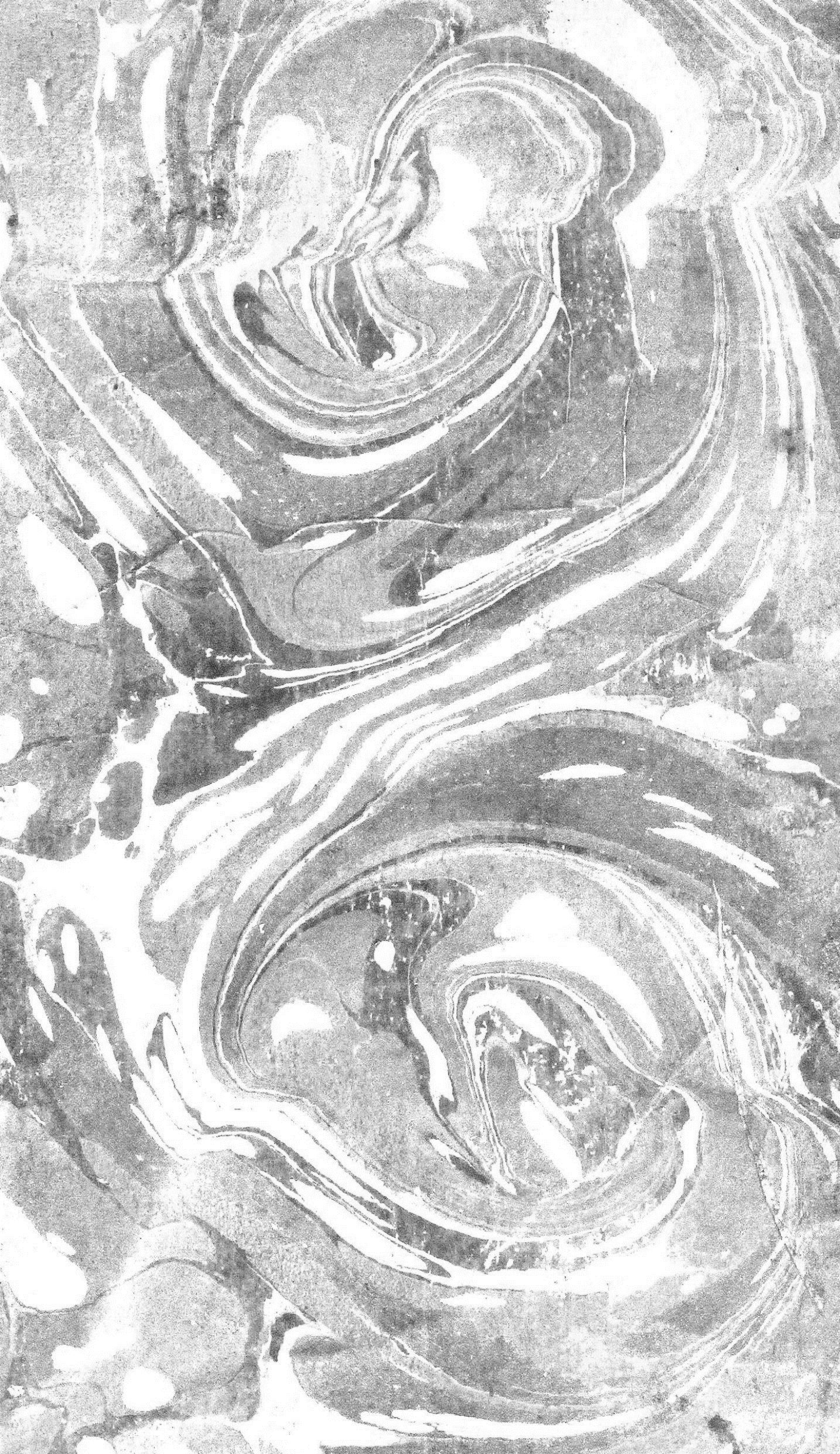
LAVIROTTE.